This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN

LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN

QP
20
.J86

LE

JOURNAL DES SCAVANS,

POUR

L'ANNE'E M. DCC. XLIV.

OCTOBRE.

A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Auguſtins, du côté du Pont Saint Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XLIV.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

1731

LE JOURNAL DES SCAVANS.

OCT. M. DCC. XLIV.

SAGGI DI DISSERTAZIONI Accademiche Publicamente lette nella Nobile Accademia Etrusca dell'antichissima Citta di Cortona. In Roma nella Stamperia de Fratelli Pagliarini Mercanti-Librari, &c.

C'est-à-dire : *Essai de Dissertations Académiques, lûës publiquement dans l'Illustre Académie Etrusque de la très-ancienne Ville de Cortone.* A Rome, chez les Frer. *Oblob.*

123857

res Pagliarini, Marchands Libraires. Tom. I. premiere Partie 1735. Seconde Partie du premier Tom. 1742. Tom. II 1740. Tom. III. 1741. Tom. IV 1743. *in-fol.*

L'Académie Etruſque de Cortone commença à ſe former en l'année 1726 & ſe propoſa pour objet l'étude des Antiquités Etruſques, Grecques, & Romaines mais ſur-tout des Antiquités Etruſques, à cauſe de la Patrie. Les anciens Etruſques ont précedé les Grecs & les Romains, & établi dans la Toſcane ils étendirent leur Empire preſque ſur toute l'Italie. Il reſte d'eux un grand nombre de Monumens, comme Inſcriptions Tombeaux, Urnes, Statuës, &c. Beaucoup de ces Monumens ſont précieux, non-ſeulement à cauſe de leur Antiquité, mais auſſi à cauſe de leur beauté ſinguliere & du goût exquis dans lequel ils on

été travaillés. Pour ce qui eſt des Inſcriptions depuis près de deux ſiécles elles ont exercé la ſagacité de tous ceux qui ſe ſont piqués d'exceller dans ce genre de Litterature ; mais toutes ces tentatives n'ont pas eu juſqu'ici un grand ſuccès ; on n'a pû parvenir encore à connoître tous les caracteres Etruſques & à en déterminer la valeur ; on eſt encore bien éloigné par conſéquent d'entendre la Langue & de pouvoir expliquer les Inſcriptions Etruſques : on en a ramaſſé un très-grand nombre, & l'on en déterre encore tous les jours. Il faut eſperer qu'à la fin on trouvera un Œdipe qui devinera toutes ces Enigmes, c'eſt l'objet des vœux de l'Académie de Cortone. Cette Académie avoit déja raſſemblé beaucoup de monumens antiques de toute eſpece dont elle avoit formé un très-riche Cabinet ; en 1734 M. l'Abbé Baldelli Gentilhomme de Cortone, qui pendant un long

ſéjour qu'il avoit fait à Rome y avoit acquis baucoup de Livres, de Mſs, d'Antiques, & d'autres Curioſités, laiſſa par ſon Teſtament cette immenſe Collection à la Ville de Cortone. Ce preſent qui offroit à l'Académie de cette Ville un ſi beau champ à défricher reveilla l'ardeur de cette Compagnie, & à proprement parler elle ne datte ſon établiſſement que de cette année 1734, puiſque ce ne fut qu'alors qu'elle ſe donna des Loix, qu'elle ſe choiſit un Chef, qu'elle fixa le nombre de ſes Membres & qu'elle prit un ſceau. En 1735 elle reſolut de donner au Public ſes Mémoires & en fit imprimer le premier Volume, il eſt compoſé de douze Diſſertations dont voici les titres :

DISSERTATIONS,

I. De M. Bourguet, Profeſſeur à Neuchâtel, *ſur l'Alphabet Etruſque.*

II. De M. Guyot de Marne, *ſur une Inſcription Punique & Grecque.*

III. De M. R. Venuti, *ſur quelques Médailles Maltoiſes.*

IV. De M. Perugi, *ſur l'Art des Aruſpices.*

V. De M. Coritan, *ſur quelques Antiquités trouvées à Ripa Tranſona.*

VI. De M. Lami, *ſur les Corbeilles Miſtiques.*

VII. De M. Philippe Venuti, *ſur les Conloirs anciens.*

VIII. De M. R. Venuti, *ſur un Bas-relief ancien.*

IX. De M. Lorenzi, *ſur les Balances des anciens.*

X. De M. Valeſio, *ſur trois Statuës du Capitole.*

XI. De M. Severoli, *ſur un ancien Arc de Triomphe appellé* de Portugal, *& ſur les Bas-reliefs dont il eſt embelli.*

XII. De M. Vagnucci, *ſur une Inſcription ancienne.*

Dans la premiere de ces Diſſertations M. Bourguet propoſe un Alphabet Etruſque comparé avec les Alphabets de pluſieurs autres

Langues dont les caracteres ſont connus. Par le moyen de cet Alphabet, l'Auteur ſe flatte qu'on pourra lire tout ce qui ſe trouvera écrit dans cette ancienne Langue Etruſque : cet Alphabet eſt en ſix colomnes, la premiere colomne contient l'Alphabet Hébraïque, la ſeconde l'Alphabet Samaritain, la troiſiéme l'Alphabet Grec, la quatriéme l'Alphabet Arcadien, la cinquiéme l'Alphabet Pelaſque, la ſixiéme l'Alphabet Etruſque. M. Bourguet diſſerte enſuite ſur cet Alphabet : 1°. il raconte de quelle maniere & par quelle voye il eſt parvenu à découvrir l'Alphabet Etruſque : 2°. Il pretend déterminer la véritable valleur de chaque lettre de cette Alphabet, & fait voir que juſqu'ici tous les Sçavans ont pris le change ſur ces lettres & ne les ont point connuës : 3°. Il tâche de prouver que l'Alphabet Etruſque eſt le même que celui des Pélaſges, & que ces deux Alphabets ne ſont point differens de ce-

lui que Cadmus apporta dans la Gréce : 4°. enfin il examine & cherche à concilier les differentes opinions des Sçavans, tant anciens que modernes ſur les Lettres de l'Alphabet Grec. Nous ne pouvons guéres entrer dans un plus grand détail à l'égard de cette Diſſertation, pour l'entendre il faut avoir ſous les yeux l'Alphabet à ſix colomnes qui en eſt le ſujet; d'ailleurs il faut connoître les plus fameux Monumens Etruſques, ſur leſquels les Sçavans ſe ſont déja exercés & que M. Bourguet cite à tous momens, il faudroit auſſi avoir bien preſens les differens Ouvrages que pluſieurs Gens Lettrés, & M. Bourguet lui-méme, ont compoſé ſur la même matiere, & auſquels il renvoye ſouvent; c'eſt un procès qu'on ne peut bien juger, à moins que d'avoir ſous les yeux toutes les Pieces qui y ont rapport. Il en eſt à peu-près de même de la plûpart des autres Diſſertations de ce Volume, on au-

roit bien de la peine à en donner une juſte idée, à moins que d'avoir preſens les deſſeins des Médailles & des autres monumens qu'expliquent les Diſſertations: la 4me nous a paru la plus ſuſceptible d'extrait.

Quatriéme Diſſertation, ſur l'Art des Aruſpices Toſcans, *par P. M. Perugi, Gentilhomme Florentin.*

M. Pérugi penſe que la Science des Aruſpices eut la même origine que la Religion Payenne: l'homme expoſé ſans ceſſe à mille dangers, & ne craignant rien tant que de perdre la vie, deſtitué d'ailleurs des lumieres de la Révélation, imagina les faux Dieux, auſquels il attribua une puiſſance ſans borne, & dont il crut pouvoir s'attirer la protection par des prieres, des offrandes & des ſacrifices; il penſa qu'un des principaux effets de cette protection des Dieux étoit d'être avertis par eux des malheurs qui le menaçoient. Les uns crurent que c'étoit dans le

ciel qu'il falloit lire l'avenir, ils obſerverent pour cela le cours des Aſtres & des Planétes. D'autres chercherent des préſages dans toutes les choſes qui les environnoient ; la rencontre de certaines perſonnes, ou de certains animaux, un mot lâché au hazard, un ſonge, fut pris pour un bon ou pour un mauvais augure. D'autres penſerent que les ſacrifices étant une eſpece de communication avec les Dieux, c'étoit dans l'action même du ſacrifice que les Dieux devoient leur révéler l'avenir, c'étoit ſur cette idée principalement qu'étoit fondée la Science des Aruſpices Toſcans, ils s'occupoient ſur-tout de l'examen des victimes & en tiroient des préſages bons ou mauvais ; le mot même d'*Aruſpice*, qui vient d'*Ara* & d'*inſpicere* en fait foi. Les monſtres & toutes ſortes de prodiges étoient auſſi de leur reſſort ; auſſi-bien que les éclairs, le tonnerre & la foudre, comme nous le verrons dans la ſuite.

M. Pérugi ne penſe pas que cette Science ait été inventée par les Toſcans, il croit au contraire qu'elle leur vint des Grecs qui l'avoient reçûë des Chaldéens. Tages né chez les Peuples Tarquins, fut celui qui l'enſeigna le premier aux Toſcans, ce fut pour cette raiſon que les Tarquins paſſerent pour les plus ſçavans Aruſpices qu'il y eût dans toute la Toſcane. Notre ſçavant Diſſertateur ſe demande d'abord quelle étoit la ſorte d'animal que l'on immoloit pour conſulter l'avenir ; il répond 1°. que chaque Dieu avoit ſa victime particuliere qui lui étoit propre, 2°. Que chaque Peuple avoit là-deſſus quelqu'uſage qui lui étoit particulier. 3°. Que quelques Aruſpices, pour ſe diſtinguer des autres & pour en impoſer davantage, ne tiroient leurs augures que de certains animaux qu'ils avoient choiſis bizarrément & à l'excluſion de tout autre. 4°. Enfin que les animaux qui marchent en troupe étoient ceux ſur leſquels l'art des

Aruſpices s'exerçoient le plus fréquemment ; ces animaux ſont, par exemple, les bœufs, les moutons, les chevres, & certains oiſeaux. Virgile parle ainſi au 10me Livre de l'Enéide d'Aſylas Roi des Toſcans.

Tertius, ille hominum, divumque interpres Aſylas,
Cui pecudum fibræ, cœli cui ſidera parent
Et linguæ volucrum, & præſagi fulminis ignes.

On commençoit à tirer des préſages de la victime en la conduiſant à l'autel, ſi elle paroiſſoit y venir de bon gré & ſans faire de reſiſtance c'étoit un bon augure; on prenoit en mauvais augure au contraire ſa repugnance ſi elle en faiſoit voir. Lorſque la victime étoit égorgée, & qu'elle avoit arroſé l'autel de ſon ſang, les Prêtres en tiroient les inteſtins, les mettoient tout fumans ſur la patene, & les preſentoient à l'Aruſpice afin qu'il les obſervât ; ſi les inteſtins étoient bien ſains & bien entiers l'augure

étoit favorable, s'ils étoient défectueux ou gâtés en quelques-unes de leurs parties on en tiroit un mauvais préſage. M. Pérugi croit que cette conſéquence que l'on tiroit du bon ou du mauvais état des inteſtins de l'animal pouvoit être fondé 1°. ſur ce que l'on voyoit que les animaux ſemblent prévoir les pluyes, les tempêtes, & les autres viciſſitudes de l'air; d'où on concluoit que les animaux avoient en eux-mêmes des marques qui préſageoient toutes ſortes d'évenemens. 2°. En voyant les inteſtins en bon état, on en concluoit que l'air étoit ſain, par conſéquent que les influences des étoiles étoient favorables, & qu'ainſi on ne devoit s'attendre qu'à des proſperités. Au contraire le mauvais état des inteſtins faiſoit craindre toutes ſortes de malheurs. Le cœur, le foye, & le poumon étoient de toutes les parties interieures de l'animal celles que l'Aruſpice examinoit avec le plus de ſoin.

Une autre partie de la Science des Aruſpices regardoit, comme nous l'avons dit, les monſtres & les prodiges ; dès que le Sénat Romain avoit avis qu'il étoit né quelque monſtre ou qu'il étoit arrivé quelque prodige, on faiſoit venir auſſi-tôt des Aruſpices de Toſcane, ceux-ci après avoir fait leurs obſervations & leurs ſacrifices, déclaroient ce que ces évenemens extraordinaires préſageoient de ſiniſtre, & quel Dieu il falloit ſur-tout appaiſer; on brûloit le monſtre, on en jettoit les cendres dans la mer, on multiplioit les ſacrifices, enfin on parvenoit à raſſurer les peuples.

Les foudres étoient encore ſoûmiſes à la Science des Aruſpices. Tages dont nous avons déja parlé, avoit compoſé quinze Volumes, qui étoient remplis d'oracles ſi terribles, que l'on les nommoit les *Livres Archerontiques* : on les conſervoit dans le Temple d'Apollon, & ils n'étoient pas en moindre

vénération que les Livres
bylles. Apollon étoit le Dieu
laire des Aruſpices. Cepend
piter préſidoit aux foudre
Pérugi, pour le prouver, r
te ici d'après Gruter cette I
tion :

Deo fulgeratori
Aram
Et locum hunc
Relig.
Ex Aruſpic. ſent.
Q. Publicus Front
Poſ. et.
D. D.

Il y avoit une eſpéce d'Aruſp
qui ne s'occupoient que des f
dres, & qui s'appelloient p
cette raiſon *Aruſpices Fulgu*
teurs. C'étoient les plus eſtimés
tous les Aruſpices, ce n'étoit
tout-à fait ſans fondement,
outre que la foudre vient du C
& qu'elle eſt quelque choſe d
terrible, il falloit beaucoup d
ſcience pour exercer cette ſorte d
devination : les Aruſpices ainſi qu

les Augures avoient partagé le Ciel en ſeize parties, ils diſtinguoient de plus onze eſpéces de foudres; la moindre des circonſtances de l'éclair, ou du coup de tonnerre, combinée avec le lieu du Ciel d'où il partoit, & où il finiſſoit, faiſoit varier les préſages, & donnoit des augures differens. Les Aruſpices obſervoient le viſage tourné vers l'orient; la foudre qui commençoit à gauche & qui finiſſoit à droite étoit d'un bon augure; lorſque le contraire arrivoit c'étoit un mauvais préſage, comme il paroît par pluſieurs endroits de Virgile. Les lieux que la foudre avoit frappés paſſoient pour impurs, on les environnoit d'une haye afin que perſonne ne les touchât, juſqu'à ce qu'ils euſſent été lavés & purifiés par le ſang d'une victime. On purifioit auſſi les perſonnes qui avoient été touchées par le tonnerre. M. Pérugi ne croit pas que la ſcience des Aruſpices ſoit jamais paſſée aux Romains, ni que les Aruſpices

ayent jamais fait à Rome un même corps & un même Collége avec les Augures, comme l'a penſé Fabretti ; ces deux eſpéces d'hommes ſe propoſoient le même but qui étoit de deviner l'avenir, mais ils cherchoient à y parvenir par des moïens differens; les Augures n'obſervoient que les oiſeaux, leurs vols leurs chants, leurs cris, & la maniere dont ils mangeoient ou ils bûvoient; ce qui ne faiſoit en aucune maniere l'objet des Aruſpices. Auſſi voyons-nous que les Ecrivains de Rome ne manquent pas de diſtinguer les Augures des Aruſpices. Les Augures joüiſſoient à Rome des plus grandes prérogatives, & les perſonnes les plus diſtinguées ſe croyoient honorées d'en exercer les fonctions & d'en prendre le titre. Les Aruſpices au contraire étoient aſſez mépriſés, & n'avoient guéres de crédit que parmi le bas peuple, on avoit recours à eux néanmoins dans les occaſions extraordinaires, mais alors on le

faiſoit venir de Toſcane, ou on les y alloit conſulter. Ils eurent un peu plus de conſideration ſous les Empereurs qui en prirent quelques-uns à leur ſervice particulier, & qu'ils éleverent à de grandes dignités.

M. Pérugi apporte encore pluſieurs autres raiſons pour prouver que les Aruſpices étoient entierement differens des Augures, & elles ſont ſi bonnes qu'on ne peut s'y refuſer.

Les Aruſpices étoient nés avec la Religion Payenne. Lorſque celle-ci tomba les Aruſpices tomberent auſſi; les Empereurs Chrétiens firent pluſieurs Loix pour empêcher qu'on ne conſultât, & qu'on n'entretînt même commerce avec ces hommes mépriſables, Julien qui voulut retablir le Paganiſme, tâcha auſſi de remettre les Aruſpices en crédit, & en mena pluſieurs avec lui à ſon expédition contre les Perſes. Nous apprenons de Procope que dans le ſixiéme ſiécle

les Toſcans ſe piquoient encore d'être d'habiles Aruſpices ; il ne faut pas s'en étonner, puiſque le Paganiſme n'étoit pas encore entierement détruit, & que ce n'a été que peu à peu & après un très-long eſpace de tems que le Chriſtianiſme eſt venu à bout de détruire toutes les Superſtitions des Payens, ſi même il n'en reſte pas encore des veſtiges en pluſieurs Pays.

TRAITE', OU *DISSERTATIONS ſur pluſieurs Matieres Féodales, tant pour le Pays Coûtumier que pour les Pays de Droit Ecrit. Par Mᵉ Germain-Antoine Guiot, Avocat au Parlement.* A Paris, chez *Saugrain* fils, Grand'Salle du Palais, du côté de la Cour des Aydes, à la Providence, 1738. *in*-4°. p. 443.

SECOND EXTRAIT.

L'AUTEUR commence le ſecond Volume du Traité des Fiefs par un Chapitre ſur la preſcription du Seigneur contre le Vaſſal, *& vice verſa*, en général. Enſuite il traite le même ſujet ſuivant l'ancienne coûtume & le ſentiment de Mᵉ Charles du Moulin. » Javertis, *dit M. Guiot*, que » pour être plus correct dans les » citations de du Moulin, je les » ai revûes ſur le Livre de Mᵉ Raſ» ſicod ; Ouvrage qui lui a coûté

» beaucoup, mais Ouvrage
» utile, & neceſſaire à ceu
» veulent entendre du Moulin
» citer à propos. Les fautes
» ſont gliſſées dans les deri
» Editions le rendent ſouvent
» telligible, & forment des
» tre-ſens, de même que les
» vois qu'il fait, & qu'on ne
» vera bien que par le ſecou
» ce nouveau Livre.

L'Auteur entreprend enſui
faire voir que l'article 12me
Coûtume de Paris & ſes ſen
bles n'ont point limité l'impr
ption de la part du Seigneur
Vaſſal au ſeul cas de la ſaiſie
dale, & qu'on ne peut en i
re la preſcription trentenai
Seigneur contre le Vaſſal,
titre particulier de proprieté. I
teur traite auſſi de la preſcri
de Seigneur contre Seigneur
la preſcription du cens da
Pays de Coûtume allodiale
Droit-Ecrit.

M. Guiot paſſe enſuite à u

tre ſujet, & il traite du droit de relief ou autre droit équipolent.

L'Auteur, après avoir donné la définition du relief, en explique l'origine & les differentes dénominations. Il examine quand, comment, & à qui eſt dû le relief ou rachat. Enſuite il traite du relief de ſucceſſion, de la ſucceſſion directe, de la ſucceſſion collaterale, de la démiſſion, de la donation & de la renonciation de l'enfant, de la ſucceſſion abandonnée, ou de la création du Curateur à la ſucceſſion vacante & du déguerpiſſement. M. Guiot traite auſſi de la ſubſtitution & des autres mutations qui peuvent donner ou ne pas donner lieu au relief. Il parle du don mutuel entre conjoints; du rachat qui peut être pretendu lors de la diſſolution de communauté, ſoit quand la femme ou ſes héritiers l'acceptent, ſoit quand elle ou ſes héritiers y renoncent, ſoit quand elle ou ſes héritiers exercent les repriſes. Enſuite M. Guiot traite

du relief de mariage en
du relief ès mutations d
ciers, du relief dû par le
ſticier, du relief en bail e
tique, ou en bail à rente
non rachetable, du reli
contract reſolu.

L'Auteur traite auſſi d
aboné & du rachat rencc
examine quand commenc
relief & ce qui entre dans
quels ſont les charges du r

M. Guiot finit ce Vol
rapporter les Textes ou
des Textes des Coûtumes
lent du relief, & il agite
nombre de queſtions qu'
prend de reſoudre ſelon le
pes de ces Coûtumes don
propoſé de donner une juſ
cation.

Dans le troiſiéme Volu
teur traite d'abord du dén
ment & du jeu des fiefs en
il ſoûtient que dans to
Coûtumes les principes du
brement & du jeu des fiefs

mêmes que ceux de la Coûtume de Paris, & pour le prouver il rapporte à ce ſujet les diſpoſitions des Coûtumes d'Orléans, d'Etampe, Pontieu, Mante, Meulan, Montfort, Clermont en Beauvoiſis, Valois, Senlis, Sens, Vitry, Péronne, Mondidier, & Roie. L'Auteur a joint un petit Commentaire aux diſpoſitions de ces Coûtumes, & il avertit que pour diſcuter plus nettement & plus ſolidement les principes du démembrement & du jeu de fiefs qui peuvent avoir lieu dans les differentes Coûtumes du Royaume, il a fait choix entre toutes ces Coûtumes, »de celles qui par l'abſtrait, le laco»niſme & l'obſcurité de leur Texte, » peuvent, étant expliquées, ſervir » de Commentaires à celles ou qui » parlent moins ambigument, ou » qui ſe taiſent ſur cette matiere. Ces Coûtumes choiſies, & celle de Paris ſeront, je crois, dit-il, ſuffiſantes pour conduire par-tout les autres que je n'explique point.

Après avoir traité du démembrement & du jeu de fiefs, l'Auteur traite des parages, il examine quelle eſt la nature du parage en général, combien il y a de ſortes de parages, entre quelles perſonnes il a lieu, comment le parage légal ſe conſtitue, quels ſont ſes effets, quelle eſt ſa durée. Enſuite il traite de la fin du parage légal par le fait de l'homme, & des effets qui en ſuivent, & il termine ſa Diſſertation par traiter des droits de vente des portions des cadets, ſoit pendant le parage, ſoit après que le parage eſt fini.

L'Auteur paſſe enſuite à un autre ſujet, & il traite du quint & des lots & ventes, d'abord il parle du quint & des lods & ventes en général. » Je renferme, *dit-il*, dans » ce Traité les quints & les lods & » ventes, les déciſions ſeront les » mêmes pour ces deux Droits. » J'appellerai indifféremment le » droit de vente quints ou lods, » 1°. parce que dans le Pays de

» Droit-Ecrit & dans quelques » Coûtumes, comme Anjou & le » Maine, on y nomme lods pour » les fiefs & pour les rotures les » droits que le contrat de vente » occaſionne.

2°. » Parce que l'un & l'autre de » ces droits ont le même germe, » la même cauſe, les mêmes prin- » cipes, les conſéquences de l'un » vont victorieuſement à l'autre, » ils ſont dûs tous les deux pour » vente ou acte équipolent à vente. » Si dans le général des Coûtumes » on les differencie, ce n'eſt que » *pro ſubjecta materia*, je m'expli- » que, ce n'eſt que relativement à » la nature & qualité des héritages » vendus, ſi ce ſont des fiefs les » droits communément ſe nom- » ment quints, ſi ce ſont des ro- » tures les droits s'appellent lods » & ventes. La difference n'eſt » que dans le nom, & ſuivant l'u- » ſage du Pays.

L'Auteur traite enſuite du contrat de vente en général, & il exa-

mine ſur quoi les droits ſe prennent. Il parle auſſi de l'échange & des fraudes qui peuvent s'y pratiquer. Il parle du contract de vente en particulier, & de la vente ſimple, ſuivie ou non ſuivie de Decret volontaire, & de la vente par Decret forcé, du command, c'eſt-à-dire de celui qui ſoit en contract volontaire, ſoit par Decret, déclare qu'il achete pour lui ou pour un ami qu'il nommera, l'Auteur parle auſſi de la vente *in diem*, de la vente faite ſous condition, de la vente *ſub pacto legis commiſſoris*, & de la vente à faculté de remeré, du contract de vente à rente rachetable, du contract appellé *Datio in ſolutum*, de la dation en payement de dette à un étranger.

L'Auteur termine ce troiſiéme Volume par pluſieurs additions importantes au premier & ſecond Volume, ces additions ſont relatives aux Traités de la réunion des fiefs, & au Traité du relief.

SANCTI PATRIS NOSTRI Ephraem Syri Opera omnia, quæ extant Græcè, Syriacè, Latinè, in ſex Tomos diſtributa ad Mſs Codices Vaticanos, alioſque caſtigata, multis aucta, interpretatione, Præfationibus, notis, variantibus lectionibus illuſtrata, nunc-primùm ſub auſpiciis Benedicti XIV. Pontificis Maximi è Bibliothecâ Vaticanâ prodeunt. Syriacum Textum recenſuit poſt obitum Petri Benedicti Maronitæ Societatis Jeſu Stephanus Evodius Aſſemanus Archiepiſcopus Apamenſis notis vocalibus animavit, latinè vertit & variorum Scholiis locupletavit, Tomus tertius Syriacè & Latinè. Romæ, ex Typographiâ Pontificiâ Vaticanâ. Apud Jo. Mariam Henricum Salvioni. 1743.

C'eſt-à-dire : *Toutes les Œuvres de S. Ephrem le Syrien, en Grec, en Syriaque & en Latin, diſtribuées*

en ſix Tomes, corrigées
Mſs du Vatican & autres
mentées & enrichies de Ver
de Préfaces, de notes, &
riantes, publiées pour la p
re fois ſous les auſpices du
Benoît XIV. & tirées de
bliothéque Vaticane. Etien
de Aſſemani Archevêque d
mée a revû le Texte Sy
après la mort du P. Benoî
Societé de Jeſus, y a ajo
points qui ſervent de voyel
traduit en Latin & l'a acc
gné de Scholies. Tome troiſ
Syriaque & en Latin. A
de l'Imprimerie du Vatic
Jean Marie-Henri Salvio
primeur, 1743. *in fol.* pa
ſans l'*Epître Dédicatoire*
Préfaces, & les *Actes d*
Ephrem.

MONSIEUR Aſſemani
gé par M. le Cardina
rini d'achever l'Edition Sy

des Œuvres de S. Ephrem, interrompuë par la mort du P. Benoît, Editeur des deux premiers Tomes, déclare dans l'Avertiſſement au Lecteur, qu'il a raſſemblé dans ce troiſiéme & dernier Volume tout ce qu'il a trouvé de liſible des Ecrits de ce Saint Docteur, dans les Manuſcrits apportés de l'Orient. Il y auroit eu de quoi faire un quatriéme Volume, ſi ces Manuſcrits avoient été mieux conſervés. Mais l'accident qui arriva lorſqu'on voulut les tranſporter de l'Egypte en Italie nous a privés d'une partie des Ouvrages des S. Ephrem. Une tempête qui s'éleva ſubitement ſubmergea la Barque ſur laquelle on avoit mis ces Manuſcrits pour paſſer le Nil. L'eau & la boüe de ce fleuve en a tellement gâté & effacé une partie qu'il n'a pas été poſſible de les lire; & que l'on a eu une peine infinie à déchiffrer ceux qui étoient moins maltraités.

On voit par-là quelle difficulté

les Editeurs ont dû trouver dans l'exécution de ce grand Ouvrage, & quelle vénération l'on doit avoir pour la mémoire du R. P. Benoît, qui a conſacré les dernieres années de ſa vie à un travail ſi pénible. M. Aſſemani croit avec raiſon que la poſterité ſera curieuſe de connoître le ſçavant Homme à qui elle eſt redevable d'un Ouvrage ſi utile & ſi bien exécuté. C'eſt pour ſatisfaire à cette loüable curioſité qu'il a rapporté en peu de mots les principales circonſtances de la Vie du P. Benoît.

Le Pere Benoît naquit à Guſte Ville de Phœnicie en l'année 1663 de parens nobles. Son nom de famille en Arabe étoit *Ambarach*. Il avoit deux freres qui embraſſerent la vie Monaſtique dans l'Ordre de Saint Antoine, & qui furent ſucceſſivement élevés à la dignité d'Archevêque du Mont Liban. Son pere avoit fondé un Monaſtere dans un Bourg de cette montagne appellé *Riphon*; il s'y retira

après la mort de ſa femme, & ayant été élû Abbé il y paſſa le reſte de ſa vie dans la pratique des vertus les plus éminentes.

A l'âge de neuf ans il fut envoyé à Rome pour y faire ſes études dans le Collége des Maronites. Il y demeura treize années conſécutives, pendant leſquelles il fit des progrès ſurprenans dans l'étude des Belles-Lettres, des Langues Orientales & de la Théologie. Ayant achevé le cours de ſes études à l'âge de vingt-deux ans, il retourna dans l'Orient où il s'appliqua à la Prédication de l'Evangile. Etienne *Aldoenſis* Patriarche des Maronites d'Antioche lui donna l'Ordre de Prêtriſe & le chargea de revoir & de corriger certains Ouvrages qu'il avoit compoſés ſur la Liturgie & ſur l'origine de la Nation des Maronites. Le P. Benoît s'acquita de cette commiſſion au grand contentement du Patriarche, & il traduiſit depuis ces mêmes Ouvrages en Latin. Quel-

que tems après il revint à Rome en qualité de Député de l'Egliſe des Maronites d'Antioche. Pendant deux années que dura ſa députation il termina heureuſement pluſieurs procès d'une très-grande importance. Il étoit ſur le point de retourner dans l'Orient lorſque Côme III, Grand Duc de Toſcane, l'attira à Florence, & l'ayant comblé d'honneur & de bienfaits, il le chargea d'arranger les caracteres que Ferdinand de Médicis avoit fait fondre pour l'impreſſion des Livres écrits en Langues Orientales. Ce Duc profita des lumieres de notre Sçavant pour faire imprimer pluſieurs Livres Orientaux qui n'avoient point encore été donnés au public & dont les Manuſcrits exiſtoient dans la Bibliothéque Palatine & dans celle de Laurent de Médicis. Le P. Benoît fut chargé de la correction de ces Livres. Pendant ſon ſéjour à Florence, il donna tant de preuves de ſon érudition & de la profonde

connoiſſance qu'il avoit des Lettres Sacrées & Prophanes que Côme voulut le retenir dans ſes Etats & le fit Profeſſeur en Langue Hébraïque dans l'Univerſité de Piſe. Cet emploi qu'il remplit avec la plus grande diſtinction, lui acquit bientôt l'eſtime de tous les Sçavans. Le Marquis Rinuccini, le Comte Capponi, le Marquis Nicolini & Alexandre Politi, en un mot les Sçavans du premier ordre ne parlent encore du P. Benoît qu'avec les plus grands éloges. Mais perſonne n'a mieux connu tout le mérite de ce ſçavant homme & ne lui rend plus de juſtice que M. le Cardinal Quirini. Il dit dans l'Epître Dédicatoire à Clément XII. qui eſt à la tête du premier Volume de cette Edition, que s'étant fait Moine à Florence, rien n'a plus contribué à ſon bonheur & à ſon avancement dans les Lettres, que la connoiſſance qu'il fit avec ce ſçavant Syrien. Il trouva en lui un homme d'une Litterature univer-

ſelle & ſur-tout extrêmement verſé dans les Langues Orientales. Ayant eu l'avantage de vivre avec lui pendant dix ans dans l'Abbaye des Bénédictins, il profita de ſes conſeils & de ſes lumieres, & il avoüe que c'eſt à lui qu'il a l'obligation d'avoir été initié dans les myſteres des meilleures & des plus ſublimes études.

Agé de 44 ans le P. Benoît entra dans la Societé de Jeſus & au ſortir du Noviciat il fut choiſi par Clément XI. pour être un de ceux à qui ce Pape avoit confié la correction des Livres Sacrés écrits en Grec. Notre ſçavant Jeſuite étoit celui de cette Compagnie aux lumieres & à l'autorité duquel on avoit le plus de déference. Nous ne parlerons pas ici de ſes travaux Apoſtoliques & de ſon zéle pour le ſalut des ames, ni des vertu particulieres à ſon état. Il fut l'exemple de ſes confreres par l'exactitude avec laquelle il obſerva conſtamment la Régle de l'Inſtitu

qu'il avoit embraſſé. Son bon eſprit & la douceur de ſon caractere l'ont fait aimer de tous ceux qui ont eu le bonheur de le connoître. Ce fut à la ſollicitation de M. le Cardinal Quirini que le R. P. Retz Général de la Societé de Jeſus engagea le Pere Benoît dans un âge avancé de travailler à l'Edition de S. Ephrem. Il commença à en revoir le Texte en l'année 1730, & au bout de douze ans de travail & de veilles, il donna au public les deux premiers Volumes. Il avoit déja fait la moitié du troiſiéme lorſqu'ayant été attaqué d'une grande maladie il mourut le 22me Septembre de l'année 1742 dans la Maiſon Profeſſe de Rome âgé de plus de quatre-vingt ans.

Outre les Ouvrages dont nous venons de parler le Pere Benoît avoit traduit une partie du Ménologe des Grecs, qui avoit été fait autrefois par l'ordre de l'Empereur Baſile Porphyrogenete & qui fut enſuite imprimé à Urbin par les

ſoins du Cardinal Annibal Albani. Il eſt encore Auteur des deux Diſſertations contre Kohlius & contre le P. le Brun & l'Abbé Renaudot que l'on trouve à la fin du ſecond Volume de cette Edition de S. Ephrem.

Après cet abrégé de la Vie du P. Benoît M. Aſſemani donne une idée ſuccincte des divers Traités qui ſont contenus dans ce Volume. Pour ce qui regarde le ſtile & le métre dont S. Ephrem s'eſt ſervi dans cette partie de ſes Œuvres, i' renvoye le Lecteur aux Prolégomenes du P. Benoît ſur le ſecond Tome, & à la Bibliothéque Orientale de M. Aſſemani, oncle de l'Editeur, à l'article de S. *Ephre* & de *Balæus*.

Ce Volume eſt compoſé de h Traités differens, dans le prem & le ſecond il eſt queſtion de défe dre la Foi contre les *Scrutateu* c'eſt-à dire contre les Hérétiqu qui ont voulu pénétrer les M res de la Foi par les ſeules lum

de la raiſon. Ces deux Traités ſont diviſés en quatre-vingt-dix articles ou Diſcours, dans leſquels *Saint* Ephrem refute d'abord les erreurs des Ariens & des Eunomiens qui tâchoient de connoître par la ſeule force de l'eſprit la Nature du Verbe, & qui ne trouvoient point de difficulté à expliquer tous les autres Myſteres de la Religion Chrétienne. Il eſt vraiſemblable que le *Saint* Docteur a compoſé ce Traité dans ſa vieilleſſe, & que l'invaſion de la Méſopotamie par Eunomius y a donné occaſion. On voit par la Chronique de l'Egliſe d'Edeſſe que les Ariens protegés par l'Empereur Valens, & conduits par Eunomius & Aëtius, chaſſerent les Catholiques de leurs Temples en l'année 684 des Grecs, qui répond à l'année 373 de l'Ere vulgaire, tems auquel S. Ephrem mourut.

Après avoir diſputé contre les Eunomiens, il attaque Aetius Syrien de nation, Chef d'une Secte

qui enſeignoit que l'on ne devoit rien croire de tout ce qui eſt au-deſſus de la portée de notre eſprit & qui employoit la méthode des Géométres en raiſonnant de la Nature Divine, comme ſi l'immenſité de Dieu étoit compréhenſible à l'eſprit humain.

S. Ephrem reprime la hardieſſe de ces Hététiques en montrant que la Nature Divine eſt impénétrable, non-ſeulement aux hommes, mais aux Anges mêmes, il prouve que la raiſon doit être ſoûmiſe en toutes choſes à la Foi. Il montre par la ſtructure & l'action du corps humain, par la génération & la production des plantes, que nous ne pouvons pas expliquer ni comprendre, combien grande eſt la folie & la témerité de ceux qui pretendent connoître la Nature Divine.

En parlant de la Ste Trinité, il dit que le Pere eſt véritablement & ſubſtantiellement Pere & que c'eſt pour cela qu'il a un Fils de même

Nature que lui, que le Verbe a créé le monde. Il prouve contre les Marcionites & les Ariens qu'ils ont fauſſement attribué la création aux Anges. Pour expliquer le Myſtere de la Trinité ſuivant notre maniere de concevoir, il ſe ſert de la comparaiſon du Soleil & de la lumiere employée par la plûpart des Peres de l'Egliſe du quatriéme ſiecle. Il prouve par la formule du Bâtême l'égalité des Perſonnes Divines entr'elles. Enſuite diſputant contre les Antropomorphites, il montre que Dieu eſt un Etre ſimple & dégagé de toute matiere, & il répond à tous les argumens que ces Hérétiques tiroient de l'Ecriture Sainte pour établir leur erreur. On voit par ce Traité que l'Héréſie des Anthropomorphites eſt plus ancienne que quelques-uns ne l'ont cru ſur l'autorité de Caſſiodore, qui dit dans le 10me Liv. de ſon Hiſtoire que cette erreur a pris naiſſance parmi les Moines d'Egypte ſous l'Empire de

Théodoſe, c'eſt-à-dire quelque tems après la mort de S. Ephrem.

Il prouve encore par l'Ancien & le Nouveau Teſtament la Divinité de JESUS-CHRIST; il fait l'énumération de toutes les Héréſies qui ſe ſont élevées de ſon tems touchant la Génération du Verbe, & il explique les paſſages de la Sainte Ecriture dont les Ariens ſe ſervoient pour montrer que le Verbe n'étoit qu'une ſimple Créature. Il s'arrête particulierement ſur ces paroles du Livre des Proverbes *Le Seigneur m'a créé*, il montre qu ce verſet ne regarde pas la Génér tion éternelle du Verbe, mais qu l'on doit l'entendre de celle qu s'eſt faite dans le tems, il refut enſuite les Paulianiſtes, qui enſei gnoient que JESUS-CHRIST n'étc ſimplement qu'un homme, & montre par la difference des ap ritions & des attributs qu'il y a deux Natures en J.C. Il refute même les erreurs des Théopaſc tes, des Phantaſiaſtes & des A

linariſtes. Les premiers croyoient que c'étoit la Divinité & non l'Humanité de J. C. qui avoit ſouffert ; les ſeconds prétendoient que le Corps de J. C. n'étoit pas un vrai Corps, & que ce n'étoit qu'un phantôme formé de l'air. Les derniers aſſuroient que J. C. ſe faiſant Homme avoit pris à la vérité une Ame, mais que cette Ame étoit deſtituée de l'Eſprit, car à quoi auroit pû ſervir un Eſprit Humain, diſoient-ils, dans un Corps animé par le Verbe ?

Après avoir expoſé & refuté les Héréſies qui regardent la Perſonne de J. C. il fait mention des queſtions qui ont été agitées de ſon tems touchant le Baptême des Hérétiques & la rebaptiſation que les Ariens ont voulu introduire. En parlant de la grace il dit qu'elle eſt le fruit de l'Incarnation du Verbe, il en établit la neceſſité non ſeulement pour la conſommation, mais auſſi pour le commencement des bonnes œuvres, il prétend

qu'elle ne détruit point le libre arbitre.

Le cinquiéme Traité qui conſiſte en quatre Diſcours eſt employé à prouver par quatre raiſons differentes l'exiſtence du libre arbitre dans chaque homme, 1°. par la ſouveraine bonté du Créateur, 2°. par l'équité de la Juſtice Divine qui demande pour chaque action le conſentement de notre volonté, & qui en punit ſévérement la reſiſtance, 3°. par la faculté de raiſonner, de déliberer & de diſtinguer le vrai du faux qui eſt en nous, 4°. par le ſentiment interieur que nous avons de la liberté de faire ou de ne pas faire tout ce que nous faiſons.

S. Ephrem diſpute auſſi contre les Juifs, il leur reproche leur incrédulité, & le troiſiéme Traité de ce Volume a pour objet de prouver que toutes les Propheties ſe ſont accomplies dans la Perſonne de J. C. Le titre de ce Diſcours porte que S. Ephrem l'a prononc

le Dimanche des Rameaux. M. Aſſemani obſerve qu'il ne faut pas conclure de là que la bénédiction des Rameaux fût établie du tems de S. Ephrem, elle n'a été célébrée dans l'Egliſe pour la premiere fois qu'en l'année 500 après la Naiſſance de J. C. Sévére Patriarche d'Antioche & Joſué Stylite attribuent l'inſtitution de cette bénédiction a Pierre Evêque d Edeſſe. Ces Auteurs l'appellent la Fête des *Hozanna*. Ainſi lorſque S. Ephrem parle du Jour des Rameaux, il n'entend par cette expreſſion que la commemoration de l'entrée triomphante de J. C. dans Jeruſalem & la fin du Jeûne du Carême.

Le Traité contre les Juifs eſt ſuivi des Diſcours que S. Ephrem a compoſés en vers de differens métres ſur la mort & ſur les cérémonies qui ſe pratiquent dans les funérailles. Ces Diſcours ſont appellés *Canons Funébres*. Le ſouvenir du Jugement dernier que ce Saint homme avoit toûjours preſent à

l'eſprit, & la mort de ſes amis dont il fait l'éloge l'ont engagé à ce genre de Poëſie. Ces Canons ſont au nombre de quatre-vingt-cinq. Les Syriens en ont choiſi trente & un qu'ils recitent en partie dans l'Office des Morts & en partie dans l'Office de la Ferie. Dans les cinquante-quatre qui reſtent, il eſt queſtion des Morts de differens âges & de differentes qualités, c'eſt à-dire qu'ils traitent de la mort des enfans, des adoleſcens, des hommes faits, de femmes mariées, des Cœnobites des Clercs, des Diacres, des Prêtres & des Evêques.

Il y a quatre choſes bien remarquables dans ce Traité. On y voi 1°. que le Rite des Funérailles u[é] té dans l'Egliſe eſt d'une gra[n]d antiquité. 2°. Que les ames des ſ[ain]ts ſont à peine ſéparées du co[rps] qu'elles paroiſſent au Jugement Dieu. 3°. Il eſt dit dans le 15[me] non que les ames qui demeur[ent] après la mort chargées de quelq[ues]

fautes légéres vont dans le feu du Purgatoire pour les expier, & qu'elles peuvent être ſoulagées dans leurs tourmens par les Sacrifices, les prieres & les bonnes œuvres des Fidéles. 4°. S. Ephrem enſeigne que les ames des Juſtes ſont appellées à la joüiſſance du Bonheur éternel avant le Jugement dernier.

On trouve enſuite les exhortations à la pénitence, dont les Syriens recitent la plus grande partie dans l'Office Divin. Le Saint Docteur s'applique dans ces Diſcours à inſpirer aux Chrétiens de l'horreur pour le péché mortel par la vûë du Jugement dernier, & des ſupplices dont Dieu menace les réprouvés.

Les vingt-deux Diſcours que l'Editeur a placés à la fin de ce Volume roulent ſur la même matiere, ſi l'on en excepte les trois premiers qui traitent de la Nativité, de la Paſſion & de la Reſurrection de J. C. & des loüanges de la Bien-

heureuſe Vierge. Ces trois Diſcours devoient être placés dans le ſecond Volume, mais le P. Benoît les a oubliés.

Le Traité du Paradis devoit être compoſé de quinze articles, mais les trois derniers ſont tellement effacés dans les Manuſcrits du Vatican qu'il n'a pas été poſſible de les lire. Ce Traité eſt écrit dans un ſtile different des autres. Il eſt extrêmement poëtique ; S. Ephrem y repreſente le plus ſouvent le Paradis ſous des images ſenſibles pour s'accommoder à la portée du peuple. Il dit dans quelques endroits que les ames de Fidéles ne joüiront point des délices du Paradis avant le Jour du Jugement dernier. Mais il faut prendre garde que lorſque S. Ephrem s'exprim ainſi, il ne veut parler que de ce te Félicité parfaite dont l'ame joi ra lorſqu'elle ſera réunie à ſ corps. Car il n'a pas pretendu d que l'ame ne joüira d'aucune e ce de bonheur avant le Juger

der

dernier, au contraire il établit en plus de cent endroits de ſes Ecrits la Béatitude preſente & actuelle des ames des Juſtes dans le Ciel. On peut conſulter ſur ce point la Diſſertation ſur le Paradis par M. Muratori.

Afin qu'il ne manquât rien à cette Collection des Œuvres de S. Ephrem, l'Editeur a mis à la tête de ce Volume les Actes de ce Saint écrits en Syriaque, & traduits en Latin. Le P. Benoît s'étoit propoſé de les donner au public, mais la mort l'en a empêché. M. Aſſemani avoit eu deſſein d'abord de les accompagner de notes, mais il a jugé à propos de les ſupprimer, ſoit pour ne pas trop groſſir ce Volume, ſoit parce que les remarques que ſon oncle M. Aſſemani a faites ſur ces Actes de S. Ephrem dans ſa Bibliothéque Orientale, contiennent preſque tous les éclairciſſemens que l'on peut deſirer ſur ce ſujet. Cependant l'Editeur reſerve ſes notes pour les

faire imprimer avec les Vies des Saints de l'Orient, Ouvrage dont il ſe propoſe d'enrichir bien-tôt le Public.

PATHOLOGIÆ CONSPECTUS, Autore Hugone GOURRAIGNE, Doctore Medico Monſpelienſi, Regiæ Scientiarum Societatis Socio. Nemauſi, apud A. A. Belle, Regis Typographum unicum, ac Bibliopolam.

C'eſt-à-dire : *Abrégé de la Pathologie, par M. Hugues* GOURRAIGNE, *Docteur en Medecine de l'Univerſité de Montpellier, & de la Société Royale des Sciences*

A Niſme, chez *A. A. Belle*, ſeul Imprimeur du Roi, & Libraire Brochure *in*-8°. de 86. pag.

LE peu de tems que les Actes multipliés qui ſont neceſſaire pour parvenir aux degrés dans la Faculté de Montpellier laiſſe aux Profeſſeurs pour faire des Leçons les oblige de compoſer des Traité

que les Etudians copient quand il ne plaît pas aux Professeurs de les faire imprimer. C'est ce qui a donné naissance à l'Ouvrage que nous annonçons.

Chacun sçait que l'objet de la Pathologie est tout ce qui arrive à l'homme contre l'ordre de la nature, c'est-à-dire, la maladie, sa cause, & ses accidens; matiere trop rebattue dans tous les Païs, & tous les siécles, pour être susceptible de découvertes nouvelles. Ainsi l'on n'a droit de demander à ceux qui veulent la traiter de nouveau que de l'ordre, de la clarté, & de la précision; avantages qu'on ne peut contester à l'Ouvrage de M. Gourraigne. Nous observerons seulement qu'il n'y parle que des maladies internes, reservant les externes pour un autre Traité, ou une seconde partie.

Un Ouvrage de cette nature est peu susceptible d'extrait: cependant pour faire connoître que le jugement que nous portons de ce-

lui-ci a été précédé d'une lecture réfléchie, & que M. Gourraigne n'a rien laiſſé échapper de ce qui peut inſtruire ſes Lecteurs, nous tranſcrirons quelques obſervations remarquables de théorie, & de pratique.

Il dit (Part. II. Chap. III. Art. II.) en parlant des vices du cœur, que c'en eſt un de la ſubſtance de ce muſcle lorſqu'il devient cartilagineux en tout, ou en partie, comme l'Auteur l'a vû dans le cadavre d'une femme de quatre-vingt ans, *dont preſque tout le cœur étoit cartilagineux, & l'interieur de l'oreillette droite entierement oſſeux.*

Il fait la même réflexion dans l'article ſuivant qui traite des vices des vaiſſeaux ſanguins. Il rapporte que toutes les arteres ſanguines qu'on put appercevoir dans le corps d'un homme de quarante-cinq ans étoient cartilagineuſes, non dans toute leur longueur, mais par anneaux diſtans l'un de l'autre d'environ une ligne. D'où

nous concluons, conformément à l'experience, que parmi les hommes les uns atteignent la vieilleſſe bien plûtôt que d'autres.

M. Gourraigne (art. v. du VIIme Chapitre de la même partie) n'adopte pas l'explication que donnent preſque tous les Pathologiſtes des évacuations bilieuſes que la colere excite par haut & par bas. Il ne faut point croire, ſelon lui, que ce débordement de bile vienne de ce que l'effet de la colere ſe fait principalement ſentir aux canaux biliaires : car tous les vaiſſeaux du corps, & tous les canaux, ſe reſſentent des effets dangereux de cette paſſion. Il en attribue principalement la cauſe au bouillonnement violent qu'elle produit dans le ſang, qui développe les parties de la bile qui étoient mêlées dans la maſſe des liqueurs, leſquelles, venant à s'unir, regorgent dans le ſang, ce qui fait qu'elles teignent en jaune l'habitude du corps, & cauſent la jauniſſe;

ou, ſe ſéparant dans le foie, & coulant dans les inteſtins, ſont rejettées par haut & par bas, d'autant plus aiſément, que l'eſtomac, les inteſtins, & toutes les parties, ſont agités de mouvemens convulſifs, ou diſpoſés à prendre très-aiſément des contractions violentes.

Nous aurions ſouhaité que l'Auteur eût expliqué pourquoi à l'occaſion de la colére les parties ſavoneuſes dont la bile eſt compoſée ſe dégagent du ſang plus aiſément que toutes les autres. Il paroît même que le déſordre de la circulation, ou ſa précipitation, eſt plus propre à produire la confuſion des principes du ſang, que la ſéparation de quelqu'un d'eux. Au reſte il ne paroît pas que le ſentiment des Anciens ſoit tout-à-fait à mépriſer, puiſque les ſecretions ſont d'autant plus abondantes qu'il ſe preſente plus de liqueurs aux couloirs, & que leur mouvement d'oſcillation eſt plus conſidérable. Or ces

deux effets ſont ſurement ceux de la colere. La jauniſſe même & ſes accidens ſerviroient a le confirmer. Car les gros excrémens deviennent blancs ou griſatres dans cette maladie par l'étranglement des vaiſſeaux excretoires du foie, dont la bile eſt obligée de regorger dans le ſang. Car il n'y a point de raiſon de croire que ſa ſécretion s'intercepte, & il n'eſt aucunement vraiſemblable que le développement des parties bilieuſes du ſang qui demandent, pour faire la bile, une combinaiſon qui n'eſt pas l'ouvrage d'un moment, ſe faſſe dans un inſtant, comme il le faudroit pour que tout le corps devint jaune dans un accès violent de colere; ce dont on a tous les jours l'experience.

Voici maintenant deux obſervations de pratique, dont la premiere eſt tirée du Chapitre premier, & la ſeconde du ſuivant.

M. Gourraigne fut appellé l'année derniere au commencement du

mois d'Août par une mere fort allarmée d'un gonflement conſiderable & ſubit du viſage & des lévres d'un enfant qui étoit dans ſa troiſiéme année. S'étant apperçu que cet enfant étoit extrêmement échauffé par tout le corps, il lui fit prendre une grande quantité de limonade, qui diminua l'enflure à meſure qu'elle diminuoit la chaleur, & qui en peu de tems le rendit à ſon état naturel. L'Auteur apporte cette obſervation en preuve du principe qu'il avoit établi précédemment que la trop grande raréfaction du ſang développe quelquefois les parties d'air qui y ſont contenuës, & que cet air paſſe dans les vaiſſeaux lymphatiques, ou dans le tiſſu cellulaire, ou même dans quelque cavité; ce qui produit un emphyſeme univerſel, ou particulier; accident plus commun aux enfans qu'aux adultes. Il tire du même principe l'explication d'un autre phénoméne de pratique, c'eſt que les remedes

chauds mal appliqués cauſent quelquefois beaucoup de vents.

La ſeconde obſervation regarde l'obſtruction des glandes, laquelle, empêchant la liberté de la circulation de la lymphe, produit le gonflement des parties dans les vaiſſeaux lymphatiques qui aboutiſſent à ces glandes obſtruées, & même la rupture de ces vaiſſeaux, & un épanchement en conſéquence. M. Gourraigne a vû à l'occaſion d'un endurciſſement conſiderable des glandes inguinales un épanchement de ſéroſités, ſuivi de la corruption de la partie, & de la génération de vers.

Nous finirons cet Extrait par la judicieuſe réfléxion qui termine le Chapitre troiſiéme de la troiſiéme partie. » Les maladies, *dit il*, qui » dépendent le plus communément » du relâchement des fibres nerveuſes, peuvent auſſi être produites par l'excès de leur tenſion. » Alors les parties ſe roidiſſent » quelquefois ſi fort, & ſont at-

» taquées de convulſions ſi violen-
» tes, qu'elles ſont inſenſibles à
» l'impreſſion des corps qui agiſſent
» au dedans ou au dehors. En
» conſéquence les ſenſations s'a-
» boliſſent, les malades ſont à
» l'extérieur enſevelis dans un pro-
» fond ſommeil, & on les prend
» pour des apoplectiques. *Que les*
» *Medecins prennent donc garde*
» *d'être les dupes de ces apparences,*
» *qui en ont impoſé à pluſieurs.*

TRAITÉ DE L'EQUILIBRE & du mouvement des Fluides, pour ſervir de ſuite au Traité de Dynamique. Par M. d'Alembert de l'Académie Royale des Sciences. A Paris, chez *David* l'aîné, Libraire, ruë S. Jacques, à la Plume d'or, 1744. *in*-4°. pag. 458, ſans la *Préface*, planches détachées 10.

CET Ouvrage eſt une ſuite du Traité de Dynamique que M. d'Alembert donna au commence-

ment de cette année 1744. Nous avons rendu compte de ce premier Ouvrage & nous fîmes voir combien il étoit digne de l'impreſſion par les principes nouveaux que l'Auteur a ſçu établir & dont il a montré toute l'étenduë. Ce ſecond Volume ne renferme pas moins de choſes curieuſes, il ne faut pas même en enviſager le ſeul titre qui offre une matiere ſur laquelle bien des Auteurs ont travaillé, les queſtions & toutes les propoſitions ſont traitées ici ſous une nouvelle forme, & il y a peu de Géométres qui ayent manié la matiere comme notre Auteur l'a fait.

L'habile Académicien a diviſé ce ſecond Volume en trois Livres, dont voici les titres. Le premier regarde l'*Equilibre des fluides, tant entr'eux qu'avec les corps ſolides.* Le ſecond regarde le *mouvement des fluides renfermés dans des vaſes.* Le troiſiéme traite *de la reſiſtance*

des fluides au mouvement des corps.
Nous parlerons de ces trois parties. Il y a une experience que peu de perſonnes ignorent, ſçavoir qu'un vaſe d'une figure quelconque rempli de fluide & preſſé par une force qui agit ſur la ſurface du fluide fait une preſſion qui ſe fait ſentir en tout ſens. Cette proprieté du fluide n'en fait pas connoître la nature, mais on la regarde cependant comme la meilleure définition qu'on puiſſe en donner, & M. Newton définit le fluide, un corps dont les parties cedent à une force quelconque qu'on leur imprime, & qui ſe meuvent facilement entr'elles en cedant à cette force.

Il eſt viſible qu'il ſuit encore de la nature du fluide que ſi un vaſe a des parois fléxibles, & que les parties du fluide ſoient animées par une ſeule force, il faudra que ce vaſe prenne une figure circulaire, puiſque la preſſion eſt éga-

le dans tous ſes points: d'où il ſuit encore que quelque ſoit le nombre des ouvertures faites à un vaſe, il eſt neceſſaire que les parties de la ſurface du fluide contiguës à toutes ces ouvertures ſoient également preſſées, pour que le fluide reſte en équilibre, il eſt donc clair que toute autre force reſiſtante dans un autre ſens que l'effort perpendiculaire n'empêchera point l'eau de s'écouler, car les forces oppoſées ne ſe détruiroient pas. Par conſéquent ſi les parties d'une liqueur ſont en équilibre, la direction de la preſſion doit être perpendiculaire, & comme celles de toute liqueur ſont animées par la peſanteur, ces mêmes parties doivent ſe mettre de niveau, ou parallélement à l'horizon, ce que l'experience juſtifie.

Une autre propoſition des fluides, & qui n'eſt pas moins importante que celle que nous venons d'expliquer, c'eſt que l'effort avec

lequel la portion d'un fluide renfermée tend à pouſſer le vaſe en embas eſt toûjours proportionnel au poids de cette portion du fluide. L'Auteur prouve dans la ſuite de ces propoſitions ce qu'il faut admettre pour concevoir l'équilibre des fluides avec les ſolides qui y ſont plongés : imaginons, par exemple, un vaſe rempli d'un fluide quelconque, & qu'un corps ſolide y ſoit plongé, on peut ſuppoſer qu'une partie quelconque vienne à ſe durcir & qu'elles conſervent la même peſanteur qu'auparavant, alors la force qui pouſſe le corps en enhaut eſt égale à celle qui le pouſſe en embas, il doit donc y avoir équilibre, ces deux forces étant égales & contraires, le fluide & le corps reſteront en repos. On établit par là cette fameuſe propoſition qu'un corps ne peut reſter en équilibre dans un fluide à moins que ſon poids ne ſoit égal à celui du volume du fluide dont

ſi occupe la place, & que ſi un corps n'eſt plongé qu'en partie dans le fluide, il faut pour qu'il y reſte en équilibre que ſon poids total ſoit le même que celui du volume du fluide égal à la partie plongée. De là on voit qu'un corps moins peſant qu'un égal volume d'eau doit s'y enfoncer, juſqu'à ce que ſa partie ſubmergée occupe la place d'un volume d'eau auſſi peſante que le corps entier.

Les differens fluides conſervent auſſi entr'eux la même loi, c'eſt-à-dire que les liquides de differente denſité renfermés dans un même vaſe ne peuvent être en équilibre, que la ſurface commune qui ſépare ces deux liqueurs ne ſoit de niveau, d'où il s'enſuit que la peſanteur étant ſuppoſée conſtante, deux liqueurs differentes doivent ſe diſpoſer de telle maniere dans les branches d'un ſyphon que la hauteur de chacune au-deſſus de la ſurface commune qui les ſépare, ſoit en raiſon inverſe de ſa denſité.

Voici quelques réfléxions que nous rapporterons, & que l'Auteur fait au ſujet de l'équilibre des fluides. » La peſanteur eſt une » force qu'on ſuppoſe animer également tous les corps, elle eſt » par conſéquent la même dans » tous les fluides, nous ne pouvons connoître par l'experience » ce qui arriveroit à des fluides qui » ſeroient differens les uns des autres par leur peſanteur, de la » même maniere que nous connoiſſons ce qui arrive aux fluides » qui different les uns des autres » par leur denſité. Nous ne pouvons donc ſçavoir par ce moïen » ſi de deux fluides également denſes & inégalement peſans, le » plus peſant ſeroit indifféremment au-deſſus ou au-deſſous du » plus léger. Nous croyons, *ajoût* » *l'Académicien*, que la ſurfa » commune qui ſépare ces d » fluides ne pouvant être ég » ment preſſée en tous ſes poi » le fluide plus peſant peut ſe ſ

» tenir ſur le plus léger, pourvû » que les parties du plus léger aient » entr'elles une adhérence aſſez » forte pour que l'équilibre puiſſe » ſe conſerver.

M. d'Alembert propoſe encore quelques conjectures ſur la cauſe de l'adherence que les parties des fluides ont entr'elles & qui contribuent à entretenir l'équilibre malgré l'inégalité d'une preſſion à la vérité plus conſiderable ; cette adherence procede ſans doute d'une force qui tient les particules du fluide unies entr'elles, mais cette force eſt-elle active ou paſſive, il eſt difficile de ſe déterminer ſur le parti qu'on doit prendre.

On peut donc examiner quelles ſeroient les loix de l'équilibre des fluides ſi on a égard à l'adherence de leurs parties, & le changement que cette adherence peut y apporter. Comme l'on a de la peine à déterminer d'où provient cette adherence, notre Auteur fait à ce ſujet trois hypo-

théſes. 1°. Si l'on regarde les particules du fluide comme parfaitement polies, on peut ſuppoſer que leur adherence mutuelle provient d'une force active, appliquée à tous les points de la ſurface exterieure du fluide, & dont la preſſion ſe diſtribue également aux autres points ſuivant la proprieté des fluides. 2°. On peut ſuppoſer que les parties des fluides ſont inégales, & accrochées les unes aux autres, & regarder cette inégalité comme la ſeule cauſe de leur adherence. 3°. On peut enfin ſuppoſer que l'adherence provienne de la réunion des deux cauſes précédentes. M. d'Alembert examine les loix de l'équilibre dans ces trois hypothéſes.

Après cette Théorie qui contient beaucoup de recherches, on conſidere l'équilibre des fluides élaſtiques, tel que l'air qui eſt de tous les fluides que nous connoiſſons, celui qui a la vertu élaſtique la plus ſenſible, la cauſe de cette élaſtici

qui eſt aſſez peu connuë des Phyſiciens. Notre Académicien croit que la cauſe de la preſſion qu'exercent les fluides élaſtiques eſt la cauſe de cette vertu élaſtique que nous reconnoiſſons dans ces fluides & non leur poids, ce qui lui fait penſer que la ſuſpenſion du mercure dans le Baromètre ne doit point être attribué au poids de l'air, qu'entant que ce poids eſt cauſe de la compreſſion de l'air. Si l'air, dit-il, demeure du même poids, & que la compreſſion de parties vienne à augmenter ou à diminuer par quelque cauſe accidentelle, alors le mercure deſcendra ou montera dans le Baromètre, quoique le poids de l'air ne ſoit point augmenté ou diminué; il s'enſuit donc, ſelon l'Auteur, que c'eſt à l'augmentation ou à la diminution du reſſort de l'air qu'on doit attribuer les variations du Baromètre plûtôt qu'à l'accroiſſement ou à la diminution du poids de l'air.

Le ſecond Livre traite de diver-

ſes matieres qui ſont auſſi abſtraites & auſſi délicates que les précédentes, on cherche à déterminer le mouvement d'un fluide renfermé dans un vaſe d'une figure quelconque. L'on conçoit d'abord que ces fluides ne ſont point élaſtiques, & que les parois des vaſes qui les renferment ſont infléxibles. Toutes les queſtions qui regardent les fluides peuvent ſe combiner d'une infinité de manieres, & le ſujet eſt très-abondant. On peut ſuppoſer un fluide homogène & ſans peſanteur, mis en mouvement par une cauſe quelconque, & chercher enſuite quelle ſera la viteſſe de ce fluide à chaque inſtant. Enfin connoître dans quel cas le fluide doit ceſſer d'être continu dans le vaſe. Si dans une hypothéſe on fait abſtraction de la peſanteur du fluide, on peut auſſi y avoir égard, & ſous cette condition demander la loi du mouvement du fluide. Cette Théorie conduit à reſoudre les plus beaux problêmes, car ſi

l'on imagine le fluide compoſé de couches de differentes denſités & de diverſes peſanteurs, on peut déterminer le mouvement de ce fluide. Ceux qui s'appliquent à l'hydraulique n'ignorent pas qu'il eſt neceſſaire de faire diverſes ſuppoſitions ou hypothéſes pour la ſolution des queſtions que l'on ſe propoſe, mais en même tems on examine la vérité de ces mêmes hypothéſes, & on diſcute ce ſur quoi elles peuvent être appuyées; il eſt neceſſaire ici, par exemple, de ſuppoſer, 1°. que les differentes tranches du fluide conſervent exactement leur parallélíſme, en ſorte qu'une tranche prenne toûjours la place de celle qui la précede, 2°. que la viteſſe de chaque tranche ne varie point en direction, ou, ce qui eſt la même choſe, que tous les points d'une même tranche ſoient ſuppoſés avoir une viteſſe égale. Ces ſuppoſitions n'ont preſque point beſoin d'être prouvées par l'experience; autant qu'elle

peut être conſultée, elle y paroît conforme.

Deux problêmes plus connus, parce que les Auteurs qui ont traité de l'hydraulique en ont ſouvent parlé ſont ici reſolus avec beaucoup de ſagacité & d'une maniere bien ſuperieure à ceux qui en ont parlé, ce ſont ceux dans leſquels on cherche quelle ſera la violence & quelle ſera la quantité d'eau qui s'écoule par un trou fait au fond d'un vaſe, & par une ouverture verticale. Voici ce que l'Auteur penſe à ce ſujet : lorſqu'un fluide ſort d'un vaſe ſitué verticalement par une ouverture qui n'eſt pas pas horizontale, il eſt évident que la ſurface ſuperieure du fluide n'étant pas alors paralléle à l'ouverture, on ne ſçauroit ſuppoſer que les tranches conſervent leur parallélisme, il y a lieu de croire cependant que ſi le trou eſt fort petit le fluide ne commence à ſe détourner de la verticale que quand il eſt fort près du trou, alors la viteſſe du fluide doit être à peu près

la même, que ſi l'ouverture étoit horizontale: ſi l'ouverture au contraire n'eſt pas fort petite, les mouvemens des particules doivent être fort irréguliers, & le problême paroît inſoluble.

La difficulté n'eſt pas moins grande lorſqu'il s'agit de déterminer le mouvement d'un fluide dans un tuyau incliné. Pluſieurs Auteurs ſuppoſent que le mouvement des particules du fluide dans pareils vaſes ſont paralléles aux côtés du tuyau. Notre Auteur refute cette ſuppoſition, & ne l'admet qu'en cas qu'il y eût de l'adherence dans les particules du fluide, il prouve qu'il n'y a pas moins d'inconvénient à admettre que le fluide coule de maniere que la ſurface ſoit perpendiculaire aux côtés du cilindre dans lequel le fluide eſt renfermé. Il n'eſt pas plus aiſé d'admettre que toutes les parties du fluide deſcendent verticalement à cauſe de la poſition du vaſe, il n'y aura que les ſeules particules que les côtés du vaſe n'empêchent

pas de deſcendre verticalement, quant aux autres elles viendront par des mouvemens fort obliques remplir l'eſpace que laiſſent à remplir les parties qui deſcendent verticalement.

M. d'Alembert reſout encore dans ce ſecond Livre des problêmes qu'on regarde comme très-importans dans cette matiere, tels que ceux où il s'agit de trouver le mouvement d'un fluide peſant & homogène, qui balance dans un ſyphon, & celui d'un fluide qui ſort d'un vaſe par pluſieurs ouvertures à la fois, ou encore d'un fluide qui ſort d'un vaſe traverſé de pluſieurs diaphragmes.

On trouve ici un problême qui a une étendue conſiderable, c'eſt celui où l'Auteur donne une méthode pour déterminer les endroit où doit ſe diviſer un fluide q coule dans un vaſe. M. d'Alemb reſout le problême en faiſant bord abſtraction de l'adhe des parties, puis il détermin

les endroits où le fluide ſe diviſe, en ayant égard à cette même adherence des parties, nous renvoyons le Lecteur à l'Ouvrage même pour ſuivre notre Académicien dans tous ces détails qui ſont très-ſubtils, & qui ne peuvent être expliqués dans un extrait. Un des derniers Chapitres de ce ſecond Livre contient pluſieurs remarques ſur les Théories que Mrs Maclaurin & Jean Bernoulli ont données du mouvement des fluides. L'Auteur n'eſt pas d'accord ſur quelques-uns des articles précedens avec ces illuſtres Géomètres, il en donne les raiſons, & propoſe quelques difficultés contre quelques-unes de leurs hypothéſes, il fait connoître en même tems qu'en ſe rencontrant ſur d'autres chefs avec eux, la théorie ſur laquelle ces Auteurs ſe ſont fondés n'eſt pas toûjours exacte, quoique leurs ſolutions le ſoient. Parce que, comme dit notre habile Académicien, les difficultés qu'ils pro-

poſent n'attaquent point le fond des principes, ils ſont vrais, puiſqu'ils les ont conduit à la vérité, mais M. d'Alembert a voulu montrer par ſes remarques qu'on pouvoit déduire les loix du mouvement des fluides d'une théorie qui porte plus de lumiere dans l'eſprit, & il eſpere que la méthode qu'il a ſuivie eſt exempte de ces mêmes difficultés.

Le troiſiéme Livre traite de la reſiſtance des fluides au mouvement des corps. Les diverſes queſtions qui y ſont reſoluës ont un grand rapport avec celles que M. Newton a reſoluës dans ſon fameux Ouvrage des principes. Cett matiere eſt une de celles que l'o regarde dans la Phyſique com des plus difficiles, il eſt neceſſ dans l'examen de ces propoſ de faire attention à la ténac parties du fluide, à ſa denſi viteſſe, à la figure du ſo enfin il s'agit dans les div poſitions de determine

la viteſſe du corps plongé ou la reſiſtance qu'il éprouve. M. d'Alembert commence par imaginer que l'eſpace dans lequel le ſolide ſe meut, eſt rempli de petites boules diſpoſées dans un certain ordre, & il démontre quelle eſt la perte du mouvement que fait le ſolide ſuivant la denſité de l'eſpace rempli par ces diverſes petites boules. Les formules ſont ici d'un uſage extrême pour aſſigner les differens rapports, c'eſt par elles que l'on apperçoit la liaiſon ou la difference des hypothéſes. Les remarques que fait notre Auteur ne ſont pas moins utiles, elles ſervent d'éclairciſſement à ſa théorie; comme lorſqu'il dit que les particules du fluide miſes en mouvement par le corps qui les rencontre ne continuent pas leur chemin en ligne droite, mais qu'elles ſe replient pour venir occuper par derriere l'eſpace que le corps laiſſe vuide, & forment ainſi autour de lui une eſpece de tourbillon. Or

on ne peut imaginer la formation de ce tourbillon (ſi le fluide eſt fort comprimé) qu'en ſuppoſant que le corps agiſſe ſur les couches voiſines comme ſur celles qui ſont éloignées.

M. d'Alembert n'ayant conſideré d'abord les parties d'un fluide ſéparées & iſolées l'une de l'autre que pour parvenir à des problêmes qui ſont d'un plus grand uſage, il cherche enſuite quelle reſiſtance les fluides élaſtiques font au mouvement d'un corps. Il eſt évident que ſi un ſolide ſe meut dans un fluide élaſtique il agit non ſeulement ſur la couche qui lui eſt contiguë, mais encore ſur les plus éloignées, en ſorte que le fluide ſe condenſe à la partie anterieure & ſe dilate à la partie poſterieure du corps. Le fluide ſe condenſe à la partie contraire ſuivant des lignes perpendiculaires à la ſurface anterieure du corps & il ſe dilate de même à la partie poſterieure ſuivant des lignes perpendiculaires

à la ſurface poſterieure du corps.

Puiſque le fluide qui eſt à la partie poſterieure remplit en vertu de ſa force élaſtique, l'eſpace que le corps laiſſe vuide, il eſt également certain que cette force élaſtique tend à agir ſuivant des lignes perpendiculaires à la ſurface du corps. Rien n'eſt plus évident que ces idées que nous preſente notre Auteur.

Nous remarquerons auſſi avec M. d'Alembert que le fluide n'a d'action ſur la ſurface poſterieure qu'autant que le fluide a une aſſez grande force élaſtique pour pouvoir remplir tout d'un coup l'eſpace que le corps laiſſe vuide par derriere, ſans quoi il ne faudroit conſiderer que la reſiſtance que ſouffre la ſurface anterieure.

Le ſecond Chapitre de ce troiſiéme Livre conſidere les loix de la réfraction ſuivant diverſes hypothéſes tant de la part des viteſſes du corps qui ſouffre réfraction, que de la figure des corps refrin-

gent, & de la diverſe reſiſtance des milieux qui ſont le ſujet de la réfraction. Ce Chapitre renferme beaucoup de connoiſſance dans les calculs & dans la Géométrie indépendamment du fonds des matieres qui y ſont traitées.

Le troiſiéme Chapitre contient des théories qui ſont également nouvelles & ſublimes, il s'agit du mouvement des corps dans des milieux d'une denſité uniforme ou variable, & voici ce que l'Auteur remarque. Il eſt vrai, dit-il, que ſi dans les problêmes qu'on peut ſe propoſer ſur ce ſujet, on veut avoir égard à la figure du corps mû, on s'appercevra ſans peine que cette recherche ſuppoſe non ſeulement des principes peu connus, mais qu'elle demande encore des calculs longs & pénibles. J'ai donc cru, dit il, qu'on ſeroit bien aiſe de voir ici ces differentes matieres traitées plus à fond qu'elles ne l'ont été juſqu'a preſent.

Le dernier Chapitre eſt rempli

de recherches que l'Auteur a faites ſur les fluides qui ſe meuvent en tourbillon & ſur le movement des corps qui y ſont plongés. Les deux Ouvrages que M. d'Alembert vient de donner au public font connoître que l'Auteur doit être placé dans la claſſe des premiers Géométres.

CYCLOPÆDIA, OR AN Univerſal Dictionnary of Arts and Sciences, containing an explication of the terms, and an account of the things ſignified thereby inthe ſeveral arts both liberal and Mechanical.

C'eſt-à-dire : *Encyclopedie*, ou *Dictionnaire Univerſel des Arts & des Sciences, contenant l'explication des termes des differens Arts, tant Liberaux que Méchaniques, & des differentes Sciences Humaines & Divines, la deſcription des figures, des eſpéces, des proprietés, productions, préparations, & uſage des choſes*

naturelles & artificielles ; l'origine, le progrès, l'état des choſes Eccleſiaſtiques, Civiles, Militaires, & qui ont rapport au commerce, avec les differens ſyſtêmes, Sectes, opiniens, &c. des Philoſophes, Théologiens, Mathématiciens, Medecins, Antiquaires, Critiques, &c. Par EDOUARD CHAMBERS. *Quatriéme Edition, corrigée & augmentée. Deux gros Volumes in-folio.* A Londres. 1741.

L'AUTEUR, dans une longue & curieuſe Préface qui contient plus de 26 pages, & où il rend compte du deſſein de cet Ouvrage, avoüe qu'il paroît d'abord au-deſſus des forces d'un ſeul homme ; il ſemble qu'il faudroit une Académie entiere pour l'exécuter ; cependant ſi on fait attention, dit il, aux ſécours qu'il a trouvés pour le compoſer dans les Dictionnaires généraux de Trevoux,

de Savary, Chauvin, d'Harris, de Wolfius, de Daviler, & dans plusieurs autres Dictionnaires particuliers depuis le Droit & la Medecine jusqu'au Blason, & au manége, on verra, dit-il, qu'il ne s'agissoit ici que de recueillir une immense succession, qui a été continuellement augmentée par une longue suite d'ancêtres.

La difficulté donc ne consistoit pas à rassembler les matériaux nécessaires pour former un si grand Ouvrage, mais à les mettre en œuvre. Aucun des Lexicographes, selon lui, n'a pensé à faire un tout régulier de cette diversité prodigieuse de matieres qui entroient dans leur dessein, & ne paroît pas seulement s'être apperçu qu'un Dictionnaire étoit capable d'avoir jusqu'à un certain point tous les avantages d'un Discours suivi : on ne voit rien moins qu'un tout dans ce qu'ils ont fait ; ainsi les matériaux qu'ils lui ont fournis pour le present Ouvrage avoient

beſoin d'être bien travaillés avant qu'ils puſſent ſervir à ſon deſſein. Auſſi ne craint-il point d'aſſurer que ſon Dictionnaire n'eſt pas moins different de la plûpart des leurs, qu'un Syſtême l'eſt d'un conton.

Il a eu pour but de conſiderer les differentes matieres qui entrent dans ce Dictionnaire, non ſeulement en elles-mêmes, mais ſous les rapports qu'elles peuvent avoir les unes avec les autres. De les traiter tout à la fois comme des *touts*, & en même tems comme autant de *parties* de pluſieurs grands touts, & de faire voir la liaiſon qu'ils ont entr'eux, de maniere que par une ſuite de rapports depuis les Généraux juſqu'aux particuliers, depuis les principes juſqu'aux conſéquences, depuis la cauſe juſqu'à l'effet, & reciproquement depuis le plus juſqu'au moins complexe, & depuis le moins juſqu'au plus, il fût facile d'établir une communication

entre les differentes parties de l'Ouvrage ; & que chaque article pût en quelque façon être replacé dans l'ordre naturel de l'art, ou de la Science, d'où l'ordre alphabétique avoit obligé de le tirer.

Ainſi pour en donner un exemple, M. Chambers prétend que l'article de l'Anatomie, doit être non ſeulement conſideré comme un tout, c'eſt-à-dire comme un aſſemblage de differentes connoiſſances, qu'on peut diviſer d'abord en Anatomie *humaine*, & en Anatomie *comparée*, enſuite en Anatomie de l'homme, ſoudiviſée de nouveau en analyſe des ſolides & des fluides, de chacune deſquelles le Dictionnaire doit parler en leur rang, pour les rapporter enſuite à des ſoudiviſions toûjours plus particulieres, mais il faut encore, ſelon lui, rapporter l'article de l'Anatomie à la Medecine, qui ſe rapporte elle-même à des Sciences plus hautes. Par ce moyen on peut former une chaîne d'un Art à un

autre depuis la premiere & la plus ſimple complication des idées propres à cet art, ce qui conſtitue ce qu'on appelle les élémens ou les principes de cet art, juſqu'au terme le plus complexe & le plus général, ſous lequel ce même art eſt connu.

L'Auteur ne s'en eſt pas tenu là; car comme les élémens ou les principes d'un art, *data*, ſont l'objet des recherches, *quæſita*, de quelque autre art qui lui eſt ſubordonné, & de qui ils ſont empruntés, ainſi que dans le cas preſent les élémens de l'Anatomie ſont empruntés de l'Hiſtoire naturelle, de la Phyſique & de la Méchanique, & que l'Anatomie elle-même peut être conſiderée comme un *datum* fourni à la Medecine, il a entrepris de pouſſer les choſes à un plus grand point de préciſion & d rapporter cet art ou cette Scien à celles qui lui ſont voiſines; c le ſeul moyen, ſelon lui, d' trir tout le pays des Scie

Conſideré ſous ce point de vûë, il aura peut-être, dit il, au premier coup d'œil l'air d'un deſert; mais ce ſera un deſert à travers lequel le Lecteur pourra trouver un chemin, non à la vérité auſſi court, & auſſi facile que dans un parterre regulier, mais du moins auſſi ſur.

M. Chambers aſſure de plus que ſi un Syſtême ſuivi eſt d'une grande utilité dans un Dictionnaire, le Dictionnaire eſt auſſi d'une grande utilité pour le Syſtême; & que c'eſt peut-être la meilleure maniere qu'on puiſſe trouver pour découvrir le cercle & le corps entier des Sciences avec toutes ſes parties & ſes dépendances. De quelque autre maniere qu'on les traite, il faut de neceſſité omettre une infinité de petits détails. Toutes les chevilles, les joints, en un mot les pieces neceſſaires pour aſſembler l'Ouvrage, ne peuvent paroître, & ſont, pour ainſi dire, englouties dans ſa totalité. L'ima-

gination forcée de s'étendre & de s'aggrandir pour embraſſer une ſi vaſte ſtructure, ne peut qu'appercevoir très-généralement, & dans une eſpéce de confuſion les differentes parties qui compoſent cette ſtructure; chacune de ſes parties priſe ſéparément n'eſt pas cependant moins l'objet de notre examen, que lorſqu'on les conſidere toutes enſemble.

Au contraire comme toutes nos idées ſont des individus, & comme tout ce qui exiſte eſt un, il ſemble qu'il eſt plus naturel de conſiderer une Science dans ſes parties, & comme diviſée en articles ſéparés, exprimés par autant de termes differens, que d'en conſiderer tout l'aſſemblage dans ſa plus grande compoſition, ce qui eſt une choſe purement artificielle, & le ſeul ouvrage de l'imagination.

Il avoüe cependant que cette derniere maniere a de grands avantages ſur la premiere, & que cette premiere n'eſt véritablement de

quelque utilité que lorſqu'elle participe de la derniere, d'où il s'enſuit que la meilleure maniere de s'inſtruire eſt de faire uſage des deux; de conſiderer chaque Science, chaque art, & comme une partie, afin de conduire l'imagination à la connoiſſance du tout; & comme un tout, pour aider l'entendement à connoître chacune de ſes parties, ce qui eſt le but du Dictionnaire dont il eſt ici queſtion, & auquel on s'eſt propoſé d'arriver autant que les difficultés qu'on a euës à ſurmonter ont pû le permettre.

Dans cette vûe M. Chambers a tâché de renfermer dans ſon Dictionnaire la ſubſtance de tout ce qui a été découvert juſqu'ici dans les differentes branches de nos connoiſſances, tant naturelles qu'artificielles. C'eſt-à-dire dans la connoiſſance de la nature, premierement telle qu'elle ſe montre à nos ſens, ſoit d'elle même, comme dans l'Hiſtoire Naturelle, ſoit

avec le ſecours de l'art, comme dans l'Anatomie, la Chimie, l'Agriculture, la Medecine, &c. Secondement, telle quelle ſe montre à notre imagination, comme dans la Grammaire, la Rhétorique, la Poeſie, &c. Troiſiémement, à notre raiſon, comme dans la Phyſique, la Métaphyſique, la Logique & les Mathématiques, avec les differens arts qui naiſſent de chacune de ces Sciences, comme la Peinture, la Sculpture, le commerce, les Manufactures, la Police, les Loix, &c. & un grand nombre d'autres connoiſſances particulieres, mais plus éloignées, qu'on ne peut rappeller à aucun des principaux chefs dont on vient de parler, comme le Blazon, la Philologie, les Antiquités, les Coûtumes des differentes Nations, &c.

Il ſe flatte donc que quelque choſe qu'on puiſſe dire de la maniere dont cet Ouvrage eſt exécuté, le plan & le deſſein en ſont bons;

il ne craint pas même de dire que s'il étoit porté à une certaine perfection, il renfermeroit tous les avantages qu'on trouve dans une Bibliothéque entiere, excepté celui de ſervir de parade, & qu'il pourroit plus contribuer à la propagation de la Science, que la moitié des Livres, qu'on connoît aujourd'hui.

Enſuite pour porter plus loin la diviſion de nos connoiſſances telle qu'on vient de l'expoſer, & pour la ſuivre avec plus de préciſion dans ſes differentes branches, il en donne l'analyſe. Cette méthode en montrant l'origine d'où chaque partie de nos connoiſſances eſt émanée, & le rapport qu'elles ont à leur tige commune, auſſi-bien qu'entre elles, ſervira à réunir les articles ſéparés du Dictionnaire & à les lier entr'eux. Mais comme avec tout cela le Lecteur auroit de la peine à trouver les matieres particulieres qu'il chercheroit, & qu'il ſeroit obligé de faire ſouvent

de longs circuits & de revenir ſouvent ſur ſes pas, que d'ailleurs il ſe trouveroit dans ce Dictionnaire de fréquentes interruptions occaſionnées par les rapports que les differentes matieres ont entr'elles. Pour remedier à cet inconvénient on a porté la diſtribution plus loin par le moyen des notes qu'on a miſes au bas des pages; on y a expliqué ce qu'il y a de principal dans chaque Science, & ce qui peut ſervir à donner une idée nette des differentes branches dans leſquelles elles ſe diviſent. Ce qui peut tenir lieu d'un abrégé ſommaire de tout l'Ouvrage; les articles qui y ſont omis, trouvant naturellement leurs places dans ces notes.

M. Chambers développe enſuite fort au long & très-philoſophiquement ce qu'on doit entendre par ces mots d'*Art*, de *Science*, de *termes* & de *définitions*. Il pretend que ces mots d'art & de ſcience, quoique d'un uſage très-familier

n'en ſont pas pour cela mieux entendus. Selon lui, la Science eſt un aſſemblage de déductions faites par la ſeule raiſon, aſſemblage qui n'eſt déterminé par rien d'étranger ou qui lui ſoit extrinſeque ; l'art au contraire ſuppoſe une infinité de connoiſſances préliminaires de *data* & de *poſtulata* qui lui ſont fournis d'ailleurs, & ne va guéres loin ſans avoir beſoin preſque à chaque pas de ſecours étranger. C'eſt, continue-t-il, en un ſens la vûe & la perception de ces connoiſſances préliminaires, *data*, qui conſtitue l'art, le reſte qui en eſt la partie doctrinale appartient à la Science, & ne peut être expoſé que par une raiſon attentive.

L'art ſous ce regard n'eſt qu'une portion de la Science ou de la connoiſſance générale, conſiderée non en elle-même, mais avec ſes circonſtances & dépendances. Dans la Science l'eſprit ſe porte en avant & en arriere, des prémiſſes aux concluſions ; dans l'art nous

ne regardons, pour ainſi dire, que les côtes & les circonſtances qui l'accompagnent. La Science en effet eſt à l'art ce qu'un ruiſſeau qui coule dans un lit direct, & dont on n'examine que le cours, eſt par rapport à ce même ruiſſeau qu'on a détourné de ſon cours naturel, & dont on a formé des caſcades, des jets d'eau, des citernes, & autres Ouvrages ſemblables. Dans ce dernier cas le cours de ce ruiſſeau n'eſt pas conſideré par rapport à lui-même, mais ſeulement par rapport à ces differens Ouvrages, dont chacun modifie le cours de ſes eaux, & les détourne de leur pente ordinaire. Il eſt aiſé dans le premier cas de ſuivre ce ruiſſeau depuis ſa ſource juſqu'à ſon embouchure, parce qu'il coule toûjours de la même maniere; dans le ſecond la choſe eſt impoſſible, parce que ſon cours a été déterminé ſuivant le génie, l'humeur, & le caprice de l'Ouvrier qui a eu la conduite de ces differentes pieces d'eau.

L'Auteur qui paroît profond Métaphyſicien établit encore des differences plus marquées & plus eſſentielles entre l'art & la Science; mais elles ſont puiſées dans une Métaphyſique ſi profonde, qu'il faut les lire en entier dans l'Ouvrage même.

Revenant enſuite à ſon principal objet, il définit le Dictionnaire en général *une Collection de définitions des mots d'une Langue.* La différente maniere de les conſiderer forme trois ſortes de Dictionnaires. Le Grammatical ou Dictionnaire ordinaire d'une Langue, qui pour chaque mot de cette Langue en donne un autre d'une égale valeur, mais dont le ſens ſe preſente plus naturellement; le Philoſophique, qui explique la force des mots, ou ce qui leur eſt commun dans toutes les occaſions, où ils ſe trouvent; & le Technique, qui contient le ſens particulier attaché à chacun de ces mots dans un ou pluſieurs arts. Mais il convient dans le fonds

que cette diviſion eſt chimérique, &
que quoiqu'on ait des Dictionnai-
res ſous ces trois titres, il n'y en a
aucun qui ſe ſoit borné aux ſeules
choſes, que le titre promettoit, &
qu'il eſt même impoſſible de le fai
re ; cela ne l'empêche pas de pro-
poſer en général ce qu'il croit ne-
ceſſaire pour leur donner toute la
perfection dont ils ſont ſuſcepti-
bles, & en particulier ce qu'il a
fait pour rendre le ſien conforme
aux principes qu'il a établis à ce
ſujet.

Cependant tout perſuadé qu'il
eſt qu'un Dictionnaire des Sciences
& des arts n'eſt que leur Hiſtoire ;
& que par conſéquent pour ce
qui concerne les Mathématiques ;
la méthode réguliere ſeroit de don-
ner ſimplement un détail & une
énumération exacte des differen
res matieres qui y ont rapport
ſans prouver ni démontrer le
vérité, cependant lorſque ces d
monſtrations contiennent quelq
choſe d'important ou de fort int

reſſant, il n'a pas laiſſé de les donner. Il en eſt de même des expériences, il s'eſt borné à celles qui ont quelque choſe de remarquable ou de très-curieux, il a jugé que le reſte n'eût fait qu'embarraſſer ſon Ouvrage; les unes & les autres ſont a peu-près comme des échaffauts, qui à la vérité ſont néceſſaires pour bâtir un édifice, mais qui en même tems empêchent de le voir dans toute ſon étenduë; c'eſt un détail qui ne fait plaiſir qu'aux Connoiſſeurs, & qui ne peut ſervir qu'à ceux qui voudroient élever de ſemblables Ouvrages.

Du reſte M. Chambers n'a point cru devoir définir ni expliquer généralement les termes de tous les arts dont il parle. Un Dictionnaire doit avoir ſes bornes, & porter ſeulement les choſes juſqu'à un certain point de ſimplicité, où on ſuppoſe que les Artiſtes les ſaiſiront pour les conduire auſſi loin qu'il leur plaira. Il les place dans

leur Sphére, & alors il les y abandonne. Il part des idées que le peuple a dû amaſſer dans les occurrences ordinaires de la vie ; où finiſſent ces idées ; c'eſt-là, ſelon lui, que doivent commencer ſes explications & ſes recherches. Par ce moyen il a dégagé ſon Dictionnaire d'un grand nombre de termes populaires qui n'auroient fait que le groſſir inutilement.

Après avoir rendu compte de toutes les autres précautions qu'il a cru devoir prendre pour rendre ſon Dictionnaire clair, précis & méthodique. Après avoir montré que les mots & les termes étant la repreſentation de nos idées, rien n'eſt plus important que de fixer le ſens & de connoître la juſte valeur des mots & des termes de la Langue dans laquelle on écrit, il avoüe que dans la compoſition de ſon Ouvrage rien ne lui a donné plus de peine que l'état preſent de la Langue Angloiſe. » On en ſera » convaincu, *dit-il*, ſi on conſide

»

» les libertés que les Auteurs ſe » donnent en parlant notre Lan» gue. Chacun ſe croit permis d'en » rejetter les anciens mots & d'y » en introduire de nouveaux ſelon » ſon caprice. L'Angleterre eſt » ouverte à toutes les Nations & » les mots de leurs Langues y ſont » auſſi-tôt adoptés. Non ſeulement » nous nous accommodons de » leurs marchandiſes aux dépens » des nôtres, non ſeulement nous » prenons leurs modes & leurs » folies, mais nous aimons en» core à faire uſage de leurs expreſ» ſions, & de leurs phraſes; d'où » il arrive que notre Langue chan» ge continuellement, & que per» ſonne ne peut être ſûr de la bien » parler deux jours de ſuite.

Il en donne des exemples & conclut que rien ne ſeroit plus deſirable qu'un *index expurgatorius*, pour débarraſſer la Langue Angloiſe des mots ſuperflus & ſynonimes dont elle eſt accablée, & pour abolir l'uſage qu'on fait dans pluſieurs

arts des termes François ou Italiens, lorſqu'on en a de Latins ou de Grecs, & même ces derniers, lorſqu'il s'en trouve de Saxons ou d'Anglois qui leur ſont égaux en ſon & en force.

Au reſte, quelque effort qu'il ait fait pour ſurmonter toutes ces difficultés & pour ſuivre les régles qu'il s'eſt preſcrites, il reconnoît qu'un habile Lecteur trouvera qu'il s'en eſt écarté en pluſieurs endroits, ſans parler d'un grand nombre d'autres fautes qui lui ſeront échappées. Mais il le prie de ſe ſouvenir que ces défauts ne ſont pas particuliers à ſon Ouvrage, & qu'ils ſont communs à tous ceux du même genre; que la plûpart ſont une ſuite neceſſaire de la nature & de la forme du Dictionnaire, & qu'on peut même dire, que le plus grand nombre de ces défauts eſt inſéparable de toute entrepriſe qui eſt d'une grande étenduë.

Nous voudrions pouvoir rendre

un compte plus long de cette Préface ; c'eſt une Diſſertation dans les formes, ou plûtôt un compoſé de pluſieurs Diſſertations, la plûpart fort inſtructives. On y trouvera des vûës très-nouvelles ſur la maniere de donner a un Ouvrage de cette nature toute la perfection dont il eſt ſuſceptible, & des réfléxions importantes ſur les moyens de rendre plus utile ou plus facile la connoiſſance de la plûpart des Sciences ou des arts.

Cette Préface ſert d'ailleurs à expliquer pluſieurs endroits ſur leſquels l'Auteur n'a fait que paſſer légérement dans le cours de ſon Dictionnaire. Comme ces endroits ont rapport à tout l'Ouvrage, il a cru qu'étant ici raſſemblés, ils jetteroient une plus grande lumiere ſur les articles qu'ils regardent en particulier & qu'ils ſerviroient en même tems à éclaircir differentes matieres dont perſonne juſqu'à preſent n'avoit encore donné des idées bien claires. » Une Préface

» doit être, *dit il*, regardée co
» me une commodité que l'Aut
» fournit à ſes Lecteurs pour
» conduire à leur aiſe du titr
» l'Ouvrage même. La Préface
» une eſpéce de Commentaire
» titre; & le Livre, une paraph
» ſe du titre; ou ſi l'on veut,
» Livre eſt le titre exécuté; la P
» face eſt le titre expliqué.

Un grand avantage que ce D
tionnaire a ſur les autres, c
qu'on y trouve un nombre co
dérable de planches aſſez bien g
vées, qui ſervent à mettre ſous
yeux ce qu'il y a de plus imp
tant dans les differentes Scien
& arts. Le Blazon même a la ſie
auſſi-bien que differentes par
de la Phyſique, dont il eſt diffi
de ſe faire une idée nette ſan
ſecours.

Voilà tout ce que nous av
cru devoir dire du Dictionnair
M. Chambers, nous ajoûte
ſeulement que cet Ouvrage no
paru digne de la reputation qu

en Angleterre. Il eut été inutile pour le mieux faire connoître d'en mettre ici quelques articles ; outre qu'ils ſont pour la plûpart très-étendus, on ſent qu'ils ne peuvent pas tous être également travaillés ni traités avec la même exactitude, & par conſéquent que pour ſe faire une juſte idée d'un Dictionnaire de cette nature, il faut du moins en parcourir la plus grande partie.

DISSERTATION SUR LA Fondation de la Ville de Marſeille, ſur l'Hiſtoire des Rois du Boſphore Cimerien, & ſur Leſbonax, Philoſophe de Mytilene. A Paris, chez *Jacques Barrois*, Quai des Auguſtins, à la Ville de Nevers. 1744. *in*-12. pp. 154.

CE petit Livre eſt dédié à feu M. l'Abbé de Rothelin de l'Académie Françoiſe & de l'Académie des Belles-Lettres. L'Auteur eſt M. Cari Libraire à Marſeille, ſon Ouvrage contient trois Diſſer-

tations, dans la premiere M. Cari détermine au juſte l'époque de la fondation de Marſeille ; la ſeconde Diſſertation renferme des remarques ſur l'Hiſtoire des Rois du Boſphore Cimmerien, & la troiſiéme roule ſur une Médaille où ſe trouve le nom de Leſbonax, &c.

Premiere Diſſertation ſur l'Epoque de la Fondation de Marſeille.

Pour fixer l'époque de la Fondation de Marſeille, M. Cari rapporte d'abord tous les paſſages des anciens Auteurs qui ont parlé de cette Colonie des Phocéens ; il compare ces differentes autorités les unes avec les autres, & en tire enſuite des conſéquences ſur leſquelles il établit ſon Syſtême. Quelques-uns de ces Auteurs ne fixent point la date de la Fondation de Marſeille, tels ſont Thucydide, Iſocrate, Pauſanias, Plutarque & Lucain. Ceux qui ont déterminé cette date ſe partagent en

deux opinions. Senéque, Aulugelle, Ammien-Marcellin, & Euſthate la fixent à la 60me Olympiade ſous le regne de Cyrus. Suivant Tite-Live & Juſtin auſquels on peut joindre Strabon & Athenée, Marſeille fut fondée vers la quarante-cinquiéme Olympiade, c'eſt l'opinion qu'embraſſe M. Cari & qu'il cherche à établir dans tout le cours de ſa Diſſertation. 1°. Les Auteurs qui favoriſent ce dernier ſentiment ſont d'une bien plus grande autorité que ceux que combat M. Cari. 2°. Il paroît qu'ils ſont auſſi les mieux inſtruits & les plus fondés en preuve. Voici comment Juſtin raconte l'établiſſement des Phocéens en Provence. » Sous le regne de Tarquin (*) les » Phocéens vinrent en Italie, & » firent amitié avec les Romains : » de là ils paſſerent par mer dans » les Gaules & fonderent Marſeil- » le dans le Pays des Liguriens &

(*) M. Cari prouve qu'il faut entendre Tarquin l'ancien.

» au milieu des Nations féroces & » y firent pluſieurs beaux exploits. » Les Phocéens dont le territoire » étoit ſtérile & d'une petite éten- » duë, cultivoient peu les terres ; » mais ils s'adonnoient à la pêche, » au commerce & beaucoup à la » piraterie, qui dans ce tems-là » couvroit de gloire ceux qui l'e- » xerçoient. Ils vinrent juſqu'aux » embouchures du Rhône & fu- » rent frappés de la beauté du lieu : » de retour chez eux ils engagerent » pluſieurs de leurs compatriotes à » quitter l'Aſie & à s'embarquer. » Simos & Protis furent les chefs » de cette flotte. Lorſqu'ils furent » arrivés à l'endroit où ils devoient » fonder une Ville ſur les confins » des Ségorigiens, ils paſſerent à » la Cour de leur Roi Nannus pour » lui demander ſon amitié, &c.

C'eſt ſous Tarquin l'ancien que cet évenement eſt arrivé, ce qui revient environ à l'an 154 de Rome & avant JESUS-CHRIST 599. Cette date eſt fixée d'une maniere

inconteſtable par Tite-Live, Euſébe & Caſſiodore, &c. qui ſont tous d'accord en ce point avec Juſtin.

Hérodote au premier Livre de ſon Hiſtoire parle ainſi des Phocéens. » Amazares, Lieutenant de » Cyrus, ſucceda à Harpagus qui » vint en Ionie, & s'empara de » Phocée qui en étoit la Capitale... » Les Phocéens fuyant la domina- » tion des Perſes mirent ſur leurs » vaiſſeaux leurs femmes, leurs » enfans & tout ce qu'ils purent » emporter; ils enleverent auſſi » les ſtatuës & les dons faits aux » Temples, excepté ce qui étoit en » fer, en marbre ou en peinture, » ils aborderent à Chios, mais » ceux de cette Iſle ne voulurent » point les recevoir dans la crainte » qu'ils ne leur enlevaſſent leur » commerce. Sur ce refus ils vin- » rent en Corſe, où vingt ans » auparavant ils avoient, ſuivant la » réponſe d'un Oracle, fondé *Ala-* » *lia*. Avant que de prendre la rou-

» te de Corſe ils firent une deſcen-
» te à Phocée, & mirent en pieces
» les troupes qu'Harpagus avoit
» laiſſées pour la garder; après quoi
» ils ſe lierent par les plus forts
» ſermens, & jurerent en jettant
» une maſſe de fer dans la mer de
» ne pas revenir dans leur patrie
» juſqu'à ce que ce fer revînt ſur
» l'eau. Il y en eut pourtant plus
» de la moitié que l'amour de la
» patrie rendit parjures & qui re-
» tournerent à Phocée. Les autres
» vinrent en Corſe & ſe joignirent
» aux Phocéens qui avoient fondé
» *Alalia*; ils y reſterent cinq ans
» & y bâtirent des Temples: mais
» ayant commis des hoſtilités en-
» vers leurs voiſins, ils ſe mirent
» ſur les bras les Tyrrheniens &
» les Carthaginois, & furent fort
» maltraités dans un combat où de
» ſoixante vaiſſeaux qu'ils avoient
» ils n'en ſauverent que vingt qui
» reſterent en fort mauvais état.
» Tous ceux qui furent pris ſur les
» quarante vaiſſeaux qu'ils perdi-
» rent furent lapidés par les Tyr-

» rheniens & les Carthaginois. » Après cet échec les Phocéens fu» rent à *Alalia* prendre leurs fem» mes, leurs enfans & tout ce » qu'ils purent emporter ; ils vin» rent à *Rhegium* & fondérent *Hy*» *cla* dans le Champ Œnotrien, sur » ce que leur fit obſerver un cer» tain Poſidoniate, que l'Oracle » en leur prédiſant que Cyrnos » leur fonderoit une Ville n'avoit » pas voulu parler de l'Iſle de Cyr» nos (Corſe), mais d'un Héros » de ce nom.... (*)

Il eſt clair qu'il n'eſt point queſtion du tout dans ce paſſage d'Hérodote de la fondation de Marſeille. C'eſt cependant cette fuite des Phocéens devant le Lieutenant de Cyrus qui a été priſe par la plûpart des Auteurs pour l'époque de

(*) M. Cari n'a pas pris ici le ſens d'Hérodote ; Hérodote dit qu'un certain Poſidoniate leur fit obſerver que lorſque la Pythie leur avoit ordonné de fonder une Ville à Cyrnos, elle n'avoit pas voulu parler de l'Iſle de Cyrnos (Corſe), mais d'un Héros de ce nom.

l'établiſſement des Phocéens en Provence, qui ne ſe ſeroit fait, ſuivant cette opinion, que vers la ſoixantiéme Olympiade. M. Cari prétend que cette erreur eſt venuë de ce que cette fuite fit beaucoup plus de bruit dans le monde & a été beaucoup plus célébrée par les Hiſtoriens que ne l'a été un ſimple voyage de Marchands & de Corſaires, qui donna lieu aux Phocéens d'établir une Colonie ſur les Côtes des Gaules plus de ſoixante ans avant qu'ils fuſſent chaſſés de leur patrie par les Perſes. M. Cari prouve par les témoignages d'un grand nombre d'Auteurs que les Marſeillois étoient en commerce & même en liaiſon étroite avec les Romains, avant la ſoixantiéme Olympiade. Nous nous contenterons de citer cet endroit de Strabon. » Dans les premiers tems, » *dit ce Géographe*, la fortune fut » très-favorable aux Marſeillois; » entre autres choſes dans l'amitié » que leur portoient les Romains, » dont on a pluſieurs preuves, ſur-

» tour la ſtatuë de Diane que les » Romains conſacrerent ſur le » Mont Aventin avec les cérémo- » nies qu'ils apprirent des Marſeil- » lois.

Nous ſçavons que la dédicace du Temple de Diane d'Ephéſe ſur le Mont Aventin fut faite par les Romains vers l'an 212 de la fondation de Rome, c'eſt-à-dire ſept ou huit ans avant la 60me Olympiade. Or ſi les Romains ſont venus quelques années avant la 60me. Olympiade s'informer à Marſeille du culte qu'on y rendoit à Diane d'Ephéſe; cette Ville étoit donc fondée pluſieurs années avant la 60me Olympiade, par conſéquent ſa fondation ne doit point ſe rapporter au tems de la fuite des Phocéens devant Harpagus.

Seconde Diſſertation ſur les Rois du Boſphore Cimmerien.

M. de Boze & le Pere Souciet après lui ont dit tout ce qu'il étoit poſſible de dire ſur les premieres Dynaſties des Rois du Boſphore Cimmerien; Vaillant a travaillé

s'empara du Boſphore Cimmérien vers l'an 115 avant J. C. Ce Prince étoit alors fort jeune, il gouverna ce Royaume par ſes Lieutenans juſqu'après ſa ſeconde guerre contre les Romains que les Cimmériens ſe revolterent, il marcha contr'eux, les ſoûmit & leur donna pour Roi ſon fils Machares l'an avant J. C. 79.

Machares regna 14 ans, il ſe tua lui-même voyant qu'il alloit tomber entre les mains de ſon pere irrité contre lui à cauſe d'un traité de paix qu'il avoit fait avec les Romains. Mithridate gouverna le Boſphore juſqu'à ſa mort qui arriva l'an 63 avant J. C. Pharnace ſon fils lui ſucceda. Aſſander Lieutenant de Pharnace ſe revolta contre lui, le fit mourir & s'empara du Royaume du Boſphore l'an avant J. C. 48. Aſſander regna 33 ou 34 ans, il ne prit d'abord que la qualité d'Ethnarque juſqu'à ce qu'Auguſte lui accordât le titre de Roi. Vaillant, fondé ſur les lettres

numérales ou initiales qui ſe trouvent ſur les Médailles d'Aſſander, avoit dit que ce Prince avoit porté ce titre de Roi 18 ans. M. Cari ſoûtient qu'Aſſander ne prit le titre de Roi que les trois dernieres années de ſa vie, & prétend qu'on ne ſçait point ce que veulent dire ces lettres initiales ſur leſquelles Vaillant a appuyé ſon ſentiment. Scribonius qu'Auguſte avoit envoyé dans le Boſphore pour y commander les Troupes s'empara du Royaume après la mort d'Aſſander, mais il regna fort peu de tems & Polémon I. fut établi Roi à ſa place par Agrippa 12 ou 13 ans environ avant J. C. Il faut lire dans M. Cari même les preuves ſur leſquelles il fixe cette date, & comment il éclaircit tout ce qui regarde les Regnes de Polémon I. & de Pythodoris ſa veuve juſqu'au commencement du Regne de Polémon II. qui reçut de Caligula les Etats de ſon pere l'an 38 de J. C. Polemon II. ne fut Roi du Boſpho-

re que quatre ans. L'an de J. C. 42 Claude donna ce Royaume à un Mithridate qui deſcendoit du grand Mithridate. Ce Prince s'étant revolté contre les Romains fut privé de ſes Etats, & conduit à Rome vers l'an 50 de J. C. ſon frere Cotys fut mis à ſa place. Vaillant a publié une Médaille de Cotys avec l'époque θ κ φ, 529. Cette époque eſt la plus reculée que l'on connoiſſe dans les Médailles que nous avons des Rois du Boſphore. Comme la Chronologie de ces Princes dépend de la fixation de cette époque, M. Cari fait ici une eſpéce de Diſſertation dans laquelle il examine les opinions des Sçavans ſur l'année préciſe où doit commencer l'Ere du Royaume du Boſphore. Il établit enſuite ſon ſentiment ſur cette Ere ; Vaillant a cru que l'Ere exprimée ſur la Médaille de Cotys dont il eſt ici queſtion étoit la même que celle des Princes de Thrace, & que Cotys qui en deſcendoit s'en ſervit pour montrer

que les Rois de Trace étoient plus anciens que ceux du Pont ; il fixe le commencement de cette Ere des Thraces à Théres II. neveu de Sitalces, ſecond Roi de Thrace, l'an de Rome 330. Suivant cette maniere de compter la Médaille de Cotys qui porte θ κ φ, 529 ſeroit de l'an de Rome 859, le 9 de Trajan. Mais 1°. il n'eſt pas décidé que Cotys deſcendit des Rois de Thrace. 2°. Il n'eſt pas naturel que les Rois du Boſphore ſe ſoient ſervis de l'Ere des Thraces. 3°. L'Ere des Thraces devroit plûtôt commencer à Théres I. Fondateur de leur Monarchie, qu'à Théres II. qui n'eſt que leur troiſiéme Roi.

D'ailleurs le Boſphore avoit eu des Rois avant la Thrace, ainſi les Rois des Cimmériens n'avoient pas beſoin d'emprunter l'Ere des Thraces pour ſe faire paſſer pour plus anciens que les Rois du Pont.

Le Pere Souciet qui a bien ſenti que Vaillant ſe trompoit, croit qu'il faut commencer l'Ere des

Rois du Boſphore à Satyrus I. il eſt vrai que ce Satyrus n'eſt que le troiſiéme Roi du Boſphore, mais on ſçait que Séleucus qui en fut le ſecond Roi ceſſa de Regner l'an de Rome 321, & que Satyrus qui lui ſucceda ne monta ſur le Thrône que l'an de Rome 341. De cet intervalle de vingt ans qui fait un vuide entre ces deux Rois, le P. Souciet a conclu que la forme du gouvernement des Cimmériens n'avoit été véritablement fixée, qu'à Satyrus I. & en effet depuis ce Prince la ſuite des Rois du Boſphore ne ſouffre plus d'interruption. Le P. Souciet appuye ſon ſentiment ſur quelques autres preuves qu'il nous a paru que M. Cari combattoit avec aſſez de ſuccès. Ce qui a principalement induit en erreur la plûpart des Antiquaires, ajoûte M. Cari, c'eſt qu'ils ont cru reconnoître dans la Médaille de Cotys dont il eſt ici queſtion, la tête de Trajan ou d'Adrien. Ce qui a donné lieu de penſer qu'il falloit que l'E-

poque du Boſphore 824 529 tom-bât ſous le Regne de l'un de ces deux Empereurs. M. Cari ſe mocque de cette prétenduë reſſemblance, ſur-tout par rapport à une Médaille comme celle de Cotys frappée en Pays Barbare, & il ſoûtient que bien loin que les Empereurs Romains repreſentés ſur les Médailles du Boſphore en puiſſent fixer l'époque, c'eſt au contraire l'époque marquée ſur ces Médailles qui doit nous apprendre de quel Empereur elles portent l'image.

Enfin M. Cari établit ſon ſentiment. Il fait commencer l'Ere du Boſphore à Spartacus I. Fondateur du Royaume l'an de Rome 310 avant J. C. 444. Ajoûtant à ce nombre 310 les 529 qu'on voit ſur la Médaille de Cotys nous avons l'an de Rome 839 le 5 de Domitien. Cotys commença à regner l'an de Rome 802. Suivant la ſuppoſition de M. Cari il faut que ſon regne ait été environ de 40 ans, ce qui

n'a rien de fort extraordinaire.

Nous allons voir que les autres époques que l'on lit ſur les Médailles de quelques-uns des Succeſſeurs de Cotys paroiſſent s'accorder parfaitement avec l'opinion de M. Cari.

Seguin a publié une Médaille dont la fabrique a fait juger qu'elle eſt d'un des Rois du Boſphore, il s'appelle *Ininthymeyus*, on ne connoît ce Prince que par cette Médaille, elle porte l'époque ΑΛΦ, 531.

On trouve ſur pluſieurs Médailles le nom de Rheſcuporis : leur fabrique a fait juger qu'elles étoient d'nn Roi du Boſphore. Elles portent differentes époques, la plus reculée eſt ΘΛΦ 539, la plus récente nous donne l'an ΓΞΦ 563. Si ces differentes Médailles appartiennent au même Prince, ce Prince aura régné au moins 25 ans, ce qui s'accorde parfaitement avec le Syſtême de M. Carl, mais le Pere Souciet, pour faire cadrer ces épo-

ques avec ſon ſentiment ſur l'Ere du Boſphore a beſoin de faire de ce Rheſcuporis trois Princes differens. M. Cari place après Rheſcuporis I. Téiranes: ce Roi du Boſphore a été inconnu juſqu'aujourd'hui, M. Cari en a découvert une Médaille dont il donne le deſſein, on voit d'un côté la tête de Téiranes avec ces mots, ΒΑCΙΛΕΩC ΤΕΙΡΑΝΟΥ, & au revers la tête d'un Empereur avec ces lettres, ΙΟΦ 575. Quoique la Médaille ne ſoit pas à fleur de coin elle eſt bien conſervée & parfaitement liſible, ſa grandeur, le goût de la gravûre, la forme des lettres, tout a déterminé M. Cari à penſer que Téiranes eſt un Roi du Boſphore & qu'il a ſuccedé à Reſcuporis I.

Après Téiranes M. Cari place Cotys II. à Cotys II. il fait ſucceder Rhoemetalces qui eſt remplacé par Rheſcuporis II. ſuivant les époques marquées ſur les Médailles de ce dernier Prince, il regnoit

les années de JESUS-CHRIST 175 & 177 qui tombent ſous le regne de Marc-Aurele. Depuis cette année 177. On ne connoît plus aucune Médaille des Rois du Boſphore. Cependant Zozime aſſure que le Royaume du Boſphore ne finit que ſous Valérien, peut être que la découverte de quelques autres Médailles nous donnera la ſuite de ces Rois du Boſphore qui nous ſont inconnus.

Nous avons été un peu longs ſur cette ſeconde Diſſertation de M. Cari, nous ſerons fort courts ſur la troiſiéme.

Troiſiéme Diſſertation ſur Leſbonax, Philoſophe de Mytilene.

M. Cari, dans cette troiſiéme Diſſertation, explique une Médaille qu'il croit frappée par ordre des habitans de Mytiléne en l'honneur de Leſbonax & de ſon fils Potamon; ces deux perſonnages ont été des Philoſophes qui ont eu

de

de la réputation dans leur ſiécle. »Leſbonax Philoſophe de Mytiléne, »dit Suidas, fleurit ſous Auguſte, il »fut pere du Philoſophe Potamon, »& écrivit pluſieurs Livres de Philoſophie. Pour Potamon, Suidas »en parle ainſi, Potamon de Mytilléne, fils de Leſbonax, enſeigna la » Rhétorique à Rome ſous Tibére. » Lorſqu'il retourna dans ſa patrie. » L'Empereur lui accorda des Lettres conçûës en ces termes. Si » quelqu'un oſe faire injure à Po» tamon, fils de Leſbonax, qu'il » conſidere auparavant s'il eſt en » état de me reſiſter. Il a écrit ſur A» lexandre le Grand, &c. « Au reſte, cette Médaille de Leſbonax avoit échappé juſqu'ici aux recherches des Antiquaires, & M. Cari en prend occaſion de dire beaucoup de choſes ſçavantes, & utiles pour la connoiſſance des Médailles.

*ANALYSE GEOGRAPHIQUE de l'Italie, par le Sieur d'*ANVILLE, *Géographe ordinaire du Roi.* A Paris, chez *la Veuve Etienne, & fils*, M. DCC. XLIV. vol. *in*-4°. 288. pag. non compris la *Préface* de 40 pag.

MONSIEUR d'Anville connu en France & dans les Pays étrangers par pluſieurs Ecrits & par un grand nombre de Cartes Géographiques, qui ont été inſerées la plûpart dans differens Ouvrages, entreprend de compoſer & de publier un corps complet de Géographie, dans lequel on trouvera ce qu'il y a de plus intereſſant pour l'Hiſtoire, la Politique, la Religion, le Commerce, dans l'Antiquité, dans le moyen âge, & dans le moderne. Monſeigneur le Duc d'Orléans, ce Prince encore plus reſpectable par ſes vertus, que par l'éclat de ſa Naiſſance, protecteur des Lettres, qu'il aime &

qu'il cultive, a bien voulu tracer à l'Auteur le plan de l'Ouvrage, & en procurer la publication avec une munificence vraiment Royale. M. d'Anville s'engage de joindre à chaque morceau qui ſera publié, un Mémoire, dans lequel il rendra compte des principales poſitions qui forment, pour ainſi dire, le *chaſſis* de la Carte : s'il fait des changemens, s'il s'écarte notablement des Géographes les plus accrédités, il expoſera les raiſons qui l'ont empêché de ſuivre l'opinion & le *procedé* des grands Hommes qui ont couru la même carriere. Le Public ſera en état de juger, & du travail de l'Auteur, & du mérite de l'Ouvrage.

C'eſt conformement à ce projet que M. d'Anville donne l'*Analyſe Géographique de l'Italie* : mais, avant que d'entrer dans la diſcuſſion des faits, il expoſe dans un *Avertiſſement*, *le plan du nouveau corps de Cartes Géographiques*, dont l'Italie ſera comme l'*échantillon*. Ce

morceau eſt curieux, & mérite d'être lû dans l'Ouvrage même. On y trouve l'état actuel des connoiſſances géographiques ſur toutes les parties de la Terre, un détail abrégé des ſecours dont le Géographe peut faire uſage, ceux qui lui manquent ſur certaines parties. M. d'Anville, après avoir parlé de la forme & de la grandeur de ſes nouvelles Cartes, auſquelles il croit ne pouvoir ſe diſpenſer de donner deux feuilles aſſemblées, examine les *ſujets* qu'il doit traiter. Il reduit à dix-huit Cartes tout le corps de Géographie qu'il annonce au Public : 1. la Mappe-monde, 2. l'Europe, 3. l'Aſie, 4. l'Afrique, 5. l'Amérique Septentrionale, 6. l'Amérique Méridionale, 7. la France, 8. l'Allemagne, 9. l'Italie, 10. l'Eſpagne, 11. les Iſles Britanniques, 12. la Hongrie & la Dalmatie, 13. le Levant, 14. *Orbis Veteribus cognitus*, 15. *Orbis Romani pars occidentalis*, 16 *pars orientalis*, 17. *Supplementum Orbi Ro-*

mano, Italiæ celebriorem partem, Græciam, & Paleſtinam, fuſiùs exhibens, 18. *Occidentis Tabula, ad medium ævum exacta.*

Quoique la Carte d'Italie ne ſoit pas la premiere dans cet ordre, c'eſt par elle que M. d'Anville commence ſon Ouvrage : il a été déterminé par le mérite & l'importance du ſujet, & par l'eſpéce & la quantité des matériaux propres pour le traiter. Il ſe propoſe de donner l'attention la plus ſcrupuleuſe à la *combinaiſon des diſtances*, qui avec l'*expreſſion du local* conſtitue l'art & le mérite de ce genre d'Ouvrage. Les meſures des anciens ſont employées avec avantage à la conſtruction de la Carte. Comme elles ſe vérifient par leur comparaiſon à des eſpaces connus d'ailleurs, & qu'en général on y remarque d'autant plus de rapport avec les Cartes particulieres, que celles-ci paroiſſent plus juſtes, il s'enſuit que ces meſures peuvent être d'un grand ſecours pour fixer

les eſpaces dans les endroits où ils ne ſe trouvent pas également décidés. Mais, pour profiter de ce ſecours, pour s'en ſervir ſurement & ſolidement, il faut avoir reconnu la juſte valeur des meſures itinéraires anciennes, il faut faire la diſtinction de differens milles, & déterminer comme a fait M. d'Anville, diverſes meſures de ſtades.

Il eſt naturel, comme il l'obſerve, que dans une longue ſuite de diſtances itinéraires données en milles, les fractions de mille *en plus ou en moins* ſe compenſent dans le total. En général, la diſcuſſion des anciens Itinéraires, leur application au local même, d'une maniere plus préciſe & plus géographique, qu'on ne l'a fait juſqu'à preſent, font une partie conſiderable de l'analyſe de l'Italie.

L'Auteur examine ſi c'eſt du centre des Villes ou de leurs portes, que les Romains ont pris les diſ-

tances numérotées ſur les colomnes milliaires, queſtion qui tire à conſéquence par rapport aux Villes de grande étenduë ; & contre l'opinion de pluſieurs Sçavans de l'Italie des plus diſtingués par l'érudition & par la critique, il prouve à l'égarded Rome & de Milan, & en differens endroits de ſon Ouvrage, que l'on peut rapprocher, que c'eſt du centre des Villes que ces meſures ont été meſurées & comptées.

L'Ouvrage eſt diviſé en trois parties, & chaque partie en pluſieurs Sections. La premiere partie renferme la Lombardie. Dans les deux autres, l'Italie proprement dite eſt diviſée par une ligne tirée entre la Mer Tyrrhéne & la Mer Adriatique, & du point d'Oſtie à celui de Peſcara, en paſſant par le point de Rome. M. d'Anville déſigne ces deux portions par les dénominations d'Italie citérieure & ultérieure, eu égard à la France. Comme cette Analyſe

renferme un très-grand nombre de combinaiſons, dont il ſeroit difficile de remarquer les rapports ſur la Carte même de l'Italie, M. d'Anville donne une eſpéce de *chaſſis* ou de canevas de la Carte, qui ne preſente que le tiſſu des points qui ſervent de baſe & de fondement à tout l'édifice: & au ſimple coup d'œil on obſerve combien il doit être ſolide, puiſqu'il eſt formé par la liaiſon & l'harmonie du nombre preſque infini des membres qui le compoſent.

Il n'eſt pas poſſible dans un extrait d'exprimer toutes ces combinaiſons, il nous ſuffira de parcourir les principales. M. d'Anville lie au méridien de Paris la diſcuſſion des eſpaces en Italie. Les triangles de l'Académie Royale des Sciences le conduiſent à Lyon & à Grenoble. Une grande & belle Carte manuſcrite du Dauphiné levée ſur les lieux, lui donne par analogie avec des eſpaces décidés la poſition de Briançon. Une ſeconde Carte

auſſi ample pour le moins que la premiere, fournit la traverſée des Alpes juſqu'à Suze. Dans cette partie, & juſqu'à Turin, M. d'Anville fait une juſte application des anciens Itinéraires au local; & chemin faiſant il fixe la poſition de l'ancien *Ocelum*, dont il eſt parlé dans Céſar & dans Strabon. La traverſée de Turin à Verceil donne lieu à un examen de la valeur du mille de Piémont, le plus étendu qui ſoit en toute l'Italie.

Un arpentage de l'Etat de Milan, fait par ordre du feu Empereur, ſert de baſe & de point d'appui à tout ce qui environne le Milanez. M. d'Anville diſcute avec grande préciſion la valeur du mille de Milan. Cette meſure de mille employée dans cet arpentage, éprouve pluſieurs vérifications, & ſe concilie particulierement avec diverſes diſtances données en milles Romains. On trouve dans la ſuite de l'Ouvrage, un rapport ſi marqué entre le mille qui eſt en uſage

dans l'Etat de Veniſe & dans l Toſcane, & ce mille de Milan qu'il eſt naturel de le conſidere comme le vrai mille Lombard formé ſur le véritable étalon d Pied de Luitprand, ainſi que M d'Anville l'a obſervé, pied qu'u Roi de ce nom a établi chez le Lombards.

M. d'Anville ayant déterminé l poſition de Gènes par correſpon dance avec l'Etat de Milan, prou ve la juſteſſe des combinaiſons qu l'ont porté dans le Milanez par l retour de Gènes au méridien d Paris. Suivant les obſervations d M. le Marquis Salvago, le méri dien de Gènes paſſant ſur des lieu connus de l'Iſle de Corſe, cett Iſle ſe trouve en même tems fixé en latitude par diverſes obſerva tions de Mrs de Chazelles & de l Hire.

M. d'Anville reprend enſuite l traverſée de la Lombardie. Il fai voir un rapport exact des ancien Itinéraires à l'arpentage du Mila

nez, dans une meſure de plus de 30000 toiſes entre Milan & Plaiſance. La voye Emilienne le conduit enſuite à Parme & à Modéne. Des operations trigonométriques, combinées avec des obſervations aſtronomiques, le portent par Bologne & Ferrare juſqu'à Ravenne. De Ravenne il revient ſur Milan par une route differente.

Après cela, M. d'Anville s'étend juſqu'à la cime des Alpes du côté du nord, & juſqu'à Frieſte du côté du Levant. Ce dernier point ſe trouve notablement moins éloigné du méridien de Paris, que dans les Cartes reputées les meilleures. En cheminant ainſi, le Géographe ne perd point de vûë la comparaiſon des anciens Itinéraires avec les Cartes les plus particulieres, il trouve l'emplacement des lieux de l'antiquité, & on remarque entr'autres le *Julium-Carnicum*. Pour ne rien laiſſer derriere lui lorſqu'il ſera queſtion de s'avancer juſqu'à Rimini, comme M.

d'Anville ſe le propoſe, il revien
du côté de la Savoye, que ſo
union aux autres Etats de la Mai
ſon de Savoïe fait joindre à l'Italie
encore que ç'ait été une portio
de la France juſques ſous la ſecon
de Race de nos Rois. Une Rout
Romaine qui conduit de Vienn
en Dauphiné à Genêve, eſt comb
née avec le local. La Carte des en
virons de Genêve & de ſon Lac
levée géométriquement, eſt miſ
en uſage; & la Montagne maudi
te, la plus élevée des Glaciere
dans les Alpes, ſe trouve fixée d
la même maniere.

Après avoir ainſi parcouru l
Lombardie, M. d'Anville repren
les points de Bologne & de Raven
ne pour s'avancer vers Rimini. L
diſtance de chacun de ces points
cette derniere Ville, jointe à la dé
termination de ſa latitude, décid
de ſa poſition. Les trois Itinéraire
anciens concourent à indiquer le
diſtances dans l'intervalle de Bolo
gne à Rimini, par des lieux qu

ſe ſont tous reconnoître. Le paſſage du méridien de Rome à une petite diſtance de Rimini vers l'oueſt, ayant été déterminé par les operations géométriques du célébre M. Bianchini, M. d'Anville en prend occaſion de comparer l'eſpace terreſtre que les combinaiſons ont conſumé depuis le méridien de Paris duquel il eſt parti, juſqu'au métidien de Rome, avec les obſervations aſtronomiques qui décident de la difference de longitude entre Paris & Rome.

Un grand nombre d'obſervations faites par les plus habiles Aſtronomes, donne pour moyen terme 41 minutes de tems de difference, ou 10 degrés 15 minutes, ce qui modere même l'indication de la connoiſſance des tems à 10 degrés 20 minutes ; & cependant l'étenduë réelle de l'eſpace ne conſume que 9 degrés 52 minutes de la graduation ordinaire de longitude ſelon l'hypothéſe de la Terre ſphérique, & à laquelle M. d'An-

ville a aſſujetti le chaſſis de Carte
inſeré dans ſon analyſe. Ce que la
longitude de Rome montre d'écart
avec la graduation ordinaire ſe
manifeſte de même, & en propor-
tion aſſez marquée par rapport à
la quantité de longitude plus ou
moins grande, ſur la longitude de
pluſieurs autres points, notam-
ment de Boulogne & de Padoüe.
L'écart de 9 degrés 52 minutes à
10 degrés 15 minutes fournit près
de 16000 toiſes ſur le paralléle de
43 degrés, qui traverſe la Lombar-
die; & quel moyen de placer un
tel Supplément de meſure dans de
combinaiſons d'eſpace multipliées
& qui ſe vérifient les unes par les
autres? » En pareille circonſtance
» quel parti prendra le Géographe
» rejettera-t il les détermination
» aſtronomiques les plus conſtan-
» tes, ou abandonnera-t-il la meſu-
» re poſitive & géométrique de
» eſpaces? Ne doit-il pas concilie
» les meſures avec les obſervations
» plûtôt que de déferer à des hy-
» pothéſes?

C'eſt ainſi que M. d'Anville termine la diſcuſſion de la Lombardie. Il part du point de Rome, après en avoir reconnu la longitude & la latitude, pour diſcuter l'Italie proprement dite; ſon objet étant d'éprouver une premiere jonction avec des points fixés ſur le bord de la Lombardie, en traverſant le Pays ſitué ſur la mer Tyrrhéne. Pour cet effet il s'oriente dans les environs de Rome, dont on a un arpentage par Cingolani; & cela fait, il ſe rend à Civita-Vecchia par la voie Aurélienne. De-là il chemine ſucceſſivement par divers points ſitués ſur la côte, auſquels il en lie par correſpondance pluſieurs autres dans l'interieur de la Toſcane. Le mille de Toſcane eſt diſcuté & reconnu de même meſure que celui de Milan. Pluſieurs points déterminés en longitude dans la Toſcane, offrent à M. d'Anville une analogie marquée avec ce que les déterminations de Rome, de Bologne, & autres

points, comparées à la meſure terreſtre des eſpaces, lui avoit donné lieu d'obſerver. Enfin il rejoint préciſément le terme des combinaiſons faites en Lombardie, par les terres de Gènes & de Modène.

M. d'Anville en reprenant enſuite le point de Rome, ſe rend au bord de la mer Adriatique par trois routes differentes, que d'anciennes voies Romaines lui fourniſſent, la Flaminienne, la Salarienne, la Valérienne. En ſuivant la premiere, par Narni, Bevagna & Spolete, Nocera, Foſſombrone, Fano, Peſaro, Rimini, qui eſt le terme de cette voie, il combine les meſures itinéraires avec les operations par leſquelles M. Bianchini a déterminé le paſſage du Méridien de Rome. La correſpondance qui s'établit entre les points donnés ſur cette route, & ceux que les combinaiſons faites dans la Toſcane avoient mis en place, devient une preuve reſpective de ſolidité. L'évaluation des diſtances

à l'égard de Rimini, s'étend enſuite juſqu'à Ancone, que ſa latitude concourt à fixer : & les diſtances indiquées par Pline d'Ancone à Ravenne d'une part, & de l'autre à Pola en Iſtrie en traverſant la mer Adriatique, ont leur application juſte à la nouvelle Carte d'Italie. De plus, le retour d'Ancone à un point donné ſur la voie Flaminienne, qui eſt Nocéra, paroît très-convenable.

La voye Salarienne conduit par un aſſez grand nombre de lieux, dont les principaux ſont Rieti & Aſcoli. L'*Umbilicus Italiæ* placé à Cutilies par Varron, ſe prouve par la comparaiſon de la diſtance itinéraire entre ce lieu & le bord des deux mers, Tyrrhéne & Adriatique. Cette route & la précedente fourniſſent deux points *ad Centeſimum*, & ainſi décidés par leur dénomination, l'une marquée dans l'ancien Itinéraire, l'autre encore exiſtante, ſçavoir *Ponte-centeſimo*. Or, un moyen auſſi aſſu-

ré de vérifier le calcul des diſtances itinéraires pour un eſpace auſſi conſiderable, n'eſt point négligé par M. d'Anville, qui trouve au ſurplus l'application de cet eſpace dans ce qui faiſoit l'étenduë de la Préfecture de Rome.

La troiſiéme voye conduit par Tivoli dans le Pays des anciens Marſes qu'elle traverſe. M. d'Anville eſt ſecouru dans cette partie par deux très-belles Cartes, levées recemment ſur les lieux par M. l'Ab. Revillas. Pluſieurs Colomnes milliaires encore ſur pied déterminent poſitivement la diſtance itineraire de Tivoli & de pluſieurs autres lieux, à l'égard du point de Rome, juſqu'au paſſage de l'Apennin; & des Cartes bien Géométriques décident de l'eſpace en droite ligne. L'inſcription que porte une colomne milliaire, qui ſubſiſte près de Chieti, indique enſuite le compte de la diſtance juſqu'aſſez près de Peſcara, où la voye Valérienne joint le bord de la mer Adriatique.

Enfin Pline ayant marqué la traverſée de l'Italie, depuis la bouche de l'Aternus à Peſcara juſqu'à Oſtie, ſur le pied de 136 milles, M. d'Anville fait voir que c'eſt préciſément ce que fournit la récapitulation des diſtances particulieres qu'il a employées ; & que quoique l'eſpace en ligne droite, qui doit apporter une notable réduction à la meſure itinéraire, ne revienne qu'à environ 118 milles dans ſa Carte, il abonde néanmoins ſur celle de Magini, qui ne donne que 113. Il eſt donc juſtement étonné que M. de Liſle dans ſa Carte de l'ancienne Italie, ait pris 163 milles de meſure directe pour cet eſpace, ce qui fournit un excédent de 34000 toiſes ou d'environ 14 lieues Françoiſes. Il faut remarquer au reſte, que ces trois voyes dont il réſulte trois rayons tirés du point de Rome à la mer Adriatique, ont des liaiſons établies entr'elles, notamment vers leurs extrémités ; & que le pre-

mier de ces rayons ſe trouve orien
té par le paſſage du méridien d
Rome près de Rimini.

Dans la troiſiéme partie, l
premier objet de M. d'Anville e
de s'étendre depuis Rome juſqu'
Otrante, à l'extrémité de l'Itali
la plus reculée vers l'Orient. L
diſtance de Rome à Terracine e
d'abord diſcutée d'une maniere in
téreſſante, eu égard à pluſieu
points qui entrent dans le déta
de la diſcuſſion. Il y a preuve qu
les diſtances ſur la voye Appienn
ſe comptoient du centre de Rom
& non de la Porte Capene. Entr
autres lieux anciens, la poſitio
du *Forum Appii* eſt établie. Ce qu
la voye Appienne fournit d'eſp
ce entre Rome & Terracine e
confirmé par des meſures priſ
le long de la mer. M. d'Anvil
continue de ſuivre la voye Appie
ne juſqu'à l'ancienne Capoüe, di
ferente de quelques milles de ce
le d'aujourd'hui. La Voye Latin
qui parcourt à peu-près paralléli

ment le même eſpace que l'Appienne, eſt examinée dans le détail. Puis, la poſition de Naples établie relativement à Capoüe, ſe compare à des déterminations Aſtronomiques, tant de longitude que de latitude : & une diſtance donnée par mer du cap de Minerve, qui ferme le Golfe de Naples au midi, juſqu'au Monte-Circello entre Terracine & Oſtie, eſt combinée avec l'eſpace qui réſulte de la Carte.

M. d'Anville continue de ſuivre la Voye Appienne dans ſon prolongement depuis Capoüe juſqu'à Brindes. Toutes les diſtances particulieres ſont diſcutées ; pluſieurs lieux anciens plus connus, & entre autres le *Caudium* & les Fourches Caudines, ſi fatales à une armée Romaine, ſont recherchés & fixés. La ligne directe de Rome à Brindes dans la nouvelle Carte d'Italie occupe environ 314 milles, bien que dans Magini on n'en meſure guéres que 300. Et comme M. d'Anville fait voir que dans ſa

Carte il n'y a de réduction de la meſure itinéraire à la ligne directe, que par les grands écarts & variations de direction que la poſition décidée des lieux ſur cette route produit; qu'à prendre même toutes les diſtances des lieux principaux en ligne directe, ſans aucun égard pour les détours particuliers de poſition en poſition, il a conſumé 350 milles de bonne meſures, il eſt à préſumer qu'il a plûtôt forcé qu'affoibli l'eſpace qui ſépare les points de Rome & de Brindes. Car en effet on a peine à ſe perſuader que 10 milles au plus puiſſent ſuffire dans une diſtance itinéraire de 360, à tous les circuits de détail.

De Brindes M. d'Anville eſt conduit à Otrante, & d'Otrante en circulant dans la Péninſule d'Iapigie, à Tarente, avec un retour en droiture de Tarente à Brindes. Cette route ſert à fixer des lieux anciens peu connus, *Lupiæ* à Leuc *Rudiæ* illuſtrée par la naiſſanc

d'Ennius, & qui étoit preſque adhérante à la premiere de ces Villes, *Aletium*, & pluſieurs autres. Ici les anciens monumens ſe concilient heureuſement avec la Géographie moderne.

Après avoir parcouru la partie orientale de l'Italie, M. d'Anville reprend le point de Capoüe, pour s'étendre dans la partie qui ſe prolonge vers le midi. Mais il faut voir dans l'Ouvrage même le procedé qu'il a détenu pour déterminer avec préciſion cet eſpace.

Arrivé à l'extrémité de l'Italie la plus reculée vers le midi, M. d'Anville cherche à vérifier l'eſpace qu'il a couru en latitude depuis la hauteur de Naples, par quelque détermination aſtronomique. Le point de Meſſine établi ſur la Carte par correſpondance entre des endroits de l'Italie & de la Sicile qui ſont preſque adhérans, ſe rencontre à 38 degrés 10 minutes, au lieu de 38. d. 11. m. d'obſervation par M. de Chazelles: d'où

M. d'Anville conclut qu'en cheminant comme il a fait du Nord au Sud, s'il differe de l'obſervation, c'eſt plûtôt pour avoir abondé dans la meſure de l'eſpace qu'autrement. Il pouſſe des combinaiſons d'eſpace en latitude juſqu'à la hauteur de Syracuſe, & juſqu'à celle de Malte obſervée par le Pere Feuillée. La juſteſſe de ce qui ſe conclut dans le ſens de la latitude, faiſant préſumer avec droit qu'il en doit être de même dans le ſens de la longitude ; il compare à des déterminations aſtronomiques de longitude les points de Palerme & de Malte, après en avoir établi la poſition ſur la Carte par enchaînement avec le continent de l'Italie. Or, la comparaiſon de l'eſpace terreſtre à la longitude vraye & déterminée aſtronomiquement, montre encore un écart de la graduation de longitude ordinaire & ſelon l'hypothéſe de la Terre ſphérique, ſemblable à celui qui s'eſt manifeſté ſur la longitude de Rome

me & de beaucoup d'autres points. Et en même tems que l'évaluation de l'eſpace terreſtre ne peut être jugée arbitraire dans tout un corps de combinaiſon tel que celui qui ſert à conſtruire la Carte de l'Italie ; il eſt bien digne de remarque, qu'en reformant la graduation en conſéquence de la longitude de Rome en particulier, tous les points déplacés par la graduation ordinaire ſe retrouvent en longitude vraie & convenable aux obſervations. Une pareille harmonie entre la meſure poſitive des eſpaces & la détermination aſtronomique d'un aſſez grand nombre de points, peut-elle être l'effet du hazard ?

M. d'Anville termine ſon Ouvrage par le réſultat de l'analyſe géographique en ce qui intereſſe la forme & l'étenduë de l'Italie. Il donne le paralléle des Cartes de MM. de Liſle & Sanſon avec la ſienne, en repreſentant le *contour* de l'Italie ſuivant les trois plans

differens avec des traces distinctives, à partir d'un point commun pris vers le milieu de l'Italie, qui est Rome.

A l'inſpection du parallèle, on remarque le grand écart de M. Sanſon dans la partie occidentale, qui va preſque à trois degrés de longitude, Turin étant à plus de cent mille toiſes de ſa vraye poſition, & la Savoye étant portée dans un eſpace qui appartient à l'Auvergne. Le plus grand écart dans M. de Liſle eſt ſur la largeur de l'Italie dans ſa partie orientale, qui va à 12 ou 13 lieuës d'excedent entre les deux mers.

Mais pour faire ſentir toute la difference des trois plans, M. d'Anville en donne le contenu en lieuës quarrées; & ſon plan ne fourniſſant que 10650, il en trouve 13200 dans celui de M. de Liſle, ou 2550 d'excedent, qui ſont à peu-près le cinquiéme du total; & dans M. Sanſon 14100 ou 3450 d'abondance, & qui valent le quart de la ſomme.

On eſt étonné d'une pareille réforme ſur la Carte d'un Pays auſſi à portée d'être connu que l'Italie ; & cela fait voir que le travail d'un Géographe exact ne ſe borne pas à de légéres differences, même par comparaiſon aux Géographes les plus accrédités. M. d'Anville aſſure qu'il a donné une attention particuliere, indépendamment du travail que lui a coûté le canevas de la Carte, à l'expreſſion du local, autant qu'une Carte générale en peut être ſuſceptible. On en juge en effet par le coup d'œil de la Carte, qui joint l'élegance de la gravûre à la préciſion. Et toutes ces circonſtances font deſirer que M. d'Anville puiſſe parvenir à l'exécution entiere de ſon entrepriſe, ſous les auſpices du grand Prince qui anime & facilite ſes travaux.

DISSERTATION EN FORME de Lettre ſur l'effet des Topiques, dans les maladies internes, & en particulier ſur celui du Sieur ARNOULT *contre l'apoplexie, écrite par un Medecin de Paris à un Medecin de Province.* A Paris, chez *Chaubert*, Quai des Auguſtins; *Morel le jeune*, Grande Salle du Palais; & *Durand*, ruë S. Jacques. 1744. Broch. *in*-12. de 24 pages.

L'IMPARTIALITE' dont nous nous faiſons honneur, demanderoit que nous rendiſſions compte au Public de cet Ouvrage, quand même il n'auroit d'autre objet, que la deffenſe du remede du Sieur Arnoult contre les coups qu'on a voulu lui porter par une Lettre Anonyme, dont nous avons rendu compte dans nos *Nouvelles Litteraires* du mois d'Août 1743. On y reproche à ce remede la mort de M. de Beſe du Cholet,

Conſeiller en Parlement en la premiere Chambre des Enquêtes, de M. de Blagny, Tréſorier général des parties caſuelles, de M. Habert Curé de Romagny en Bretagne, & de M. le Comte de Froullay, ci-devant Ambaſſadeur du Roi à Veniſe.

Voici comme l'Auteur refute ces objections.

I. 1°. Il produit un certificat ſigné par trois perſonnes attachées à M. le C. de Froullay, dont l'une depuis quarante ans, l'autre depuis trente, & la troiſiéme depuis dix, par lequel il paroît que ce Seigneur n'a eu aucune attaque d'apopléxie depuis qu'il s'eſt ſervi du ſachet : 2°. Un certificat du Sieur Thiriot, Marchand à Paris, qui a envoyé ce ſachet, conformément aux ordres de M. le C. de Froullay ; & l'on oppoſe ces certificats à l'*autorité d'un témoin que l'anonyme n'oſe citer.*

II. On convient 1°. que le Sieur Mouton, Chirurgien, eſt encore

dans l'idée que M. de Beſe du Cholet eſt mort d'apopléxie ; mais on lui oppoſe Meſſieurs Silva & Molin, qui ont penſé que ſa maladie étoit une épilepſie. 2°. On paſſe en revûë les accidens de la maladie, qui prouvent évidemment qu'elle n'étoit point apoplectique. 3°. On fait voir qu'on ne pouvoit rien conclurre contre la vertu du Sachet d'une apoplexie ſymptomatique, puiſque l'Auteur de ce remede n'eſt point aſſez ſon ennemi, pour le donner comme propre à guérir toutes les maladies qui peuvent ſe terminer en apopléxie; ſans convenir pourtant que perſonne ſoit jamais mort, même d'apopléxie ſymptomatique le Sachet au col.

III. De ce que l'Anonyme ne ſçait point au juſte combien Meſſieurs de Blagny & Hubert ont eu d'attaques d'apopléxie, 1°. L'Auteur conclut qu'il y a au moins de la précipation dans la cenſure. Il fait voir 2°. par rapport à M. Ha-

bert, combien peu de foi méritent les relations de la mort des perſonnes fort éloignées du lieu où on les diſtribue, & ſur-tout de celles domiciliées dans un Village, abandonnées ordinairement à la diſcrétion d'ignorans, auſſi peu capables de traiter les maladies que de les connoître. 3°. On nie formellement que ces Meſſieurs aient porté le Sachet du Sieur Arnoult, & l'on en apporte une preuve négative, c'eſt que leur nom ne ſe trouve pas ſur ſon Regiſtre, ce qu'on ne peut ſuppoſer avoir été fait par malice, à moins que le Sieur Arnoult n'ait eu l'eſprit de prophétie. 4°. On fait voir que comme le Sachet n'a pas de vertu ſurnaturelle, on n'en devroit pas proſcrire l'uſage, quand même il n'auroit pas préſervé quelques perſonnes de l'apopléxie, & l'on met au nombre des cauſes qui peuvent le rendre inutile, le mauvais régime, les excès, les paſſions violentes de l'ame, &c. 5°. On

produit une quantité de nouveaux certificats, dont quelques-uns méritent une attention ſinguliere, tant par la qualité des perſonnes qui les ont delivrés, que par les circonſtances des maladies, qui tous dépoſent de la maniere la plus avantageuſe en faveur du Sachet.

Voila le contenu de la premiere moitié de la Lettre Apologetique du remede du Sieur Arnoult. La ſeconde contient des réfléxions ſur l'effet des topiques dans les maladies internes.

On y cite d'abord le célébre Boyle qui recommande un Sachet de *Méchoacan* porté ſur le creux de l'eſtomac, pour guérir la crampe, & l'on fait voir par la diſpoſition de ce viſcere, que les écoulemens des remedes appliqués ſur le creux de l'eſtomac, peuvent y pénétrer. On s'étaie de l'effet des cantharides, dont le même Auteur rapporte que, *tenuës ſimplement dans la main, elles lui ont cauſé, comme à d'autres de grandes don-*

leurs dans les conduits urinaires. On cite l'effet des remedes anti-hyſtériques, l'amulète contre la peſte dont Henri II. l'un de nos Rois ſe ſervit avec tant de ſuccès, & celui de Van-Helmont contre la même maladie. On appelle au ſecours M. Turner, Medecin Anglois, qui vante, d'après ſon expérience, pluſieurs épicarpes contre la fievre, & notamment l'emplâtre nommé *febrifugum magnum* du Docteur Bates. On s'appuie de l'autorité de M. Fréderic Hoffmann mort depuis quelques années, premier Medecin du Roi de Pruſſe, ſur l'effet des topiques, & de M. Lobb, célèbre Medecin Anglois, qui, rebuté de la difficulté de faire prendre aux enfans les remedes convenables à leurs maladies, les guérit par l'application des remedes externes.

Mais ce qui nous paroît mériter par ſa ſingularité une attention toute particuliere, c'eſt l'Hiſtoire de D. Thomas Taſſard, Bénédic-

tin de l'Abbaye de S. Denis, guéri d'une maladie convulsive, laquelle lui ôtoit l'usage des jambes, & même avoit été suivie d'une paralysie qui avoit obligé de l'envoyer à Bourbon, où il avoit pris les eaux d'abord sans un soulagement durable, & en second lieu sans succès; maladie qui fut guérie dans l'instant, au moien d'une pierre d'aiman, que le Religieux portoit suspenduë au col, & tombant sur la fossette du cœur, non sur la peau, non sur la chemise, ni même sur la veste, parce que son effet étoit trop sensible dans ces positions, mais sur la robe même.

Voila sans contredit, nous empruntons les paroles de l'Auteur, *le triomphe des topiques. La matiere magnetique est-elle donc amie des nerfs? est elle propre à calmer leurs irritations, & le desordre des esprits? est-elle analogue à ces esprits, ou seulement capable d'en corriger le vice? penetre t-elle nos corps comme elle fait l'aiman & la terre? circu-*

le-t-elle continuellement au dedans de nous-mêmes? Je laisse ces questions à décider à d'autres; je voulois prouver l'effet, l'effet prodigieux des topiques; je crois l'avoir démontré, &c.

Il est vrai qu'il est difficile de se refuser aux preuves que l'Auteur apporte de cette vérité. C'est le seul article sur lequel il nous soit permis de prendre parti; mais il nous paroît que la lecture de la Brochure dont nous rendons compte, ne doit pas être indifferente, aux gens même du métier; tant parce qu'ils ne doivent rien négliger de ce qui concerne l'effet des remedes, que parce qu'il est de leur devoir d'étudier ceux qu'ils ne connoissent pas; &, pour revenir au Sieur Arnoult, parce qu'il convient, pour parler d'après son Apologiste, *de le couvrir de la confusion qu'il mérite, s'il compromet des personnes telles que celles de l'autorité desquelles il s'appuie.*

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE ROME.

VENANZIO MONALDINI, Libraire de cette Ville, va donner au public le Recueil des Ouvrages de M. *Ferdinando Valenti*, Avocat du Conſiſtoire & du Fiſc de la Chambre Apoſtolique. Ce Recueil formera pluſieurs Volumes, dont on ne ſçait pas encore le nombre. Le premier auquel on travaille actuellement, comprendra *i voti ſatti pro veritate riguardanti*, 1°. *le materie di contratti*; 2°. *le materie di ultima volonta*; 3°. *le materie canoniche, e beneficiarie.* On y joindra trois Tables relatives à ces trois eſpeces de matieres. On donnera enſuite, 1°. *i voti ſopra queſtioni fiſcali*, 2°. *le allegazioni circa l'immunita Eccleſiaſtica*; 3°. *il Diritto criminale*; 4°. *Ra-*

gioni civili del fiſco Apoſtolico. On trouvera dans cette partie pluſieurs queſtions traitées avec beaucoup de ſçavoir touchant le Droit Public *del Principato.* Les Editeurs ajoûteront un Recueil conſiderable d'allégations & de Diſſertations ſur des cauſes particulieres ; dans lequel on gardera l'ordre & la méthode qu'on a obſervés dans la partie de cette Collection qui regarde les contrats, les dernieres volontés, & les matieres Eccleſiaſtiques & bénéficiales, ſoit pour la diſpoſition des matieres, ſoit pour les Tables. Cet Ouvrage ſera imprimé chez Bernabo, & Lazzarini en auſſi beaux caractéres & ſur d'auſſi bon papier que les *Numiſmata Imperatorum Rom. præſtantiora* qu'ils publierent l'année derniere en 3 vol. *in*-4°. Ceux qui voudront s'en aſſurer des exemplaires doivent payer dès à preſent 5 *paoli*, (environ 2 liv. 13 ſ. monnoye de France), 10 autres *paoli*, en recevant chaque Volume. A l'égard

de ceux qui n'auront pas ſouſcrit, ils payeront l'Ouvrage à raiſon de 20 *paoli* par Volume.

DE CORTONE.

Les Sçavans de cette Ville qui compoſent l'Académie de Cortone, ont établi parmi eux la loüable coûtume de s'aſſembler les uns chez les autres & de lire dans leurs Aſſemblées les Nouvelles Litteraires qui leur viennent des diverſes parties de l'Europe, & de mettre par écrit ce qui leur paroît de plus rare & de plus important, ſoit par rapport aux anciens manuſcrits & aux Médailles qui ne ſont pas encore connuës, ou qui n'ont pas été expliquées, ſoit par rapport aux Livres rares & en général à tout ce qui pourra faciliter la recherche de l'Antiquité & en procurer une plus grande connoiſſance. Ils appellent leurs Aſſemblées *Noctes Cortonæ*, à l'imitation des *Noctes Atticæ* d'Aulu-Gelle, &

ils publieront leur Recueil par Volumes, à meſure qu'ils auront des matériaux.

DE VENISE.

Scritture concernenti i danni della Cupola di S. Pietro di Roma e i loro rimedi. In Venezia 1744. *in*-4°. Ce Recueil contient deux Mémoires ; le premier qui avoit déja été imprimé à Rome, a pour titre : *Parere di tre Matematici ſopra i danni che ſi ſono trovati nella cupola di S. Pietro ſul fine del anno* 1742 *dato per ordine di noſtro Signore Papa Benedetto XIV.* Le ſecond qui paroît pour la premiere fois, eſt intitulé : *Sentimenti di un Filoſofo ſopra i danni della Cupola di S. Pietro e le di loro cauſe.* Ce dernier Mémoire eſt précedé d'un article tiré d'un Diſcours de M. Barthelemi Vanni ſur la ſtabilité de la Coupole de Ste Marie *del Fiore*. Ce Recueil eſt encore accompagné de remarques très-eſtimées.

Il paroît ici un Ouvrage compoſé par M. Jean Bianchi premier Profeſſeur d'Anatomie à Sienne: il contient la relation de la Vie & des Avantures d'une fille de Rome qui s'eſt habillée en homme pendant huit années, & qui ayant été bleſſée d'un coup d'arquebuſe, mourut l'année derniere dans l'Hôpital de Sienne; avec la relation de l'ouverture du cadavre de cette fille faite par M. Bianchi lui-même. Ce Livre a pour titre: *Breve Iſtoria della Vita di Caterina Vizzani Romana, che per otto anni veſti abito da vivo in qualita di ſeromdore, laquale dopo vari caſi eſſendo in fine reſtata uccisa, fu trovata pulcella nelle ſezione del ſuo cadavero.* 1744. *in*-8°.

Jean-Baptiſte Paſquali, Imprimeur-Libraire de cette Ville, réimprime actuellement les Pieces de Théatre d'*Apoſtolo Zeno* Ces Pieces étoient devenuës très-rares, & elles avoient même été alterées pour la plûpart. Le Libraire apporte

tous ſes ſoins pour les rétablir dans leur état naturel, & telles quelles ſont ſorties de la plume de leur Auteur. Ce Recueil formera ſix Volumes *in*-8°. dont le prix ſera de 3 liv. 10 ſ. de Veniſe par Volume, (environ 1 liv. 15 ſ. monnoye de France). Le premier vol. eſt achevé, & ſera en état de paroître inceſſamment.

Elementi di Fiſica eſpoſti dal P. D. Giovanni Crirelli Chievico Regolare Somaſco in queſta ſeconda editione accreſciuti, e migliorati; s'aggiungono dell'iſteſſo Autore due Diſſertazioni ſulle leggi del moto, e dell'eſtimazione delle forze vive: ed i Problemi Aritmetici di Diofanto Alleſſandrino Analiticamente dimoſtrati. In Venezia, 1744. *in*-4°. 2 vol. L'Auteur en revoyant la premiere Edition de cet Ouvrage, y a fait tant d'additions & de changemens que cette ſeconde Edition peut paſſer pour un Ouvrage nouveau : celle-ci a été donnée ſur les manuſcrits de M. Crivelli & depuis ſon décès.

DE VERONE.

Osservazioni della Cometa di quest'anno 1744 *e di due Eccliſſi Lunari fatte in Verona da Gian-Paolo Guglienſi, e da Gian Franceſco Seguier, con la poſizione Giographica di detta Citta.* In Verona, nella Stamperia del Seminario. 1744. *in*-4°.

DE BOULOGNE.

On a imprimé ici depuis peu un Ouvrage poſtume de M. Manfredi, intitulé: *Elementi della Cronologia, con diverſe Scritture appartenenti al Calendario Romano. Opera poſtuma del Dottore Euſtachio Monfredi Profeſſore delle Matematiche, ſopra intendente alle acque, e Aſtronomo dello Inſtituto delle Scienze in Bologna, e Aſſociato alle Regie Accademie di Londra, e di Parigi.* In Bologna, 1744. *in*-4°. Ce Volume eſt marqué le cinquiéme ſuivant

l'ordre que les Editeurs ont jugé à propos de mettre dans les Ouvrages de M. Manfredi, dont ils ont entrepris de publier la Collection entiere. Le but que l'Auteur s'eſt propoſé dans celui-ci, a été de compoſer un Traité abrégé de Chronologie inſtructif & méthodique, & de ſe contenter d'expliquer les fondemens de la Chronologie par rapport à l'Hiſtoire générale. Voici les titres des Pieces qui regardent le Calendrier Romain: *Quæſtiones de recta Paſcha indictione; Della maniera piu propria d'uniformare le Lunazioni Eccleſiaſtiche alle Aſtronomiche. Epiſtola ad V. Clariſſ. Quartaironium, qua Anonymi aſſertiones xvj. pro reformatione Calendarii ab illo impugnata vindicantur. Parere ſopra l'opera Paſquale del Seig. Abbate Jacopo Baſtezzi da Prato Stampata in Firenze l'anno* 1733.

DE FLORENCE.

On vient de pubier le quinziéme Tome de l'Ouvrage de M. Lami, qui a pour titre : *Deliciæ Eruditorum, ſeu veterum* Ἀνεκδότων *Opuſculorum collectanea. Jo. Lamius collegit, illuſtravit, edidit. Florentiæ, ex Typographio Petri Cajetani Viviani.* 1744. *in*-8°. Ce Volume eſt dédié à M. de la Curne de ſainte Palaye de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres. Il comprend les Lettres de *Gabriello Severo*, Archevêque de Philadelphie, & de quelques autres Grecs modernes au nombre de cxx. Ces Lettres peuvent beaucoup ſervir à l'Hiſtoire de l'Egliſe, & à celle des Grecs modernes. M. Lami ne donne preſentement que le Texte Grec de ces Lettres ; il ſe reſerve à en donner dans le Volume ſuivant l'interpretation latine accompagnée de remarques, avec la Vie de *Gabriello Severo*. On trouve les

quinze Volumes des *Delicia Eruditorum*. Chez Sebaſtien Brazzini, Libraire de cette Ville, qui fait preſent à ceux qui les achetent, du Catalogue de tous les Ouvrages de M. Lami.

Joſeph Rigacci, Libraire, débite un Recueil de vingt-quatre Eſtampes qui repreſentent les plus belles vûës de la Ville de Florence, & de ſes Edifices les plus eſtimés, ſoit Egliſes, ſoit Palais, avec un beau frontiſpice, & le portrait de la Reine de Hongrie à qui le Recueil eſt dédié. Voici le titre de cet Ouvrage: *Scelta di xxiv vedute delle principali Contrade, Piazze, Chieſe e Palazzi della Citta di Firenze, dedicate alla Sacra Reale Apoſtolica Maeſta di Maria Teresia Regina d'Ungheria e di Boemia, Arciduceſſa d'Auſtria, &c.* Ce Recueil eſt dû aux ſoins de M. le Marquis André Gerini qui y a employé les meilleurs Maîtres, ſoit pour le deſſein, ſoit pour la gravûre. Il ſera encore ſuivi d'un autre

dans le même goût, qui comprendra les plus belles vûës de la campagne & des environs de Florence; on en publiera incessamment un Volume. *in-fol.* forme d'Atlas.

Lettera scritta dal Dottore Andrea-Pietro Giulianelli Professore di Rettorica nel Seminario Fiorentino al Sign. Dottore Pietro Mengoni Priore de-i SS. Apostoli Simone e Giuda della Citta di Firenze. 1744. *in*-8°. L'occasion de cette Lettre est une Elégie Latine, que M. le Docteur André-Pierre Giulianelli recita le vingt-sept Août dernier dans l'Assemblée Académique du Seminaire Archiepiscopal de Florence. Cette Elégie rouloit sur l'heureuse découverte des Ouvrages de Quintilien dans le Monastere S. Gal. Le Poëte se representant l'état où l'on trouva le Manuscrit c'est-à dire dans la poussiere & à la merci des vers, s'écrie : *heu pudor! heu Monachis insita barbaries* ! Un des assistans Religieux de profession, s'est trouvé offensé de l'ex-

preſſion. Auſſi-tôt que le Poëte en a été informé, il a publié la Lettre dont on vient de voir le titre, dans laquelle il proteſte qu'il n'a pas eu intention de parler en général des Moines, ni d'en offenſer aucun en particulier, qu'au contraire il eſt plein d'eſtime pour leur profeſſion, & pour un grand nombre d'entr'eux, mais qu'il n'a pû retenir ſon indignation contre l'ignorance de ceux qui poſſedoient un ſi riche thréſor, ſans le connoître.

Le XVIme Tome des *Obſervations Aſtronomiques* de M. Manni ſur les anciens Sceaux des bas ſiécles, a été publié depuis peu. 1744. *in*-4°.

Gaetan Albizzini, Imprimeur-Libraire de cette Ville, a publié le premier Volume d'un Recueil de Diſſertations & autres Opuſcules qui a pour titre : *Lezioni Toſcane dell' Avvocato Giuſeppe Averani Accademico della Cruſca, Tom. I* In Firenze, 1744. *in*-4°. M. Antoine François Gori à qui les manuſcrits

de M. Averani ont été remis, prend ſoin de l'Edition de ce Recueil. Il a mis dans le premier Volume qu'il a donné, un abrégé de la Vie l'Auteur, & vingt-une *Leçons Toſcanes.* Voici le titre de quelques-unes qui feront juger des autres ainſi que du goût & du plan de tout ce qui eſt compris dans ce Volume: 1 & 2 Diſſertat. *Si Spiega un verſo d'Omero ſopra le Sole, e ſi Diſcorre della Divinita.* 3. Diſſert. *Che gli Attribuiti delle Divine Perſone ſon repreſentati mirabilmente dal Sole.* 4. Diſſert. *Che gli Antichi Savi, anche Gentili, credevano un Solo Dio, &c.* Les dix dernieres Diſſertations regardent la Paſſion de JESUS-CHRIST: Nous en donnerons pareillement quelques titres: X. & XI. Diſſert. *Della Flagellazione.* XII. & XIII. Diſſert. *Della Coronazione di Spine, & ſe la Corona di Spine foſſe teſſuta di giunchi marini, &c.*

M. Muratori

M. Muratori a donné les ſept premiers Volumes de ſon grand Ouvrage intitulé : *Annali d'Italia dal principio dell'Era volgare ſino all'anno 1500 compilati da Lodovico-Antonio Muratori Bibliotecario dell Sereniſſ. Duca di Modena, in Milano, a ſpeſe di Giovanni-Batiſta Paſquali, Libraio in Venezia.* 1744. *in*-4°. Ces ſept Volumes ſeront encore ſuivis de pluſieurs autres, parce que l'Auteur n'eſt parvenu que juſqu'au quatorziéme ſiécle, & que ſon deſſein eſt de continuer ſon travail toûjours par forme d'Annales juſqu'au commencement du ſeiziéme ſiécle, ou la multitude des Hiſtoires d'Italie, ſemble lui permettre de s'arrêter. Au reſte on nous marque que ces Annales ſont écrites avec un choix de matieres, un ordre & une critique qui font encore un nouvel honneur à leur illuſtre Auteur.

On réimprime ici actuellement par Souſcription en 3 vol. *in*-4°.

L'Hiſtoire du Concile de Trente du Cardinal Palavicin. Le premier Volume eſt imprimé, & a été publié au mois d'Août dernier; le ſecond doit paroître quatre mois après, & le troiſiéme ſur la fin du mois d'Avril prochain. Le prix de cette Edition eſt de 18 liv. de Veniſe (environ 10 liv. monnoye de France) pour ceux qui payeront dès à preſent cette ſomme, & de 36 au moins pour les autres.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

The Midwif's companion or a Treatiſe of midwifry, Wherein the Whole art is explained, &c. C'eſt-à-dire: *le Manuel des Sages-Femmes*, ou *Traité des Accouchemens*, où tout l'Art eſt expliqué, & les moyens dont on doit ſe ſervir pour la conception & pendant la groſſeſſe, où l'on explique les cauſes de la ſtérilité, & des remedes pour cet état; comme auſſi pluſieurs cas remarquables qui ſont arrivés à l'Auteur, avec la méthode de

traiter toutes les eſpéces de petite-vérole & les maladies des enfans nouveaux nés. Par M. Henry Brakey, Docteur en Medecine. Chez Clarke, à la Boule d'or, *in*-Duc Lane 8°.

M. Kinght, Docteur en Medecine, demeurant à Londres, a découvert en quoi conſiſte la vertu magnétique, ce qui eſt une des plus grandes découvertes qu'on ait faites dans ces derniers ſiécles. Il fait des aimans artificiels; il augmente de beaucoup la force des naturels, & il ôte la vertu des uns & la donne aux autres. La meilleure pierre d'aiman qui fût à Londres, élevoit trois cens fois ſon propre poids; mais il augmente ſa force de maniere qu'elle éleve cinq cens fois ſon poids. Il en change encore les pôles à ſon gré. Cet aiman factice ſe vend chez Stephens à Londres.

Heath, a Poeme Shwing how the procure, preſerve and reſtore it; to Which is annexed the Doctor's De-

cade ; by Edward Bayard D. M. &c. c'eſt-à-dire : *Poëme ſur la ſanté*, montrant comment il faut la procurer, la conſerver & la retablir ; auquel on a ajoûté la Décade du Docteur. Par M. Edward Bayard. Septiéme Edition corrigée. Chez J. Roberts, près les Armes d'Oxford, dans Warvick-Lane. 8°.

HOLLANDE.

DE LA HAYE.

Pierre Goſſe le jeune & Compagnie ont publié depuis peu une Brochure de 51 pages d'impreſſion *in*-4°. contenant une *Lettre de M. de Boze ſur une Médaille antique de Smyrne du Cabinet de M. le Comte de Thoms qui y joint ſa réponſe :* 1744.

SUISSE.

DE GENEVE.

Cramer & Philibert, Imprimeurs-Libraires de cette Ville, préparent une nouvelle Edition de tous les Ouvrages de M. Jean Gottlieb Heineccius, Conſeiller du Roi de Pruſſe, & Profeſſeur en

Droit & en Philoſophie dans l'Univerſité de Berlin, ſous le titre ſuivant: *Opera omnia ad univerſam Juriſprudentiam, Philoſophiam, atque Litteras humaniores pertinentia* Elle ſera en huit Volumes environ de cent feuilles d'impreſſion *in*-4°. chacun. Les Imprimeurs laiſſent aux Particuliers la liberté d'acheter la Collection entiere, ou de ne prendre que les Volumes qui leur conviendront. C'eſt pour cette même raiſon qu'ils imprimeront dans la même forme l'Hiſtoire de la Vie & des Ecrits de M. Heineccius, afin qu'on la puiſſe lire ſéparément, & la joindre à tel Volume qu'on voudra.

Le prix de chaque Volume de cette Edition ſera de cinq livres de Genêve (huit livres cinq ſols monnoye de France) en grand papier; & en papier commun, de quatre livres de Genêve (ſix liv. 12 ſols monnoye de France) en faveur de ceux qui payeront & retireront les Volumes à meſure

qu'ils paroîtront. Dès que l'impreſſion ſera achevée, le prix augmentera d'un tiers. Voici les titres des Traités qui ſeront employés, & l'ordre qu'on gardera dans cette nouvelle Edition.

Tom. I. 1°. *Fundamenta ſtili cultioris*; 2°. *Elementa Philoſophiæ rationalis & moralis*; 3°. *Elementa Juris naturæ & Gentium.*

Tom. II. 1°. *Syntagma antiquitatum Roman. Juriſprudentiam illuſtrantium*; 2°. *Hiſtoria Juris Civilis Romani ac Germanici.*

Tom. III. 1°. *Elementa Juris Civilis ſecundum ordinem Inſtitutionum*; 2°. *Idem ſecundum ordinem Pandectarum.*

Tom. IV. 1°. *Elementa Juris Germanici tum veteris, tum hodierni*; 2°. *Elementa Juris Cambralis.*

Tom. V. *Opuſculorum variorum Sylloge I.*

Tom. VI. *Eorumdem Sylloge II.*

Tom. VII. *Opuſcula minora varii argumenti, Præfationes, Diſſertationes Academicæ.*

Tom. VIII. 1°. *Commentarii ad Legem Juliam, & Papiam Poppæam*; 2°. *Opuſcula poſthuma, ſcilicet*: a. *Hiſtoria Edictorum uſque ad Edictum perpetuum*; b. *Vita Salvii Juliani J. C. Conditoris Edicti perpetui*; c. *Specimina Edicti perpetui reſtituti, cum notis & probationibus*; d. *trias reſponſorum illuſtrium*; e. *Notæ in Vinnium*.

Commentarius de Vita & Scriptis Heineccii.

FRANCE.

DE PARIS.

La Veuve Etienne & fils, & Jean Hériſſant, Libraire, ruë S. Jacques, qui ont entrepris l'impreſſion des Ouvrages de M. Maſſillon Evêque de Clermont, ci-devant Prêtre de l'Oratoire, & un des quarante de l'Académie Françoiſe, viennent de publier deux Volumes de ſes ſermons; le premier contient ce qu'on appelle ſon *petit Carême*, c'eſt-à-dire, ces Sermons, ou Entretiens particuliers faits pour l'inſtruction du Roi avant ſa

Majorité, & pour les perſonnes de ſa Cour, qui compoſoient ſeules l'auditoire de la Chapelle du Château des Thuilleries, quand ces Diſcours y furent prononcés. Le ſecond Volume contient ſon Avent. Ces deux Volumes dont on rendra compte inceſſamment dans le Journal, ſont très-bien imprimés.

Briaſſon, Prault fils, Barois fils, & Delormel, Libraires de cette Ville, ont achevé d'imprimer, & publieront au premier jour l'*Eſſai de Medecine pratique à l'uſage des pauvres gens de la campagne, afin qu'ils puiſſent ſe ſecourir eux-mêmes, & pour l'inſtruction des jeunes Chirurgiens qui s'y établiſſent. Par M. Vignon Eſq. Sieur de Vignoles, Medecin de feu S. A. R. Monſeigneur le Duc d'Orléans Régent du Royaume.* 1745. *in*-12. 2 vol. » L'Ouvra-
» ge qu'on donne au public, eſt
» traité de maniere, qu'il ne ſera
» pas moins utile aux particuliers
» qui reſident dans la Province, à

» Meſſieurs les Militaires, aux fil-
» les de la Charité, & aux perſon-
» nes charitables, qui ſe dévoüent
» au ſervice des pauvres mala-
» des, qu'aux jeunes Chirurgiens
» & aux Sages-Femmes, qui s'y
» établiſſent. Le premier Tome eſt
» diviſé en ſix Chapitres; le pre-
» mier contient un Recueil des
» ſimples rangées ſuivant leurs
» proprietés; le ſecond, la manie-
» re de compoſer les remedes; le
» troiſiéme, des obſervations ſur
» l'uſage des remedes; le quatriè-
» me, des remarques ſur les Ac-
» couchemens difficiles, les criſes,
» les urines, & l'uſage du lait; le
» cinquiéme, la compoſition de plu-
» ſieurs onguens & lénimens; le
» ſixiéme, la curation des maladies
» qui concernent la Chirurgie. Le
» ſecond Tome renferme la con-
» noiſſance & la cure de toutes les
» maladies qui concernent la Me-
» decine. Le tout diſpoſé ſelon
» l'ordre alphabétique. Le prix de
» ces deux Volumes reliés eſt de

5 cinq livres.

Les Libraires aſſociés qui impriment la Collection des Hiſtoriens des Gaules & de la France, viennent de mettre au jour le quatriéme & le cinquiéme Volume ; le quatriéme contenant *les Lettres Hiſtoriques, les Loix, les formules, les Diplomes, & pluſieurs autres monumens qui concernent les Gaules & la France, ſous les Rois de la premiere Race* ; le cinquiéme, *ce qui s'eſt paſſé ſous les regnes de Pepin & de Charlemagne, c'eſt-à-dire depuis l'an 752 juſqu'en l'an 814. avec les Loix, les Ordonnances & les Diplomes de ces deux Rois, & autres Monumens Hiſtoriques.* Par Dom Martin Bouquet Prêtre Religieux Benedictin de la Congregation de S. Maur. 1744. *fol.* 2 vol.

Guillaume Deſprez, & Pierre-Guillaume Cavelier, Libraires, rue S. Jacques, à S. Proſper & aux trois Vertus, ont publié un Programme, par lequel ils donnent avis que, quoiqu'il leur reſte

un nombre conſidérable de Volumes détachés de la Grande Bible de Saci en 32 vol. *in*-8°. Il ne leur en reſte preſque plus d'exemplaires complets ; que pour être en état de continuer à fournir cet important Ouvrage qu'on leur demande toûjours avec un nouvel empreſſement, ils vont réimprimer les Volumes qui leur manquent, & en former un nombre de cinq cens exemplaires complets, dont ils ont fixé le prix à 90 liv. en faveur de ceux qui voudront s'en aſſurer des exemplaires aux conditions ſuivantes. Les Souſcripteurs doivent payer actuellement 18 liv. pareille ſomme au mois de Mars 1745. Ils recevront alors les huit premiers Volumes ; 18 autres liv. au mois de Janv. 1746. On leur fournira en même tems les huit Volumes ſuivans. 18 liv. au mois de Juillet de la même année, on leur remettra auſſi en même tems les 9 Volumes ſuivans. Le dernier payement de 18 liv. ſe fera au mois

de Janvier 1747, & on délivrera les ſept derniers Volumes. La Souſcription ne ſera ouverte que juſqu'au dernier Fevrier 1745. Et quand les exemplaires retenus par les Souſcripteurs, leur auront été fournis, le reſtant de l'Edition ſera remis ſur le pied de 150 liv. pour chaque exemplaire, ainſi qu'il l'étoit ci-devant.

Les mêmes Libraires ont auſſi réimprimé une Brochure intitulée: *Nouvelle diſpoſition de l'Ecriture Sainte miſe dans un ordre perpétuel pour la lire toute entiere chaque année commodément & avec fruit; à laquelle on a ajoûté une Table des Semaines errantes avec les Fêtes mobiles, qui commence en l'année 1745 & qui ne finira qu'en 1776.* Cette Brochure ſe vend 10. ſols.

Voyages du Capitaine Robert Lade en differentes parties de l'Afrique, de l'Aſie & de l'Amérique, contenant l'Hiſtoire ſa Fortune & ſes Obſervations ſur les Colonies & le commerce des Eſpagnols, des Anglois,

& des Hollandois, &c. Ouvrage traduit de l'Anglois. Chez Didot, Quai des Auguſtins, à la Bible d'or. 1744. *in*-12. 2. vol.

Pandectæ Juſtinianeæ in novum ordinem digeſtæ, cum Legibus Codicis, & novellis quæ Jus Pandectarum confirmant, explicant aut abrogant. C'eſt le titre d'un nouveau Programme que Saugrain, Deſaint & Saillant, Libraires à Paris, & le Tellier, Imprimeur-Libraire à Chartres, débitent depuis peu, pour donner avis au public, qu'ils vont imprimer par Souſcription, un Ouvrage ſur le Digeſte dans lequel on ſe propoſe de rétablir l'ordre qui y manque; on rendra compte de ce Projet dans le Journal prochain.

Chardon, Giffey, Hériſſant, Bordelet, Savoye, & Ganeau, Libraires à Paris, ont imprimé & débitent actuellement une nouvelle Edition de l'*Hiſtoire des Juifs écrite par Flavius Joſephe, traduite par M. Arnauld Dandilly. Nou-*

nelle Edition, augmentée de deux Fragmens & de Notes Hiſtoriques & Critiques, avec des Tables Chronologiques & Géographiques. 6. vol. *in* 12. On fera connoître dans le Journal ſuivant les augmentations qu'on a faites dans cette nouvelle Edition, & ſes autres avantages.

Le Volume de l'*Hiſtoire de l'Académie Royale des Sciences, année* 1741 paroît tout nouvellement, *avec les Mémoires de Mathématique & de Phyſique pour la même année, tirés des Regiſtres de cette Académie.* De l'Imprimerie Royale, 1744. *in*-4°. Ce Volume, ainſi que les précedens, ſe débitent chez Durand, Libraire, ruë S. Jacques, au Griffon.

Récueil de Pieces choiſies ſur les Conquêtes & ſur la Convaleſcence du Roi. Preſenté à Sa Majeſté, par David l'aîné, Libraire, ruë Saint Jacques, à la Plume d'or, 1745. *in*-8°. Ce Recueil eſt un Chef-d'œuvre par la beauté de l'impreſſion & par les vignettes de goût

dont il eſt encore enrichi ; & contient un exemple à jamais mémorable de zéle & de tendreſſe pour le Roi par les ſentimens de tous les François qui ſont exprimés dans les diverſes Pieces qui le compoſent.

David l'aîné, Libraire, ruë S. Jacques, à la Plume d'or, débite le *Traité de la Comete qui a paru en Décembre* 1743. *& en Janvier, Fevrier & Mars* 1744. *contenant outre les Obſervations de l'Auteur, celles qui ont été faites à Paris par M. Caſſini, & à Genéve par M. Calandrini.* On y a joint diverſes Obſervations & Diſſertations Aſtronomiques, le tout accompagné de figures en taille-douce. Par M. J. P. Loüis de Cheſeaux, à Lauſanne & à Genêve, chez Marc-Michel Bouſquet & Compagnie. 1744. 8°.

Le même Libraire a auſſi mis en vente un autre Ouvrage intereſſant intitulé : *Hæmaſtatique*, ou *la Statique des Animaux ; expériences hydrauliques faites ſur des animaux*

vivans, avec un Recueil de quelqu expériences ſur les pierres que l'o trouve dans les reins & dans la veſ ſie, & des recherches ſur la natur de ces concrétions irrégulieres. Pa M. Etienne Hales de la Socie Royale, &c. Ouvrage très-util aux Medecins, traduit de l'An glois, augmenté de pluſieurs Re marques, & de deux Diſſertation de Medecine, ſur la Théorie d l'inflammation, & ſur la cauſe de l fievre. Par M. de Sauvages, Con ſeiller-Medecin du Roi, Profeſſeu Royal de Medecine en l'Univerſit de Montpellier & Membre de l Societé Royale de Suéde. A Genê ve, chez les Héritiers Cramer & Freres Philibert, 1744. *in*-4°.

L'Ouvrage que M. Gibert don na au public l'année derniere, ſou le titre de *Mémoires pour ſervir l'Hiſtoire des Gaules & de la Fran ce*, & dont on a rendu compt dans le Journal du mois de Janvie 1744 a donné occaſion à la criti que que le R. P. D.... Religieu Bénédictin de la Congrégation d

S. Maur, en a faite, & qu'il vient de faire imprimer chez Durand, Libraire, ruë Saint Jacques, au Griffon, ſous ce titre : *Eclairciſſemens Hiſtoriques ſur les origines Celtiques & Gauloiſes, avec les quatre premiers ſiécles des Annales des Gaules.* 1744. *in*-12.

Chaubert, Libraire de ce Journal, Michel-Antoine David, Libraire, ruë S. Jacques, à la Plume d'or, & Compagnie, viennent de publier une nouvelle Edition des *Œuvres diverſes de M. de la Fontaine*, en quatre petits Voulumes bien imprimés & d'une forme très-commode, & ornée de vignettes en taille-douce proprement gravées. 1744. *in*-12. Cette Edition eſt la plus complette de toutes celles qui ont paru juſqu'à preſent. Outre les Pieces qui étoient contenuës dans le Recueil qui a paru ſous le nom d'*Œuvres poſtumes*; celui-ci comprend toutes celles qu'on a recouvrées dans les ma-

mſcrits originaux de l'Auteur, dont on a eu communication. On a mis au commencement de cette nouvelle Edition trois Pieces : 1°. le portrait de l'Auteur tel qu'il eſt à la tête des *Œuvres poſtumes* ; 2°. ſon Eloge tiré des *Hommes Illuſtres* de M. Perault ; 3°. une Lettre ſur ſa Converſion, imprimée dans la *continuation des Mémoires de Litterature & d'Hiſtoire*. Tom. 1.

Traité complet ſur l'aberration des Etoiles fixes, avec une Hiſtoire générale de l'Aſtronomie ; une Introduction au Syſtême du Monde, ſelon les principes de la Philoſophie ancienne & moderne, ſuivie d'un Abrégé de la Sphère, & d'une Méthode pour déterminer les differences en longitude des Villes & des Ports de Mer, en ſe ſervant de l'occultation des Etoiles fixes par la Lune. Par M. Fontaine des Crutes. Chez Quillau pere, Imprimeur Juré Libraire de l'Univerſité, rue Gallande, près la Place Maubert, à l'Annonciation. 1744. *in* 8°.

Phil. N. Lottin, Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques, à la Vérité; près S. Yves, a publié depuis peu les Xme & XIme Volumes de l'*Hiſtoire générale des Auteurs Sacrés & Eccléſiaſtiques qui contient leur Vie, le Catalogue, la critique, le Jugement, la Cronologie, l'Analyſe & le dénombrement des differentes Editions de leurs Ouvrages, &c.* Par Dom Remy Ceillier, Bénédictin de la Congrégation de Saint Vannes & de S. Hydulphe, Prieur Titulaire de Flavigny. 1744. *in*-4°. 2 vol.

Ch. J. B. Deleſpine, Imprimeur-Libraire ordinaire du Roi, ruë S. Jacques, au Palmier, & Barois, Libraire, Quai des Auguſtins, débitent le *Catalogue des Livres de feu M. le Préſident Talon*; la vente de ces Livres ſe fera en détail dans ſon Hôtel, ruë de Grenelle, elle commencera le mardi 29 Décembre 1744 & continuera les jours ſuivans depuis deux heures de relevée juſqu'au ſoir, au plus offrant

& dernier encheriſſeur. On diſtribuera chaque ſemaine une Liſte qui indiquera l'ordre des Livres dont la vente ſe fera la Semaine ſuivante.

Coûtumes Locales, tant anciennes que nouvelles des Bailliages, Ville & Echevinage de Saint-Omer, d'Audruic & Pays de Bredenarde, de la Châtellenie de Tournehem & des Bailliage, Ville, & Echevinage d'Aire; enſemble les procès-verbeaux de vérification & redaction de ces mêmes Coûtumes, & les Lettres-patentes portant Decret d'icelles. On y a joint la Déclaration du Roi du 14 Mars 1722. pour l'exécution des articles lxxiv. lxxv. & lxxvj. de la Coûtume générale d'Artois. Chez Pierre-Guillaume Simon, Imprimeur du Parlement, ruë de la Harpe, à l'Hercule, 1744. *in*-4°.

Voici les titres de pluſieurs Livres étrangers, que Briaſſon Libraire, rue S. Jacques, à la Science, & à l'Ange Gardien, a fait venir depuis peu, & qu'il débite

actuellement.

Phil. Jac. Halleri Diſſertationes de Jure Publico, & de Patriciis. Gieſſæ. 1740. *in*-4°.

Go. Leugnichii Jus Publicum Poloniæ. Gedani. 1742. *in*-8°. 2. vol.

Tutte le Opere di Moliere in Lingua Italiana. Lipſiæ. 1740. *in*-12. 4 vol.

Samuëlis Puffendorfii de Jure Naturæ & Gentium, & Eris Scandica, cum notis G. Hertii, & Barbeyraci, additis etiam Go. Maſcovii. Francofurti. 1744. *in*-4°. 3 vol.

Ejuſdem de Officio hominis & Civis cum Prolegomenis, Diſſertationibus, & Obſervationibus Titii. Lipſiæ. *in*-8°.

Ejuſdem de Statu Imperii Germanici ex Editione Jac. Pat. Gudlingii. Coloniæ. *in*-8°.

Jo. Chriſt. Wolfii Monumenta Typographica. Hamburgi. 1740. *in*-8°. 2 Tom. en 4 vol. Voyez le Journal du mois d'Octobre 1741.

Auli-Gellii Noctes Atticæ ex Editione P. D. Longolii. Lipſiæ. 1741. 8°.

Ja. Georg. Eccardi Leges Salicæ & Ripuariorum. Francofurti. 1720. *in-folio.*

Lexicon Anatomicum. Lipſiæ. 1743. *in-8°.*

Selecta Medica Francofurtenſia. Francofurti. 1743. *in-8°.* 12. vol.

M Jac. Carpovii Elementa Theologiæ naturalis. Ienæ. 1742. *in-4°.*

Jo. H. Schurzii Diſſertationes de Athletis veterum, de Ellebori ſmis; de Elaterio; Mors in olla. Halæ. 1743. *in-4°.*

Ejuſdem, Hiſtoria Medicinæ, & Renati Moreau de miſſione ſanguinis in pleuretide. Halæ 1743. *in-8°.*

Rauli Schaffauſii Commentatio Hiſtor. de deſcribenda Hiſtoria Sacra Anglorum. Hamburgi. 1743. *in-4°.*

Frederici Willelmi Wedel de Ratione ſufficienti. Ienæ. 1743. *in-4°.*

Martialis cum notis Farnabii. Lugduni. 1744. *in-12.*

Fr. Sal. de la Motte-Fenelon Fata Thelemachi verſibus deſcripta. Francofurti, & Berolini. 1743.

in-8°. 2. vol. cum fig.

Ever. Ottonis Inſtitutiones Juſtinianeæ, & de Legitus vij. Tabularum. Francofurti. 1743. *in*-4°.

Grammaire Françoiſe & Alleman-de. P. Peplier. Leipſick. 1741. 8°.

Henr. Chriſt. Senckenbergii Corpus Legum, per modum Inſtitutionum, cum notis Variorum. Francofurti. 1740. *in*-4°.

Gudenii Codex Diplomaticus. Gottingæ. 1743. *in*-4°.

Georg. Gottl. Keuffel Hiſtoria Pontificatus Romani, Franciſci Guicchardini Origo poteſtatis ſæcularis in Eccleſia. Helmeſtadii. 1741. 8°.

Jo. Freder. Grim. de Ellipſibus Latinis. Francofurti. 1743. *in*-8°.

Faute à corriger dans le preſent Journal.

PAg. 1829. M. Carri, Libraire à Marſeille, *l.* M. Carri, frere du Libraire de Marſeille de ce nom.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal d'Octob. 1744.

Eſſai de Diſſertations Académiques de la Ville de Cortone, &c. pag. 1731

Traité, ou *Diſſertations ſur pluſieurs Matieres Féodales*, &c. 1749

Toutes les Œuvres de S. Ephrem le Syrien, &c. 1757

Abrégé de la Pathologie, &c. 1778

Traité de l'équilibre & du mouvement des fluides, &c. 1786

Encyclopedie, ou *Dictionnaire Univerſel des Arts & des Sciences*, &c. 1807

Diſſertation ſur la Fondation de la Ville de Marſeille, &c. 1810

Analyſe Géographique de l'Italie, &c. 1850

Diſſertation ſur l'effet des Topiques, &c. 1876

Nouvelles Litteraires, 1884

Fin de la Table.

LE

JOURNAL DES SCAVANS,

POUR

L'ANNE'E M. DCC. XLIV.

NOVEMBRE.

A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Auguſtins, du côté du Pont Saint Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XLIV.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

LE JOURNAL DES SCAVANS.

NOV. M. DCC. XLIV.

VENERABILIS PATRIS Monetæ Cremonenſis Ordinis Prædicatorum S. P. Dominici æqualis adverſus Catharos & Valdenſes Libri quinque, &c. C'eſt-à-dire : *Refutation des erreurs des Cathares & des Vaudois par le Vénérable Pere Moneta de l'Ordre des Prêcheurs, & contemporain de S. Dominique, publiée pour la premiere fois d'après divers Manuſcrits. Par Auguſ-*

tin Ricchinius, Religieux du même Ordre & Théologien du Collège de Caſanata. A Rome, chez *Nicolas & Marc Pagliarini.* 1743. *in fol.* pag. 568.

IL n'y a point (dit l'Editeur dans ſa Préface) d'erreur ſi abſurde, & ſi monſtrueuſe, qui après avoir été enſevelie dans l'oubli & dans le mépris, ne ſe releve & ne reparoiſſe tôt ou tard; preſque toutes les anciennes Héréſies long-tems après qu'elles ont été éteintes, ont trouvé de nouveaux deffenſeurs. Ainſi les anciens Peres qui ont écrit contre les Hérétiques, ont non-ſeulement l'avantage de nous faire connoître les anciennes Héréſies, mais ils ont encore celui de nous fournir des armes pour les combattre, lorſqu'elles renaiſſent ſous d'autres noms.

C'eſt ce qui a engagé le Pere Ricchinius à publier les Ecrits du Vénérable Pere Monèta, qui a-

voient reſté cachés pendant cinq ſiécles dans quelques Bibliothéques d'Italie. Il y a un ſi grand rapport entre les erreurs des Cathares & des Vaudois, & celles des Sociniens, des Calviniſtes, des Luthériens & autres Hérétiques modernes comme l'Editeur le montre dans les notes qu'il a jointes à cet Ouvrage, que preſque tous leurs Dogmes ſe trouvent ici refutés d'avance, en ſorte qu'on peut, ſelon lui, regarder l'Ouvrage du Pere Moneta contre les Cathares & les Vaudois, comme une eſpéce d'Arſenal, où les Théologiens trouveront toutes les armes neceſſaires pour combattre les anciens & nouveaux Hérétiques.

Quoiqu'on voye dans les derniers Tomes de la Bibliothéque des Peres differens Traités contre les erreurs des Cathares & des Vaudois, compoſés peu avant, ou après le tems que le Pere Moneta écrivoit le ſien, on ne craint point d'aſſurer qu'il leur eſt ſupérieur à

tous, ſoit par l'étenduë qu'il a donnée à ſon Ouvrage, ſoit par la maniere dont il l'a executé. Il rapporte exactement toutes les erreurs de ces Hérétiques, ne laiſſe ſans réponſe aucun des argumens dont ils ſe ſervoient pour les ſoûtenir, & il y a tant de ſolidité dans ce qu'il allégue, ſoit pour établir le Dogme Catholique, ſoit pour détruire les rêveries de ſes adverſaires, qu'on peut comparer ſes Ecrits à ceux de S. Auguſtin contre les Manichéens; en même tems on apperçoit tant de dialectique dans ſes raiſonnemens & de méthode dans ſes preuves, qu'on ne peut aſſez s'étonner que vivant long-tems avant S. Thomas, il ait été ſi verſé dans les ſubtilités de la Scholaſtique. Mais l'uſage ſurtout qu'il fait de l'Ecriture Sainte; les explications qu'il donne aux paſſages qu'il en allégue, montrent avec combien de vérité le Pere Monetu dit dans ſa Préface, qu'il croit redevable de cet avantage à

me inſpiration céleſte.

Les gens d'un goût délicat trouveront peut-être ſon ſtile trop ſimple, & même un peu groſſier; mais l'Editeur avertit qu'il faut avoir égard au tems dans lequel il écrivoit; il croit même qu'on pourroit penſer qu'il avoit exprès négligé ſon ſtile, à l'imitation de S. Auguſtin dans ſes derniers Ouvrages contre les Manichéens. En effet ce Saint par l'avis de quelques perſonnes pieuſes, aſſure que pour mettre ces Ecrits plus à portée du commun du peuple, il s'étoit fait un devoir de ſe ſervir des expreſſions les plus claires & les plus intelligibles à la multitude, ſans avoir aucun égard à la beauté du ſtile, & aux autres agrémens de la diction. » A quoi ſerviroit (dit ce Saint » Docteur) une clef d'or, ſi elle » ne pouvoit pas nous ouvrir l'en» trée des lieux où il nous ſeroit » neceſſaire de pénétrer? Faudroit» il faire difficulté de ſe ſervir d'u» ne clef de bois, ſi elle nous pro-

Ja. Georg. Eccardi Leges Salicæ & Ripuariorum. Francofurti. 1720. *in-folio.*

Lexicon Anatomicum. Lipſiæ. 1743. *in-8°.*

Selecta Medica Francofurtenſia. Francofurti. 1743. *in-8°.* 12. vol.

M Jac. Carpovii Elementa Theologiæ naturalis. Ienæ. 1742. *in-4°.*

Jo. H. Schurzii Diſſertationes de Athletis veterum, de Elleboriſmis; de Elaterio; Mors in ella. Halæ. 1743. *in-4°.*

Ejuſdem, Hiſtoria Medicinæ, & Renati Moreau de miſſione ſanguinis in pleuretide. Halæ 1743. *in-8°.*

Rauli Schaffauſii Commentatio Hiſtor. de deſcribenda Hiſtoria Sacra Anglorum. Hamburgi. 1743. *in-4°.*

Frederici Willelmi Wedel de Ratione ſufficienti. Ienæ. 1743. *in-4°.*

Martialis cum notis Farnabii. Lugduni. 1744. *in-12.*

Fr. Sal. de la Motte-Fenelon Fata Thelemachi verſibus deſcripta. Francofurti, & Berolini. 1743.

in-8°. 2. vol. cum fig.

Ever. Ottonis Inſtitutiones Juſtinianeæ, & de Legibus vij. Tabularum. Francofurti. 1743. *in*-4°.

Grammaire Françoiſe & Allemande. P. Peplier. Leipſick. 1741. 8°.

Henr. Chriſt. Senckenbergii Corpus Legum, per modum Inſtitutionum, cum notis Variorum. Francofurti. 1740. *in*-4°.

Gudenii Codex Diplomaticus. Gottingæ. 1743. *in*-4°.

Georg. Gottl. Keuffel Hiſtoria Pontificatus Romani, Franciſci Guicchardini Origo poteſtatis ſæcularis in Eccleſia. Helmeſtadii. 1741. 8°.

Jo. Freder. Grim. de Ellipſibus Latinis. Francofurti. 1743. *in*-8°.

Faute à corriger dans le preſent Journal.

PAg. 1829. M. Carri, Libraire à Marſeille, *l.* M. Carri, frere du Libraire de Marſeille de ce nom.

s'exposer aux plus grands dangers pour travailler à l'extirpation de l'Hérésie par ſes diſcours, par ſes Ecrits, & par toutes les autres voyes que ſon zéle lui ſuggeroit. Ayant été nommé Inquiſiteur de la Foi à Milan, il s'éleva, dit un Auteur, comme un Lion rugiſſant avec tant de courage & d'intrépidité contre les Cathares & les Vaudois qui étoient répandus dans l'Inſubrie, qu'il en fit punir un grand nombre, ſans faire grace à ceux qui étoient les plus diſtingués par leur rang & par leur nobleſſe. Il y avoit entr'autes parmi eux un nommé Péraldus plus redoutable encore par ſes artifices que par ſes richeſſes & ſon crédit. Cet homme craignant pour lui un pareil ſort, s'aſſocia avec un autre Hérétique qui lui promit d'aſſaſſiner le Pere Monéta. L'intrépide Religieux en eut avis; auſſi-tôt, continue l'Auteur, » l'Eſprit de Dieu le ſaiſit, » il prend un Crucifix, ſe fait ac» compagner d'une petite troupe

LE

JOURNAL DES SCAVANS,

POUR

L'ANNE'E M. DCC. XLIV.

NOVEMBRE.

A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Auguſtins, du côté du Pont Saint Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XLIV.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

LE JOURNAL DES SCAVANS.

NOV. M. DCC. XLIV.

VENERABILIS PATRIS Monetæ Cremonenſis Ordinis Prædicatorum S. P. Dominici æqualis adverſus Catharos & Valdenſes Libri quinque, &c. C'eſt à dire : *Refutation des erreurs des Cathares & des Vaudois par le Vénérable Pere Moneta de l'Ordre des Prêcheurs, & contemporain de S. Dominique, publiée pour la premiere fois d'après divers Manuſcrits. Par Auguſ-*

lie, étoient ceux de *Bulgares* & de *Patarins* qui étoient des épéces de Sobriquets injurieux que le peuple leur avoit donnés, & dont l'origine n'eſt pas plus connuë que celle des noms de *Huguenots* ou de *Parpaillots* dont on appelle en France les Calviniſtes.

Nous ne nous arrêterons point à ſuivre le détail de leurs erreurs que l'Auteur rapporte d'après Reinerus, nous nous contenterons de dire qu'ils ſembloient avoir adopté non ſeulement toutes celles des premiers Manichéens, mais encore les abſurdités & les impietés de tous les Hérétiques qui étoient venus depuis ces premiers tems. On ne peut rapporter ſans horreur les blaſphêmes qu'ils vomiſſoient contre la Sainte Trinité, contre l'Humanité de J. C. ſa Vie & ſes Miſteres, contre les Saints de l'Ancien Teſtament, ſur la Création du monde, qu'ils diſoient être éternel, & l'ouvrage du diable, ſur la Réſurrection des corps & le

Jugement dernier, ſur les Sacremens de l'Egliſe; pour ne rien dire des impietés qu'ils avançoient contre l'autorité des Livres Saints, celle de l'Egliſe, de la Tradition & des Peres, & preſque généralement contre tous les Dogmes Catholiques. Ils deffendoient l'uſage de la chair, des œufs & du lait, même dans le cas de l'extrême neceſſité, parce que tous ces alimens provenoient de l'union des deux ſexes; & que toute chair, ſelon eux, étoit impure, comme étant l'ouvrage du diable.

Le P. Ricchinius remarque qu'on auroit de la peine à croire que de pareilles abſurdités ayent pû trouver tant de partiſans, non-ſeulement parmi les gens du peuple, mais même parmi les perſonnes les plus diſtinguées par leur eſprit & par leur rang, ſi une infinité d'Auteurs contemporains n'en faiſoient foi. Mais, ajoûte-t-il, » tous » ceux qui connoiſſent la foibleſſe » de l'eſprit humain, & qui ſont

» verſés dans l'Hiſtoire Eccleſiaſti-
» que, ſçavent qu'il n'y a point
» d'erreur dont l'homme ne ſoit
» capable, lorſqu'ayant une fois
» ſecoué le joug de la Foi, il s'a-
» bandonne à la bizarrerie & à
» l'extravagance de ſes penſées.

Ces Hérétiques étoient d'autant plus dangereux, comme l'Editeur l'obſerve dans le Ch. 5, où il parle de leurs mœurs, qu'ils cachoient leurs erreurs ſous une profonde diſſimulation; d'un côté ils ſçavoient éluder toutes les interrogations qu'on leur faiſoit par des réponſes ambiguës, & de l'autre ils aſſiſtoient à l'Egliſe & participoient aux Sacremens avec les Fidéles; outre cela ils affectoient une grande régularité de mœurs & une extrême auſterité dans leur maniere de vivre, quoique dans le fond ils fuſſent accuſés de s'abandonner aux plus honteuſes impudicités.

Ils avoient un attachement ſi prodigieux à leurs erreurs que pour la plûpart hommes & fem-

mes, ils ſoûtenoient le ſupplice du feu avec une conſtance ou plûtôt une opiniatreté ſi étonnante que S. Bernard qui en avoit été témoin, dit à cette occaſion (Sermon 66) » qu'il n'y a que ceux qui ignorent » quel eſt l'empire du démon ſur » les corps & ſur les cœurs, qui » puiſſent être ſurpris de voir que » les Hérétiques ſouffrent non » ſeulement avec patience, mais » avec joye. Ne faut-il pas (con- » tinue-t-il) faire un plus grand » effort ſur ſon eſprit pour ſe don- » ner la mort de ſa propre main » que pour la ſouffrir d'une main » étrangere, combien avons-nous » vû cependant de gens qui ſe ſont » noyés ou pendus!..... Pour moi » je ſuis plus ſurpris de ce que le » diable a pû mettre dans le cœur » de Judas de trahir ſon Maître, » que je ne le ſuis de voir qu'il l'ait » pouſſé à ſe pendre.

On verra dans le 6me Chapitre quels étoient les Cérémonies & la Diſcipline des Cathares. Il eſt

queſtion dans le 7me des moyens que l'Egliſe prit pour combattre & pour détruire ces Hérétiques. Les principaux furent la Croiſade publiée par Innocent III. contre les Albigeois, diverſes Loix pénales que les Empereurs & particulierement Frédéric II. porterent contre les Cathares. Et enfin l'établiſſement de l'Inquiſition dont S. Dominique fut un des principaux auteurs, & dont la direction lui fut particulierement confiée, & aux Religieux de ſon Ordre, qui depuis ce tems ſont reſtés en poſſeſſion de préſider à ce Tribunal. En vertu de ces Loix & à la pourſuite de l'Inquiſition, pluſieurs de ces Hérétiques furent condamnés au feu. Notre Auteur rapporte même d'après M. Muratori une Inſcription qu'on voit encore à Milan, & qui y fut placée en 1233. à l'honneur du Préteur de cette Ville; on y lit ces mots : *quod ultor hæreticæ malignitatis, Catharos ut debuit, vexit.*

Enfin le huitiéme & dernier Chapitre de cette Diſſertation contient un détail fort abrégé des Conciles qui ont été tenus contre les Cathares les Vaudois. On y refute en paſſant M. Muratori qui dans le ſecond Tome de ſes Anecdotes, & dans ſes notes ſur les fragmens des Capitulaires contre les Manichéens, avoit avancé que ces Hérétiques ne devant pas être mis au nombre des Chrétiens, les Conciles n'avoient pas cru devoir porter de condamnation contr'eux, non plus que contre les Mahométans; mais le P. Ricchinius ſoûtient que quand même on ne conviendroit pas que ces mots du premier Concile de Nicée, *Créateur des choſes viſibles comme des inviſibles*, auſquels pour plus grande explication, on a joûta dans le premier Concile de Conſtantinople. Ces mots *Créateur du Ciel & de la terre*, n'y ayent été inſérés pour combattre la principale erreur des Manichéens ſur les deux principes,

l'opinion de ce Sçavant ne peut être vraye que pour ce qui regarde les Conciles généraux ; car il eſt aiſé de citer pluſieurs Conciles particuliers dans leſquels les anciens Manichéens ſont manifeſtement condamnés ; & à l'égard des modernes, on trouve un grand nombre de Conciles depuis l'onziéme ſiécle juſqu'au treiziéme, en France, en Eſpagne, en Angleterre, en Italie, où, les Hérétiques qui avoient adopté une partie de leurs erreurs, comme entr'autres les Cathares, ſont proſcrits ſous les differens noms que portoient les differentes Sectes dans leſquels ils s'étoient partagés.

Nous n'avons pas cru devoir nous arrêter plus long-tems ſur les derniers Chapitres ; ils ne contiennent rien de bien nouveau, & ils ne nous ont paru avoir que l'avantage de raſſembler ce qui eſt épars dans les differens Auteurs, qui ont traité de ces matieres.

On en peut dire autant de la

ſeconde Diſſertation Hiſtorique du P. Ricchinius, qui a pour objet les Vaudois. Elle ne renferme que cinq Chapitres. Le premier roule ſur l'origine de ces Hérétiques. Il montre que ce n'étoit point le nom d'une Secte particuliere, mais un nom commun à tous les Hérétiques qui parurent depuis le 12me ſiécle juſqu'à celui de Luther. Il fait voir contre pluſieurs habiles Ecrivains qui les confondent avec les Albigeois, que les Vaudois différoient entierement de ces derniers par leur origine, leurs dogmes & leurs mœurs. Les premiers Vaudois parurent à Lyon vers l'an 1070, d'où ils furent nommés d'abord *Pauvres de Lyon*; ils affectoient en effet une extrême pauvreté & une très-grande ſimplicité dans leurs habits. Ils alloient prêchant par tout la reforme. Leurs diſcours joints à une vie très-pénitente les accréditerent bien-tôt dans l'eſprit du peuple, ſur-tout dans un tems où le Clergé étoit

peu instruit & peu réglé. Quelques-uns d'entr'eux allerent même à Rome & se presenterent au Pape Lucius pour faire approuver leur nouvel institut ; n'ayant pû obtenir de lui cette grace, ils la demanderent encore inutilement au Pape Innocent III ; mais le Souverain Pontife, pour donner à leur place un véritable exemple de l'humilité Evangelique & de la pauvreté Apostolique, approuva l'ordre de S. François, & condamna les Vaudois, non encore comme Hérétiques, mais parce qu'ils s'arrogeoient le droit de prêcher sans mission.

Irrités de ce refus, ils se mirent à déclamer avec animosité contre les gens d'Eglise, ils s'attribuerent le droit d'exercer toutes les fonctions Ecclesiastiques, & donnerent dans beaucoup d'erreurs pour lesquelles ils furent condamnés dans le Concile de Latran, sous Innocent III, ce qui ne les empêcha pas de s'étendre considerablement

en France, en Eſpagne, en Italie, & dans les autres Pays de l'Europe, où ils ſe maintinrent juſqu'au tems de Luther & de Calvin auſquels ils ſe réunirent.

Dans leurs commencemens (ch. 3.) on ne leur reprochoit que de prêcher ſans miſſion, de vouloir établir une eſpéce de vie Apoſtolique dans tout le monde ſans diſtinction de rang ni d'états, & de témoigner un grand mépris pour les Eccleſiaſtiques qui ne vivoient point dans l'exterieur même de la pauvreté & de l'humilité Evangelique priſe à la lettre. Mais leur hardieſſe croiſſant avec le ſuccès, bien-tôt ils nierent l'autorité de de l'Egliſe Romaine, des Peres & de la Tradition, attribuerent aux Laïques le pouvoir de conferer les Sacremens, prétendirent que l'uſage du Serment étoit illicite, & donnerent dans un grand nombre d'autres erreurs qu'il faut voir dans l'Auteur même.

Dans le Chapitre 5me, il entre-

prend de prouver contre pluſieurs habiles Ecrivains, qu'il y avoit une grande difference entre les erreurs des Vaudois & celles des Albigeois & même une conſiderable entre les dogmes des premiers & ceux des Calviniſtes, & par conſéquent que c'eſt très-fauſſement que ces derniers, pour donner plus d'antiquité à leur Secte, ont ſoûtenu qu'ils n'avoient embraſſé que des opinions reçûës depuis long-tems par les Vaudois.

Le 6me Chapitre roule ſur ceux de ces Hérétiques qui pour éviter la ſévérité des pourſuites qu'on faiſoit contr'eux en France & en Italie, ſe retirerent dans differentes vallées de la Suiſſe & du Piémont, où ils furent appellés *Barbets* & où ils vécurent tranquillement pendant près de trois ſiécles, juſqu'à ce que vers l'an 1536 Farel Miniſtre de Genêve, leur perſuada d'embraſſer la prétendue Reforme de Calvin.

Enfin dans le 7me & dernier Chapitre

pitre de cette Diſſertation, l'Auteur montre que c'eſt ſans fondement qu'on met au nombre des Vaudois differens Hérétiques connus ſous le nom de Pikards, qui avant que Luther parut étoient établis dans la Boheme, la Pologne, & la Moravie. Ils reconnoiſſoient eux-mêmes qu'ils n'étoient pas auſſi anciens que les Vaudois, & ſe donnoient le nom de *Freres Bohemiens* ou de *Freres Orthodoxes*. On voit par quelques Lettres de Luther qu'il les eut d'abord en horreur; mais l'envie de groſſir ſon parti lui fit changer de langage; dans la ſuite la plûpart d'entr'eux ſuivirent ſa doctrine, ou ſe rangerent du côté des Calviniſtes, & depuis ce tems les uns & les autres les reconnoiſſent pour leurs Freres.

Les bornes qui nous ſont preſcrites ne nous permettent point de nous étendre ſur l'Ouvrage du P. Moneta, nous nous contenterons d'ajoûter ſeulement à ce que

nous en avons dit, que dans le Chapitre où il refute les erreurs des Cathares & des Vaudois ſur la prédeſtination, le P. Ricchinius remarque dans une note, que le P. Moneta ſe ſert d'expreſſions peu exactes, & qui ſembleroient d'abord anéantir le dogme de la prédeſtination. Mais » il faut bien ſe » garder (dit-il) d'imputer une » pareille erreur à ce pieux Ecri- » vain ; les mêmes régles dont le » P. Petau ſe ſert pour excuſer les » Peres de Sémipélagianiſme, doi- » vent ſervir auſſi à juſtifier les » ſentimens du P. Moneta ſur la » prédeſtination, car il arrive » ſouvent à ceux qui attaquent les » Hérétiques de ne faire attention » qu'aux vérités qui ſont préciſé- » ment oppoſées à leur doctrine & » en même tems de paſſer ſous ſi- » lence toutes celles, qui n'ont » point un rapport direct au dog- » me, qu'ils ſe propoſent d'établir, » ce qui fait qu'au premier coup » d'œil ils ſemblent tomber dans » l'erreur oppoſée. »

En voilà assez pour faire connoître un Ouvrage qui nous a paru mériter l'attention des Théologiens & principalement de ceux qui se trouvent répandus parmi les Hérétiques, ou qui sont destinés à travailler à les ramener à l'Eglise.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE Royale des Sciences, année 1740. *avec les Mémoires de Physique & de Mathématique, tirés des Registres de cette Académie.* A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1742. *in*-4°. *pag.* 631. *planch. détach.* 29.

LA Physique générale nous presente cinq Mémoires 1°. Les observations du Barométre sur differentes montagnes par M. de Thuri : 2°. l'Ecrit de M. l'Abbé Nollet sur une vapeur qui paroît dans le vuide d'une machine pneumatique. 3°. Deux Ecrits du même Académicien sur les Instrumens

propres aux experiences de l'air. 4°. Les Obſervations du Thermométre, par M. de Réaumur. 5°. Les Obſervations Météorologiques de M. Maraldi. Nous parlerons des quatre premiers.

Les Phyſiciens ont toûjours recherché avec un grand ſoin les diverſes élévations ou abaiſſemens du mercure dans le Barométre, dans les lieux les plus élevés, & dans les endroits les plus bas, on a cru aſſez volontiers qu'on pourroit par ce moyen parvenir à connoître la hauteur de l'Atmoſphére, mais quand ces obſervations n'y conduiroient pas immédiatement, parce qu'il eſt difficile de connoître le rapport des divers degrés de condenſation, & de dilatation de l'air, il eſt cependant vrai de dire que de pareilles obſervations ont toûjours une grande utilité pour les réfractions dont la connoiſſance exacte eſt ſi utile dans l'Aſtronomie; l'on ne ſçauroit donc pour y parvenir, choiſir des endroits

trop élevés. C'eſt ce qu'a fait M. de Thuri, cet habile Aſtronome chargé par le Roi & par l'Académie d'achever diverſes operations géométriques qui regardent la figure de la Terre, & la Carte de la France, s'eſt trouvé ſouvent dans l'occaſion d'examiner les differentes hauteurs du mercure ſur les plus hautes montagnes. Celles que nous connoiſſons les plus élevées dans le climat de la France ſont le Mont d'or, le Canigou & le Puy de Dome, celle-ci eſt ſituée à deux lieuës environ de Clermont en Auvergne. Il eſt rapporté dans un Ouvrage fort connu & compoſé par Monſieur Paſcal que le 19 Septembre 1648, le Barométre étant mis en expérience dans le Jardin des Minimes de la Ville de Clermont (qui eſt l'endroit le plus bas) on trouva le mercure ſuſpendu à la hauteur de 26 pouces 3 lignes & demi, & qu'après l'avoir porté dans l'endroit le plus élevé de cette monta-

gne, le vif argent ne ſe trouva plus qu'à la hauteur de 23 pieds 2 lignes. Il eſt à remarquer que dans cette experience on n'eſt pas également ſûr que M. Perrier, qui l'avoit entrepriſe, eût meſuré exactement la hauteur de la montagne, du moins ignore-t-on la méthode qu'il a ſuivie pour la déterminer. M. de Thury jugea donc à propos de recommencer les operations, & de s'aſſurer en même tems de l'élevation de la montagne au-deſſus du niveau de la mer.

M. de Thury ſe ſervit pour faire ſon Obſervation d'un Tube qu'il avoit purgé d'air le plus qu'il étoit poſſible, & pour cet effet il avoit employé la méthode que l'on connoît, qui eſt de le charger au feu. Lorſqu'il fut parvenu au ſommet du Puy de Dome il trouva la hauteur du mercure de 24 pouces 8 lignes un tiers, & celle qui fut obſervée dans le Jardin des Minimes fut de 27 pouces 10 l. ainſi la difference des deux élevations fut

de 3 pouces 3 lignes deux tiers, & l'ayant comparée à celle de M. Perrier il trouva qu'elles differoient entr'elles de 2 lignes.

Cette même experience réiterée une ſeconde fois donna la même difference, ce qui fait conclurre que la preſſion de la colonne d'air, à laquelle on a coûtume d'attribuer l'élevation du mercure dans le Tube étoit plus grande dans le tems de la derniere obſervation que dans celui où M. Perrier avoit fait la ſienne.

M. de Thury meſura enſuite la hauteur du Puy de Dome par les operations de Trigonométrie, & il trouva la hauteur de cette montagne par deſſus le Jardin des Minimes de 556 toiſes & de 812 toiſes au-deſſus du niveau de la mer. Ces obſervations étant finies au Puy de Dome on en fit de ſemblables ſur le Mont-d'or, qui eſt la montagne la plus élevée de l'Auvergne & dont la hauteur perpendiculaire eſt de 1048 toiſes au-deſſus du niveau de la mer.

Cette montagne eſt ſituée au Sud-oueſt de la Ville de Clermont à la diſtance d'environ huit lieuës, c'eſt vers le bas de cette montagne que ſont ſitués ces Bains ſi renommés & que l'on attribue à Jules-Céſar. Il y a deux differens Bains, l'un s'appelle le Bain de Céſar & l'autre le grand Bain; l'eau du Bain de Céſar ſemble bouillonner & celle du grand Bain eſt ſimplement chaude ſans bouillonner. Il y a apparence que c'eſt la même ſource qui produit l'un & l'autre Bain. Notre Obſervateur ſe ſervit pour faire ſes experiences des mêmes tuyaux qu'il avoit employés ſur le Puy de Dome & la hauteur du mercure au haut du Mont d'or fut trouvée de 22 pouces 5 lignes. Cette hauteur comparée à celle qui fut trouvée à Paris le même jour & à la même heure differe de 5 pouces 3 lignes trois quarts.

M. de Thury, obligé de ſuivre diverſes operations, quitta le

Mont d'or pour s'en aller à Perpignan, & ſongea à faire les mêmes experiences ſur la montagne du Canigou. Cette montagne eſt ſituée au Sudoueſt de Perpignan, ſa hauteur perpendiculaire au-deſſus du niveau de la mer eſt de 1441 toiſes, c'eſt la plus haute montagne de celles qu'on a déterminées juſqu'à preſent dans notre climat.

M. de Thury s'étoit aſſocié M. le Monnier dont le goût pour la Botanique étoit décidé depuis long tems, & il avoit encore avec lui M. de la Caille qui joignoit ſes obſervations aux ſiennes. L'un d'eux (& c'étoit M. de la Caille) qui devoit faire les obſervations correſpondant au bord de la mer dans le tems que M. de Thury feroit les ſiennes ſur le ſommet de la montagne, leur deſſein étoit de reconnoître ſi les variations de la hauteur du mercure étoient auſſi grandes ſur les lieux élevés que celles qu'on obſerve ſur mer dans differens tems, il étoit encore

avantageux de connoître le degré du Thermométre dans le même tems que l'on feroit l'obſervation du Barométre, toutes choſes preparées, tel qu'il convenoit pour faire les experiences ; ces Meſſieurs trouverent que ſur la pointe la plus élevée de la montagne, le Termométre étoit à 5° au-deſſus de la congélation, & la hauteur du mercure de 20 pouces 2 lignes & un quart dans un tems fort calme.

M. l'Abbé de la Caille qui comme nous l'avons dit, faiſoit les obſervations correſpondantes au bord de la mer, trouva aux mêmes heures que le Thermométre étoit à 19°, & le Barométre à 28 pouces 1 ligne & demi (le vent étoit aſſez violent & le brouillard conſiderable.

Si l'on compare l'une & l'autre obſervation l'on trouvera une diminution de hauteur du mercure de 7 pouces 11 lignes & un quart. De ſemblables experiences réïterées & comparées enſemble il re-

ſulte que la variation de hauteur du mercure dans le Barométre, ſuivant la differente élevation des lieux, ne ſuit aucune progreſſion: 2°. que la variation de la hauteur du mercure correſpondante à une même difference de hauteur, n'eſt pas toûjours uniforme, puiſqu'on a trouvé que les variations ne ſont pas de la même quantité dans les deux termes de comparaiſon: 3°. que les variations que l'on obſerve dans le Barométre peuvent être cauſées par les differens accidens qui arrivent dans la temperature de l'air, comme le brouillard, la pluye, le vent, &c.

Venons au ſecond article, c'eſt celui de M. l'Abbé Nollet dont l'adreſſe pour réuſſir dans les expériences eſt aſſez connuë de tout le public qui les lui voit avec plaiſir operer tous les jours. On veut ici expliquer la cauſe de la vapeur qu'on apperçoit dans le recipient de la machine pneumatique lorſqu'on commence à raréfier l'air qu'il contient.

Tous ceux qui font uſage de cette machine du *vuide* appellée communément la machine pneumatique remarquent que dans les deux ou trois premiers coups de piſton, lorſque l'air commence à ſe raréfier, on apperçoit dans le récipient une vapeur plus ou moins épaiſſe qui obſcurcit l'interieur du vaſe, & qui après quelques petits mouvemens ſe précipite par circonvolutions vers la partie inférieure. Quelques Phyſiciens ont attribué la cauſe de cette vapeur à l'humidité des cuirs dont on couvre la platine pour tenir avec plus de fermeté & d'exactitude le récipient. Mais ſans nous arrêter à détruire ce ſentiment qu'il eſt facile de réfuter, puiſqu'il ſuffit de dire qu'un récipient bien ſéché & luté ſur la platine avec du maſtic ou de la cire molle fait voir la même vapeur, il vaut beaucoup mieux rapporter ce que penſe notre Auteur à ce ſujet. M. l'Abbé Nollet nous apprend & il y a tout

lieu de le croire que cette eſpece de vapeur n'eſt rien autre choſe que les petits corps étrangers qui ſont répandus dans l'air que renferme le récipient. Voici les principales preuves ſur leſquelles il s'appuye.

Cet air nouvellement renfermé doit être conſideré comme ſemblable à celui de l'atmoſphére dont il faiſoit partie avant que d'être renfermé dans le récipient, & l'on ſçait que cet air eſt chargé de parties hétérogènes, il ne s'agit plus que de prouver que ces petits corps étrangers qui exiſtent dans le récipient ſont capables de produire l'effet qu'on leur attribue premierement l'air ſeul conſideré en lui-même n'eſt point la cauſe de cet effet. Car les parties d'air le plus condenſé ne ſont point viſibles. De plus cette vapeur n'eſt point la même en differens tems dans le même récipient, quoique le Barométre & le Thermométre annoncent la même temperature.

Le mouvement de cette vapeur qui tournoye & ſe précipite eſt contraire à la dilatabilité de l'air qui bien loin d'augmenter le poids des petites parties qui compoſent le volume total, leur donne une légéreté reſpective. Il eſt donc bien prouvé que ce n'eſt pas l'air conſideré entant qu'air, il ne reſte plus que les corps étrangers, comme nous l'avons dit : & ce ſera une preuve complette, ſi l'on apperçoit une plus grande vapeur lorſque l'air ſera chargé d'une plus grande quantité de parties hétérogènes. Voici une expérience qui ne laiſſe aucun doute.

Dans un Laboratoire où l'on avoit diſtillé de la lavande, & où l'on employoit des vernis de differentes eſpéces, on met un récipient ſur la machine pneumatique & après les premiers coups de piſtons on apperçoit une très-grande vapeur, la machine tranſportée enſuite dans une autre chambre, où il ne regnoit aucune odeur ſur

miſe en expérience, & après le même nombre de coups de piſtons, on vit que la vapeur étoit conſidérablement diminuée.

M. l'Abbé Nollet répeta ſes expériences après avoir mis ſous le récipient des fleurs de lavande, d'œillets, &c. & il remarqua que lorſqu'il pompoit l'air la vapeur étoit médiocre dans le premier inſtant, mais elle devenoit plus abondante à proportion du tems que les fleurs avoient été renfermées ſous le récipient. Il paroît donc certain que cette vapeur ſubſiſte indépendamment des airs & des ſurfaces humides, & qu'elle eſt produite par ce qu'il y a d'étranger dans la maſſe d'air que l'on raréfie.

Si l'on demandoit comment ces petits corps deviennent viſibles, il ſeroit aiſé de répondre que ces petites parties de matiere inſenſibles dans le tems que l'air eſt fort chargé de vapeurs ſe trouvent ſoûtenuës, & que venant à ſe rapprocher dans le tems de la dilatation

de l'air, elles ſont dès-là plus viſibles ; c'eſt par la même raiſon que les vapeurs deviennent ſenſibles lorſque l'air de l'Atmoſphére eſt échauffé par quelques rayons du Soleil. Enfin ces mêmes corpuſcules s'y précipitent en tournoyant, parce que l'air qui paſſe du récipient dans le corps de la pompe ſe porte de toutes parts au trou qui eſt au centre de la platine, il heurte donc ces petits corps ſelon differentes directions d'où réſulte un mouvement compoſé qui lui-même dégenere en circulaire.

Voilà l'un & l'autre fait expliqués & d'une maniere plus que probable. Le même Académicien nous donne deux Mémoires ſur la meilleure maniere de conſtruire des machines pneumatiques à un & à deux corps de pompe. On ſçait l'utilité de cette machine pour faire connoître la peſanteur de l'air & l'on n'ignore pas que c'eſt à elle qu'on eſt redevable de toutes les nouvelles expériences que l'on a

faites ſur la raréfaction de l'air. On ne peut donc trop s'appliquer à la rendre utile, commode & facile, c'eſt ce qui nous a paru qu'avoit fait M. l'Abbé Nollet dans les deux Ecrits qui en traitent : l'uſage frequent qu'il eſt obligé d'en faire par la profeſſion à laquelle le public l'a engagé, le met plus qu'aucun autre à portée de remedier aux divers inconvéniens qu'on avoit remarqués dans cette machine : nous renvoyons nos Lecteurs à ces deux Mémoires qu'on ne peut abréger à cauſe des figures auſquelles il n'eſt pas poſſible de ſuppléer.

Dans l'article de la Phyſique générale nous trouvons les obſervations de M. de Réaumur ſur le Thermométre. On peut dire que cet Inſtrument ſi utile pour connoître les degrés du froid & du chaud doit ſa perfection aux recherches de notre illuſtre Phyſicien : voici le réſultat de pluſieurs obſervations qui ont été faites en differens Pays ſur le froid de l'an-

née 1740. Nous ne doutons pas que nos Lecteurs ne ſoient ſatisfaits de ſçavoir ce que l'on en a appris par les diverſes obſervations qui ont été communiquées à l'Académie. L'hiver de 1740 fut encore plus remarquable par la durée que par le froid exceſſif quelque grand qu'il fût un chacun peut ſe rappeller ce qu'il en a éprouvé lui-même. Il a été moindre que celui de 1709 pour le degré du froid, & l'a ſurpaſſé par la longueur du tems, les jours où il a été le plus grand ſont le 10 Janvier & le 25 Fevrier. La liqueur du Thermométre deſcendit le 10 Janvier à 10 d. 1 quart au-deſſous de la congélation, & le 25 Fevrier à 10 d. & 1 huitiéme. On croit que le froid du grand Hiver eſt égal à celui qui peut faire deſcendre la liqueur du Thermométre de M. de Réaumur à 14 degrés & demi environ au-deſſous de la congélation, nous diſons environ, parce que les obſerva-

tions ont été faites ſur des Thermometres differens & qu'on ne peut comparer aiſément pour des cauſes particulieres qu'il eſt inutile de rapporter ici. La liqueur continua à deſcendre toûjours au deſſous de la congélation juſqu'au 9 Mars.

M. de Réaumur remarqua que les oiſeaux qui abandonnent ce climat avant l'hiver furent peu inſtruits de la temperature qui regnoit alors dans le printems, car pluſieurs de ceux qui revinrent y périrent de faim ne trouvant point les inſectes dont ils ont coûtume de ſe nourir, on ſçait aſſez que la chaleur anime les transformations des mouches & moucherons, & que le froid les retarde, les Roſſignols cependant ne ſe rendirent pas plus tard aux environs de Paris, & M. de Réaumur en entendit chanter pluſieurs, il en remarqua un entre autre chanter le 13 Avril : il ne faut pas s'étonner ſi ces oiſeaux ne périront pas de faim comme pluſieurs autres, c'eſt qu'ils ne ſe nourriſſent pas ſeulement de

mouches, mais encore de vers & de nimphes de pluſieurs eſpeces qu'ils trouvent ſous l'écorce des arbres, & qui par-là avoient échappé à la rigueur du froid. M. de Réaumur expoſa pluſieurs chenilles à un froid artificiel plus conſiderable que celui de l'année 1709, & cependant elles y reſiſterent. Il eſt fâcheux que parmi les incommodités que nous recevons de pluſieurs inſectes, le froid agiſſe moins ſur les chenilles que ſur les autres. On ceſſera cependant d'en être ſurpris lorſqu'on ſçaura que cette eſpéce ſçait s'en garantir mieux qu'une autre en ſe cachant ſous terre à une aſſez grande profondeur pour reſſentir médiocrement les effets du froid.

Il arriva cette année un évenement triſte, mais qui peut détromper ceux qui penſent que les grands froids purifient l'air & empêchent la mortalité tant des hommes que des beſtiaux, il y a peu d'années où la mortalité fût auſſi conſiderable pendant le printems

que l'année 1740 L'été fut très-peu conſiderable & la recolte des fruits & du froment, &c. fut retardée près d'un mois, ce qui doit encore détruire le préjugé où l'on eſt de croire qu'après un grand hiver ſuccede un été fort chaud. On peut bien dire ici que la Phyſique profite de tout avec avantage & même de nos malheurs. La plus grande chaleur de cette année fut le 6 Août où la liqueur monta à 24 d. ce degré eſt éloigné de près de 4 d. de celui où regne la plus grande chaleur de nos étés ordinaires.

Si l'on pouvoit tirer quelques conſéquences ſur le rapport du froid de l'hiver au chaud de l'été, il ſeroit probable qu'après un grand hiver, il devroit ſucceder un été moins chaud, puiſque la terre ayant été plus refroidie, les corps qu'elle nourrit demandent un plus grand degré de chaleur pour être échauffés. Mais tant de cauſes que nous ignorons, & combinées de tant

de façons, participent à cet effet, qu'un Physicien ne doit jamais prétendre prévoir ces sortes d'événemens.

Les observations du Thermomètre nous apprennent que cette même année l'hiver ne fut pas si froid à Montpellier que le printems à Paris. Il n'en a pas été de même à Bordeaux, mais les jours qui ont été les plus froids à Bordeaux n'ont pas été ceux qui ont été les plus froids à Paris. Enfin il fit plus froid à Béfiers, à Bordeaux, à Montpellier dans le mois de Fevrier que dans le mois de Janvier.

Les observations qu'on avoit faites cette année sur le froid dans les Pays Septentrionnaux devoient être interessantes ; on reçut celles de Londres, & on a remarqué que le plus grand froid de cette même année fut le 5 Janvier au matin & il a été exprimé par 10 d. du Thermomètre. Le froid s'est donc fait sentir plûtôt à Londres qu'à Paris, mais n'a pas été plus

grand. Les obſervations faites toûjours avec le même Thermométre, c'eſt-à-dire ſuivant la méthode de M. de Réaumur nous font encore connoître que la liqueur étoit deſcenduë ſur le Mont-Cenis à 16 d. au-deſſous de la congélation dans le mois de Fevrier. C'eſt un froid plus grand que celui de 1709.

Il paroît par les diverſes relations que l'on a envoyées à M. de Réaumur que ce fut la Hollande qui éprouva le plus grand froid. Auſſi M. Muſſechembrock a-t-il écrit que de mémoire d'homme on n'en avoit ſenti un pareil. Le 4 Janvier la liqueur du Thermométre deſcendit à Leyde à 16 d. au-deſſous de la congélation. La glace avoit 26 pouces d'épaiſſeur dans le mois de Fevrier, où le plus grand froid ſe fit auſſi ſentir à Leyde le même jour qu'à Paris (qui fut le 25).

Nous croyons devoir encore rapporter qu'à Upſal une des principales Villes de la Suede le plus

grand froid ſe fit ſentir 15 jour plus tard qu'à Paris, ce qui doi paroître d'autant plus ſingulie que l'on ſe croit aſſez bien fond à penſer que les plus grands froid nous viennent du Nord. Mais com bien faut-il que de cauſes s'uniſſen enſemble pour produire des effet conſtans. Enfin le 25 Fevrier l liqueur du Thermométre deſcen dit à 19 d. au deſſous de la congel lation ou 4 d. au-deſſous du term qu'on attribue à celui du gran hiver à Paris en 1709.

L'Anatomie nous offre pluſieur Mémoires dont la plus grande par tie appartient à M. Lemeri, qu avoit entrepris de répondre a ſentiment de M. Winſlow qui pré tend que les monſtres ſont tel non pas par accident, mais pa origine.

Les Phyſiciens n'ont guéres donn juſqu'à preſent leur attention à ex pliquer la cauſe de ces monſtres, & ils les ont aſſez volontiers regardé comme des mépriſes de la nature

Le Syſtême des œufs étant reçu, on explique la formation générale des monſtres doubles par la réunion de ces œufs qui occaſionnent des parties doubles.

Meſſieurs Duverney, Lemery & Winſlow ont donné ſur cette matiere pluſieurs Ecrits, celui cependant qui a le plus écrit eſt M. Lemery dont ce ſeul Volume renferme quatre Mémoires : cet Académicien combat par tout, le Syſtême des œufs monſtrueux dans leur origine, & ſoûtient qu'ils ne ſont devenus tels que par une union qu'on peut appeller accidentelle. En effet il y a des monſtres parmi les plantes, on voit des troncs, des branches qui ſe ſont unies pour ne plus ſe ſéparer; les animaux qui viennent de differentes eſpeces ſont des monſtres, & toute cette production n'eſt dûë qu'à des cauſes accidentelles. On imaginera facilement que l'embryon d'un animal eſt d'une fineſſe & d'une délicateſſe extrême & que par conſé-

quent il peut recevoir par le contact bien des changemens. Le frottement endommage des parties, en briſe d'autres & en détruit quelques-unes. Les monſtres le ſont ordinairement par un aſſemblage irrégulier de parties ſimples ou doubles, comme deux cœurs, deux foyes, &c. Or ces parties doubles marquent aſſez évidemment l'union de deux œufs. Deux eſtomacs peuvent de même ſe reduire à un ſeul, pourvû que les conditions néceſſaires pour cette jonction ſe ſoient rencontrées aſſez juſtes, & qu'eſt-ce qui empêche de le ſuppoſer? Les jeux de la nature ne ſe preſentent-ils pas ſous une infinité de transformations. Quelquefois même on découvre le miſtere, & ces jonctions s'apperçoivent dans certains cas, & doivent ſervir à expliquer les autres plus cachées.

Quant à la preſſion que nous avons ſuppoſée pour l'union, il eſt aſſez probable qu'elle viendra

des differentes contractions produites par divers accidens particuliers dont on ſe convainc tous les jours. Enfin les differens monſtres viendront de la differente preſſion. Ceux qui ſoûtiennent le Syſtême des œufs originairement monſtrueux, ſont frappés du grand nombre d'unions que leurs adverſaires ont beſoin d'admettre, & ſont étonnés avec une eſpece de raiſon de cette juſteſſe ou de ce rapport ſi intime dans les parties qui ne ſont point deſtinées pour former un tout dans leur aſſemblage. Mais quel eſt le Syſtême qui réponde, ou plûtôt qui ſatisfaſſe à toutes les difficultés. Le premier paroît plus conforme aux loix du Créateur, cela n'eſt-il pas ſuffiſant pour le recevoir.

Il eſt à propos de remarquer en faveur du Syſtême de M. Lemery que cet Académicien n'accorde pas qu'un animal ſoit d'une conformation monſtrueuſe lorſque les fonctions animales n'en ſont point

bleſſées, comme il a été remarqué dans un Soldat qui avoit toutes les parties interieures du corps tranſpoſées, le cœur à droite, le foye à gauche, cette tranſpoſition ne met point d'obſtacle aux effets que ces animaux voudroient produire, ils rempliſſent également les vûës du Créateur.

M. Winſlow nous offre dans l'article de l'Anatomie quelques réfléxions au ſujet des incommodités qui arrivent au corps humain, à l'occaſion de certaines attitudes. Voici quelques-uns des faits que nous rapporterons d'après cet habile Anatomiſte.

Une Dame d'une grande taille & bien droite étant devenue ſédentaire, avoit pris l'habitude de s'habiller très-négligemment & d'être aſſiſe toute courbée, elle eut quelque tems après de la peine à ſe tenir droite comme auparavant, & négligeant les moïens qu'on lui avoit propoſés pour y remedier, elle reſta ſi courbée & ſi pliée que les premieres fauſſes

côtes d'un côté approchoient très-près de l'os, ſon eſtomac en fut tellement comprimé que ce qu'elle avaloit lui paroiſſoit tomber comme dans deux capacités differentes.

M. Winſlow rapporte qu'il a vû pluſieurs jeunes gens d'étude qui étant obligés de ſe tenir courbés ſur le genouil dans les claſſes publiques, ont été très-incommodés de la compreſſion que cette attitude réiterée avoit cauſé au bas de la poitrine & aux viſceres, l'Académicien, auſſi bon Phyſicien qu'habile Anatomiſte, fit ceſſer cette attitude, & le mal diſcontinua parce que la cauſe avoit ceſſé.

Il a encore remarqué que de jeunes Etudians étoient ſujets à des maux de tête, d'yeux, de gorge, parce qu'ils dormoient la nuit la tête renverſée derriere le traverſin, & M. W. ayant eu ſoin de faire corriger ces attitudes, ces jeunes gens s'en trouverent très-bien.

Les effets de certains habillemens ne méritent pas moins d'at-

tention. Combien remarque-t-on de mauvaiſes ſuites occaſionnées aux filles, aux femmes par le ſerrement exceſſif de leurs corſets capables d'étouffer quelquefois le fruit des femmes enceintes. Notre célébre Anatomiſte a obſervé que le ſerrement du col, par les cravattes, les porte-rabats, les colets des chemiſes, ont été la cauſe immédiate & primitive de maux de tête, d'étourdiſſemens, de ſincope & de ſaignemens de nez. Ce fait eſt confirmé par une autre obſervation aſſez ſinguliere. Un Capitaine au ſervice du Roi de Dannemarc avoit accoûtumé tous ſes Soldats à ſerrer extrêmement leurs cravattes, & leurs jarretieres au-deſſous des genoux, au bout de quelque tems, preſque tous tomberent malades & furent attaqués d'une eſpece d'affection ſcorbutique; peut-on ne pas reconnoître la cauſe qui avoit produit cette facheuſe maladie dont la plûpart périrent. Notre Auteur blâme encore les

chauſſures élevées, il en fait ſentir les inconveniens,& par une raiſon contraire les chauſſures baſſes doivent faciliter tous les mouvemens naturels des pieds, & par conſéquent doivent être préferées.

Si l'on eſt curieux de ſçavoir toutes les raiſons que l'Auteur rapporte, on peut les lire dans le Mémoire même.

On trouve dans les articles d'Anatomie, un Mémoire de M. Petit ſur la fiſtule lacrymale, & un autre de M. Hunauld ſur la ſtructure ſinguliere, qu'on rencontre quelquefois dans quelques parties du corps.

Tous les Mémoires qui appartiennent à la Chimie ſont au nombre de quatre, le premier eſt de M. Hellot qui regarde les teintures, cet Académicien a ſuccedé en cette partie à M. du Fay; & il a été chargé par le conſeil de ſuivre le travail que ſon confrere n'a pû finir à cauſe de la mort qui l'a enlevé à ſa Compagnie. Le ſecond

Mémoire eſt de M. Geoffroy ſur le moyen de preparer quelques racines à la maniere des Orientaux. Le troiſiéme eſt un examen du ſel de pecais fait en commun, par Meſſieurs Lemery, Geoffroy & Hellot. Enfin le quatriéme eſt un examen des remedes de Mlle Stephens contre la pierre par M. Morand.

Nous allons faire part à nos Lecteurs de quelques-unes des obſervations de cet habile Chirurgien qui avoit été chargé par l'Académie d'examiner l'effet des remedes de Mlle Stephens qui avoit reçu du Parlement d'Angleterre le 28 Mars 1740 la ſomme de 114000 liv. de notre monnoye pour l'heureux ſuccès de ce remede, & après que vingt Commiſſaires nommés pour faire cet examen avoient reconnu dans ce remede une vertu diſſolvante.

La plûpart des obſervations de M. Morand avoient été commencées 15 mois avant que d'en rendre compte, & ce Mémoire eſt un

reſultat ou un précis de ce qu'il a remarqué ſur quarante perſonnes qui ont uſé de ce remede.

M. Morand a partagé en quatre claſſes les malades qui ont pris les remedes de Mlle Stephens Il y a ajoûté une Liſte qui contient leur âge, leur maladie, avec le tems qu'ils ont été à prendre ce remede. La premiere claſſe eſt compoſée de cinq perſonnes qui ont eſſayé le remede pour des maladies de reins ou de la veſſie, ils ont paru faire du bien à ceux qui ſe plaignoient d'embarras dans les reins & même de colique néphretique, ils ont augmenté les maux de ceux qui rendoient des urines purulentes, & qui par conſéquent avoient quelques ulceres dans les voyes urinaires.

La ſeconde claſſe eſt compoſée de huit perſonnes des deux ſexes qui ont pris les remedes pour la gravelle, dont deux ſe comptent abſolument gueris, quatre ſont ſoulagés, deux n'en ont tiré aucun

fruit. Pluſieurs ont jetté les pierres aſſez groſſes.

La troiſiéme claſſe eſt faite de cinq malades qui avoient les ſymptomes de la pierre, mais qui n'ont point été ſondés. L'un d'eux âgé de cinquante-cinq ans a pris la poudre & la boiſſon pendant trois mois, & n'a plus rien reſſenti de ce qu'il reſſentoit auparavant. Trois autres ſont ſoulagés, deux ont rendu des pierres entieres; un autre a jetté des morceaux de pierre en forme d'écailles.

La quatriéme claſſe eſt faite de vingt malades de different âge depuis trois ans juſqu'à ſoixante & dix-neuf, en qui la pierre a été poſitivement conſtatée par la ſonde. De ces vingt il y en a quatre qui ont pris les remedes très-peu de tems, & dont l'un s'eſt trouvé conſiderablement ſoulagé, deux n'en ont reçu ni bien ni mal; un preſſé par les douleurs de la pierre s'eſt fait tailler, & on lui a tiré une pierre molle.

De ſeize qui ont pris le remede pendant un tems aſſez conſiderable, il y a onze adultes & cinq enfans. Des onze adultes trois n'en ont tiré aucun fruit. Quatre ſont fort ſoulagés, & quatre ſe comptent abſolument gueris.

Des cinq enfans un ſeul s'eſt dit ſoulagé. Les quatre autres ne l'ont point été du tout, ils ont ſouffert l'operation de la taille. Les pierres qu'on leur a tirées ne portoient aucunes marques de diſſolution.

Cet abrégé fidel des obſervations ſuffira pour donner une idée des effets du remede de Mlle Stephens. Voici quelques-unes des réfléxions que fait M. Morand que nous ajoûterons. Les enfans ſont moins ſuſceptibles de l'efficacité de ces remedes, on en ignore la raiſon, entre les adultes le ſuccès eſt plus marqué à proportion de leur grand âge. Mais on ne conſeille pas à ceux qui auroient la veſſie ulcérée d'uſer du remede. L'habile Litotomiſte penſe que le

remede n'a point de priſe ou d'action ſur les pierres qu'on appelle pierres *murales* qui ſont de couleur noire ou de mâche-fer. Ces pierres ſont d'une nature differente des pierres blanches & cretacées. Enfin on ne peut décider poſitivement ſi le remede guerit de la pierre, il faudroit pour cela avoir ſondé les malades avant & après leur guériſon, & il n'y en a point encore eu en France qui ſoient dans l'un & l'autre cas. Celui qui ſe trouve ſoulagé ou qui ſe croit gueri ne ſe preſente pas à la nouvelle douleur que peut lui cauſer la ſonde. D'ailleurs l'épreuve de la ſonde n'eſt pas abſolument déciſive, puiſqu'il arrive aux plus habiles Chirurgiens de ne point rencontrer la pierre lors même qu'elle exiſte, & l'on tombera encore plus facilement dans l'erreur, lorſqu'on ſera prévenu auparavant que le malade peut avoir été guéri. Il n'y auroit pas de meilleure preuve que l'ouverture du corps après la mort de ceux

qui ſe ſeroient ſervis du remede avec ſuccès. Mais encore pourroit-on dire qu'une nouvelle pierre s'eſt formée depuis l'extirpation de la premiere. Il y a long-tems que l'on a dit que la Phyſique étoit rebelle aux démonſtrations. Si l'on veut être inſtruit d'un plus grand détail ſur cette matiere, on peut conſulter le Mémoire même, & l'Extrait que nous fîmes au mois de Juin 1740.

Nous donnerons dans un ſecond Extrait les Mémoires qui traitent des autres parties qui compoſent ce Volume.

RECUEIL DES HISTORIENS des Gaules & de la France. Tome quatriéme, contenant les Lettres Hiſtoriques, les Loix, les Formules, les Diplomes & pluſieurs autres Monumens, qui concernent les Gaules & la France ſous les Rois de la premiere Race. Par Dom Martin Bouquet, Prêtre & Religieux de la Congregation de S. Maur. A Paris, aux dépens des Libraires aſſociés 1741. *Avec Approbation & Privilége du Roi : in fol. pag.* 771. ſans la *Préface*, la *Table Chronologique*, & le *Catalogue des Ouvrages contenus dans ce Livre.*

AVANT de rendre compte des Pieces qui compoſent le quatriéme Volume, nous avons cru devoir inſérer dans notre Journal l'Avis que les Libraires viennent de donner au public ſur cette nouvelle Collection des Hiſtoriens de France. Il ſervira à inſtruire les

Lecteurs de l'état actuel de cet important Ouvrage, des ſoins & des attentions que les Auteurs ont apportés pour le rendre parfait, & de la diligence des Libraires pour remplir leur engagement. Voici quelle en eſt la teneur.

Avis des Libraires ſur la nouvelle Collection des Hiſtoriens de France.

» Le titre de cet Ouvrage n'en » impoſe point; c'eſt un Recueil » complet des Hiſtoriens originaux » & contemporains, des Actes & » des monumens auſquels il faut » avoir recours, ſi l'on veut ſe pro- » curer une connoiſſance exacte de » notre Hiſtoire.

» C'eſt ce que le projet de cet » Ouvrage, publié en 1737, avoit » annoncé. Les Sçavans ont pû » juger par les trois Volumes qui » ont paru, ſi le plan a été exacte- » ment rempli.

» Nous donnons preſentement

» les 4me & 5me Tomes ; les deux
» ſuivans ſont ſous la preſſe, & les
» Tomes 8 & 9 qui termineront ce
» qui regarde la ſeconde Race de
» nos Rois, ſuivront immédiate-
» ment & ſans interruption. Nous
» aurions ſouhaité remplir plus
» promptement les deux premieres
» Races ; mais outre que ces pre-
» miers tems ont exigé des recher-
» ches infinies, elles ont fourni la
» matiere de quatre Volumes de
» plus qu'on n'avoit prévû.

» Ce travail, quoique pénible & » long, n'a pas empêché que nos » Auteurs les RR. PP. Benedictins » n'ayent raſſemblé en même tems » une grande partie des Pieces qui » ont rapport à la troiſiéme Race ; » en ſorte que ſi notre zéle étoit » favoriſé autant que le mérite une » entrepriſe auſſi honorable à la » Nation qu'elle eſt utile aux Sça- » vans, nous pourrions en peu » d'années donner toute la Collec- » tion.

» Ceux qui juſqu'à preſent n'ont

» pas eu une connoiſſance parfaite
» de cette compilation & de ſes
» avantages, l'ont peut-être regar-
» dée comme une répetition de
» l'Ouvrage d'André Ducheſne ;
» mais quoique cet Auteur ſoit
» conſideré comme celui à qui no-
» tre Hiſtoire eſt plus redevable, ſa
» Collection néanmoins, qui, de
» vingt-quatre Volumes qu'elle
» devoit avoir, n'en contient que
» les cinq premiers, eſt très-défec-
» tueuſe : car outre qu'elle eſt deſ-
» tituée de Préfaces, de notes cri-
» tiques, & de bonnes Tables, on
» y trouve bien des choſes dépla-
» cées & repetées en pluſieurs en-
» droits, & beaucoup de Pieces
» inutiles & étrangeres à l'Hiſtoire
» de France, pendant que l'on y
» cherche vainement celles qui y
» ſeroient abſolument neceſſaires.

» Il n'en ſera pas de même de
» celle ci. Ducheſne avoit com-
» mencé, & ſes efforts ſont loüa-
» bles; il a ouvert une carriere que
» nous eſperons que nos Auteurs

» rempliront ; & alors on trouve-
» ra raſſemblé, ſuivant l'ordre des
» tems, tout ce qui peut être eſ-
» ſentiel & utile à l'étude & à la
» lecture de l'Hiſtoire de France.

» Au reſte, ce Recueil ne ſera
» pas ſi immenſe qu'on a pû ſe l'i-
» maginer : il pourra être complet
» en XVIII ou XX Volumes, qui
» remplaceront avec plus d'utilité
» & de profit, plus de deux mille
» Volumes ſur l'Hiſtoire de France,
» que l'on ne trouvoit pour la plû-
» part que très-difficilement & à
» grands frais.

» Nous préſumons que s'il eût
» échappé quelque piece qui eût
» dû entrer dans les trois premiers
» Volumes, les Sçavans auroient
» eu la complaiſance de les indi-
» quer : nous les invitons de vou-
» loir bien examiner avec la même
» attention les deux Volumes que
» nous publions ; & pour les met-
» tre en état de juger des Volumes
» ſuivans, nous donnons ici la Liſte
» des Pieces qui concernent les

» deux premieres Races.

Comme cette Liſte eſt trop longue pour être rapportée dans notre Journal, nous renvoyons les Lecteurs à l'Avis même que l'on trouvera imprimé chez les Libraires.

Quoiqu'il ſoit marqué dans la premiere feuille, que l'impreſſion de ce Volume a été achevée en 1741, ce n'eſt cependant que depuis peu de tems qu'il commence à paroître. Les Libraires ont jugé à propos d'en differer la publication juſqu'à ce que le cinquiéme fût imprimé, afin de donner à la fois ces deux Volumes au public.

Dom Martin Bouquet commence ſa Préface par l'énumération des Actes & des monumens qui compoſent ce Volume. Il contient des Lettres Hiſtoriques, des Extraits des Conciles, les Conſtitutions des Rois François, la Loi Salique, celle des Ripuaires, celle des Bourguignons, celle des Viſi-

goths, les Formules de Marculfe, avec pluſieurs autres & les Diplomes de nos Rois.

I. Les Lettres des Rois, des Papes, des Evêques & des Grands du Royaume qui contiennent quelques faits concernant l'Hiſtoire, ſont des monumens d'autant plus précieux que de tous ceux que le tems a épargnés ce ſont les ſeuls qui puiſſent répandre du jour ſur pluſieurs évenemens arrivés ſous le regne des enfans de Clovis. » Perſonne n'ignore (dit » D. Bouquet) les ſecours que l'on » en peut tirer pour illuſtrer notre » Hiſtoire. C'eſt-là que l'on découvre les motifs qui font entreprendre une affaire, les intrigues » dont on ſe ſert, les moyens » qu'on employe, & les reſſorts » que l'on fait joüer pour y réuſſir. » On y trouve mille autres choſes » qui ne ſont pas rapportées par » nos Hiſtoriens & que l'on chercheroit inutilement ailleurs: c'eſt ce qui avoit engagé Duchêne à in-

ſerer un grand nombre de ces Lettres dans ſa Collection. D. Martin Bouquet y en a ajoûté pluſieurs autres, à la tête deſquelles il a mis un ſommaire, lorſqu'elles ſont un peu longues, & il a marqué à la marge autant qu'il lui a été poſſible l'année dans laquelle elles ont été écrites.

II. Les Extraits des Conciles, qui tiennent la ſeconde place dans ce Volume, ſont particulierement utiles par les Souſcriptions des Evêques qui y ont aſſiſté. Les noms des Evêques joints aux noms des Diocéſes qu'ils gouvernoient ſervent à fixer les bornes des Etats des differens Princes qui regnoient dans les Gaules. C'étoit une coûtume conſtante ſous les Rois de la premiere Race, que les Evêques n'alloient point aux Conciles aſſemblés dans les Etats des Rois voiſins ſans des raiſons particulieres que l'on avoit ſoin de marquer très-exactement. Ils n'aſſiſtoient qu'à ceux que leurs Souverains

permettoient qu'on aſſemblât dans leurs Royaumes. Suivant cette coûtume l'Auteur de ce Recueil montre l'utilité que l'on peut retirer de chaque Concile tenu dans les premiers tems de la Monarchie. Il rend compte des Pieces qu'il en a extraites, & il expoſe les raiſons pour leſquelles il n'a pas fait uſage de certains Conciles tenus dans ces premiers tems. Il dit, par exemple, qu'il ne donne que la Préface & le quinziéme Canon du cinquiéme Concile d'Orléans célébré en 549. » Dans la » Préface (dit-il) les Evêques ne » font mention que de Childebert, » parce que la Ville où ils étoient » aſſemblés étoit dans les Etats de » ce Prince. Le quinziéme Canon » confirme l'établiſſement de l'Hô- » pital fait à Lyon par Childebert » & ſa femme Ultrogothe. Nous » ne donnons pas (ajoûte-t-il) les » Souſcriptions de ce Concile » compoſé des Evêques des trois » Royaumes de France, parce

» qu'elles ne ſçauroient ſervir à » fixer les bornes de chaque » Roïaume. C'eſt pour la même » raiſon que nous n'avons pas rap- » porté les Souſcriptions des trois » Conciles précedens d'Orléans.

III. Après les Extraits des Conciles l'on trouve les Ordonnances de nos Rois. Elles ſont au nombre de ſept. Elles contiennent divers Réglemens pour l'adminiſtration de la juſtice, elles décernent des peines contre les mariages inceſtueux, le rapt, l'homicide, le vol & l'infidélité des Serfs, elles ordonnent la célébration des Dimanches & des Fêtes. D. Martin Bouquet n'eſt pas toûjours du ſentiment de M. Baluze touchant les Princes qui ſont Auteurs de ces Ordonnances.

IV. A la page 120 commence le Recueil des Pieces qui regardent la Loi Salique. Baſile-Jean Hérold eſt le premier qui a mis au jour à Baſle en 1557 la Loi-Salique ſur un manuſcrit de l'Abbaye de Ful-

de. Il avoit eu deſſein de donner l'explication des mots barbares qui ſe rencontrent dans le Texte, mais la difficulté d'y réuſſir l'en a détourné. Godefroy Wendelin a tenté cette explication dans l'Edition qu'il a donnée de la Loi Salique imprimée à Anvers en 1649, mais il n'y a pas réuſſi. Elle étoit reſervée à M. Eccard qui ayant dès ſa jeuneſſe fait une étude particuliere de la Langue Teutonique eſt venu à bout de déterminer le ſens des mots obſcurs de cette Loi dans la belle Edition qu'il nous en a donnée à Francfort en 1720. Ce Sçavant a revu l'Edition d'Hérold ſur les manuſcrits, & l'a ornée de notes pleines d'érudition. Ayant trouvé un manuſcrit dans la Bibliothéque du Duc de Wolfenbutel, il l'a auſſi fait imprimer, il auroit ſouhaité avoir communication du manuſcrit de Schilter, mais il n'a pû l'obtenir. Ce manuſcrit de Schilter n'eſt pas different de celui de la Bibliothéque du Roi. Il a été imprimé

imprimé dans le ſecond Tome des Antiquités Teutoniques de Schilter en 1727. Comme ces trois manuſcrits different entierement entre eux, D. Bouquet a jugé à propos de les donner tous trois ſéparément, même en conſervant les fautes dont ils ſont remplis. Il s'eſt ſervi des notes de M. Eccard, mais il les a abrégées. Les mots Teutoniques que ce Sçavant a expliqués n'étoient autre choſe que des gloſſes miſes d'abord ſur le Texte, & que d'ignorans Copiſtes ont enſuite fait entrer dans le Texte même. Charlemagne a corrigé la Loi Salique & l'a dégagée des mots barbares & obſcurs dont nous venons de parler, & cette Loi ainſi corrigée a ſervi de modéle aux Editions de Pithou, de du Tillet, de Lindenbrock, de Bignon & de Baluze; D. Martin Bouquet a ſuivi l'Edition de Baluze comme la plus correcte, ayant été faite ſur les autres Editions & ſur onze manuſcrits.

V. La Loi Salique eſt ſuivie de celle des Ripuaires. L'Auteur explique ce que l'on doit entendre par ce nom. Il dit que l'on a appellé d'abord *Ripaires* ou *Ripuaires* ceux que les Romains avoient envoyés pour garder les Rives du Rhin. Dès le cinquiéme ſiécle ces peuples s'étendirent depuis Cologne, qui étoit leur Ville Capitale, juſqu'à Mayence. Les Francs s'étant enſuite emparé de Cologne & de ſes environs retinrent le nom de Ripuaires, ils eurent leur Roi & leurs Loix particulieres. Clovis envahit le Royaume de Sigebert ſon parent Roi des Francs Ripuaires, mais il conſerva à ſes nouveaux Sujets leurs coûtumes & confirma leurs Loix. Thierry ſon fils qui eut en partage le Royaume des Ripuaires redigea ces Loix dans la forme où nous les avons aujourd'hui. D. M. Bouquet remarque que les Loix des Ripuaires conviennent en bien des choſes avec celles des Francs Saliens, qu'elles

en different cependant en ce qu'elles ont un égard tout particulier pour les Romains; ce qui fait voir qu'il étoit reſté beaucoup plus de Romains chez les Ripuaires qu'ailleurs & qu'ils y vivoient ſelon leurs Loix.

VI. L'Auteur avoit annoncé dans le projet de l'Ouvrage, qu'il ne donneroit pas la Loi des Bourguignons & des Wiſigoths; mais il a changé d'avis ſur les repreſentations qui lui ont été faites par des perſonnes recommandables par leur érudition; comme les Bourguignons étoient dans les Gaules, & que les Viſigoths avoient poſſedé l'Aquitaine & la premiere Narbonnoiſe, on a remontré à l'Auteur qu'il convenoit de faire entrer dans ſa Collection les Loix de ces deux Nations.

D. Bouquet remarque que les Bourguignons avoient déja leurs Loix du tems du Roi Gondebaud, mais qu'il paroît qu'elles étoient barbares & trop ſévéres; puiſqu'au

rapport de Gregoire de Tours, Gondebaud leur en donna de plus douces, afin qu'ils n'opprimaſſent pas les Romains, c'eſt-à-dire les Gaulois anciens habitans du Pays. La Loi des Bourguignons porte en tête le nom de Gondebaud & nos ancêtres l'appelloient Gombette. Le fameux article XLV de cette Loi, lequel permet les combats ſinguliers a été en vigueur plus de 300 ans, comme le remarque D. Bouquet. Agobard Archevêque de Lyon preſenta une Requête à Louis le Débonnaire pour la faire abroger comme étant contraire à la foi, à la charité & à la pieté Chrétienne. L'Auteur a ſuivi l'Edition de Lindenbrock après l'avoir revû ſur deux manuſcrits de la Bibliothéque du Roi.

» VII. Les Viſigoths (dit D. B.) » commencerent ſous le Roi Euric » à avoir des Loix écrites. Le Roi » Leuvigilde corrigea ce qui pa- » roiſſoit de moins exact dans les » Loix données par Euric, en

» ajoûta pluſieurs qui avoient été
» omiſes, & en retrancha quel-
» ques-unes, la plûpart ſuperfluës.
» Reccarede fit l'abbrégé du Code
» Viſigothique, & ce ſont les Loix
» que l'on voit encore aujourd'hui
» ſous le titre de *Loix anciennes.*
» Chindaſuinde & ſon fils Reca-
» ſuinde augmenterent conſidera-
» blement ce Code en y ajoûtant
» pluſieurs Loix qu'ils tirerent
» pour la plûpart du Droit Ro-
» main. Enfin Egica fit une nou-
» velle reviſion du Code Viſigothi-
» que dont il demanda la confir-
» mation aux Peres du XVIme Con-
» cile de Tolède. D. Bouquet dé-
clarequ'il a collationné l'Edition de Lindenbrock ſur cinq manuſcrits de la Bibliothéque du Roi & qu'il a mis à la fin du Code une ſuite des Rois Viſigoths depuis Athanaric juſqu'à Ervige, c'eſt-à-dire, depuis 369 juſqu'en 680. Il a trouvé cette ſuite dans quatre manuſcrits à la tête de cette Loi.

VIII. Il nous reſte à parler des

Formules de Marculfe qui ſont auſſi partie du Recueil des Pieces contenuës dans ce Volume. On ne ſçait que peu de choſes de Marculfe, on ignore le lieu de ſa naiſſance & le tems auquel il a vécu. On ſçait certainement qu'il étoit Moine; c'eſt lui-même qui le dit à la tête de ſa Préface, mais le Monaſtere qu'il habitoit nous eſt inconnu. Marculfe diviſe ſon Ouvrage en deux Livres. Le premier contient les Chartres Royales, c'eſt-à-dire, les Lettres & les Actes qui s'expedioient au nom du Roi & dans le Palais. Le ſecond comprend les Chartres des Cantons, c'eſt-à-dire, celles qui ſe faiſoient dans chaque Canton ou Comté en preſence du Comte ou du Viguier ou du Centenier. Tous les Sçavans conviennent que ces Formules ſont d'une grande utilité pour expliquer quelques endroits obſcurs de Gregoire de Tours, pour bien entendre les uſages & les coûtumes des anciens François, & pour

interpréter les Loix des Saliens, des Ripuaires, &c. & même les Capitulaires des Rois de la ſeconde Race. D. Bouquet dit que Marculfe a non ſeulement amaſſé les Formules de pluſieurs Chartres, qui exiſtoient de ſon tems, mais qu'il en a fait auſſi de ſon chef; que ſon Recueil n'avoit pas force de Loi, & qu'il étoit permis aux Notaires de dreſſer des Actes ſuivant leur caprice, qu'ainſi l'on auroit tort de regarder une Chartre comme fauſſe par la ſeule raiſon, qu'elle ne ſeroit pas conforme à ces Formules. L'Edition de M. Baluze que l'Auteur a confrontée avec celle de M. Bignon, lui a ſervi à faire pluſieurs corrections.

A ces Formules l'Auteur de ce Recueil a joint celles que M. Bignon intitule les Formules anciennes d'un Auteur incertain, & que M. Baluze appelle Appendice des Formules de Marculfe, parce que dans le manuſcrit du Roi, elles ſont jointes au ſecond Livre de

Marculfe. Il rapporte enſuite les Formules que M. Bignon appelle Formules anciennes ſelon la Loi Romaine, parce que la plûpart ſont faites pour ceux qui vivoient ſelon le Droit Romain. M. Baluze les nomme Formules de Sirmond pour les diſtinguer des précedentes, & parce qu'elles ont été imprimées pour la premiere fois d'après les papiers du Pere Sirmond, qui les avoit copiées d'un ancien manuſcrit.

Outre ces Formules, M. Bignon, Lindenbrock, Dom Mabillon, & M. Baluze en ont fait chacun imprimer pluſieurs autres qu'ils ont trouvées dans differens manuſcrits. D. Martin Bouquet les a recueillies avec ſoin & en a enrichi ſa Collection. Il leur donne le nom des Sçavans qui les ont trouvées.

Ce Volume eſt terminé par la Collection des Diplomes des Rois François. D. Bouquet déclare qu'il ne donnera pas tous ceux qu'il avoit amaſſés, il rejette ceux qui

ſont évidemment faux, il en omet pluſieurs qui ſont très-ſuſpects & qui certainement ont été interpolés. Il n'oſe pas même garantir tous les Diplomes qu'il a placés dans ce Recueil, tels ſont pluſieurs d'entre ceux qui ſe trouvent dans les Actes des Evêques du Mans, que Dom Mabillon a fait imprimer dans le troiſime Tome des anciens Analectes. Il a mis à la tête des Diplomes quelques régles tirées de la Diplomatique pour diſtinguer les vrais d'avec les faux, les certains d'avec les ſuſpects & les interpolés, les originaux d'avec les copies. Il avertit cependant que les Diplomes où ces régles ne ſont pas obſervées, ne doivent pas toûjours pour cela être regardés comme faux, mais que l'on doit ſeulement les tenir pour ſuſpects. Dom Mabillon a remarqué qu'un ou deux défauts, pourvû qu'ils ne ſoient pas eſſentiels, ne doivent pas nuire à l'autenticité d'un Acte, puiſque dans les vrais originaux il ſe ren-

contre de ces légers défauts.

ANTIRRHETICON, SEU Confutatio Annotationum Joannis Kohlii ad Geminos Sancti Ephræmi de Sacra Cenâ Sermones.

C'eſt-à-dire : *Refutation des Notes de Jean Kohlius ſur les deux Diſcours de la Sainte Céne, par S. Ephrem.*

MONSIEUR Kohlius, Profeſſeur d'Hiſtoire Eccleſiaſtique & de Belles-Lettres dans l'Académie de Péterſbourg, a fait imprimer, il y a quelques années, deux Traités ſur la Sainte Céne, que l'on n'avoit pas connus juſqu'à lui & qu'il a cru être de S. Ephrem. Comme la doctrine contenuë dans ces deux Traités lui a paru être entierement conforme à celle que profeſſent les Lutheriens, il s'eſt applaudi de cette découverte, & il a voulu s'en faire un mérite auprès de ceux de ſa Communion. En donnant ces deux Pieces au public,

il les a accompagnées de notes, dans leſquelles il prétend montrer évidemment, que le Dogme de la Tranſubſtantiation n'a point été connu dans la primitive Egliſe, & que S. Ephrem en particulier a eu ſur le Myſtere de l'Euchariſtie la même croyance que les Lutheriens. Il fonde cette conformité de ſentiment ſur ce paſſage du premier Diſcours, qui eſt connu en ces termes : *Les Séraphims deſtitués de corps, purifioient Iſaïe avec des charbons ardens, or le feu n'a pas une nature ſimple, il eſt compoſé de deux natures, ſçavoir, de bois & de flammes, de même le Pain Sacré ne conſiſte pas dans la ſeule nature du pain, mais il eſt compoſé encore de la Nature Divine; car un corps qui eſt de même Nature avec Dieu n'eſt pas d'une Nature ſimple, mais il eſt compoſé de deux Natures.* Kohlius infere de ces paroles, que Saint Ephrem croyoit que le pain n'étoit point détruit par les paroles de la Conſécration, qu'au contrai-

re il demeuroit uni au Corps de JESUS-CHRIST.

Le P. Benoît de la Compagnie de Jeſus, Editeur des Œuvres Syriaques de S. Ephrem, n'a pû voir ſans indignation l'abus que Kohlius a fait de ces deux Traités ſur la Céne pour imputer à S. Ephrem les erreurs de ſon parti. L'amour de la vérité & le zéle pour la défenſe de la Foi l'ont engagé à refuter les interprétations que le Profeſſeur Luthérien donne dans ſes notes aux Diſcours prétendus de S. Ephrem. Il lui reproche d'abord d'avoir ſupprimé la moitié du paſſage en queſtion & de n'avoir pas rapporté les paroles qui précedent immédiatement celles qu'il vient de citer : paroles qui, ſelon la Traduction même de Kohlius, expriment de la maniere la plus claire le changement de la ſubſtance du pain au Corps de JESUS-CHRIST : *Ne croyez pas*, dit l'Auteur du Traité, *que le pain & le vin que vous voyez exiſtent dans*

le Sacrement. Non, mon frere, ne le croyez pas, le pain devient le Corps & le vin devient le Sang de JESUS-CHRIST *par les prieres du Prêtre & par la deſcente du S. Eſprit.*

Ce n'eſt pas dans ce ſeul endroit que S. Ephrem ſe ſert de ces ſortes d'expreſſions, qui expriment d'une façon non douteuſe le changement de ſubſtance. Le P. B. rapporte pluſieurs autres paſſages où S. Ephrem tient le même langage. Lorſque ce Saint Docteur examine la queſtion concernant le pain, qui devient le Corps de J. C. il dit que *le S. Eſprit opere par ſa preſence une merveille que l'eſprit humain ne ſçauroit comprendre.* Or ſi S. Ephrem, reprend le P. B. avoit eu ſur l'Euchariſtie la même croyance que les Lutheriens, s'il avoit cru comme eux, qu'il ne s'y fait aucun changement de ſubſtance, & que le Corps du Sauveur n'y eſt pas preſent d'une maniere plus particuliere après la Conſécration qu'il l'étoit auparavant, car (c'eſt le ſen-

timent de Luther qui diſoit que le Corps de J. C. étoit également preſent par tout) ſi Saint Ephrem avoit penſé ainſi, auroit-il répété ſi ſouvent dans ces deux Diſcours & dans ſes autres Ouvrages que l'Euchariſtie eſt un Myſtere incompréhenſible & qu'il ſurpaſſe toutes nos penſées & toutes nos expreſſions ? Qu'eſt-ce qui rend ce Myſtere ſi admirable & ſi au-deſſus de la portée de notre eſprit ? C'eſt moins la preſence de J. C. que la maniere dont il eſt rendu preſent. C'eſt le changement de la ſubſtance du pain & du vin, ce ſont les accidens ou les eſpeces qui reſtent après la deſtruction du ſujet dont elles paroiſſent être inſéparables. Voilà ce qui eſt ſurprenant, & qui paſſe infiniment la portée de notre eſprit.

Après avoir rapporté pluſieurs autres témoignages tirés des Ecrits de S. Ephrem qui montrent clairement que ce Pere a conſtamment profeſſé la même foi ſur l'Euchari-

ſtie que l'Egliſe Catholique, l'Auteur demande à M. Kohlius pourquoi ne pouvant pas rejetter ces témoignages, il n'a pas cherché du moins à les éluder par quelque interpretation ? 2°. Il lui demande ſi ces témoignagnes ne ſuffiſent pas pour rendre douteuſe cette prétenduë conformité de ſentiment entre S. Ephrem & Luther touchant l'Euchariſtie. Le P. B. dit que ſi Kohlius n'a pas tâché d'expliquer en ſa faveur les paſſages qui lui ſont contraires, c'eſt qu'il a ſenti l'impoſſibilité où il étoit de leur donner un tour favorable. Il ne dira pas, ajoûte-t-il, qu'il ne les a pas remarqués, on ne l'accuſera pas de négligence ou d'inadvertence. Il a inſeré dans ſes notes beaucoup de choſes inutiles à la déciſion de la queſtion qu'il avoit à traiter. Mais il affecte de garder un profond ſilence ſur la maniere dont S. Ephrem diſcute deux queſtions capitales, ſçavoir, quand & comment le pain devient le

Corps de JESUS-CHRIST. Kohlius ne peut pas nier que S. Ephrem n'ait avancé ſur cette matiere beaucoup de propoſitions qui ſemblent établir le dogme de la tranſubſtantiation, il avoüe même dans la page 408 que ce Pere paroît en quelques endroits ne pas s'éloigner du ſentiment de l'Egliſe Romaine. Il eſt donc douteux, reprend le P. B. ſuivant Kohlius même, que Saint Ephrem ait eu ſur l'Euchariſtie la même opinion que les Lutheriens. Le ſçavant Jeſuite ſe contente de cet aveu pour le preſent, & il demande en conſéquence de ce doute que l'on ne refuſe pas à S. Ephrem ce que l'équité veut que l'on accorde, même aux plus mépriſables Ecrivains. Lorſqu'il leur arrive de dire des choſes ambiguës, on ne les condamne pas d'abord comme des inſenſés, qui ne ſeroient pas d'accord avec eux-mêmes, mais on cherche à éclaircir ce qu'il y a de douteux dans leurs Ecrits, & à concilier

les paſſages qui paroiſſent contraires. Nous venons de voir que dans les deux lignes qui précedent le paſſage allégué par Kohlius, Saint Ephrem dit poſitivement, *que l'on ne croye pas que le pain & le vin exiſtent dans le Sacrement*; eſt-il vraiſemblable que le Saint Docteur ait pû affirmer le contraire deux lignes plus bas? Il faut, dit le P. B. ou que l'Interprete Eſclavon n'ait pas bien rendu le Texte original, ou que S. Ephrem ne ſoit pas l'Auteur de ce Diſcours.

Le P. B. examine enſuite en lui-même le paſſage que Kohlius croit être un témoignage évident de la conformité de la foi de S. Ephrem avec celle des Lutheriens, & il y trouve une nouvelle raiſon de le rejetter comme n'étant pas de ce Saint Pere. Suivant ce paſſage le Pain Sacré eſt compoſé de deux Natures, ſçavoir, de celle du Pain & de la Nature Divine. Mais que devient la nature humaine! n'eſt-elle pas auſſi contenue dans le Sa-

crement ? Puiſque l'Auteur du paſſage admet la nature du pain dans la compoſition du Sacrement, il devoit donc dire que le Pain Sacré étoit compoſé de trois natures, ſçavoir, de la Nature Divine, de la Nature Humaine & de celle du pain; il eſt vrai qu'alors ſa comparaiſon du Pain Sacré avec le feu n'auroit pas eu lieu. Il n'y a qu'un Acephale, dit le P. B. qui ait pû faire un ſemblable raiſonnement. Les Acephales ou Monophyſites croyoient qu'il n'y avoit qu'une ſeule Nature en J. C. mais on ne peut pas accuſer S. Ephrem d'avoir penſé comme ces Hérétiques.

Si S. Ephrem n'explique pas aſſez clairement ſa foi ſur le Sacrement de l'Euchariſtie dans ſes propres Ecrits, apprenons, dit le P. B. de ſes Diſciples quels furent ſes véritables ſentimens. Que S. Jacques de Sarugue qui a puiſé toute ſa doctrine dans l'Ecole de Saint Ephrem, & qui, par ſes grandes lumieres & la pureté de ſa foi, a

mérité le nom de *Docteur Œcumenique*, nous inſtruiſe des ſentimens de ſon Maître. Voici comment il parle dans le Sermon 66 ſur la Paſſion de Notre Seigneur. *Depuis le moment qu'il a pris le pain, & qu'il a dit, que c'étoit ſon Corps, le pain a ceſſé d'être, & ce n'étoit plus que ſon Corps, ils le mangeoient, & ils étoient dans l'admiration. Ils mangeoient le Corps de celui qui étoit à table avec eux, & ils beuvoient ſon Sang, &c.* Le même Docteur traite fort au long dans un autre Diſcours la comparaiſon que Saint Ephrem avoit faite du Pain Sacré avec le charbon ardent dont l'Ange purifia les lévres d'Iſaïe. Il dit entr'autres choſes *que ce charbon étoit une figure du Corps de J.C. que l'Ange ne prit point avec la main ce glorieux charbon, & que le Prophete ne le mangea pas, parce qu'alors il étoit incorporel, mais parce que depuis il a apparu avec un corps, & c'eſt pour cela qu'on le mange aujourd'hui à la Sainte Table.*

Voilà quel eſt le témoignage du Docteur Œcuménique, de la vérité & de l'authenticité duquel il n'eſt pas permis de douter. Il eſt tiré d'un manuſcrit de la Bibliothéque du Vatican qui eſt écrit ſur du vélin en lettres Onciales, & qui a plus de 600 ans d'antiquité. Le P. B. rapporte encore les témoignages des autres Docteurs de l'Egliſe Syrienne, ſçavoir d'Iſaac Ninivite dont M. Aſſemani a recueilli les Ecrits dans ſa Bibliothéque Orientale, de S. Maruthas Evêque de Tagrite, de Jean Dara Evêque de Méſopotamie, de Jean Maro, de Denys Barſalibæe, d'Elie troiſiéme Patriarche des Chaldéens, d'Ebed Jeſu Evêque de Soba. Tous ces peres & ces Théologiens de l'Egliſe Syrienne qui ont puiſé leur doctrine dans les Ecrits de S. Ephrem, rendent les témoignages les plus clairs & les plus authentiques au dogme de la tranſubſtantiation; les paſſages tirés de ces Auteurs ſont rapportés dans la Diſſertation en

Syriaque, avec la Traduction Latine ; le témoignage ſur lequel le P. Benoît inſiſte le plus, eſt celui de S. Jacques de Saruge, il en tire quatre conſéquences, 1°. il eſt évident, dit-il, par ce paſſage que l'Egliſe Syrienne ne reconnoît dans l'Euchariſtie que la ſeule ſubſtance du Corps de J. C. & qu'elle en exclud le pain, puiſqu'il eſt dit formellement qu'après la Conſécration il n'y a plus de pain ſous les Eſpéces Euchariſtiques. 2°. Il condamne l'opinion de Luther, qui vouloit que le Corps de J. C. ne fût preſent dans l'Euchariſtie qu'au moment de la manducation; S. Jacques de Saruge dit en termes formels que *dès l'inſtant que J. C. a dit : ceci eſt mon Corps, c'étoit en effet ſon Corps & non du pain.* 3°. On voit par ce paſſage que ce n'eſt point en conſéquence des Prieres du Prêtre, comme quelques Grecs modernes l'ont prétendu, mais en vertu des paroles de J. C. que s'opere le changement de ſubſtance ;

& l'Auteur du premier Diſcours ſur la Céne établit cette vérité avec tant de force que Kohlius qui l'attribue à S. Ephrem, avoüe ingénument dans une note qu'il a faite ſur cet endroit, qu'il ne s'en faut pas beaucoup que ce Pere n'établiſſe la tranſubſtantiation de l'Egliſe Romaine. 4°. Il paroît que S. Jacques a lû dans la viſion d'Iſaïe un charbon ardent & qu'il eſt conforme en cela avec S. Ephrem & S. Jean Damaſcene. Il paroît encore qu'il a reconnu dans le feu une nature ſimple, & qu'il n'a point parlé de cet élement comme étant compoſé de bois & de flamme, qu'ainſi la verſion du Traducteur Eſclavon doit nous être très-ſuſpecte.

Enfin après avoir rapporté tant de témoignages tirés de S. Ephrem même & des Docteurs de l'Egliſe Syrienne qui l'ont ſuivi pour prouver combien ce Saint étoit éloigné de la croyance Luthérienne, le P. B. répond aux objections de Koh-

lius & il explique les paſſages dont ce Profeſſeur a voulu tirer avantage, parce qu'il y eſt fait mention de pain & de vin. Tels ſont ceux que l'on trouve dans le premier Diſcours ſur la Céne : *On boit le S. Eſprit dans votre vin ; le feu de la Grace deſcend dans le pain & il y demeure, nous mangeons le feu dans le pain.* Le P. B. répond que ces façons de parler ſont très-frequentes, mêmes dans les Auteurs qui ont enſeigné le plus clairement le Dogme de la Tranſubſtantiation. On ne dira pas, dit-il, que S. Thomas a cru l'impanation, rien cependant n'eſt plus ordinaire que de trouver des expreſſions ſemblables dans l'Office du S. Sacrement qu'il a compoſé, & où il établit ſi ſolidement le Dogme de la Tranſubſtantiation. Ni Saint Ephrem, ni S. Thomas n'ont jamais dit que le Sacrement de l'Euchariſtie contient deux ſubſtances, ſçavoir, le pain & le Corps de J. C. Ce n'eſt cependant que ſur un té-

moignage auſſi déciſif que l'on pourroit aſſurer que ces Saints Docteurs auroient profeſſé la même doctrine que les Lutheriens.

Juſqu'ici le P. B. a bien voulu ſuppoſer que les deux Diſcours ſur la Céne commentés par Kohlius ſont véritablement de S. Ephrem. Il a cru que même en ſuppoſant leur autenticité, il ne lui ſeroit pas difficile de refuter les notes du Profeſſeur Lutherien. Mais pour achever de confondre ſon adverſaire, il montre dans la ſeconde partie de ſa Diſſertation, que ni l'un ni l'autre de ces Diſcours n'a été compoſé par S. Ephrem. Il dit qu'en réfléchiſſant ſur le paſſage que Kohlius a tant fait valoir, il a cherché inutilement à y trouver un ſens raiſonnable ; il n'a pû y reconnoître ni le ſtile de S. Ephrem, ni le génie de la Langue Syrienne; il ne voyoit aucun rapport ni aucune juſteſſe entre les membres de la comparaiſon. Il ne lui paroiſſoit pas vraiſemblable que S. Ephrem eût

eût confondu les élémens avec les corps mixtes, & qu'il eût dit que la flamme eſt d'une nature differente de celle du feu. Pendant qu'il étoit occupé de ces penſées il ouvrit par hazard un Livre de Saint Jean Damaſcéne, en le parcourant avec beaucoup d'avidité, il trouva, dans le 14me Chapitre du 4me Livre qui traite de la Foi Orthodoxe, le paſſage qui lui avoit tant fait de peine, & en comparant ce Chapitre avec le Diſcours que Kohlius a publié ſous le nom de S. Ephrem, il reconnut que la plus grande partie de ce Diſcours a été priſe de cet endroit des Œuvres de S. Jean Damaſcene, que le réſte n'eſt qu'une compilation de differens paſſages de S. Jean Chryſoſtome, d'Eſaïas, de Macaire, & de S. Ephrem même. Le ſecond Diſcours paroît avoir été tiré du cinquiéme Livre des Vies des Peres, Ouvrage que l'Abbé Daniel attribue à Arſene. A la vérité il n'eſt pas copié mot à mot, mais la ſubſtance

en eſt la même. Les trois endroits que Kohlius a cru être les plus favorables à ſon Hypothéſe & qu'il a fait imprimer en lettres italiques pour les faire remarquer, ſe trouvent tout entiers dans l'un & l'autre de ces Ouvrages, & quant au reſte ils ne ſont pas plus differens que le Pſeaume 17 ne l'eſt du même Pſeaume tel qu'il eſt repeté dans le ſecond Livre des Rois.

Le P. B. juſtifie enſuite cette découverte par la comparaiſon du Texte de S. Jean Damaſcene avec la traduction de l'Interprete Eſclavon, & il fait remarquer en même tems le défaut d'exactitude de cette traduction, & combien Kohlius s'eſt éloigné dans ſes notes de la penſée de l'Auteur, d'où eſt tiré le paſſage qu'il a pris pour fondement de ſes déclamations. Ce n'eſt pas aſſez pour le P. B. d'avoir vengé S. Eprem des imputations de Luthéraniſme, en montrant qu'il n'eſt pas l'Auteur des Diſcours qu'on lui a attribués. Comme on

pourroit peut-être faire tomber ſur S. Jean Damaſcene les mêmes accuſations que Kohlius a intentées contre S. Ephrem; il s'engage encore à déterminer le vrai ſens du paſſage en queſtion & à juſtifier S. Jean Damaſcene qui en eſt l'Auteur, du ſoupçon d'avoir eu ſur l'Euchariſtie le même ſentiment que les Lutheriens.

Les bornes d'un Extrait ne nous permettent pas de rapporter le paſſage de ce Pere & l'explication qu'en donne l'Auteur de cette Diſſertation. Nous nous contenterons de dire en peu de mots, que S. Jean Damaſcene ſe ſert de la comparaiſon du charbon ardent, qui purifia les lévres du Prophete Iſaïe pour expliquer en quel ſens il avoit dit plus haut, que la Viande Divine dont nous ſommes nourris dans le Sacrement, eſt compoſée de deux Natures. Comme le charbon ardent, dit ce Pere, étoit compoſé de bois & de feu, de même la Nourriture que nous rece-

vons dans le Sacrement eſt un compoſé de deux Natures, ſçavoir de l'Humanité & de la Divinité de J. C. S'il arrive à ce Pere d'employer le mot de *Pain* pour déſigner le Corps de J. C. On ne doit pas pour cela le ſoupçonner d'avoir cru que la nature du pain demeure dans le Sacrement après la Conſecration, puiſqu'il répéte trois fois dans le même Chapitre & en termes précis, que le pain & le vin ſont changés dans le Corps & le Sang de J. C.

Le P. B. croit que cette explication n'eſt pas l'unique choſe que S. Jean Damaſcene ait eu en vûë en écrivant ce paſſage. L'Héréſie des Acéphales ou Monophyſites étoit fort répanduë du tems de S. Jean Damaſcene, & il y a apparence que ce Pere attaque ces Hérétiques dans cet endroit, & qu'il prend occaſion de la viſion d'Iſaïe pour prouver qu'il faut admettre deux Natures en J. C. tant dans le Sacrement de l'Euchariſtie que

dans le Miſtere de l'Incarnation.

Cette Diſſertation eſt imprimée à la fin du ſecond Volume des Œuvres Syriaques de S. Ephrem, elle contient 20 pages *in-folio*. Il auroit été aiſé à l'Auteur de la rendre moins longue. Il pouvoit en ſupprimer la premiere partie que la ſeconde rend inutile ; car ayant une fois prouvé que les deux Diſcours ſur la Céne ne ſont pas de S. Ephrem, il n'eſt plus neceſſaire de prouver l'orthodoxie des ſentimens de ce Pere, tout l'édifice que Kohlius a bâti ſur un fondement ſi ruineux tombe de lui-même. Au reſte on doit ſçavoir gré à l'Auteur des ſçavantes recherches dont il a rempli la premiere partie de ſa Diſſertation.

cette Piece ſeule convaincra nos Lecteurs que ce troiſiéme Volume n'eſt point inférieur aux deux premiers, & en effet il n'y a aucune des Pieces qu'il contient qui ne renferme des recherches très intereſſantes pour tous ceux qui aiment notre Hiſtoire.

La Diſſertation dont nous allons rendre compte a été compoſée pour le prix de l'Académie de Soiſſons en 1741. Cette Académie avoit propoſé pluſieurs queſtions. M. l'Ab. le Beuf a partagé toutes ces queſtions en quatre articles qui compoſent toute la Diſſertation.

ARTICLE I.

A la mort de Clovis, Clodomir, Childebert & Clotaire gouvernerent-ils par eux mêmes leurs Etats, l'aîné de ces Princes ayant au plus dix-ſept ans ? Par qui fut gouverné le Royaume d'Orléans depuis la mort de Clodomir juſqu'au tems que ſes freres s'en ſaiſirent ? Y avoit-il un

uſage fixe ſur la tutelle des Princes mineurs, ſur la Régence de leur Royaume & ſur l'âge de leur majorité?

M. l'Ab. le Beuf répond à ces queſtions qu'il eſt très vraiſemblable que les trois fils de Clovis gouvernerent tous trois chacun leurs Etats à la mort de leur pere, mais en ſuppoſant toûjours que ce fut avec l'aide des Ducs, des Leudes du Roi & des Farons du Royaume appellés depuis *Barons*; ſous la premiere Race lorſque les fils de Roi perdoient leur pere en bas âge ils demeuroient ſous la tutelle de leur mere & ſous celle des Seigneurs du Royaume, mais à la mort de Clovis aucun des trois enfans de ce Roi ne ſe trouva dans le cas d'être ſous la tutelle de ſa mere & des Grands. Au défaut de Textes formels qui aſſurent le fait, M. l'Ab. le Beuf rapporte ce qui arriva ſoixante & quatorze ans après la mort du grand Clovis, lorſque le Roi Gontran, qui n'a-

voit point de fils, choiſit pour ſon héritier Childebert fils de Sigebert Roi d'Auſtraſie. Ce Childebert n'étoit alors âgé que de quatorze ans: Gontran néanmoins l'établit ſon Succeſſeur en lui mettant la pique en main dans une aſſemblée publique. Cette cérémonie, ſuivant M. l'Ab. le Beuf, inveſtiſſoit le jeune Prince, & lui donnoit *actu* le droit de regner ſur les Etats de Gontran; or ſi un petit fils de Clovis, tel que l'étoit Gontran, regarda & fit regarder comme majeur par les peuples d'Auſtraſie & de Bourgogne, un jeune Prince âgé ſeulement de quatorze ans; on doit croire qu'il ſuivit une coûtume déja établie & en vigueur depuis long-tems. Peut-être ces Princes ſe conformoient-ils aux Loix Romaines, ſuivant leſquels on ceſſoit d'être en tutelle à 14 ans. On voit encore en 598 que Clotaire II. à l'âge de 16 ans ſe met à la tête de ſes troupes, & va combattre en perſonne Théodebert & Thierri. Bien

plus on voit que le Grand Clovis n'avoit environ que quinze ans quand il commença à regner; d'où M. l'Ab. le Beuf conclut que le même uſage qui eut lieu à l'égard de Clovis, de Childebert, & de Clotaire II. eut lieu auſſi à l'égard des enfans de Clovis, & que Clotaire le plus jeune des trois ayant environ quinze ans quand ſon pere mourut il fut, auſſi-bien que ſes freres, reconnu pour Roi, & que tous trois gouvernerent leurs Etats par eux-mêmes & ſans être ſous la tutelle de perſonne.

Pour ce qui eſt des enfans de Clodomir, à la mort de leur pere, Clotilde leur ayeule les fit venir à Tours après que le tems du deuil fut fini, & les y retint juſqu'à ce qu'ils fuſſent déclarés Rois. Pendant cet interval les Miniſtres établis par Clodomir, & continués après ſa mort eurent l'adminiſtration du Royaume. Gondeuque, veuve de Clodomir, devoit naturellement être Régen-

te, puiſqu'elle étoit la mere des trois fils du Roi mort. Nous voyons dans le même ſiécle Fredegonde être Régente dans les mêmes circonſtances ; mais Gondeuque perdit peut-être ce droit par ſon mariage avec Clotaire ſon beau-frere, peut-être auſſi que Clotaire, en vertu de ce mariage, s'ingera dans l'adminiſtration du Royaume de de ſes neveux ; ce que dit l'Ambaſſadeur de Childebert au même Clotaire ſemble favoriſer cette derniere idée ; Clotilde, dit cet Ambaſſadeur, veut que les trois fils de Clodomir joüiſſent des Etats de leur pere, *vult eos regno donari.*

ARTICLE II.

Les Rois freres de Clodomir s'emparerent-ils de ſes Etats avant ou après le meurtre des Princes ſes fils ? En quelle année fut commiſe cette déteſtable action.

M. l'Ab. le Beuf eſt perſuadé que Childebert & Clotaire ne

s'emparerent des Etats de leurs neveux qu'après les avoir fait mourir, & il veut que ce crime ait été commis vers l'an 525 ou 526 un an ou dix-huit mois au plus après la mort de Clodomir. Après que le tems du deuil de Clodomir fut paſſé, après que ſes trois fils eurent demeuré quelques mois à Tours chez Clotilde leur ayeule, cette Princeſſe les amena à Paris. Childebert s'étant apperçu de la grande affection qu'avoit Clotilde pour ſes petits fils, & appréhendant que s'il leur laiſſoit partager le Royaume de leur pere, & s'en mettre en poſſeſſion, il ne perdît l'occaſion de s'en emparer, il forma le deſſein, de concert avec ſon frere Clotaire, de ſe défaire des jeunes Princes ſes neveux; dans cette vûë il les fit venir ſous prétexte de les faire déclarer Rois, & quand une fois il les eut entre les mains il fit mourir les deux plus âgés, & le troiſiéme ne conſerva ſa vie qu'en ſe conſacrant à l'état Eccleſiaſtique. Quel-

ques Auteurs ont écrit que ce crime fut commis vers l'an 532 ou 533, mais ils ſe ſont évidemment trompés, ces Auteurs s'appuyent ſur le témoignage de Gregoire de Tours. M. l'Ab. le B. prétend qu'ils n'ont point compris ce que dit cet Hiſtorien ; Gregoire de Tours ne rapporte à la vérité le meurtre des enfans de Clodomir qu'après un long recit d'évenemens qu'il avoit pouſſé juſqu'aux années 532 & 533 ; mais c'étoit pour ne point interrompre une ſuite de faits qui avoient entr'eux une liaiſon neceſſaire, & après cette narration il revient à ce qui ſe paſſa à Paris aux années 525 & 526. Il n'y a point d'Hiſtorien qui n'en n'agiſſe de la ſorte. Il eſt vrai que Gregoire de Tours ne fait pas aſſez ſentir à ſes Lecteurs qu'il va reprendre une narration qu'il avoit interrompuë quelques Chapitres auparavant, & qu'il faut de l'attention pour s'en appercevoir ; & c'eſt ce qui a trompé quelques Auteurs & leur a fait croire que les

enfans de Clodomir n'avoient été maſſacrés, que huit ou neuf ans après la mort de leur pere. En conſéquence de cette premiere erreur ils ont cru que Childebert & Clotaire s'étoient déja emparé des Etats de leurs neveux, qu'ils les firent gouverner pendant les huit ou neuf années d'intervals qu'ils ſuppoſent qu'il y eut entre la mort de Clodomire & celle de ſes enfans, & qu'on ne ſe défit de ces jeunes Princes que parce que leur ayeule Clotilde vouloit les faire déclarer Rois.

M. l'Ab. le Beuf examine enſuite ſi Thierri frere de Childebert & de Clotaire partagea avec eux les Etats de Clodomire, il ſe décide pour la négative, & ſe fonde ſur le ſilence de Gregoire de Tours qui en racontant de quelle maniere la ſucceſſion de Clodomire fut envahie ne nomme jamais que Childebert & Clotaire, il n'auroit pas manqué de parler de Thierri ſi ce Prince avoit eu quelque part au crime

de ſes freres, lui qui deſcend dans un ſi grand détail par rapport à Thierri & qui nous inſtruit des moindres circonſtances de ſon regne. *Hi quoque*, dit Gregoire de Tours (*Childebertus & Clotarius*) *Regnum Chlodomeris æquâ lance diuiſerunt*. Ces mots *æquâ lance* n'excluent-ils pas tout autre du partage?

Ceux qui ſont d'un ſentiment contraire à celui de M. l'Abbé le Beuf ſe fondent 1°. ſur ce que ſous la premiere Race de nos Rois les bâtards des Rois partageoient également avec les enfans légitimes. 2°. Sur ce qu'on lit dans une Légende de la Vie de S. Maur que Théodebert fils de Thierri joüiſſoit de l'Anjou vers l'an 540, or l'Anjou avoit fait partie des Etats de Clodomire. M. l'Ab. le Beuf répond à la premiere raiſon qu'il eſt ridicule de vouloir s'appuyer ſur des conjectures & ſur des vraiſemblances lorſqu'on a des monumens aſſurés qui les détruiſent; & pour

ce qui eſt de la Légende de Saint Maur, M. l'Ab. le Beuf 1°. en revoque en doute l'autenticité, & en ſecond lieu en la ſuppoſant véritable il n'eſt point neceſſaire de ſuppoſer que le Théodebert dont il y eſt parlé fut fils de Thierri, on peut fort bien croire que c'eſt plûtôt un autre Théodebert fils de Sigebert, qui fut un Prince illuſtre par ſa puiſſance & par ſa valeur.

ARTICLE III.

Sur le droit qu'avoient les enfans des Rois de ſucceder à la Couronne de leur pere. A l'occaſion des queſtions du Programme conçûës en ces termes : *Le droit des enfans de ſucceder à la Couronne de leur pere étoit-il alors tellement établi, qu'il exclut à leur avantage les freres ou les autres parens du Roi mort ? Les vûës differentes de la Reine Clotilde & des Rois ſes fils ſur les Etats de Clodomir, les efforts de Childebert & de Clotaire pour ſe faire reconnoî-*

tre par les Auſtraſiens après la mort de Thierri : les prétentions de Munderic & autres pareils traits de notre Hiſtoire ne donnent - ils pas lieu d'en douter ?

M. de Foncemagne avoit répondu d'avance à toutes les queſtions du Programme de l'Académie de Soiſſons; ce ſçavant Académicien a prouvé d'une maniere inconteſtable que ſous la premiere Race de nos Rois la Couronne étoit ſucceſſive, héréditaire, en ſorte qu'on ne peut plus douter que la maniere de ſucceder d'alors n'ait été en ligne directe. M. l'Ab. le Beuf n'a eu que très - peu de choſes à ajoûter aux deux Diſſertations que M. de Foncemagne a données ſur cette matiere : elles ſe trouvent imprimées l'une dans le ſixiéme Volume, l'autre dans le huitiéme Volume des Mémoires de l'Académie des Belles - Lettres, nous y renvoyons nos Lecteurs : les faits allégués dans le Programme prouvent ſeuls le droit des enfans des Rois d'héri-

ter du Royaume de leur pere. Il paroît que la Reine Clotilde n'a point eu d'autre vûë que de mettre en poſſeſſion ſes petits fils des Etats qui leur appartenoient légitimement par la mort de leur pere Clodomir. Quant à Childebert & à Clotaire ils ne ſe ſeroient jamais porté au crime qu'ils commirent s'ils n'avoient ſçu qu'ils ne pouvoient en aucune façon pretendre au Royaume d'Orléans tant que quelques-uns des enfans de Clodomir ſeroient en vie, on voit même que malgré tous leurs efforts Clodoalde qui étoit échappé au maſſacre fut déclaré Roi, & qu'il auroit peut-être regné malgré ſes oncles s'il n'avoit pas preferé la tranquilité de la ſolitude & le ſervice de Dieu aux embarras du Thrône. Pour ce qui eſt de Mundevic ſes prétentions feroient quelque difficulté s'il étoit bien prouvé qu'il ne fût que Collateral dans un degré éloigné. Mais rien n'empêche de croire avec M. de Fon-

cemagne que ce Munderic étoit un ſecond fils bâtard de Clovis. M. l'Abbé du Bos a penſé que ce Prince pouvoit être le fils de Ragnacaire, ou de quelqu'un de ces autres Rois que Clovis fit tuer pour s'emparer de leurs Etats, cette idée de M. l'Abbé du Bos ſeroit encore favorable à la Théſe qu'a ſoûtenu M. de Foncemagne, car ſuivant cette ſuppoſition Munderic n'auroit attaqué Thierri & n'auroit entrepris de ſe faire Roi que parce qu'il revendiquoit les Etats uſurpés ſur ſon pere & auſquels il avoit droit de ſucceder.

ARTICLE IV.

Diſſertation Litteraire ſur la chevelure des anciens Francs à l'occaſion de la queſtion qu'on a propoſée en ces termes : *Childebert & Clotaire ayant propoſé de laiſſer vivre leurs neveux en leur coupant leurs cheveux ; à quelle condition étoit reduit un Prince à qui on les*

avoit coupés ? Qu'avoit de particulier la chevelure des Rois & Princes Francs ? Y avoit-il entre les differens ſujets & les differens ordres qui compoſoient la Monarchie, une façon differente de porter les cheveux ?

Il eſt prouvé par une infinité de témoignages d'Auteurs anciens que les Rois & les Princes Francs portoient de fort longues chevelures, & que c'étoit à cette marque principalement qu'on les reconnoiſſoit. Agathias raconte que les Bourguignons qui avoient tué Clodomire à Veſeronce ou à Voiron, reconnurent ſon corps parmi les autres, parce que ſes cheveux lui tomboient ſur les épaules. »Car » (ajoûte Agathias) c'eſt une coû» tume invariable chez les Rois » des Francs que jamais on ne leur » coupe les cheveux, & qu'on les » leur laiſſe croître dès leur jeu» neſſe. Toute la chevelure leur » tombe ſur les épaules avec » graces : de ſorte que ſur le haut » du front leurs cheveux ſont par-

» tagés des deux côtés. Ils ne les » laiſſent point mal propres com- » me certains Orientaux & Barba- » res, ni mêlés d'une maniere in- » décente, mais ils ont ſoin de les » entretenir avec des huiles & des » drogues, & cette ſorte de cheve- » lure eſt regardée parmi eux com- » me une prérogative attachée à la » Famille Royale.

A ce témoignage d'Agathias M. l'Ab. le B. joint les paſſages d'un grand nombre d'autres Auteurs qui ſont tous unanimes ſur ce point. Il prouve encore fort bien que d'avoir les cheveux coupés étoit pour les Princes Francs une marque de dégradation qui leur ôtoit leur rang & tous leurs droits : les exemples ne manquent pas pour le prouver. Cararic n'avoit pas voulu venir au ſecours de Clovis ſon parent contre Ægidius, Clovis le fit arrêter lui & ſon fils, on leur coupa les cheveux à tous les deux, on fit Cararic Prêtre & ſon fils fut ordonné Diacre : un

autre exemple eſt celui de l'avanturier Gondebaud qui avoit voulu ſe faire reconnoître pour fils de Clotaire I. Gregoire de Tours raconte que Childebert I. le croyoit ſur ce qu'il lui voyoit les cheveux longs ; mais que Clotaire ſe l'étant fait amener, ne voulut pas le reconnoître, & lui fit couper les cheveux. Gondebaud les laiſſa revenir, & le Roi Sigebert les lui fit encore couper. S'étant ſauvé de Cologne où on l'avoit enfermé, il laiſſa de nouveau croître ſes cheveux afin de paſſer pour un Prince François dans l'Italie & à Conſtantinople, où il avoit deſſein d'aller ; M. l'Ab. le Beuf ſe fait ici une objection, il la tire des monnoyes de nos Rois de la premiere Race. Bonteroüe & le Blanc en ont fait un Recueil très-ample. Cependant dans aucune de ces monnoyes on ne voit nos Rois avec les cheveux longs & flottans ſur les épaules, mais ils ont ſimplement un diadême qui entoure des cheveux fort courts.

M. l'Abbé le Beuf répond à cette difficulté qu'il y a apparence que nos Monétaires du ſixiéme & du ſeptiéme ſiécle ſe contentoient de repreſenter une tête ceinte d'un diadême ou d'une couronne raïonnée, empruntant ces Types des monnoyes Romaines du bas Empire qui avoient eu cours dans les Gaules. En effet ſur toutes les monnoyes que nous avons de ces tems-là on ne voit que des têtes d'Empereurs Romains autour deſquelles on lit le nom d'un Roi de France, ou du Monétaire, avec l'indication du lieu où elles ont été frappées. Ainſi ce ſeroit en vain que l'on chercheroit ſur ces monnoyes la preuve de quelqu'uſage particulier à nos Rois, il n'en n'eſt pas de même des Sceaux, on y voit toûjours nos Rois repreſentés avec la longue chevelure. M. l'Ab. le Beuf cite en preuves les Sceaux de Childeric I. de Thierri fils de Clovis le jeune, de Clovis III, de Childebert & de Childeric II. qui

ſe

ſe trouvent gravés dans la Diplomatique du Pere Mabillon, il eſt donc prouvé qu'un des priviléges des Rois & des Princes Francs étoient de porter les cheveux plus longs que ne les portoient leurs ſujets. Car toute la Nation Françoiſe portoit des cheveux comme on le voit dans toutes les Légendes des Saints d'alors, on lit dans preſque toutes que tel Saint quitta ſes cheveux pour entrer dans la Cléricature ou pour ſe faire Moine. M. l'Ab. le Beuf en cite un grand nombre, il cite auſſi des images & des ſtatuës d'où il conclut que les Laïques François, ſoit à la Cour, ſoit à la Ville, portoient les cheveux, non pas trop longs de peur de s'arroger ce qui étoit propre & particulier aux Rois, mais cependant beaucoup plus longs que les Eccleſiaſtiques dont les cheveux alors étoient très-courts & à peu-près tels qu'on les a vû porter aux Religieux du ſiécle dernier.

PANDECTÆ JUSTINIANEÆ in novum ordinem Digeſtæ, cum Legibus Codicis & novellis quæ Jus Pandectarum confirmant, explicant aut abrogant.

C'eſt-à-dire : *Les Pandectes de Juſtinien, miſes dans un nouvel ordre, avec les Loix du Code & les Novelles qui confirment, expliquent ou abrogent le Droit contenu dans les Pandectes.* A Paris, chez *Saugrain* pere, ruë de Savoye, *Deſaint & Saillant*, ruë Jean de Beauvais; & à Chartres, chez *F. Letellier*, Imprimeur-Libraire, au Bon Paſteur. 1744. *in* 4°.

POUR faire connoître l'importance de cet Ouvrage, nous avons cru devoir commencer par traduire les Réfléxions que l'Auteur propoſe au public.

» Mon objet (dit-il) a été de » donner aux Pandectes de Juſti- » nien l'ordre qui leur manque,

» afin de rendre beaucoup plus fa-
» cile l'étude du Droit Civil par la
» lecture des Loix même qui le
» compoſent.

» La méthode que Tribonien a
» ſuivie dans l'arrangement des
» Livres & des titres du Droit eſt
» très-imparfaite, d'ailleurs les
» Loix qu'il y a cru devoir conve-
» nir à chacun de ces titres y ſont
» ramaſſées avec tant de confuſion
» que celles qui ſe trouvent les
» dernieres auroient dû être pla-
» cées les premieres, que ſouvent
» même pluſieurs Loix ſont étran-
» geres au titre dans lequel elles
» ſe rencontrent & manquent à
» un autre titre dans lequel il eut
» été bien plus à propos de les in-
» ſerer.

» Cet inconvénient eſt cauſe
» que le Syſtême du Droit Civil
» qui eſt entierement contenu dans
» cette Collection, loin de ſaiſir
» les eſprits & de les charmer par
» ſa beauté naturelle, ſe trouve
» enſeveli ſous l'aſſemblage con-

» fus de toutes ces Loix, d'où
» l'on peut à peine le faire ſortir
» & l'appercevoir ; la difficulté
» d'une pareille étude cauſe neceſ-
» ſairement du dégoût, l'eſprit eſt
» rebuté par l'obſcurité qui l'arrête
» à chaque inſtant, au lieu que les
» mêmes Loix preſentées dans un
» ordre exact s'expliqueroient les
» unes par les autres & ſe commu-
» niqueroient mutuellement leur
» lumiere.

» D'ailleurs la mémoire ſuccom-
» be ſous le nombre infini des dé-
» ciſions des Juriſconſultes, elle
» veut être ſecouruë par la liaiſon
» des idées : ſi l'on n'étudie pas les
» Sciences avec méthode l'eſprit ſe
» trouve bien-tôt flottant & noyé
» dans une mer immenſe.

» Cette méthode a été quelque-
» fois employée par les habiles In-
» terprétes du Droit dont les abré-
» gés ſont connus ſous le nom de
» Paratitles. La lecture en eſt utile
» pourvû qu'elle ſoit jointe à l'étu-
» de des Loix, mais pluſieurs ſe

» contentent de paratitles & négli-
» gent les Loix, cependant c'eſt
» dans ces premières ſources que
» la Science du Droit Civil doit
» être puiſée & non pas dans les
» ſentimens des Juriſconſultes.

Telles ſont les raiſons qui ont engagé l'Auteur à reduire le Texte des Loix dans l'ordre le plus exact qu'il lui a été poſſible, afin que la confuſion des choſes & la difficulté du travail ne troublaſſent plus la méditation que cette étude exige.

L'Auteur ajoûte que cet Ouvrage lui a coûté un grand nombre d'années, mais avant que de le faire paroître il a cru devoir rendre compte aux amateurs des Sciences de la méthode qu'il a ſuivie & mettre ſous leurs yeux une eſpece de tableau de cet Ouvrage qui fût capable d'en donner une juſte idée.

En premier lieu l'Auteur a ſuivi l'ordre des Pandectes quant aux Livres & aux titres, quoique cet ordre pût être mieux entendu, il a voulu par là s'écarter le moins

qu'il lui a été poſſible de l'original qu'il veut faire entendre ; il a rapporté ſous chacun de ces titres les Loix & leurs paragraphes dans l'ordre le plus convenable ; en rejettant néanmoins dans d'autres titres les Loix qui lui ont paru leur être plus propres; mais cette tranſpoſition eſt faite de façon qu'il n'y a que l'ordre ſeul de changé, ſans que le Texte ſoit aucunement alteré, il ſe trouve tranſcrit mot pour mot dans le cours de l'Ouvrage.

En ſecond lieu l'Auteur a inſeré pluſieurs fragmens de la Loi des douze Tables de Caïus & d'Ulpien, ceux des Sentences de Paulus qui ſont admiſes, ce ſont autant d'explications neceſſaires pour faire connoître le droit qui avoit lieu du tems des Juriſconſultes dont les déciſions ont compoſé depuis le corps des Pandectes, ce ſecours eſt indiſpenſable pour l'intelligence de la plûpart des Loix.

En troiſiéme lieu il a inſeré plu-

ſieurs Loix du Code & les Novelles qui ſervent à confirmer, à expliquer ou à abroger le Droit contenu dans les Pandectes, il rapporte même dans toute leur étenduë les Loix juſqu'à Conſtantin; à l'égard des Conſtitutions des Empereurs ſuivans, comme leur ſtile prolixe ſe reſſent de la barbarie de leur ſiécle, l'Auteur a cru pouvoir ſe contenter d'en expoſer l'eſprit.

En quatriéme lieu il a ſouvent ſuppléé des définitions, des diviſions, des régles, des exceptions ou même des théorêmes pour ſervir de liaiſons aux Textes; mais ce que l'Auteur a mis du ſien eſt diſtingué par un caractere d'impreſſion different des Loix.

En cinquiéme lieu il a ajoûté des notes pour expliquer ce qui peut ſe rencontrer d'obſcur dans le Texte; lorſqu'il s'agit de le changer ou de concilier deux Loix qui paroiſſent contraires l'Auteur a recours aux obſervations de Cujas ou des autres Interprétes du Droit

les plus célébres.

En ſixiéme lieu l'Ouvrage ſera terminé par une Table qui déſigne le Tome, la page & le nombre où chaque Loi & chaque paragraphe ſont placés.

L'Auteur propoſe pour le *Proſpectus* de ſon Ouvrage le titre *pro ſocio* qu'il a choiſi entre les autres, tant à cauſe de ſon uſage frequent qu'à cauſe de ſa brieveté.

Il eſt facile de reconnoître par l'examen de l'ordre dans lequel ce titre des Pandectes eſt traité que l'Auteur répond parfaitement à l'objet qu'il s'eſt propoſé.

Il diviſe ce titre en ſix articles, dans le premier il examine ce que c'eſt que le contract par lequel ſe forme une Societé, & ce qui concerne ſa ſubſtance; le ſecond fait connoître les régles les plus générales de cette eſpéce de contract; dans le troiſiéme on voit les differentes eſpéces de Societés, & ce qui eſt propre à chacune; le quatriéme traite du droit des aſſociés

dans les choſes communes; l'action qui dérive de ce contract fait le ſujet du cinquiéme article, enfin le ſixiéme traite de la diſſolution de la Societé.

Il paroît que l'Auteur n'a pas négligé d'inſerer dans l'Ouvrage des diviſions & des paragraphes ſuivant les occaſions, par exemple dans l'article 3 qui traite des differentes Societés & de ce qui eſt propre à chacune. L'Auteur fait cinq paragraphes, le premier touchant la Societé de tous biens généralement quelconques, le ſecond d'une Societé de toutes ſortes de profits, le troiſiéme d'une Societé pour raiſon de quelqu'entrepriſe, le quatriéme d'une Societé pour raiſon des impôts publics, eſpéce de Societé differente de la précedente, ainſi que l'Auteur le fait connoître, enfin le cinquiéme paragraphe traite de la Societé pour raiſon de certaines choſes ou d'une ſeule choſe.

L'Article cinquiéme qui traite de l'action qui dérive du contract de Societé ſe trouve auſſi diviſé par l'Auteur en ſix paragraphes, 1°. d'où naît cette action, 2°. à qui & contre qui elle eſt donnée, 3°. quand elle peut avoir lieu, 4°. quel en eſt l'effet, 5°. du privilége de l'aſſocié qui ne peut être condamné que juſqu'à concurrence de ce qu'il peut payer, 6°. quelles ſont les actions qui concourent avec celle qui dérive du contract de Societé.

Le ſixiéme article qui traite de la diſſolution de la Societé comprend quatre paragraphes, ajoûtés par notre Auteur, conformément à quatre manieres principales dont une Societé peut être diſſoute, ſçavoir 1°. par le deffaut des perſonnes, ce qui comprend la mort naturelle ou civile, 2°. par l'anéantiſſement des choſes qui compoſoient la Societé, 3°. par la volonté des aſſociés, 4°. par un jugement.

Quelle reconnoiſſance le public ne doit-il pas à un Auteur qui a ſçu rendre auſſi facile & auſſi agréable une étude ſi difficile & ſi rebutante. Il eſt aiſé de comprendre combien un pareil Ouvrage a dû lui coûter de tems & de peines.

Au reſte il ne faut pas s'étonner ſi les Pandectes de Juſtinien ſont dans un ſi grand deſordre, on ſçait que les Loix dont elles ſont compoſées doivent leur origine aux differens évenemens qui pendant l'eſpace de pluſieurs ſiécles avoient donné lieu à des differens entre les particuliers, les perſonnes habiles ayant recueilli ces faits & remarqué les principes dont on s'étoit ſervi pour décider les conteſtations, ont formé des régles ſur ces principes, ainſi de nouveaux évenemens faiſoient naître des régles nouvelles.

Il n'eſt pas poſſible que tant d'Ouvrages de tant de perſonnes, faits par differentes vûës, en des tems & ſur des ſujets divers, &

par un progrès inſenſible de remarques particulieres ſur des faits de toute nature, formaſſent un corps de Loix dans l'ordre qu'elles ont naturellement entr'elles.

Il eſt vrai que Juſtinien fit réunir dans un ſeul corps divers fragmens de ces Ouvrages infinis auſquelles il donna la force de Loix & dont il compoſa ſon Digeſte, il raſſembla auſſi dans ſon Code un grand nombre de Loix, de Conſtitutions & de Reſcrits des Empereurs qui l'avoient précedé, mais on voit aiſément que ces deux Recueils n'ont été faits que pour retirer de tant de milliers de Volumes les Loix & les Régles les plus juſtes, & que l'ordre naturel qui les lie entr'elles n'a pas été l'objet qu'on s'eſt propoſé dans cette Collection.

On n'a pas manqué dans tous les tems de Commentateurs & d'Annotateurs qui ont pretendu donner des idées juſtes du Siſtême du Droit, pluſieurs ont fait ſur cette matiere des Ouvrages très-étendus,

mais ces longues explications n'ont jamais laiſſé aucunes idées ſuivies du Texte même des Loix, ils ont entremêlé leurs Ouvrages de queſtions & de raiſonnemens qui font perdre de vûë ce Texte, & ſouvent ils ont ſubſtitué leurs ſentimens aux déciſions même des Loix; ils ont à la vérité ſçu tirer des Pandectes les régles & les principes qui y ſont contenus & en faire des applications juſtes, mais la ſource dans laquelle ils les puiſoient eſt reſtée auſſi trouble qu'auparavant,

Perſonne juſqu'à preſent n'avoit donc entrepris de donner au Recueil entier des Loix l'ordre dont elles ſont ſuſceptibles; Domat a compoſé de nos jours un Ouvrage excellent intitulé *les Loix civiles* dans leur ordre naturel; ce Livre eſt excellent dans ſon genre, mais il s'en faut bien qu'il y comprenne toutes les matieres contenuës dans les Pandectes, d'ailleurs les matieres qu'il comprend ne ſont pas

traitées auſſi à fond dans Domat que dans le corps du Droit, ainſi l'Ouvrage dont il s'agit a ſur Domat le double avantage de l'univerſalité & de la profondeur.

Vigelius, Auteur Allemand, a auſſi entrepris de mettre les Loix Romaines dans leur ordre naturel, mais il n'a pas conſervé le Texte du Droit.

On voit par une Lettre du Chancellier de l'Hôpital qu'il avoit travaillé à donner de l'ordre aux Loix Civiles.

THEORIE DE L'ELEVATION des Vapeurs & des Exhalaiſons, démontrée mathématiquement, qui a remporté le prix au jugement de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts Par M. GottliebKratzenſtein. A Bordeaux, chez *le Brun.* 1744. *in*-4°. pag. 148.

L'ACADEMIE de Bordeaux, depuis pluſieurs années, eſt en poſſeſſion de diſtribuer un prix à ceux qui ont le mieux traité quelques ſujets de Phyſique qu'elle a coûtume de propoſer aux Sçavans. L'avantage de ces prix eſt toûjours conſiderable, le public profite de bonnes Pieces qui ſouvent ne paroîtroient jamais, ſi cette occaſion ne leur fourniſſoit un moien de les faire connoître : d'un autre côté pluſieurs perſonnes qui ſont en état de travailler ſont excitées par l'honneur qu'elles retirent d'avoir le ſuffrage d'une illuſtre Compagnie.

M. Gottlieb Kratzenſtein, Can-

didat en Medecine à Halle dans la haute Saxe, vient de donner une *Théorie de l'élevation des vapeurs & des exhalaiſons.* Cette Piece a été jugée digne par l'Académie de Bordeaux de remporter le prix qu'a fondé M. le Duc de la Force. Nous allons donner une idée de cette Théorie en rapportant quelle eſt l'Hypothéſe de l'Auteur & les expériences ſur leſquelles elle eſt appuyée. Les Lecteurs jugeront eux-mêmes du mérite de la Diſſertation après le fidel expoſé que nous allons en faire.

M. Gottlieb définit ainſi la vapeur ou les vapeurs. *Vapor eſt fluidum rarum quod ex diſſolutione corporis cujuſdam originem trahit, & per aerem, vel aliud medium ſubtilius diſſipatur.* C'eſt-à dire : la vapeur eſt un fluide rare formé par la diſſolution d'un corps (on entend par ce corps les petites parties des fluides aqueux) & qui ſe diſſipe par l'air, ou par quelqu'autre milieu encore plus ſubtil.

Comme le Mémoire a une ſeconde partie qui regarde les exhalaiſons. Voici la définition qu'en donne l'Auteur. *Exhalationes ſunt particulæ ſubtiliſſimæ corporum ſolidorum ſulphureorum & ſalinorum per aerem diſperſæ. Congeries verò talium particularum viſibilis, dicitur fumus.* C'eſt-à dire : les exhalaiſons ſont des particules très-ſubtiles qui ſortent des corps ſolides ſulphureux & ſalins diſperſées à travers l'air : quand l'amas de ces mêmes parties devient viſible, on le nomme fumée.

Pour diſtinguer quelle eſt la figure, la grandeur, la nature, & la forme interieure de ces petites parties du fluide aqueux qui donne la naiſſance aux vapeurs ; on a fait les experiences qui ſuivent. On prend un vaſe qu'on remplit d'eau bouillante, & étant expoſé à un grand jour, on remarque qu'il s'éleve de deux ſortes de parties aqueuſes : les premieres ſont de couleur blanche & demeurent

comme attachées à la ſurface de l'eau pendant quelques ſecondes, puis elles s'élevent avec un mouvement uniformement accéleré. On en remarque d'autres qui ſont de très-petits globules tranſparens, mais dont la capacité eſt remplie, leur mouvement eſt uniformement retardé, & ils retombent auſſi tôt en décrivant une ligne parabolique. Puiſque cette derniere eſpece de particules retombe d'abord ſans ſe diſſiper, on ne ſçauroit dire que ce ſoient des vapeurs. Ce qui paroît important à prouver pour l'hypothéſe de l'Auteur, c'eſt que les vapeurs ſont compoſées de petites véſicules creuſes, cette preuve eſt déduite de ce que les couleurs de l'iris ne paroiſſent point dans les vapeurs, or d'où proviendroit cette difference : ce n'eſt point à cauſe de la figure exterieure de ces petits globules, puiſqu'elle eſt la même que dans les gouttes d'eau où l'on voit l'arc-en-ciel ; on doit attribuer ce défaut

d'apparence à la figure interieure qui ne permet pas la réfléxion & la réfraction neceſſaires pour produire l'effet de cette apparence ſi connuë. L'Auteur conclut donc que les vapeurs ſont des véſicules creuſes.

Une autre experience que l'Auteur regarde comme déciſive pour la théorie qu'il ſe propoſe de démontrer, c'eſt que les vapeurs ne ſont point apperçuës dans un air comprimé, puiſqu'en comprimant l'air renfermé dans un globe, & y faiſant entrer par le ſouffle des vapeurs, on n'en voit aucunes; au contraire l'air ceſſant d'être comprimé, les vapeurs ſe font voir & tombent dans le fond du globe en aſſez grande quantité. Il faut donc conclure que les vapeurs ſoûtenuës dans un air comprimé deviennent inviſibles, & que ſi l'air eſt remis dans ſon premier état, elles deſcendent & deviennent viſibles. C'eſt ainſi que les vapeurs qui ſe ſoûtiennent dans

l'air naturel deviennent viſibles quand il ſe dilate, & diſparoiſſent ſi l'air devient plus condenſé. Lorſque la goutte d'eau capable de ſouffrir la réfraction de la lumiere vient à ſe dilater de plus en plus & à détruire cette eſpéce de plénitude qui fait ceſſer l'apparence des couleurs par le vuide de ſa propre matiere, elle doit, dis-je, acquerir une certaine petiteſſe, & M. Gottlieb a remarqué que la vapeur dans le tems qu'elle commençoit à repreſenter la couleur par réfraction, étoit douze fois plus petite qu'un cheveu, or le diamétre d'un cheveu eſt un 300me de pouce, donc le diamétre de la vapeur doit être d'un 3600me de pouce.

On peut dire que les vapeurs réfléchiſſent les rayons de la même maniere que les bulles qui ſont faites avec l'eau de ſavon, celles-ci changent de couleur à meſure qu'elles s'étendent davantage & que leur pellicule devient plus

mince. Il eſt encore hors de doute que les vapeurs acquierent une plus grande expanſion en recevant un plus grand degré de chaleur.

L'air qui paroît un obſtacle à l'élevation des vapeurs en devient cependant le véhicule, puiſqu'en faiſant bouillir doucement de l'eau dans un globe de verre dont on a pompé l'air, on voit les vapeurs reſter adhérentes à la ſurface de l'eau, & ſi l'on fait entrer l'air dans le globe, il paroît tout à coup s'élever une quantité de vapeurs. Il n'y a qu'une grande chaleur qui puiſſe ſuppléer au défaut de l'air qui doit être regardé comme le premier véhicule.

Quelques Phyſiciens, pour expliquer l'élevation des vapeurs & en même tems la maniere dont elles ſe ſoûtiennent, avoient ſuppoſé que les fluides ſe diviſoient en parties très fines & que par l'impulſion & la preſſion de l'air, elles s'élevoient & ſe ſoûtenoient dans la moyenne région, à peu-près

comme on voit la pouſſiere ſoûtenuë quelque tems par un air agité. M. Gottlieb refute ce ſentiment, ſa démonſtration comme on va voir, eſt tirée des principes que nous venons d'établir. Un corps (dit-il) qui monte en vertu d'une impulſion reçuë, a dans ſon élevation un mouvement uniformement retardé, & il deſcend dès que ce mouvement a ceſſé; les vapeurs au contraire ont en montant un mouvement uniformement accéléré & elles ne retombent point au moment que leur élevation a ceſſé. On peut donc conclure que les vapeurs ne montent pas en vertu d'une preſſion ou d'une impulſion. On voit de plus dans la premiere expérience que nous avons rapportée, que les vapeurs ſont adherentes à la ſurface de l'eau avant qu'elles montent; elles ne ſont donc pas élevées par la ſeule impulſion des parties du feu: les parcelles d'eau que l'impulſion du feu détache de l'eau

bouillante, s'élevent en l'air très-promptement, & ſont des gouttes pleines, or l'on a prouvé par une ſeconde experience que les vapeurs étoient des véſicules creuſes.

Après toutes ces preuves, on en ajoûte une autre, ſçavoir, que le Soleil ou la chaleur de l'eau bouillante ne ſçauroit raréfier l'air qui y eſt contenu, juſqu'au point de pouvoir former des véſicules aſſez grandes pour être ſpécifiquement plus légéres que l'air. Car il ſeroit neceſſaire, ſuivant le rapport de l'eau à l'air, que cette véſicule d'eau fût mille fois plus grande que la goutte d'eau dont elle eſt compoſée. Or il a été décidé par diverſes obſervations de M. Halley que l'air renfermé dans l'eau bouillante ne ſe dilate qu'un tiers de plus, & que la chaleur du Soleil ne peut porter cette dilatation qu'à un ſeptiéme en ſus. Quand même on ſuppoſeroit que ces particules d'eau ſeroient com-

me enveloppées des parcelles de feu, elles formeroient encore un tout plus peſant que l'air dans lequel les vapeurs ſont conçûës nager : de plus les parties du feu viendroient à les abandonner pour ſe porter vers d'autres parties plus froides, ainſi les vapeurs plus peſantes ſeroient contraintes de retomber ſur le champ, ce qui n'arrive pas.

M. Newton, dans ſon Optique, ayant déterminé par les couleurs differentes de la réfraction l'épaiſſeur & la grandeur des lames aqueuſes. Notre Auteur ſe propoſe de chercher par le même principe quel doit être le diamétre de la vapeur qui doit être ſpécifiquement plus légere que l'air, lorſque l'épaiſſeur d'une pellicule aqueuſe vuide d'air ſera donnée, il ſuit de tous ces calculs que les vapeurs ne ſont pas aſſez dilatées pour être ſpécifiquement plus légéres que l'air.

Il eſt donc probable que les vapeurs

peurs qui s'élevent de deſſus la terre ſont ſemblables à ces vapeurs qui ſortent de l'eau chaude, & que les particules du feu commencent par obliger de ſe ſéparer, mais qu'enſuite elles ſont élevées par le moyen d'un fluide élaſtique qui remplit la cavité des vapeurs, puiſque les vapeurs ſe dilatent quand l'air ſe dilate. Ce fluide eſt dilaté par la chaleur & eſt contraint lui-même de s'élever, peut-être encore la voye qu'on appelle de diſſolution vient-elle au ſecours, & ces deux cauſes ſont-elles unies, ſoit pour s'aider, ou ſimplement pour ſuppléer au défaut de l'autre. Enfin les vapeurs ſe ſoûtiendront en l'air par la coëheſion des molécules qui le compoſent ; les vapeurs s'éleveront avec l'air tandis qu'il conſervera ſa chaleur.

Ce raiſonnement peut expliquer comment les vapeurs s'élevent abondamment pendant la nuit au-deſſus des rivieres; elles paroiſſent long-tems comme un nuage & ne

s'élevent que fort tard, mais quand le Soleil échauffe la terre, ce même air échauffé met en mouvement le fluide élaſtique, & devenu plus léger emporte ou enleve toutes les vapeurs qu'il ſoûtenoit : les vapeurs s'arrêteront dans l'endroit où la force de la cohéſion ſera égale au poids des vapeurs. L'air perdant plus vite ſa chaleur que l'eau, les particules de feu que contient l'eau paſſeront pendant la nuit de l'eau dans l'air, & dans ce paſſage elles formeront ou éleveront des vapeurs abondantes comme l'experience le prouve. (Voyez Théo. 77.)

Nous avons rapporté quelle étoit la définition des éxhalaiſons qu'avoit donné M. Gottlieb. Pluſieurs experiences ont prouvé à notre Auteur que les exhalaiſons étoient compoſées de parties ſulphureuſes, & que ces mêmes parties étoient ſpécifiquement plus peſantes que l'air, elles ne peuvent donc y monter. Concevons

bien plûtôt que ces mêmes parties ſulphureuſes, ſalines volatiles ſont chaſſées hors des corps qui les contiennent par les particules de feu qui eſt lui-même le principe du fluide élaſtique, & qu'étant ſorties de cette eſpece de priſon, elles montent, parce que l'air échauffé, dans lequel elles ſont reçûës, monte lui-même. Il eſt aſſez clair que ces exhalaiſons ne peuvent rompre à cauſe de leur poids l'adherence de l'air, mais ce même air étant dilaté par des exhalaiſons chaudes devient plus léger que l'air qui l'environne, il montera donc & enlevera avec lui les exhalaiſons, cette élevation continuera pendant tout le tems que l'air & les exhalaiſons conſerveront leur chaleur. Après quoi elles ſeront ſoûtenuës par la cohéſion de l'air. Cette explication eſt déduite, comme l'on voit, des mêmes principes & des mêmes experiences que l'Auteur a faites pour prouver la premiere partie du ſujet que l'A-

cadémie avoit propoſé. Nous ne pouvons mieux faire que de ſouſcrire au jugement que cette Compagnie à porté de cette Diſſertation.

QUÆSTIO PHYSIOLOGICA.... agitanda.... in Antonianis Medicorum Remenſium Scholis.... M. Henrico Joſepho Bernard, Præſide; *an vox humana à fidibus ſonoris plectro pneumatico motis oriatur?*

C'eſt-à-dire : *Théſe de Phyſiologie, ſoûtenue dans les Ecoles de Medecine de Rheims ſous la Préſidence de M. Henri Joſeph Bernard, ſur la queſtion :* ſi la voix humaine eſt produite par des cordes ſonores miſes en mouvement par un archet aërien. *A Reims, chez Pierard. Brochure in-4°. de 7 pag.* 1744.

LA Théſe dont nous rendons compte, & qui eſt l'Ouvrage de M. Montagnat, natif d'Ambe-

rieux en Bugey, qui l'a ſoûtenuë, eſt l'expoſition de la doctrine de M. Ferrein ſur la cauſe de la voix, doctrine contenuë dans le Mémoire qu'il lût à la Séance publique de l'Académie Roiale des Sciences du mois de Novembre 1741.

M. Montagnat, après avoir parlé dans le premier Corollaire de quelques-unes des découvertes Phyſiologiques les plus importantes, vient à celle de M. Ferrein ſur le Méchaniſme de la voix, & fait préceder ſon explication de notions préliminaires neceſſaires à ſon intelligence.

La voix, dit-il Corol. II. n'eſt autre choſe qu'un ſon; & le ſon, qui dans l'ame eſt une ſenſation, eſt dans le milieu ſonore un mouvement tremblottant de l'air qui nous environne, ce qui donne des ſecouſſes repetées à l'organe de l'oüie. Dans les tambours, les cordes ſonores, les métaux, &c. c'eſt un mouvement de vibration des parties inſenſibles dont le

corps eſt compoſé. Il n'en eſt pas de même des flûtes, & autres inſtrumens analogues, qui ne produiſent le ſon qu'à raiſon des ſeules vibrations de l'air que la bouche, ou les ſoufflets, y font entrer. Dans la premiere eſpece d'inſtrumens l'application de la main, ou de tout autre corps propre à arrêter les vibrations, étouffe entierement le ſon. Dans la ſeconde eſpece l'application de la main, &c. ſur l'inſtrument n'y fait pas plus de tort que la qualité de la matiere, dont l'inſtrument eſt compoſé, ne le change. L'Auteur avoüe pourtant que le ſon n'eſt pas abſolument le même quelque matiere qu'on emploie. Il renvoie à l'Eſſai d'Euler ſur la nouvelle Théorie de la Muſique ceux qui veulent ſçavoir comment ſe produiſent les vibrations ſonores dans cette derniere eſpece d'inſtrumens, puis il avance cette propoſition que l'air qui forme la voix produit le ſon d'une autre maniere que celui des

flûtes, & en heurtant contre des cordes analogues à celles des Inſtrumens de Muſique.

L'établiſſement de cette propoſition demande une connoiſſance de la ſtructure du Larynx, que l'Auteur donne dans le IIIme Corollaire.

Le Larynx, qui eſt la partie ſuperieure de la trachée artere, eſt principalement compoſé de cinq cartilages, le Cricoïde, le Thyroïde, les deux Arytenoïdes, & l'épiglotte. Le ſecond qui forme le nœud de la gorge, convexe anterieurement, & poſterieurement concave, inférieurement a deux appendices qui l'attachent par une articulation mobile au cartilage cricoïde, de maniere qu'en même tems qu'il eſt tourné de la partie ſuperieure vers l'inferieure, il l'eſt auſſi de la partie poſterieure vers l'anterieure, ou de la partie inférieure vers la poſterieure. Les cartilages arytenoïdes laiſſent entre eux une diſtance oblongue qui ſe

prolonge de la partie anterieure & moienne du cartilage thyroïde juſqu'à la partie poſterieure du larynx. Cette fente nommée *glotte* par les Grecs eſt regardée par eux comme l'organe de la voix. Les deux arytenoïdes ſont deux lévres dont on verra plus bas l'uſage & la ſtructure admirable.

Les Phyſiologiſtes anciens & modernes, en conſéquence de cette ſtructure, ont regardé l'organe de la voix comme un inſtrument à vent, avec cette difference qu'Ariſtote comparoit le Larynx à l'embouchure d'une flûte, & les modernes à l'anche d'un tuiau d'Orgue. L'Auteur auroit pû mettre dans une claſſe à part M. Senac, qui, dans ſes ſçavantes remarques ſur l'Anatomie de M. Heiſter, corrige ce dernier ſentiment, ſur la raiſon déciſive, que les vibrations de l'air dans l'orgue, ſont cauſées par celles de l'anche, & qui compare le ſon de la voix à celui de l'air qui entre avec force

par les ouvertures d'un chaſſis mal joint. Quoiqu'il en ſoit, ſuivant tous les modernes, la glotte eſt le principal organe de la voix, mais ſa fonction ſe borne uniquement à élargir ou reſſerrer le paſſage de l'air; ceux même qui parlent du frémiſſement des parties inſenſibles qui environnent la glotte, ne le regardent que comme un acceſſoire, dont ils ne font aucun uſage pour l'explication des phénoménes de la voix.

Mais cette théorie, dit M. Montagnat, eſt également contraire aux principes ci-devant poſés, & aux conſéquences que nous en avons tirées, & que nous en tirerons. Car on devroit conclurre de la comparaiſon de la glotte avec l'embouchure d'une flûte, qu'elle n'eſt pas plus l'organe de la voix que l'embouchure de la flûte ne l'eſt du ſon. D'ailleurs il eſt faux que le plus ou le moins de largeur de l'embouchure d'une flûte change le ton en aucune maniere; &

comme les differens diamétres des tuiaux, ſi l'on en croit Euler, n'y produiſent pas un changement bien ſenſible. L'Auteur n'entre pas dans le détail des autres preuves qu'une théorie recherchée de la muſique pourroit fournir de la vérité de ſon ſentiment, & ſe renferme ſeulement dans les Anatomiques, plus ſatisfeſantes pour les Medecins en faveur deſquels il écrit.

Le ſon d'une flûte n'eſt donc point, dit-il Corol. IV, le même que celui de la voix, puiſque les vibrations de cet inſtrument ne concourent en aucune maniere à la formation du ſon, au contraire de ce qui arrive aux inſtrumens à cordes. Mais quelles qualités ſont neceſſaires aux cordes pour devenir ſonores ? Il faut 1°. qu'elles aient du reſſort & une fléxibilité jointe à une certaine roideur. Auſſi les cordes longues & minces ont-elles beſoin d'être bandées ; 2°. Il faut une cauſe propre à mettre en mouvement les cordes ſonores ;

3°. Quelles faſſent des vibrations ſenſibles. C'eſt du plus grand nombre de ces vibrations, dans un tems déterminé, que vient la difference des tons. Si elle eſt double, par exemple, elles font l'octave, & ainſi proportionnellement.

Après ces notions préliminaires, l'Auteur fait voir que les lévres de la glotte ſont recouvertes d'une membrane très-mince, formée de filets élaſtiques, puiſqu'ils ſont tendineux, & que le mouvement du cartilage thyroïde, ſoit qu'il ſe faſſe en enhaut ou en embas, eſt neceſſairement ſuivi de la tenſion des filets tendineux des lévres de la glotte. Il ajoûte que le mouvement du cartilage thyroïde eſt tellement ſenſible dans le ſujet vivant que les ſourds, en portant le doigt dans la foſſette qui eſt au-deſſous de ce cartilage, peuvent connoître les ſons-graves & aigus. Il auroit pû dire qu'avec de l'attention on les connoîtroit à l'œil. Au reſte, l'Auteur n'a point ſans doute pré-

tendu donner le mouvement du cartilage thyroïde comme une preuve de ſon ſentiment, puiſqu'il l'eſt également de celui qu'il combat.

Comme il ne ſuffit pas, ſuivant les principes établis plus haut, que les cordes ſonores ſoient tenduës pour qu'elles rendent du ſon, l'Auteur cherche ce qui peut en cauſer les vibrations, & trouve que c'eſt l'air qui vient heurter contre les fibres tendineuſes des lévres de la glotte, qu'il nomme *chordes vocales de M. Ferrein*; & trouve dans un jeu d'enfans une image naïve de la formation de la voix. On prend deux petits morceaux de bois de quatre à cinq pouces de long, larges de trois lignes, que l'on ajuſte de maniere qu'il reſte entre les deux un eſpace égal à la fente de la glotte. Cet eſpace étant partagé par une bandelette attachée à l'une des extrémités, & libre de l'autre, de maniere à pouvoir être tenduë à volonté, on approche

l'inſtrument du bout des lévres, & le ſouffle le plus léger cauſe à la bandelette des vibrations ſenſibles qui produiſent un ſon plus ou moins aigu, ſuivant le degré de tenſion qu'on lui donne.

L'Auteur n'a juſqu'à préſent établi que la poſſibilité de ſa théorie. Il emploie le 5me & dernier Corollaire aux preuves de fait.

Si l'on approche l'un de l'autre les cartilages, & qu'on pouſſe en devant le cricoïde, les chordes ſonores de la glotte ſont étenduës de trois ou quatre lignes ; qu'on ſouffle alors dans la trachée artere, l'air heurtant contre les chordes fait ſortir un ſon humain du larynx d'un homme, un mugiſſement de celui d'un bœuf, un aboiement de celui d'un chien, &c. doute-t-on encore ; qu'on ſerre avec une pince les cordes ſonores, leurs vibrations interceptées empêchent entierement le ſon. Si l'on n'en pince que la moitié ou le tiers, elles ſonnent l'octave, ou la quinte. Si

on en pince le milieu ſeulement, chaque partie reçoit ſéparément des vibrations, & ſonne l'octave d'enhaut du ſon de la totalité. Si l'on pince une ſeule corde à droite, ou à gauche, celle qui eſt en liberté tremble ſenſiblement, & rend le ſon qui lui eſt propre, ſouvent different de celui de l'autre, de maniere que ſi l'on prête une oreille attentive à ces ſons ſéparés, & qu'on laiſſe les deux cordes en liberté, on entend les ſons ſe marier. En donnant enfin aux fibres une tenſion inégale, elles ne ſont plus à l'uniſſon. Mais ce qui paroît le plus frappant, c'eſt qu'en dépouillant les cartilages du larynx de tout ce qui n'eſt pas les cordes dont il s'agit, toutes les expériences précedentes ſe repetent avec le même ſuccès. Ajoûtons avec l'Auteur que la vivacité des vibrations ſenſibles de ces cordes eſt toûjours proportionnée à la nature du ſon, de maniere qu'elles ſont d'autant plus promptes qu'il ap-

proche plus de l'octave. D'où l'Auteur conclud que le ſon de la voix eſt formé par la même méchanique que celui du violon. Les chordes ſonores de M. Ferrein répondent à celles de cet inſtrument ; l'air fait les fonctions de l'archet ; & l'effort de la poitrine qui ſe contracte avec plus ou moins de force, celles de la main qui le dirige.

Nous avons cru faire plaiſir à nos Lecteurs en profitant de l'occaſion de cette Théſe pour leur faire connoître l'explication, au moins très-ingénieuſe, que M. Ferrein a donnée du méchaniſme de la voix, & de ne pas attendre que nous ſoions en état de le leur faire connoître dans l'Extrait du Volume des Mémoires de l'Académie Roiale des Sciences de l'année 1741 ; nous aurons attention de les mettre au fait de la diſpute que cette explication a occaſionnée dans cette Compagnie.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE ROME.

IL paroît ici depuis peu un Recueil d'Actes & de Mémoires touchant la Vie du Bienheureux Nicolas Albergati, Cardinal de Sainte Croix, ſous le titre ſuivant: *Romanorum Pontificum, Regum atque illuſtrium virorum teſtimonia de B. Nicolao Albergati Cardinali S. Crucis, & Epiſcopo Bononienſi, juſſu & auſpiciis Benedicti XIV. Pontificis Maximi nunc primùm collecta, & in ſex claſſes diſtributa; præmittitur ejuſdem vita ſcripta à Jacobo Zeno Epiſcopo Feltrenſi ad fidem Codicis Vaticani recognita, notiſque illuſtrata ſtudio & labore Conſtantini Ruggerii.* Romæ, ex Typographiâ Franciſci de Comitibus Impreſſoris Cameralis. 1744. *in*-4°.

Les Mémoires qui ſont raſſemblés dans ce Recueil étoient déja bien preparés. M. le Cardinal Querini dans la ſçavante Diſſertation qu'il a compoſée pour mettre à la tête des Œuvres de François Barbaro, & qu'il publia en cette Ville il y a deux années, les avoit ou rapportés en entier pour la plûpart, ou les avoit indiqués; & il obſerve encore dans le même Ouvrage, que pour tout ce qui regarde la ſainteté du Cardinal de Ste Croix, les Ecrits de Barbaro méritent une conſideration particuliere, tant à cauſe des ſentimens que Barbaro a toûjours fait paroître pour la Religion, qu'à cauſe de la liaiſon qu'il a entretenuë pendant ſa vie avec des perſonnes diſtinguées par leur pieté & par leur ſçavoir.

Dominici Lazzarini de Murro Latinæ aliquot Epiſtolæ, neque omnes antehac in lucem editæ, quæ ad vetuſta tuenda Diplomata, virorumque clariſſimorum fidem atque doctrinam à quorumdam accuſationibus

vindicandam, pertinent. Ejuſdem defenſio contra Germonium. Addita eſt clariſſimi Mabillonii ad Lazzarinum Epiſtola. Romæ, 1744. *in*-4°.

DE NAPLES.

On prepare ici une Hiſtoire Eccleſiaſtique de Naples, ou Naple Sacrée. Le titre de cet Ouvrage eſt tel : *Hiſtoria Eccleſiaſtica Neapolitana tres in partes diviſa, quarum prima vitas exhibet Summorum Pontificum, altera S. R. E. Cardinalium, qui in Regno Neapolitano cunas ſortiti fuerunt, poſtrema denique illorum & Pontificum & Cardinalium, quibus idem Regnum vitale ſolum præſtiterit, an originem, adhuc ambigitur.* L'Auteur de cet Ouvrage eſt M. Ignace-Marie Come Gentilhomme Napolitain très-connu par ſon érudition, & par ſes talens pour la Philoſophie & les Mathématiques. On ne nous marque point ſi cette Hiſtoire eſt fort avancée ou non, quand on la met-

ra ſous la Preſſe, non plus que le nombre ni la forme des Volumes.

DE VENISE.

M. Brunazi a fait imprimer depuis peu un Ouvrage ſur toutes les Monnoyes, grandes & petites, & de toutes les valeurs qui ont été non ſeulement frappées, mais encore qui ont eu cours à Padoüe depuis le commencement du dixiéme ſiécle juſqu'à la fin du quatorziéme. Ce Traité a pour titre : *Joannis Brunatii de re nummaria Patavinorum.* Venetiis, 1744. *in* 4°. Il y a trois planches à la fin, ſur leſquelles on a gravé en cuivre diverſes ſortes de monnoyes. Cet Ouvrage eſt plein de recherches & il y regne par-tout beaucoup d'ordre.

Lezioni intorno all'Idrografia di D. Filippo Anaſtaſio. I. Della diviſione e della grandezza del mare. II. Della conſtruzzione delle navi, e della virtu che le muove nell'acque.

In Venezia, appreſſo Tommaſo Bettinelli. 1744. *in*-12.

On a traduit en Italien, & imprimé ici depuis peu *les Réflexions critiques de l'Abbé de Bellegarde* ſur les coûtumes ridicules qui ſe ſont introduites dans les uſages & dans les mœurs de notre ſiécle. Chez *Angiolo Paſſinelli.* 1744. *in*-8°.

M. François Giovanardi a traduit en vers Italiens, & donné au public *le Cinna*, Tragédie de Corneille, chez Pierre *Baſſaglia.* 1744. *in*-12.

DE PADOUE.

Joſeph Comino, Libraire de cette Ville, a publié la Vie de S. Bernard, premier Abbé de Clervaux, écrite en Latin par divers Auteurs contemporains, traduite depuis peu en Italien, augmentée d'une Préface fort étenduë, d'un grand nombre d'Anecdotes, de remarques critiques, & d'une ample Table de matieres. 1744. *in*-4°.

DE BRESSE.

Jean-Marie Rizzardi, Imprimeur-Libraire de cette Ville, a achevé d'imprimer le premer Volume des Lettres du Cardinal Polus. Nous avons annoncé le plan de cet Ouvrage dont M. le Cardinal Querini eſt l'Auteur, dans les *Nouvelles* du mois de Novembre de l'année derniere; ce premier Volume dont on rendra compte plus en détail dans un des Journaux ſuivans, eſt très-bien imprimé.

DE VERONE.

M. le Marquis Scipion Maffei, connu dans la Republique des Lettres par un grand nombre d'Ouvrages en tout genre, dont il l'a enrichie, vient de donner au Public un Traité dans lequel il explique les principes de morale qui regardent l'uſure. Il appuye ſes explications principalement ſur l'E-

criture Sainte. Ce Traité eſt intitulé : *Dell'impiego del Denaro Libri tres, alla Santita de Noſtro Signore Papa Benedetto XIV.* In Verona. 1744. *in*-4°. de 331 pages, ſans y comprendre la dédicace. Ce qui a donné occaſion à l'Auteur de compoſer cet Ouvrage, c'eſt la ſomme conſiderable d'argent que la Ville de Vérone a empruntée il y a quelques tems à quatre pour cent d'interêt. Il s'eſt trouvé des perſonnes zélées contre l'uſure, qui ont répandu quelques Brochures, dans leſquelles elles ont avancé trop généralement, que tout interêt qu'on retire d'un argent prêté, eſt uſuraire ; que l'opinion contraire eſt hérétique & oppoſée au bien de la Societé. Pour raſſurer ſes concitoyens M. Maffei a été prié de prendre la plume, & de juſtifier leur conduite ; c'eſt ce qu'il a exécuté à leur ſatisfaction dans le Livre dont nous avons donné le titre.

ESPAGNE.

DE MADRID.

On a donné ici une Fête à l'occaſion du mariage de l'Infante d'Eſpagne avec le Dauphin de France. Cette Fête étoit une Sérénade, qui fut exécutée avec cinq voix dans le Palais de M. de Vaureal Evêque de Rennes, Ambaſſadeur Extraordinaire à la Cour d'Eſpagne. La Muſique eſt de la compoſition de M. Jean Baptiſte Melé Napolitain. Les paroles ſont en vers Italiens, & forment ſeules un petit Volume de deux feuilles & demi d'impreſſion *in*-4°. en voici le titre : *Serenata a cinque voci in occaſione di Feſteggiare i ſolenni Sponſali della Reale Infanta di Spagna Donna Maria-Tereſa con il Deifino di Francia da cantarſi in Caſa dell Ecc^mo e Rev^mo Monſig. Luigi Guidone di Vaureal Veſcovo di Rennes, Gran Maeſtro della Real*

Capella di Sua Maeſta Criſtianiſſima, e Suo Ambaſciatore Eſtraordinario in queſta Corte. In Madrid, nella Stamperia di Antonio Sanz. 1744.

ALLEMAGNE.

DE BERLIN.

L'Académie Royale des Sciences de Berlin propoſe un prix de cinquante Ducats en faveur de celui qui au jugement de cette même Compagnie aura le mieux réuſſi à expliquer *la véritable cauſe de l'Electricité des corps & de tous les phenomënes qu'on y a découverts juſqu'à preſent.* On invite les Sçavans de toutes les Nations au concours; il leur eſt permis d'écrire en Latin, en François ou en Allemand. Les Pieces ſeront envoyées affranchies de port à M. Faber Thréſorier de l'Académie, & ſans nom d'Auteurs; elles ſeront reçûës juſqu'au premier Avril 1745. Le prix ſera diſtribué

tribué dans l'aſſemblée générale qui ſe tiendra le 31 Mai ſuivant jour anniverſaire de l'avenement du Roi au Thrône.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

M. Jean Mottey, Ecuyer, qui avoit fait imprimer *la Vie du Czar Pierre*, en trois Volumes *in-8°.* a encore donné depuis peu en deux Volumes de même forme, enrichis de diverſes figures gravées en taille-douce, celle de l'Imperatrice Catherine. Cette derniere eſt intitulée : *The Hiſtory of the life, and Reign of the, &c.* c'eſt-à-dire : *Hiſtoire de la Vie & du Regne de l'Imperatrice Catherine*, contenant une courte Hiſtoire de l'Empire de Ruſſie, depuis ſa fondation juſqu'à la mort de cette Princeſſe ; avec un détail de ſon extraction, & ſur ſa conduite pendant la vie de l'Empereur Pierre. 1744.

HOLLANDE.

DE LA HAYE.

Jean Neaulme, Imprimeur-Libraire de cette Ville, imprime actuellement par Souſcription un troiſiéme Tome de l'*Hiſtoire Militaire du Prince Eugene, du Duc de Marlborough & du Prince d'Orange & de Naſſau-Friſe contenant des faits nouveaux & remarquables qui ne ſe trouvent point dans les deux premiers Volumes.*

Les deux premiers vol. de cette Hiſtoire ont été imprimés *in-folio*, grand papier, forme d'Atlas. Ils ſont enrichis de Cartes, de Plans de Villes, de Batailles, de Siéges, &c. Le troiſiéme Tome qu'on nous promet, ſera imprimé dans la même forme & ſur le même papier; on y mettra des Cartes, des Plans & autres figures, autant qu'on le croira neceſſaire, & de plus les portraits des mêmes

Généraux, gravés par les meilleurs Maîtres. Le prix de cette Souſcription eſt de 18 florins argent de Hollande, payables moitié en ſouſcrivant, & l'autre en recevant le Volume. La Souſcription ſera ouverte juſqu'à la fin d'Avril.

Le Libraire donnera les trois vol. de cette Hiſtoire pour le prix de 50 florins de Hollande à ceux qui en payeront 41 dans le terme qu'on vient de marquer, c'eſt-à-dire, avant la fin d'Avril, & ils recevront en même tems les deux premiers vol. & le troiſiéme leur ſera délivré, comme à ceux qui n'auront ſouſcrit que pour ce ſeul vol. au mois de Juillet ſuivant au plus tard, en payant les neuf florins reſtans. Le tems de la Souſcription étant paſſé, les trois Volumes de cette Hiſtoire ſe vendront 75 florins de Hollande.

On peut ſouſcrire chez Néaulme & les autres Libraires de Hollande, & chez leurs correſpondans à Paris, à Londres, &c.

Le même Libraire délivrera aux Souſcripteurs au mois de Janvier 1745 l'Edition entiere des *Actes publics d'Angleterre par Rymer* en 10 vol. *in-fol.*

Pierre Goſſe, Imprimeur-Libraire de la même Ville, a publié depuis peu en cinq Volumes *in-8°.* Le *Journal de Henry III. Roi de France & de Pologne*, ou *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de France.* Par Mᵉ Pierre de l'Eſtoile; nouvelle Edition, accompagnée de remarques hiſtoriques, & des Pieces manuſcrites les plus curieuſes de ce tems, & enrichie de quelques eſtampes & autres figures gravées en taille-douce. 1744.

FRANCE.

DE RENNES.

Guillaume Vatar, Imprimeur ordinaire du Roi, du Parlement & du Droit, à l'Imprimerie Royale & à la Palme d'or, vient de publier

un Volume contenant les douze premiers titres des *Coûtumes générales du Pays & Duché de Bretagne, & uſemens locaux de la même Province, avec les procès-verbaux des deux Reformations, les notes de M. Pierre Hevin Doyen des Avocats du Parlement;* les Arrêts recueillis par le même Auteur ſur les articles de la Coûtume; l'Aitiologie de Meſſire Bertrand d'Argentré, Senéchal de Rennes; la Traduction abrégée de ſon Commentaire ſur l'ancienne Coûtume de Bretagne, par M. H. E. Poulain de Belair Doyen des Avocats du même Parlement, & les notes de Me Charles du Moulin ſur la même Coûtume. Revû, corrigé, & augmenté ſur la Conference des trois Coûtumes de la Province, des autres Coûtumes du Royaume, & des Ordonnances des Rois depuis le commencement de la Monarchie Françoiſe; avec des notes, par M. A. M. Poulain du Parc, Avocat au même Parlement, & Profeſſeur

Royal en Droit François des Facultés de Rennes. 1745. *in*-4°.

DE PARIS.

M. E. F. Gerſaint dont on a déja eu occaſion de parler dans ce Journal, vient encore de donner au Public le *Catalogue raiſonné d'une Collection conſiderable de diverſes curioſités en tout genre, contenuës dans les Cabinets de feu M. Bonnier de la Moſſon, Bailly & Capitaine des Chaſſes de la Varenne des Thuilleries, & ancien Colonel du Régiment Dauphin.* Chez Jacques Barrois, Quai des Auguſtins, à la Ville de Nevers, & Pierre-Guillaume Simon, Imprimeur du Parlement, au bas de la ruë de la Harpe, à l'Hercule. 1744. *in*-12.

On a publié depuis peu le ſecond Tome des *Mémoires pour ſervir de preuves à l'Hiſtoire Eccleſiaſtique & Civile de Bretagne, tirés des Archives de cette Province, de celles de France & d'Angleterre, des*

Recueils de pluſieurs ſçavans Antiquaires, & mis en ordre par Dom Hyacinthe-Morice, Prêtre Religieux Benedictin de la Congregation de S. Maur. De l'Imprimerie de Charles Oſmont, ruë S. Jacques, à l'Olivier. 1744. *in-fol.* On rendra compte de ce nouveau Volume dans un des Journaux ſuivans.

Il paroît une quatriéme Edition des Elémens de *Mathématiques par M. Rivard, Profeſſeur de Philoſophie en l'Univerſité de Paris.* Chez Ph. N. Lottin, Imprimeur-Libraire, ruë S. Jacques, proche Saint Yves, à la Vérité; & Jean Deſaint & Charles Saillant, Libraires, ruë S. Jean de Beauvais, vis-à-vis le Collége. 1744. *in*-4°. Cette nouvelle Edition dont le prix eſt de huit livres, reliée, à été revûë & augmentée par l'Auteur.

On trouve chez le Sieur Robert, Géographe ordinaire du Roi, Quai de l'Horloge du Palais, une Carte Géographique très-bien gravée, qui

repreſente à droite *la Terre des Hébreux ou Iſraëlites partagée ſelon l'ordre de Dieu aux douze Tribus deſcendantes des douze fils de Jacob, &c.* dreſſée pour la lecture de l'Ecriture-Sainte ſur les Cartes & les manuſcrits des Sieurs Sanſon; & à gauche *la Monarchie des Hébreux ſous Salomon, ou le Royaume d'Iſraël diſtingué en douze Gouvernemens, &c.* tirée des manuſcrits de Nicolas & Guillaume Sanſon, par le Sieur Robert. 1745. *fol. gr.*

Il paroît tout nouvellement un troiſiéme Volume de *Diſcours prononcés au Parlement de Provence par un de Meſſieurs les Avocats Généraux*; chez Quillau pere, ruë Gallande, près la Place Maubert, à l'Annonciation. 1745. *in*-12.

On travaille ici actuellement chez H. Louis Guerin, Imprimeur-Libraire, ruë S. Jacques, à l'Edition d'un Manuſcrit de la Bibliothéque du Roi, coté 2718. contenant un grand nombre de Chartes également curieuſes & intereſſantes

pour l'Hiſtoire Eccleſiaſtique & Civile, & pour la Juriſprudence du tems où ces Chartes ont été données, c'eſt-à-dire, de Charlemagne & de Louis le Débonnaire. Ce Manuſcrit précieux eſt écrit en caracteres ſinguliers, & qui ne reſſemblent en rien à aucun de ceux qui ſont connus, ni à aucune ſorte d'abréviation dont on ait fait uſage ; une de ces notes ou caracteres repreſente & ſignifie un mot entier. *On ſçait*, dit l'Editeur, *que Tyron, Affranchi de Ciceron, eſt l'Auteur de ces notes ; c'eſt tout ce qu'on en connoît, & perſonne encore n'avoit lû, ni peut être eſſayé de lire ce qui lui étoit tombé ſous la main, écrit de cette façon.*

Il étoit reſervé à la ſagacité de M. l'Abbé Carpentier de dévoiler ce myſtere, & de donner l'intelligence d'un genre de chiffre, ou d'écriture, inconnu juſqu'à preſent ; & c'eſt en effet ce qu'il vient d'exécuter avec un ſuccès qui tient du prodige.

Il ne s'eſt pas contenté de déchiffrer ce Manuſcrit, il a encore employé les moyens les plus propres qu'il a pû trouver, pour en donner la clef, & pour faire part de ſa découverte au Public. Et s'il n'a pas trouvé l'analogie exacte des caracteres avec les lettres qu'ils déſignent, & montré avec ſureté le rapport des terminaiſons avec leurs ſignalemens, parce qu'on ignore les régles établies par les inventeurs de ces caracteres; il a imaginé du moins une eſpéce d'Alphabet qui repreſente fidélement les caracteres des lettres initiales, & les ſignes des terminaiſons, tant pour les cas des noms que pour les perſonnes & modes des verbes; & il eſpere que par le ſecours de cette nouvelle Grammaire, qu'il mettra au commencement de l'Ouvrage que nous annonçons, un Lecteur curieux ſera en état de tenter avec ſuccès de pareils déchiffremens.

M. l'Abbé Carpentier ne peut ſe

diſpenſer d'ajoûter à ces prolégoménes, la deſcription du procedé qu'il a tenu, pour parvenir à une découverte ſi heureuſe, & qui peut enrichir conſiderablement la République des Lettres. En effet, quoique nous ne connoiſſions point encore d'autres Manuſcrits que celui dont nous parlons, qui ſoit écrit en cette eſpéce de notes; il y en peut avoir d'autres dans les Bibliothéques d'Italie, du Vatican, de S. Marc, de Florence (il y en a pluſieurs, au rapport de M. Muratori, dans la Bibliothéque Ambroſienne); dans les differens dépôts de Manuſcrits qui ſont à Londres. Et ſi l'on doit juger de l'utilité des uns par celle qu'on reconnoît dans l'autre, on ne peut trop s'intereſſer, ni trop s'empreſſer de contribuer à la recherche & à la publication de ces Monumens.

L'Edition de cet Ouvrage qui ſera *in-fol.* comprendra le Texte des Chartes gravé d'un coté avec

la plus grande fidelité, tel qu'il ſe trouve dans le Manuſcrit; & l'interprétation que l'Auteur en donne, imprimée vis-à-vis; de ſorte que chaque caractere ou note, & chaque ligne de ces notes, répondront exactement à pareil nombre de mots & de lignes de l'interprétation; & que le Lecteur ayant en même tems les deux pages ſous les yeux, pourra facilement comparer les notes ou caracteres, avec les mots qui les expliquent. M. l'Abbé Carpentier a donné tout nouvellement un Eſſai de l'exécution de ce travail, contenant une Charte gravée & interpretée ſuivant ſa méthode. Cet Eſſai ſervira de modéle pour la gravûre des notes du Manuſcrit, & pour l'impreſſion de l'interprétation.

Dès que cette Edition ſera achevée, nous nous ferons un plaiſir, & en même tems un devoir d'en faire connoître le mérite dans un plus grand détail, & de rendre à l'Auteur toute la juſtice qui lui eſt dûë.

On a trouvé parmi les papiers du feu Pere Reynau, Prêtre de l'Oratoire & Auteur de la *Science du Calcul*, & de l'*Analyſe démontrée*, un petit Traité manuſcrit contenant pluſieurs Régles du Raiſonnement, qu'il avoit compoſées pour une Dame de diſtinction. Ce Traité vient d'être imprimé, & paroît ſous le titre de *Logique*, ou l'*Art de raiſonner juſte à l'uſage des Dames*. Chez J. F. Quillau fils, ruë Gallande, près la Place Maubert, à l'Annonciation. 1745. *in*-12.

Le Mercier, la Veuve Alix, Barois fils & Boudet, Libraires aſſociés pour imprimer l'Edition complette des *Œuvres de Meſſire Jacques Benigne Boſſuet Evêque de Meaux*, viennent d'imprimer le neuviéme & le dixiéme Volume de cette Collection. 1744. & 1745. petit *in-fol.* & *in*-4°. Les Pieces qui compoſent le neuviéme Volume, ſont 1°. les Méditations ſur l'Evangile, compoſées en 1695. pour l'inſ-

truction des Religieuſes de la Viſitation de Meaux ; 2°. un Diſcours ſur la Vie cachée en Dieu ; 3°. autre Diſcours ſur l'Acte d'abandon en Dieu ; 4°. des Prieres pour ſe preparer à la Communion ; 5°. des Prieres pour ſe preparer à la mort ; 6°. une Inſtruction ſur la lecture de l'Ecriture Sainte, pour les Religieuſes & les Communautés du Diocéſe de Meaux. Le dixiéme Volume contient 1°. des Elevations à Dieu ſur tous les Myſteres de la Religion ; 2°. le Traité du Libre-arbitre, & celui de la concupiſcence ; 3°. le Traité de la connoiſſance de Dieu & de ſoi-même.

La Vie du Vénérable Pere Azevedo de la Compagnie de Jeſus ; l'Hiſtoire de ſon Martyre, & de celui de trente-neuf autres de la même Compagnie ; le tout tiré des procès verbaux dreſſés pour leur canonization. Par le Pere de Beauvais de la Compagnie de Jeſus, dédiée au Roi de Pologne. Chez Hippolyte-

Louis Guerin, ruë S. Jacques, vis-à-vis les Mathurins, à S. Thomas d'Aquin. 1744. *in*-12.

M. Saverien, Ingénieur & Professeur d'Hydrographie a prononcé dans l'Ecole Militaire le 17 de Novembre 1744. à l'ouverture de ſes Leçons publiques, un Diſcours ſur *la Manœuvre des Vaiſſeaux*, imprimé depuis chez d'Houry pere, ſeul Imprimeur-Libraire de Monſeigneur le Duc d'Orléans, & d'Houry fils, Libraire, ruë de la vieille Bouclerie, 1744. *in*-4°. Ce n'eſt pas la premiere fois que M. Saverien a ſignalé ſon zéle pour l'avancement des Sciences qui regardent la Marine; nous avons déja pluſieurs Diſcours de lui ſur le même ſujet, qu'il a prononcés en pareille occaſion. Il fait voir dans celui qui vient de paroître, que la manœuvre des Vaiſſeaux, cette partie eſſentielle de la Navigation, conſiſte à donner à un Vaiſſeau par le moyen des voiles & du gouvernail, les mouvemens les plus

propres à faire telle évolution navale & avec autant de promptitude qu'on juge à propos, ſoit pour attaquer ou éviter un Vaiſſeau ennemi, ſoit pour reſiſter aux fureurs d'une mer orageuſe. Il s'attache à démontrer l'origine, le progrès, & les grands avantages de cet art important, & il prouve par un grand nombre d'exemples tirés de l'Hiſtoire Sacrée & Profane que le meilleur ou le moins bon parti, que les anciens & les modernes ont tiré de leur marine, tant par rapport au commerce que par rapport à la guerre de mer, a toûjours dépendu du plus ou du moins de connoiſſance de la manœuvre des Vaiſſeaux.

G. Martin, Libraire, ruë Saint Jacques, à l'Etoile, diſtribue le *Catalogue des Livres de M. Metra, Curé-Chefcier de S. Méry.* La vente s'en fera en détail au plus offrant & dernier encheriſſeur, Lundi 8 Fevrier 1745 & jours ſuivans, depuis deux heures de relevée juſ-

qu'au ſoir en la maiſon preſbyterale ruë de la Verrerie. On diſtribuera tous les Samedis une Liſte qui marquera l'ordre de la vente.

Dans le Journal ſuivant nous rendrons compte de l'*Eſſai ſur l'Hiſtoire Naturelle du Polype, par M. Henri Baker de la Societé Royale de Londres & Membre de celle des Inſcriptions, traduit de l'Anglois par M. P. Demours Medecin de Paris.* Chez Durand, Libraire, ruë Saint Jacques, au Griffon. 1744. *in*-8°.

Briaſſon, Libraire, ruë Saint Jacques, à la Science, a publié depuis peu un nouveau Recueil de Poëſies Françoiſes intitulé : *Bibliothéque Poëtique*, ou *nouveau choix des plus belles Pieces de vers en tout genre depuis Marot juſqu'aux Poëtes de nos jours, avec leurs Vies & des Remarques ſur leurs Ouvrages.* 1745. *in*-4°. 4 vol. Ce Recueil, qui eſt un chef-d'œuvre d'impreſſion, vient de ſi bonne main, & les autres Ouvrages du même Auteur,

ont été ſi univerſellemet goûtés & ſi bien reçûs du Public, qu'on ne peut être que très-favorablement prévenu pour celui-ci. C'eſt ce que nous ne pouvons nous diſpenſer d'en dire, en attendant que nous le faſſions connoître avec l'étenduë convenable dans un des Journaux ſuivans.

On trouve chez le même Libraire, & chez David l'aîné, ruë S. Jacques, une nouvelle Edition de la *Grammaire Angloiſe*, par M. Boyer. 1744. *in* 8°.

Le Sieur le Rouge, Ingénieur, & Géographe du Roi, ruë des Auguſtins, vient de donner une nouvelle Carte de la Toſcane contenant l'Etat Eccleſiaſtique; une Carte Topographique des environs de Londres; le plan & les dernieres attaques de Furnes en Flandres; le cours du Po par Cerruti, Ingénieur du Pape, en deux feuilles; le Royaume de Naples & de Sicile d'une feuille.

Le même Auteur a fait réimmer ſes petites Cartes pour la che, qui continuent à ſe débi avec grand ſuccès.

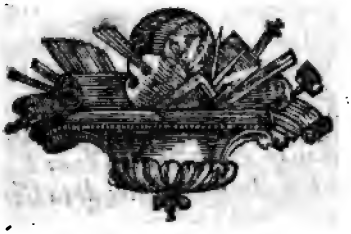

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal de Nov. 1744.

Refutation des Erreurs des Cathares & des Vaudois, &c. pag. 1923
Hiſtoire de l'Académie Royale des Sciences, &c. 1947
Recueil des Hiſtoriens des Gaules & de la France. Tom. IV. 1982
Refutation des Notes de Jean Kohlius ſur deux Diſcours de la Céne, par S. Ephrem, 2002
Diſſertations ſur l'Hiſtoire Eccleſiaſtique de Paris, &c. 2022
Les Pandectes de Juſtinien, &c. 2042
Théorie de l'élevation des vapeurs, & des exhalaiſons, &c. 2055
Théſe de Phyſiologie, &c. 2068
Nouvelles Litteraires, 2080

Fin de la Table.

LE

JOURNAL DES SCAVANS,

POUR

L'ANNE'E M. DCC. XLIV.

DE'CEMBRE.

A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Auguſtins, du côté du Pont Saint Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XLIV.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

LE JOURNAL DES SCAVANS.

DEC. M. DCC. XLIV.

SERMONS DE MONSIEUR Maſſillon, Evêque de Clermont, ci-devant Prêtre de l'Oratoire, l'un des Quarante de l'Académie Françoiſe. Deux Volumes in-12. *le premier contenant le petit Carême, pag.* 358. *le ſecond contenant l'Avent, pag.* 610. A Paris, chez la Veuve Etienne & fils, & Jean Hériſſant. 1745.

LES deux Volumes de Sermons que nous annonçons aujourd'hui ſeront inceſſamment ſuivis de tous ceux qui nous reſtent du célébre Evêque de Clermont. Ils ſont au nombre de près de 100, dont quelques-uns même n'ont jamais été prononcés. On y joindra pluſieurs autres Pieces qui n'ont encore point vû le jour, comme des Panégyriques, des Oraiſons Funébres, des Conferences Eccleſiaſtiques faites dans le Seminaire de S. Magloire, ou prononcées à les Curés pendant ſon Epiſcopat, des Diſcours Synodaux, & enfin des Paraphraſes ſur une partie des Pſeaumes de David, Ouvrage auquel il avoit conſacré pendant quelques années toutes les heures de loiſir que lui laiſſoient les fonctions Epiſcopales.

L'Editeur dans la Préface qu'il a miſe à la tête de ce Volume, nous avertit que cette Edition eſt réellement la premiere qui ait paru des

Sermons du P. Maſſillon. A peine dans celle qui fut donnée il y a 40 ans, en 4 ou 5 vol. ſe trouve-t-il une vingtaine de Sermons qui puiſſent avec quelque fondement porter le nom de ce célébre Prédicateur. Il ſera aiſé, dit l'Editeur, d'en juger en les comparant avec l'original qu'on donne aujourd'hui; ils en ſont ſi differens » que ſi l'on » y trouve quelques traits de reſ- » ſemblance, c'eſt celle qui ſe » trouve entre un ſquelette & un » corps vivant plein de ſuc & d'em- » bonpoint; entre un original de » Michel-Ange & la copie de ce » même Tableau faite par quelque » Apprentif ſans talens.

Nul mélange au contraire dans le Recueil qu'on donne aujourd'hui au public, on peut aſſurer qu'il eſt exact & fidéle, qu'il contient les Ouvrages du P. Maſſillon tels qu'il avoit pris la peine de les revoir, de les corriger, & de les copier une ſeconde fois de ſa main.

Le premier Volume dont nous

allons rendre compte en peu de mots contient le petit Carême que le P. Maſſillon pour lors nommé Evêque de Clermont, prêcha en 1718 devant le Roi. Quoique ces Sermons ſoient les derniers qu'il ait compoſés, on a cru devoir les faire paroître les premiers, tant à cauſe, dit-on dans un court Avertiſſement, de l'approbation autentique que le Roi à qui ils ont été preſentés en manuſcrit, leur a donnée, que pour répondre à l'empreſſement du public, qui les attendoit avec impatience.

L'illuſtre Auteur ne regardoit ces Sermons que comme des *Entretiens particuliers*; parce qu'en effet il ne les avoit compoſés que pour l'inſtruction du Roi avant qu'il fût majeur & pour celle des perſonnes de la Cour, qui formoient ſeules l'Auditoire de la Chapelle des Thuilleries où ces Diſcours furent prononcés.

Perſuadé que ſes autres Sermons ne pouvoient pour le fond des cho-

ſes, & pour la maniere, » conve-
» nir à un Prince qui ne faiſoit que
» d'entrer dans cet âge, où la rai-
» ſon commence à ſe développer;
» il inventa, pour ainſi dire, un
» nouveau genre d'éloquence. Le
» ſtile, l'inſtruction tout fut pro-
» portionné à l'âge du jeune Mo-
» narque. Dans le ſtile, il y répan-
» dit plus de vivacité, plus d'a-
» grément, plus de fleurs, & mê-
» me quelque choſe d'académique.
Il crut y devoir dépoüiller les inſ-
tructions de la ſechereſſe du rai-
ſonnement; il les reduiſit à des
maximes ſur les devoirs des Prin-
ces exprimées en peu de mots,
mais preſentées de maniere à faire
une vive impreſſion ſur l'eſprit &
ſur le cœur; il y réuſſit ſi parfaite-
ment, qu'il fut ſouvent interrompu
ou par les applaudiſſemens ou par
les larmes de ſon auguſte Auditoi-
re.

Ces Sermons forment pour les
Princes & pour les Grands, com-
me un corps de morale, où les de-

voirs de leur état ſont expoſés dans un détail également noble & intereſſant. On en jugera par quelques endroits de ces Diſcours que nous allons rapporter.

Nous tirerons le premier du Sermon pour le ſecond Dimanche de Carême, dont le ſujet eſt *le reſpect que les Grands doivent à la Religion*, après avoir dit, qu'ils ſont d'autant moins excuſables de ne pas ſe ſoûmettre à ſes devoirs, que d'ordinaire ils naiſſent avec des inclinations plus nobles & plus heureuſes pour la vertu que le peuple, il s'exprime de la ſorte :

» Il y a dans les maximes de » l'Evangile une nobleſſe & une » élevation où les cœurs vils & » rampans ne ſçauroient atteindre. » La Religion qui fait les grandes » ames ne paroît faite que pour » elles..... Une haute naiſſance » nous prepare, pour ainſi dire, » aux ſentimens héroïques qu'exi- » ge la Foi; un ſang plus pur s'éleve » plus aiſément, il en doit moins

» coûter pour vaincre les paſſions
» à ceux qui ſont nés pour rem-
» porter des victoires ; le menſon-
» ge & la duplicité entre plus diffi-
» cilement dans un cœur à qui la
» vertu ne ſçauroit nuire, & qui
» n'a rien à craindre ni à eſperer
» des hommes ; l'eſperance d'une
» fortune éclatante ne peut cor-
» rompre la probité de ceux qui
» ne voyent plus de fortune au-
» deſſus de la leur, & qui tiennent en
» leurs mains la fortune & la deſti-
» née publique : le reſpect humain
» n'intimide & n'arrête pas la ver-
» tu des Grands, eux que tout le
» monde fait gloire d'imiter, &
» dont les mœurs deviennent toû-
» jours la loi de la multitude : la
» baſſeſſe de la débauche & de la
» diſſolution trouve moins d'entrée
» dans une ame que la naiſſance
» deſtine à de grandes choſes : la
» régle & les devoirs ſont moins
» étrangers à ceux qui ſont établis
» pour maintenir l'ordre & la ré-
» gle parmi les peuples : s'ils ſont

» entourés de plus de pieges, ils » trouvent en eux plus de freins & » plus de reſſources : la nature » ſeule a environné leur ame d'une » garde d'honneur & de gloire : » enfin les premiers panchans dans » les grands ſont pour la vertu, & » ils dégenerent dès qu'ils la tour- » nent au vice.

Dans le Sermon pour le quatriéme Dimanche de Carême, qui qui roule ſur l'*humanité des Grands envers le Peuple*, c'eſt ainſi que M. l'Evêque de Clermont entreprend de montrer aux Grands, que ce qu'il y a de plus digne d'envie dans leur état, eſt le pouvoir qu'il leur donne, de faire des heureux.

» Quel uſage, *leur dit-il*, plus » doux & plus flatteur pourriez- » vous faire de votre élevation, » & de votre opulence : vous atti- » rer des hommages ? Mais l'or- » gueil lui-même s'en laſſe : com- » mander aux hommes & leur » donner des loix ? Mais ce ſont » là les ſoins de l'autorité, ce n'en

» eſt pas le plaiſir : voir autour de
» vous multiplier à l'infini vos ſer-
» viteurs & vos eſclaves ? Mais ce
» ſont des témoins qui vous embar-
» raſſent & vous gênent plûtôt
» qu'une pourpre qui vous décore:
» habiter des Palais ſomptueux ?
» Mais vous édifiez, dit Job, des
» ſolitudes où les ſoucis & les noirs
» chagrins viennent bien-tôt habi-
» ter avec vous : y raſſembler tous
» les plaiſirs ? Ils peuvent remplir
» ces vaſtes édifices, mais ils laiſſent
» toûjours votre cœur vuide: trouver
» tous les jours dans votre opulen-
» ce de nouvelles reſſources à vos
» caprices ? La varieté des reſſour-
» ces tarit bien-tôt ; tout eſt bien-
» tôt épuiſé ; il faut revenir ſur ſes
» pas, & commencer ſans ceſſe ce
» que l'ennui rend inſipide, & ce que
» l'oiſiveté a rendu neceſſaire. Em-
» ployés tant qu'il vous plaira vos
» biens & votre autorité à tous les
» uſages que l'orgueil & les plaiſirs
» peuvent inventer, vous ſerez
» raſſaſié, mais vous ne ſerez pas

ſatisfait : ils vous montreront la » joye, mais ils ne la laiſſeront » pas dans votre cœur.

» Employez-les à faire des heu- » reux, à rendre la vie plus douce » & plus ſupportable à des infor- » tunés.... Vous gouterez la vé- » ritable douceur de votre état..... » La joye de faire du bien eſt tout » autrement douce & touchante » que la joye de le recevoir : reve- » nez y encore, c'eſt un plaiſir qui » ne s'uſe point : plus on le goûte, » plus on ſe rend digne de le goû- » ter : on s'accoûtume à ſa proſ- » périté propre, & on y devient » inſenſible ; mais on ſent toûjours » la joye de la proſperité d'autrui : » chaque plaiſir porte avec lui ce » tribut doux & ſecret dans votre » ame : le long uſage qui endurcit » le cœur à tous les plaiſirs, le rend » ici tous les jours plus ſenſible.

» Eh ! qu'a la majeſté du Trô- » ne même, Sire, de plus déli- » cieux que le pouvoir de faire des » graces ? Que ſeroit la puiſſance

» des Rois, s'ils ſe condamnoient » à en joüir tout ſeuls ? Une triſte » ſolitude, l'horreur des ſujets & » le ſupplice du Souverain. C'eſt » l'uſage de l'autorité qui en fait » le plus doux plaiſir ; & le plus » doux uſage de l'autorité, c'eſt la » clémence & la liberalité qui la » rendent aimable.

Le Sermon du Jour de Pâques, où il s'agit du *Triomphe de la Religion*, nous fournira encore un morceau qui pourra donner une idée de cette éloquence majeſtueuſe, naturelle & touchante qui caracteriſe le P. Maſſillon. Conduit par ſon ſujet à montrer que c'eſt la Religion qui fait la véritable gloire des Rois & des Grands de la terre, & qu'elle ſeule peut immortaliſer leurs noms & leurs actions : il parle de la ſorte :

» Les victoires & les conquêtes » ſont de tous les ſiécles & de » tous les regnes, & elles s'effa- » cent, pour ainſi dire, les unes » les autres dans nos Hiſtoires ;

» mais les grandes actions de pieté
» plus rares y conſervent toûjours
» tout leur éclat. . . . Oui, Sire,
» on a preſque oublié les noms de
» ces premiers Conquerans qui
» jetterent dans les Gaules les
» premiers fondemens de votre
» Monarchie. Ils ſont plus connus
» par les Fables & par les Romans
» que par les Hiſtoires, & l'on
» diſpute même s'il faut les met-
» tre au rang de vos auguſtes pré-
» deceſſeurs ; ils ſont demeurés
» comme enſevelis dans les fonde-
» mens de l'Empire qu'ils ont éle-
» vé, & leur valeur qui a perpetué
» la conquête du Royaume à leurs
» deſcendans n'a pû y perpetuer
» leur mémoire.

» Mais le premier Prince qui a
» fait aſſeoir avec lui la Religion
» ſur le Trône des François a im-
» mortaliſé tous ſes titres par ce-
» lui de Chrétien : la France a con-
» ſervé cherement la mémoire du
» grand Clovis. La Foi eſt deve-
» nuë, pour ainſi dire, la premie-

» re & la plus ſure époque de l'Hi-
» ſtoire de la Monarchie ; & nous
» ne commençons à connoître vos
» ancêtres que depuis qu'ils ont
» commencé eux-mêmes à connoî-
» tre JESUS-CHRIST.

Mais les morceaux les plus touchans de ces Diſcours ſont les complimens au Roi, & ce qui les diſtingue de preſque tous les morceaux de ce genre, c'eſt qu'ils tirent principalement leur beauté des ſentimens de Religion qui en font la ſubſtance & que l'Orateur ſacré n'y perd jamais de vûë ce qu'il doit à la dignité de ſon Miniſtere.

A la ſuite du petit Carême, on a mis un Diſcours *ſur les vices & les vertus des Grands*. La reſſemblance du ſujet, & la neceſſité de rapprocher un peu ce Volume de la groſſeur de ceux qui le ſuivent, ont également concouru à faire placer ici ce Sermon. Les mêmes raiſons ont engagé l'Editeur à y joindre un Diſcours prononcé à *la bénédiction des Drapeaux du Régiment de Catinat.*

Ces deux Diſcours ſont beaucoup plus longs que ceux dont nous venons de parler, & dans le goût ordinaire de la Chaire : ils nous ont paru, comme la plûpart des autres Sermons de cet habile Orateur, preſque par-tout également intereſſans. Son imagination n'y paroît jamais refroidie ni épuiſée après ces grands mouvemens qui remuent & étonnent l'ame ; tout y eſt également ſoûtenu, & la rapidité de ſon éloquence ne laiſſe jamais languir l'attention de ſes Auditeurs ; mais quoique par cette raiſon le mérite de ces Sermons, comme celui de tous les Ouvrages des grands Maîtres, conſiſte beaucoup plus dans la beauté du tout que dans la perfection de chaque partie conſiderée ſéparément, nous ne pouvons cependant nous empêcher de mettre ici un morceau du Diſcours *ſur les vices & les vertus des Grands*, il leur parle en ces termes.

» Combien d'infortunés périſſent

» pour ſervir à vos plaiſirs & à vos
» paſſions injuſtes ? Les arts dan-
» gereux ne ſubſiſtent que pour
» vous ; les Théatres ne ſont éle-
» vés que pour fournir à vos dé-
» laſſemens criminels, les harmo-
» nies profanes ne retentiſſent de
» toutes parts & ne corrompent
» tant de cœurs que pour flatter la
» corruption du votre, les Ouvra-
» ges funeſtes à l'innocence ne paſ-
» ſent à la derniere poſterité qu'à
» la faveur de vos noms & de vo-
» tre protection. C'eſt vous ſeuls,
» mes freres, qui donnez à la ter-
» re des Poëtes laſcifs, des Au-
» teurs pernicieux, des Ecrivains
» profanes : c'eſt pour vous plaire
» que ces corrupteurs des mœurs
» publiques perfectionnent leurs
» talens, & cherchent dans un
» ſuccès qui n'a pour but que la
» perte des ames, leur élevation,
» & leur fortune : c'eſt vous ſeuls
» qui les protegez, qui les recom-
» penſez, & qui les produiſez, qui
» leur ôtez même en les honorant

» de votre familiarité ce caractere
» de honte & d'infamie que les
» Loix de l'Egliſe & de l'Etat leur
» avoient laiſſé, & qui les flétriſ-
» ſoit aux yeux des hommes.

Nous finirons cet Extrait par un endroit tiré du Diſcours *ſur la bénédiction des Drapeaux du Régiment de Catinat*. L'Evêque de Clermont y peint ainſi la caducité des choſes humaines.

» Hélas, Meſſieurs, que ſont
» les hommes ſur la terre ? des
» perſonnes de Théatre : tout
» y roule ſur le faux ; ce
» n'eſt par-tout que repreſenta-
» tions, & tout ce qu'on y voit
» de plus pompeux & de mieux
» établi n'eſt l'affaire que d'une
» Scéne: qui ne le dit tous les jours
» dans le ſiécle ? Une fatale révo-
» lution, une rapidité que rien
» n'arrête, entraîne tout dans les
» abîmes de l'éternité ; les ſiécles,
» les générations, les Empires,
» tout va ſe perdre dans ce gouffre,
» tout y entre & rien n'en ſort: nos

» ancêtres nous en ont frayé le » chemin, & nous allons le frayer » dans un moment à ceux qui vien- » nent après nous : ainſi les âges ſe » renouvellent, la figure du monde » change ſans ceſſe ; ainſi les morts & » les vivans ſe ſuccedent & ſe rem- » placent continuellement : rien ne » demeure, tout s'uſe, tout s'é- » teint ; Dieu ſeul eſt toûjours le » même, & ſes années ne finiſſent » point : le torrent des âges & des » ſiécles coule devant ſes yeux ; & » il voit avec un air de vengeance » & de fureur, de foibles mortels » dans le tems même qu'ils ſont » entraînés par le cours fatal, » l'inſulter en paſſant, profiter de » ce ſeul moment pour deshonorer » ſon nom, & tomber au ſortir de » là entre les mains éternelles de » ſa colére & de ſa juſtice.

Nous ne nous arrêterons point ſur le ſecond Volume qui renferme les Sermons de l'Avent. Ils ſont au nombre de dix, & on y a ajoûté à la fin l'analyſe de ces mêmes Sermons.

Nous nous contenterons de dire avec l'Editeur dans la Préface qu'il a miſe à la tête du premier Volume, qu'on les lira avec d'autant plus de plaiſir & d'utilité, que ce qui forme le caractere diſtinctif de l'éloquence du P. Maſſillon, » c'eſt » que tous ſes traits portent droit » au cœur, & que c'eſt de ce côté-» là qu'il dirige tous ſes coups. Ce » qui eſt ſimplement raiſon & » preuve dans les autres, prend » dans ſa bouche la teinture du » ſentiment; non ſeulement il con-» vainc, mais il touche, il remuë, » il attendrit; il ne ſe contente » pas de vous prouver que le par-» ti de la vertu eſt le plus raiſon-» nable & le plus digne de l'hom-» me; dans ſes diſcours la vertu » vous paroît ſouverainement ai-» mable; vous n'y trouvez que » des douceurs & des conſolations. » Il ne ſe borne pas à vous faire » ſentir l'injuſtice & l'aveuglement » du vice, il le fait trouver diffor-» me, haiſſable..... Vous vous

» trouvez, ſi aveugle, ſi injuſte, ſi » malheureux, que vous ne voyez » d'autre reſſource que de vous » jetter dans les bras de la vertu.

Nous croyons faire plaiſir au Public de lui apprendre que les mêmes Libraires qui viennent de publier ces deux premiers Tomes, ſe preparent à donner les quatorze ſuivans, qui comprendront le reſte des Sermons & des autres Ouvrages de feu M. l'Evêque de Clermont.

HISTOIRE DES JUIFS, écrite par Flavius Joſephe, ſous le titre d'Antiquités Judaïques, traduite par M. Arnauld Dandilly. Nouvelle Edition, augmentée de deux Fragmens & de Notes Hiſtoriques & Critiques, avec des Tables Chronologiques & Géographiques. Six vol. *in*-12. Tom. I. pag. 320 Tom. II. pag. 501. Tom. III. pag. 463. Tom. IV. pag. 376. Tom. V. pag. 602. Tom. VI. pag. 597. A Paris,

chez Bordelet, Savoye, Ganeau, & Hériſſant, ruë S. Jacques; Giſſey, ruë de la vieille Bouclerie; & Chardon, ruë Gallande, 1744.

CETTE Traduction eſt ſi connuë, & on en a déja fait un ſi grand nombre d'Editions, que nous nous bornerons uniquement à ce que cette derniere a de particulier, ſans entrer dans le fond de l'Ouvrage même.

Un des plus grands avantages qu'elle a ſur les précédentes, c'eſt qu'elle eſt enrichie de notes tirées pour la plûpart de M. d'Avercamp; mais comme elles ſont en général très-étenduës & très-ſçavantes le nouvel Editeur a cru devoir les abréger, & les dépoüiller d'une partie de ce qu'elles auroient eu de trop profond pour le commun des Lecteurs. Quelques-unes de ces notes ſervent à rectifier diverſes erreurs dans leſquelles Joſephe eſt

tombé, ſoit par négligence, ſoit même par les préjugés de ſa Religion, mais le plus grand nombre de ces notes regarde le fonds même de la Traduction de M. Arnaud Dandilly; comme il avoit travaillé ſur un Texte corrompu en une infinité d'endroits, elle ſe trouvoit remplie d'obſcurités & quelquefois même de contradictions; le nouvel Editeur les a fait diſparoître à la faveur de la ſçavante Edition de M. d'Havercamp.

M. Arnaud Dandilly, dans l'Avertiſſement qu'il avoit mis à la tête de ſa Traduction, & qu'on retrouve ici, après avoir rendu à Joſephe toute la juſtice que cet Hiſtorien mérite, s'exprime ainſi: » Je ſçai que quelques-uns s'éton-» nent, qu'après avoir parlé des » plus grands miracles, il en dimi-» nue la créance, en diſant qu'*il* » *laiſſe à chacun la liberté d'en croi-*» *re ce qu'il voudra*; mais il ne l'a » fait, à mon avis, qu'à cauſe » qu'ayant compoſé cette Hiſtoire

» principalement pour les Grecs & » pour les Romains, comme il eſt » facile de le juger parce qu'il l'a » écrite en Grec & non pas en » Hébreu, il a appréhendé que » leur incrédulité ne la leur rendit » ſuſpecte, s'il aſſuroit affirmati- » vement la vérité des choſes qui » leur paroiſſoient impoſſibles.

Il ſe contente enſuite de dire, que quelque raiſon qui ait porté Joſephe à en uſer de la ſorte, il ne prétend point le deffendre en ces endroits, ni dans les autres, où il n'eſt pas conforme à la Bible. Notre Editeur n'a pas cru qu'en ces occaſions il lui fût permis de garder tant de ménagemens avec Joſephe. On en jugera parce qu'il dit dans la note qu'il a faite ſur la maniere dont l'Hiſtorien Juif raconte le paſſage de la Mer Rouge. Voici une partie de cette note. » Si on compare ce » que dit Joſephe du paſſage des » Hébreux à travers les flots de la » mer rouge, avec ce qu'en diſent » les Ecrivains Sacrés, on trouve-

» ra

» ra une prodigieuſe différence. On » ne peut guéres excuſer dans Jo- » ſephe ou ce ménagement pour » l'incrédulité des Payens, ou » cette impieté avec laquelle il » preſente comme naturels des » évenemens miraculeux.

Pour donner une idée générale de ces notes, ſur-tout de celles qui tendent à éclaircir les endroits qui ont rapport à l'Hiſtoire naturelle, nous mettrons ici celle que l'Auteur fait à l'occaſion de la Manne. » Tous les Ecrivains anciens » & modernes atteſtent, dit-il, » qu'on trouve de la manne dans » l'Arabie, mais qu'elle ſoit la mê- » me que celle dont Dieu nourrit » les Iſraëlites dans le deſert, on ne » peut l'aſſurer ſans la plus coupable » témérité. » Il nous avertit enſuite, que cette note eſt tirée de Grotius ſur l'Exode. Sur quoi nous dirons en paſſant qu'il ne manque preſque jamais de citer les Auteurs dans leſquels il a puiſé ces notes.

On en jugera encore par ce qu'il

dit ſur le Byſſe, dont il parle en ces termes : » ce Byſſe dont il eſt » tant fait mention dans l'Ecriture » eſt une eſpéce de ſoye d'un jau- » ne, qui croît à de grandes co- » quilles. Pour notre ſoye de vers, » elle étoit inconnuë du tems des » Iſraëlites, & l'uſage n'en eſt de- » venu fréquent au-deçà des Indes » que plus de 500 ans avant JESUS- » CHRIST.

Nous laiſſons au Lecteur à juger du fruit qu'on pourra tirer de ces deux notes, auſſi-bien que de la ſuivante qui tombe ſur le Chapitre où Joſephe parle des Sacrifices, des Sacrificateurs, des Fêtes, & de pluſieurs autres uſages tant civils que politiques des Juifs. » Quelques Sçavans, *dit l'Editeur*, » & Spencer, entr'autres, frappés » des rapports qu'ils trouvoient » entre les cérémonies que Dieu » lui-même preſcrivit aux Hé- » breux, & celles qui étoient en » uſage dans l'ancien Paganiſme » en ont tiré cette conſéquence

» très-fauſſe, que la plûpart de ces » cérémonies étoient imitées des » Payens. Il n'y a au contraire au- » cune cérémonie qui ait été com- » mune à la véritable Religion & » aux fauſſes, dont on ne puiſſe » prouver qu'avant d'être en uſage » chez les Payens, elle a été prati- » quée par les Adorateurs du vrai » Dieu.

Dès que l'Auteur ſe propoſoit une ſi grande brieveté & qu'il vouloit éviter de ſe jetter dans des diſcuſſions trop ſçavantes & trop épineuſes, ne pourroit-on pas dire qu'il eût beaucoup mieux fait de ne point toucher à ces difficultés que de les traiter ſi ſuperficiellement.

On trouvera cependant un grand nombre de notes qui, quoique très-courtes, n'en ſoit ni moins ſatisfaiſantes ni moins utiles. Telle eſt par exemple celle dans laquelle il fait voir que Joſephe accuſe injuſtement Salomon d'avoir commencé de contrevenir aux

Commandemens de Dieu, lorſqu'il fit faire les douze Bœufs d'airain, qui ſoûtenoient ce grand Vaiſſeau de cuivre nommé la *Mer*, & les douze Lions de ſculpture placés ſur les degrés de ſon Trône.

» Si Salomon, *dit notre Editeur* » *d'après Reland*, avoit en cela » contrevenu à la Loi de Dieu, » Dieu auroit-il honoré de ſa pre- » ſence le Temple nouvellement » fondé, & l'auroit-il manifeſté par » un nuage deſcendu miraculeuſe- » ment ?

Il remarque ailleurs que lorſque Joſephe avertit qu'il ne rapportera point les Propheties de Daniel, cet Hiſtorien en a uſé ainſi dans la crainte d'irriter les Romains en leur annonçant la déſolation de leur Ville à qui ils donnoient le nom d'*éternelle*, & dont ils avoient fait une Divinité.

Les notes relatives à l'endroit du 18me Livre, Ch. 4, où ſe trouve le fameux paſſage dans lequel il eſt fait mention de J. C. & des

Chrétiens, que quelques Critiques & Voſſius entr'autres, ont cru avoir été ajoûté par une pieuſe fraude au Texte de Joſephe, quoique très-courtes prouvent ſolidement la fauſſeté de cette conjecture; elle eſt contredite par tous les Manuſcrits Grecs & Latins, comme M. d'Havercamp l'a montré fort au long.

Outre les notes dont nous venons de parler, cette nouvelle Edition eſt encore augmentée 1°. d'un Fragment aſſez conſiderable qui contient divers Decrets rendus en faveur des Juifs, & que M. d'Andilly n'a pas connus, ou du moins qu'il n'a pas traduit.

2°. D'un autre Fragment d'un Diſcours adreſſé aux Grecs ſous ce titre : *de la cauſe de l'Univers contre Platon* : David Hoeſchelius eſt le premier qui l'ait fait imprimer ſous le nom de Joſephe, avec la Verſion Latine d'Etienne le Moine. Mais quel que ſoit l'Auteur de ce Diſcours, l'Editeur mon-

tre qu'en ſe propoſant d'y combattre l'opinion de Platon ſur l'état des ames après la mort, il eſt tombé lui-même dans pluſieurs erreurs conſiderables ſur cet article.

3°. De la Chronologie de Joſephe par Spanheim.

4°. Enfin d'une Table alphabétique des *noms de lieux* dont il eſt parlé dans l'Hiſtoire de Joſephe, qui avoit paru dans les Editions publiées *in folio*, & qu'on avoit mal-à-propos retranchée des autres Editions.

Nous nous ne devons pas non plus oublier de dire que l'Editeur, dans le court avertiſſement qu'il a mis à la tête de cette Edition, nous donne en peu de mots une idée de la Vie de M. Arnaud d'Andilly, avec la Liſte des differentes Traductions qu'il a compoſées. Mais comme ce qu'il dit là-deſſus, eſt tiré de notre Journal du 26 Avril 1675, nous y renvoyons. On y verra qu'au jugement de M. Ga-

lois, » M. d'Andilly a rendu à » Joſephe toutes les graces que le » tems, les Copiſtes, les Critiques, » & les Traductions lui avoient » ôtées, qu'il a ſçu ſi bien ména- » ger les avanges de notre Langue » qu'il a trouvé moyen d'exprimer » preſque toutes les beautés de la » Grecque, & qu'au lieu de quel- » ques ornemens qui manquent » au François, il en a ſubſtitué » d'autres que le Grec n'a point.

CATALOGUE RAISONNE' d'une Collection conſiderable de diverſes curioſités en tout genre, contenuës dans les Cabinets de feu M Bonnier de la Moſſon, Bailly & Capitaine des Chaſſes de la Varenne des Thuilleries & ancien Colonel du Régiment Dauphin par E. F Gerſaint. A Paris, chez *Jacques Barois*, Quai des Auguſtins, à la Ville de Nevers, & *Pierre-Guillaume Simon*, Imprimeur du Parlement, au bas de la rue de la Harpe, à l'Her-

cule. 1744. *in*-12. pag. 234.

LE Cabinet de M. Bonnier de la Moſſon eſt un des plus riches Cabinets que l'on ait encore formé; il eſt tel qu'un Souverain pourroit s'en faire honneur; pour raſſembler un ſi grand nombre de *Curioſités* dans tous les genres, il falloit avec d'immenſes richeſſes, l'ardeur & le goût qu'avoit M. de la Moſſon; ce qu'il eſt bien rare de trouver réuni. Le Catalogue d'un pareil Cabinet demandoit, pour être bien fait, des connoiſſances ſi étenduës & ſi variées qu'il n'y a preſque perſonne qui les poſſede toutes: & même en ſuppoſant un homme auſſi inſtruit qu'on auroit pû le deſirer, cet homme auroit encore eu beſoin d'un tems conſidérable, peut-être de pluſieurs années, pour examiner toutes ces differentes *Curioſités* les unes après les autres, & pour en rendre un compte exact & approfondi. M.

Gerſaint qui a été chargé de dreſſer le Catalogue de ce Cabinet eſt déja connu avantageuſement du Public par d'autres Catalogues qui ont donné une grande idée de ſon exactitude, de ſon goût & de ſon intelligence pour cette ſorte d'Ouvrage ; il n'a eu, pour faire celui-ci, que quelques Semaines ; cependant ce Catalogue ſe trouve mieux fait qu'on n'auroit oſé l'eſperer, & il ſera toûjours recherché des Curieux.

Toutes les *Curioſités* qu'avoit raſſemblées M. Bonnier ſont diſtribuées en neuf Cabinets, chacun de ces Cabinets eſt conſacré à quelque genre particulier, & tout y eſt arrangé de maniere à ſatisfaire également & les yeux & l'eſprit. Il y regne un ſi bel ordre que M. Gerſaint n'a pû mieux faire que de s'y conformer en compoſant ſon Catalogue, qui eſt partagé en neuf articles, dont chacun décrit & inventorie un Cabinet particulier.

1°. *Cabinet d'Anatomie.*

Ce Cabinet contient trois Armoires vitrées, dans leſquelles ſe trouvent des Squelettes humains de differens âges, pluſieurs autres Squelettes d'animaux de diverſes eſpeces: quelques Myologies & Angéiologies ; quelques beaux morceaux d'Anatomie en cire coloriée, & quelques portraits en cire faits d'après nature.

2°. *Cabinet de Chimie.*

Ce Cabinet renferme des Fourneaux, pluſieurs Mortiers, differentes ſortes de Bain-marie, des alambics & des cucurbites, tant de criſtal que d'étain, pluſieurs grands balons auſſi de criſtal, des Spatules de toutes grandeurs, & tous autres uſtencilles neceſſaires à la Chimie.

3°. *Cabinet de Pharmacie.*

Ce Cabinet n'a été achevé que peu de tems avant la mort de feu M. de la Moſſon. C'eſt pour cette raiſon qu'il n'eſt point auſſi rempli & perfectionné qu'il auroit pû l'être dans la ſuite, il eſt compoſé 1°. de quantité de Vaſes de fayance deſtinés à contenir des drogues, pluſieurs même en contiennent de fort bonnes, 2°. de pluſieurs bouteilles grandes & petites qui renferment toutes ſortes d'eaux ſimples & compoſées, d'élixir, de beaume, &c. 3°. de pluſieurs drogues renfermées dans les tiroirs qui entourent ce Cabinet, 4°. des uſtencilles utiles aux Apoticaires, comme balances, mortiers, &c.

4°. *Cabinet de Drogues.*

Ce Cabinet contient environ huit cens Boucaux de verre dont le plus grand nombre eſt étiqueté

& parmi leſquels il y en a plus de ſix cens remplis en partie de differens ſels, bois, fruits, racines, gommes, couleurs, criſtaux, mines, mineraux, pierres, cailloux, terres, coraux, talcs, ſoufres, bithumes, ambres, pierres fines, & brutes, &c.

5°. *Cabinet du Tour.*

Ce Cabinet renferme 1°. un Tour à Guilocher avec ſes dépendances, & tous les outils qui ſervent à un Tour entre deux pointes tous extrêmement finis & montés avec une propreté extraordinaire, 2°. Tous les outils & établis propres à la menuiſerie, à l'ébeniſterie, à l'horlogerie & à pluſieurs autres arts, 3°. pluſieurs chef-d'œuvres de tours en bois & en yvoire, &c. & 4°. une jolie Boëte qui renferme les uſtencilles propres à la peinture.

6°. *Premier Cabinet d'Hiſtoire Naturelle.*

Ce Cabinet contient 1°. plus de quatre cens phioles ou bocaux tant grands que petits, dans leſquels ſont renfermés plus de mille animaux de differentes eſpeces, comme ſerpens, inſectes, oiſeaux, quadrupedes, poiſſons, monſtres, quelques fœtus humains & autres, quelques fruits & plantes étrangeres, 2°. pluſieurs animaux deſſechés qui ſont attachés les uns au plancher, d'autres ſur les montans des armoires, quelques plantes, quelques pétrifications & congélations, 3°. un grand corps de tiroirs remplis de differens mineraux, marbres, mines, pierres, cailloux, &c.

7°. *Second Cabinet d'Hiſtoire Naturelle.*

Ce Cabinet renferme 1°. une

multitude innombrable de papillons, & autres inſectes deſſechés, dont pluſieurs ſont poſés ſur des cartons couverts de grandes glaces, ou garnis de verres blancs; pluſieurs oiſeaux ſinguliers & rares montés ſur des pieds de bois garnis de feuillages artificiels, des *mines* d'or & d'argent & autres mineraux, des foſſilles de toutes eſpeces, des congelations, des criſtaliſations ſimples & mêlées, des madrepores & autres plantes pierreuſes, des lithophitons, des coraux de toute eſpece, des plantes moles & panaches de mer, des ſerpens d'une grandeur monſtrueuſe, des animaux ou parties d'animaux deſſechés, tant terreſtres que marins, des cornes de Licorne ou de Narwal & de Rinoceros de la plus grande ſorte, 2°. un bel aſſortiſſement de divers habillemens indiens, & inſtrumens à l'uſage des Indiens, &c.

8°. *Cabinet de Méchanique & de Phyſique.*

Ce Cabinet renferme un grand nombre d'inſtrumens & d'ouvrages qui ont tous rapport aux Matématiques, 1°. pluſieurs *Problêmes* tant pour la Méchanique, la Statique, l'Aritmétique que pour la Géométrie des ſolides. 2°. Pluſieurs inſtrumens d'optique, comme miroirs, Microſcopes, Teleſcopes, Binocles, Lunettes, Cylindres, verres ardens, quelques machines d'optique. 3°. Une machine pneumatique avec toutes ſes dépendances. 4°. Pluſieurs pendules d'une conſtruction particuliere. 5°. Un grand nombre de morceaux d'artillerie en fonte, avec les inſtrumens qui en ſont des dépendances. Quelques ouvrages en relief tant pour l'architecture civile que pour l'architecture militaire, des armes anciennes & ſingulieres. 6°. Pluſieurs inſtrumens ſervant à

l'Aſtronomie à la Gnomonique, à la Géographie, des Globes céleſtes & terreſtres, des pierres d'aimant naturelles & artificielles, des modéles de vaiſſeaux & de Galeres. 7°. Des figures chinoiſes & des uſtencilles à l'uſage des Chinois. 8°. Des Orgues, des Clavecins, des Tableaux mouvans, &c.

9°. *Troiſiéme Cabinet d'Hiſtoire Naturelle.*

Ce dernier Cabinet contient les Coquilles, l'Herbier, pluſieurs Volumes d'eſtampes qui la plûpart ont rapport aux Coquilles, & à d'autres parties de l'Hiſtoire naturelle & de la Phyſique.

HISTOIRE UNIVERSELLE de Diodore de Sicile, traduite en François par M. l'Abbé Terraſſon de l'Académie Françoiſe, in-12. *Tomes V. VI. & VII.* A Paris, chez *de Bure l'aîné*, Quai des Auguſtins, du côté du Pont S. Michel, à S. Paul. 1744. *Avec Approbation & Privilége du Roi.* Le Vme Tome eſt de 456 pages, ſans la *Préface* & la *Table des Sommaires*; le VIme eſt de 460 pag. ſans la *Table des Sommaires*, la *Table Chronologique* & celle *des Matieres*; le VIIme contient 341 pag.

LES trois Volumes que nous annonçons contiennent la derniere Partie de la Traduction entiere de l'Hiſtoire Univerſelle de Diodore de Sicile, c'eſt-à dire, le dix-ſeptiéme, le dix-huitiéme, le 19me & le 20me Livre du Texte de cet Auteur. Le 17me Livre preſente l'Hiſtoire d'Alexandre le Grand,

& celle de ſes Succeſſeurs juſqu'à la mort d'Antigonus un des plus conſiderables d'entr'eux. Il y avoit une grande lacune dans ce Livre. M. l'Abbé Terraſſon a jugé à propos de la remplir en empruntant de Quint-Curce & d'Arrien les faits qui manquoient dans Diodore. Le 20me Livre n'étoit pas le dernier de ceux que Diodore avoit compoſés. Il y en avoit encore 20 autres qui conduiſoient le Lecteur juſqu'à la conquête des Gaules par Jules-Céſar. Mais il ne nous reſte de ces vingt derniers Livres que des Fragmens que M. l'Abbé Terraſſon a recueillis avec beaucoup de ſoin, & dont il a compoſé le ſeptiéme Volume de ſa Traduction. La Collection de ces Fragmens, qui eſt la plus ample qui ait jamais été preſentée au public, doit être regardée comme le principal ornement de cet Ouvrage. Le Traducteur l'a partagé en quatre ſuites. La premiere contient les Fragmens des ſix premiers Livres perdus

après le vingtiéme communiqués à Rhodoman par David Hæſchelius, Garde de la Bibliothéque d'Augſbourg. La ſeconde ſuite eſt tirée de la Bibliothéque de Photius, telle à peu près qu'elle ſe trouve dans le Photius d'Hæſchelius imprimé à Roüen *in fol.* 1653. Ces Fragmens tirés de Photius ſont ceux des Livres 31. 32. 34. 36. 37. 38. & 40. Ils avoient été pour la plûpart recueillis & mis en Latin par Henri Etienne, qui y avoit joint un Chapitre du troiſiéme Livre de Florus au ſujet des guerres que les Eſclaves firent aux Romains dans la Sicile. On trouvera ce Chapitre dans cette Traduction placé en ſon lieu propre. Voilà tous les Fragmens que l'on a pû raſſembler dans les differentes Editions Grecques ou Latines de Diodore. M. l'Abbé Terraſſon y ajoûte encore deux autres ſuites, qui ont été fournies par Fulvius-Urſinus & par M. Henri de Valois. On en a déja vû, dit-il, le com-

mencement à la fin du ſecond Volume de cette Traduction, auquel ce commencement appartenoit. Ce qui en reſte & qui eſt beaucoup plus conſiderable ſert de ſuite au vingtiéme Livre de notre Auteur & paroît s'étendre juſqu'au 40me Livre, le dernier de ceux que Diodore avoit compoſés : ce qui eſt certain, c'eſt que l'on y trouve les noms de Pompée & de Céſar, & c'eſt au tems de ces deux grands Hommes que devoit ſe terminer le plan que notre Auteur avoit donné de ſon Hiſtoire. M. de Valois avoit tiré ces Fragmens des Recueils de l'Empereur Conſtantin Porphyrogenete.

Il s'eſt trouvé quelques obſervations critiques dans les Journaux qui ont paru depuis l'impreſſion des quatre premiers Volumes; M. l'Abbé Terraſſon les a reçus & y répond avec une modeſtie & un déſintereſſement perſonnel bien digne d'un Philoſophe. Voici comment il s'en explique dans ſa

Préface. » A l'égard des obſerva-
» tions critiques, *dit-il*, je n'ai
» garde d'en être mécontent, puiſ-
» que je les ai demandées moi mê-
» me dans la Préface de mon troi-
» ſiéme Volume, & que de la ma-
» niere dont celles que j'ai vûës
» ſont preſentées, elles ne vont
» qu'au bien de la choſe & à l'inſ-
» truction des Lecteurs. C'eſt dans
» cet eſprit que l'Auteur de la Bi-
» bliothéque raiſonnée, Janvier,
» Fevrier & Mars 1738, attribue
» à une pure inadvertence une no-
» te qui ſe trouve à la page 98 de
» mon premier Volume, où je dis
» que Ptolémée ſurnommé Bac-
» chus étoit le 12me Ptolémée &
» celui qui fit aſſaſſiner Pompée
» dans le port d'Alexandrie pour
» preſenter ſa tête à Cæſar reve-
» nant vainqueur de Pharſale. Or
» il eſt certain que ce 12me Ptolé-
» mée aſſaſſin de Pompée ne s'ap-
» pelloit point nouveau Bacchus,
» & que ce ſurnom avoit été don-
» né à ſon pere Ptolémée Aulétes;

» ainſi que je l'avois énoncé p. 24
» de ma premiere Préface. Il ſuit
» de-là que la faute dont il s'agit
» venoit de diſtraction & non d'i-
» gnorance dont un Critique l'a-
» voit qualifiée, cependant com-
» me d'autres mépriſes, *continue-t-*
» *il*, pourront naître de l'une ou
» de l'autre cauſe, je ne retracte
» point la demande que j'ai faite
» pour l'utilité des Lecteurs, des
» avis qu'on leur en pourra don-
» ner.

Nous ne croyons pas qu'il ſoit neceſſaire de preſenter au Lecteur des morceaux de la Traduction pour le mettre à portée de juger du ſtile & de la maniere dont cette derniere partie de l'Ouvrage eſt exécutée. Le ſtile du Traducteur eſt ſuffiſamment connu par les quatre premiers Volumes qui ſont entre les mains du public. Il nous ſuffira d'aſſurer les Lecteurs qu'ils retrouveront dans cette derniere partie la même fidélité pour ce qui regarde la Traduction, la même

clarté & netteté de ſtile qu'ils ont eu lieu de reconnoître dans la premiere partie. Le Texte eſt accompagné de notes très-courtes, mais toûjours utiles pour l'intelligence de l'Hiſtoire. Elles ſont la plûpart géographiques, ou elles ſervent à diſtinguer & à faire connoître les differens perſonnages dont l'Hiſtoire fait mention. Il y en a de morales & purement philoſophiques, telle eſt celle que M. l'Abbé Terraſſon fait au 17me Livre ſur le refus d'Alexandre d'accorder la paix à Darius aux conditions les plus avantageuſes. » Alexandre, » *dit-il*, devoit faire conſiſter ſon » héroïſme non pas à accepter ces » offres pour donner la paix à la » terre, mais à donner la paix à » la terre indépendamment de ces » offres, c'eſt à-dire, qu'il n'en » devoit accepter que ce qui pou- » voit ſervir à mettre la Gréce en- » tiere à l'abri des attaques de la » Perſe. La comparaiſon des deux » Soleils qu'il employe dans la ré-

» ponſe prouve qu'il ne ſongeoit
» qu'à lui-même, diſpoſition mon-
» ſtrueuſe dans l'homme public,
» qui ne doit avoir en vûë que le
» bien des nations & leur tranquil-
» lité commune. Il lui a manqué
» de vivre dans le ſiécle preſent
» pour y apprendre ces principes,
» & ſur-tout pour en voir des
» exemples.

Il nous reſte à dire un mot de la Table Chronologique que M. Terraſſon a placée à la fin du ſixiéme Volume. Elle eſt précedée d'un avertiſſement, dans lequel l'Auteur déclare qu'il n'a eu en vûë dans cette Table que de rectifier les fauſſes dattes & les erreurs de noms à l'égard des Conſuls ou autres Magiſtrats Romains énoncés par Diodore. Que cette Table n'eſt qu'un précis des deux Tables de Rhodoman dans lequel on ne fait entrer que les Olympiades, les Archontes d'Athènes, & les années écoulées depuis la fondation de Rome; mais qu'au lieu des années

du

du monde il a employé les années qui ont précedé l'Ere Chrétienne pour indiquer plus ſenſiblement le vrai tems des faits hiſtoriques expoſés par Diodore. Lorſque le Texte des Fragmens qui compoſent le ſeptiéme Tome de cette Traduction, fournira quelque datte bien marquée, on la trouvera rapportée aux époques précedentes, l'Auteur a bien voulu en épargner le calcul aux Lecteurs. Enfin la Table Chronologique doit ſervir encore à rectifier les dattes de tout l'Ouvrage, dans les endroits où elles s'écartent des années anterieures à l'Ere Chrétienne. On a ſuivi dans cette Table la Chronologie de Calviſius, ſelon laquelle l'an de Rome 273 qui eſt le premier de la Table répond à l'an 478 avant l'Ere Chrétienne. Ainſi le Lecteur curieux de ſuivre l'ordre des tems ne ſçauroit mieux faire, dit M. l'Abbé Terraſſon, que de confronter dans le cours de ſa lecture chaque datte marginale avec

cette Table, qui redreſſera ſur cet article toutes les fautes de l'Auteur & de l'Imprimeur & du Traducteur même. Outre la ſupputation de Rhodoman & de Calviſius, l'Auteur a joint la Chronologie vulgaire adoptée par le Pere Petau & par les autres Chronologiſtes qui ſont venus depuis. Ainſi ſous un même point de vûë on aura diverſes manieres de compter les années avant l'Ere Chrétienne. La Table Chronologique eſt ſuivie d'une Table des matieres.

LA MERIDIENNE DE l'Obſervatoire Royal de Paris, vérifiée dans toute l'étenduë du Royaume par de nouvelles Obſervations. Par M. Caſſini de Thury de l'Académie des Sciences, avec des obſervations d'Hiſtoire naturelle, par M. le Monnier Medecin & de la même Académie. Année 1744. A Paris, chez *H. L. Guerin*, & *J. Guerin*. in-4° pag. 527.

LA queſtion qui regarde la figure de la Terre n'eſt pas devenue ſeulement intereſſante pour les Géométres, les moins verſés en Mathématiques ont paru y prendre part, & les Sçavans étrangers ſe ſont rendus attentifs à la déciſion qui devoit réſulter des operations géométriques que M. le Comte de Maurepas a fait entreprendre, tant pour contribuer à l'utilité qu'à la gloire de la nation. Les François ont été les premiers

à former quelques doutes ſur la figure de la Terre, c'étoit à eux à les lever ou à les reſoudre.

M. Caſſini avoit eu la plus grande part dans l'exécution de la Méridienne qui fut commencée en 1681 & finie en 1718. Cette détermination qui paroiſſoit devoir mettre fin aux anciennes diſputes, engagea les Phyſiciens à faire de nouvelles recherches, & les jetta dans de nouvelles difficultés; elle s'oppoſoit à certaines loix de la ſtatique, & à quelques obſervations que M. Richer avoit faites ſur le Pendule à Cayenne en 1672, enfin aux calculs de M. Newton, & ce Géometre n'avoit pas en ſa faveur le parti le plus foible. D'un autre côté la Méridienne de France tracée par des perſonnes ſi habiles & ſi verſées dans l'art d'obſerver, l'exactitude que pluſieurs Aſtronomes des plus illuſtres y avoient apportée, tous ces motifs étoient bien capables de contrebalancer le jugement qu'on pou-

voit porter contre leur aſſertion. Mais plus on approfondiſſoit plus les doutes croiſſoient ; & après pluſieurs moyens & diverſes méthodes propoſées par les Géométres, quelques-uns d'entr'eux eurent aſſez de courage pour s'offrir à voyager, les uns ſous l'Equateur, les autres ſous le Cercle polaire. On ſçait quels ont été les réſultats de ceux qui ont été en Laponie, nous avons eu lieu d'en parler ſouvent à l'occaſion des divers Ouvrages qu'ils ont donnés ſur cette matiere. Les obſervations du Nord devinrent favorables aux experiences que M. Richer avoit faites, elles étoient contraires à celles qui avoient été faites en France : il falloit donc conclurre qu'il s'étoit gliſſé dans celles-ci quelques erreurs par le défaut des inſtrumens.

On devoit ſoupçonner d'autant plus volontiers que l'on avoit commis quelques erreurs, que depuis quelques années on avoit ap-

pris qu'il falloit dans les obſervations de cette nature avoir égard à l'aberration des étoiles fixes. Cette découverte empêchoit nos illuſtres Aſtronomes de tenir avec la même rigueur à leur operation. L'on n'eſt reſponſable que des méthodes que l'on connoît, & ſi les découvertes font honneur à leurs Auteurs elles ne peuvent être miſes en uſage que lorſqu'elles ſont publiées.

Il ne reſtoit d'autre moyen que de vérifier la Méridienne de France, il falloit pour cela remeſurer les anciennes baſes, & encore mieux en prendre de nouvelles pour voir l'accord ou la difference avec les premieres. Perſonne n'étoit plus en état de s'acquitter de cette operation que M. de Thury; rien n'étoit plus convenable que de remettre les interêts d'un pere ſi célébre en des mains ſi habiles.

Notre Académicien reçut avec plaiſir les ordres d'un Miniſtre qui

connoît par lui même tout l'avantage des méthodes que cet Aſtronome alloit employer. L'Académie des Sciences qui prenoit une grande part à l'exécution d'un travail entrepris par un de ſes Membres, approuva fort le deſſein qu'avoit formé M. de Thury. Cet Aſtronome partit au mois de Mai 1739 avec M. de la Caille qui ne cherchoit que les occaſions de ſignaler ſon zéle pour les Sciences, & de faire connoître ſon habileté dans les calculs aſtronomiques. Ces Meſſieurs eurent ſoin de ſe munir des meilleurs inſtrumens qu'ils avoient vérifiés auparavant, ils propoſerent à l'Académie les moyens qu'ils devoient mettre en uſage pour réuſſir dans leur entrepriſe. Ces moyens conſiſtoient principalement à obſerver les trois angles de chaque triangle, à n'en point admettre au-deſſous de 29 à 30 degrés, & à ne faire entrer dans le calcul que ceux qui auroient été meſurés avec le même inſtrument.

Ces Meſſieurs commencerent par ſuivre les premiers triangles de la Méridienne juſqu'à Orléans, & de ceux-là ils en formerent une nouvelle ſuite dans la direction de la Méridienne juſqu'à Bourges. Ils s'arrêterent dans cette Ville pour vérifier la direction de la Méridienne par les amplitudes du Soleil, ils obſerverent auſſi la hauteur ſolſtitiale de cet Aſtre; obſervation importante pour déterminer l'obliquité de l'écliptique, & pour connoître en même tems la difference de latitude entre les paralléles de Paris & de Bourges. Toutes ces obſervations devoient être comparées avec celles que M. Caſſini faiſoit en même tems à Paris. Cet Aſtronome prenoit trop de part à la gloire de ſon fils, pour ne pas contribuer à l'exactitude de ſon ouvrage. La difference de latitude entre ces deux Villes (c'eſt-à-dire entre Paris & Bourges) fut trouvée d'un degré 45′ 12″. Cette difference étoit plus petite qu'elle

ne devoit être en ſuppoſant le degré de 57060 toiſes, comme M. Picard l'avoit conclu.

M. de Thury, & ſon Aſſocié, ſoupçonnerent déja que la meſure de M. Picard n'étoit pas exacte, c'étoit cependant celle dont on étoit parti comme d'un terme fixe & certain pour la détermination de la Méridienne finie en 1718; mais M. de Thury ſuſpendit ſon jugement, & voulut en avoir de nouvelles preuves. Les obſervations que l'on fit à Rhodés donnerent le degré compris entre cette Ville & Bourges encore plus petit que celui de Bourges à Paris: cette ſeconde détermination ſe trouvoit auſſi contraire à la conſéquence déduite des anciennes obſervations, car ce degré devoit être plus grand que celui d'Amiens à Paris, & que celui de Paris à Bourges.

On ne pouvoit plus concilier les obſervations anciennes qu'en admettant que l'on fût tombé dans quelqu'erreur dans les operations

de M. Picard, & dans cette ſuppoſition la baſe que l'on venoit de meſurer auprès de Rhodés s'accordoit parfaitement bien avec celle qui avoit été meſurée près de Bourges. Les mêmes operations furent continuées juſqu'à Perpignan qui étoit le dernier terme de comparaiſon, le degré qui en reſulta fut trouvé plus petit que celui de Paris à Bourges; preuve évidente qu'il s'étoit gliſſé quelqu'erreur dans les anciennes obſervations, qui avoient ſuppoſé que le degré déterminé par M. Picard avoit été meſuré exactement.

M. de Thury remarque très-bien que l'on pouvoit comparer ces trois arcs conſécutifs, & examiner par cette comparaiſon la figure de la Terre; mais le peu de difference que l'on trouvoit non ſeulement dans la grandeur de deux degrés conſécutifs, mais même entre les extrêmes, ne permettoit pas de rien conclurre affirmativement, de ſorte qu'on étoit incertain du

jugement qu'on devoit porter ſur la grandeur de l'arc meſuré par M. Picard. Cette remarque prouve invinciblement combien ces operations ſont délicates, & qu'il étoit très-difficile de s'appercevoir d'une petite erreur en ne comparant que des degrés conſécutifs, ſur-tout encore lorſqu'on avoit employé une meſure que l'on devoit regarder comme très exacte, quoiqu'elle ne le fut pas, & qui avoit été cependant déterminée par un Aſtronome auſſi habile que M. Picard. Les Géométres qui ont été en Laponie & ſous l'Equateur ont donc eu de ce côté un avantage conſiderable.

Nos Aſtronomes qui cherchoient plus la vérité qu'à ſoûtenir une cauſe que les partiſans de la Terre allongée n'avoient pas encore abandonnée, ſe livrerent à un nouveau travail qui pût ne leur laiſſer aucun doute; ils s'attacherent à déterminer la grandeur des degrés de longitude, & à en exa-

miner le rapport avec ceux de la latitude. Car on ſçait ſuivant les diverſes hypothéſes de l'allongement ou de l'applatiſſement de la Terre, calculer le degré de longitude, ſuivant la latitude donnée, de ſorte que le rapport de ces arcs étant connu, celui des axes le devient, *& vice verſâ*. Les méthodes miſes en uſage juſqu'à preſent pour déterminer les arcs de longitude ſont inſuffiſantes quand il s'agit d'une détermination auſſi préciſe que celle que l'on cherchoit. Un des moiens qu'on a coûtume de pratiquer, eſt l'obſervation des immerſions & émerſions des Satellites de Jupiter, ou enfin celle des phaſes de quelques-uns de ces Aſtres : mais combien de choſes ſont neceſſaires pour compter ſur une pareille obſervation : qui ne ſçait pas que l'erreur que l'on commet preſque neceſſairement eſt plus que ſuffiſante pour ne pouvoir rien décider ſur un point auſſi délicat que celui que nos Aſtronomes vouloient rencon-

trer; qui ſentoit mieux qu'eux toute la force de ces difficultés, & qui connoiſſoit mieux qu'eux les précautions dont il falloit uſer pour en venir à bout : auſſi s'aviſerent-ils d'un moyen plus ſûr & moins ſujet aux inconvéniens qu'ils vouloient éviter, ce fut celui de ſe ſervir de la propagation de la lumiere. Nous avons rendu compte de cette méthode dans un de nos Journaux (mois de Juin 1743) à l'occaſion d'un morceau inſeré dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, & compoſé par M. de Thury.

Nos Académiciens ayant remarqué deux montagnes (*Sette* en Languedoc, & *Steviſtoire* en Provence) éloignées l'une de l'autre de quarante lieuës environ, & à peu-près ſituées ſur le même paralléle ; ils y allumerent de la poudre à canon, & l'on voyoit très-diſtinctement d'une de ces montagnes à l'autre la lumiere de cette poudre. Si l'on imagine que

l'on ait dans chacun de ces endroits deux Pendules exactement réglées au tems vrai, on connoîtra pour chaque lieu la difference des heures (au moment de l'obſervation) : cette difference d'heures connuë, celle des arcs eſt déterminée, & l'on peut dire alors que la queſtion eſt reſoluë. Cette méthode a un avantage, c'eſt de pouvoir être répétée pluſieurs fois ; les deux montagnes où l'on avoit placé les ſignaux étoient ſituées de la maniere la plus avantageuſe pour faire enſuite les operations géométriques ; elles laiſſoient entr'elles une grande plaine, où il étoit facile de prendre des baſes neceſſaires pour la rectification de ſemblables operations. Enfin on détermina la difference des Méridiens entre ces deux endroits de $7' 33'' 3$ quarts. Cette même difference comparée à la diſtance géométriquement priſe que l'on avoit connuë auparavant, donna la grandeur du degré de longitude ſur ce

paralléle, plus grande que celle qui s'enſuivoit des anciennes obſervations de M. Caſſini. Tout juſqu'ici paroiſſoit concourir pour l'applatiſſement de la figure de la Terre, puiſque les obſervations, tant en longitude qu'en latitude s'accordoient entr'elles & avec celles qu'on avoit faites au Cercle polaire.

Il n'y avoit que la ſeule baſe meſurée près Paris par M. Picard qui n'étoit point conforme à ces nouvelles découvertes, il falloit admettre une erreur environ de cinq ou ſix toiſes : il étoit donc neceſſaire de vérifier cette baſe, ou d'en meſurer une nouvelle, à laquelle cependant celle de M. Picard eut un rapport connu. C'eſt ce dernier parti que l'on prit à cauſe de la difficulté de retrouver les termes de ſtation qu'avoit établi autrefois M. Picard. Ce fut M. Caſſini qui ſe chargea de ce travail pendant l'été de 1740; M. de Thury revenu à Paris pour entreprendre un

nouveau voyage laiſſa avec M. ſon pere M. de la Caille pour l'aider dans cet ouvrage & devança ſon Compagnon pour aller meſurer l'autre partie de la Méridienne depuis Paris juſqu'à Dunkerque.

M. Caſſini trouva après ſon operation que la baſe de M. Picard étoit trop grande de ſix toiſes, & que cet illuſtre Aſtronome n'avoit pas été ſi exact à cet égard qu'on l'avoit cru; ce qui faiſoit cadrer les dernieres obſervations avec celles du Nord. Pendant ce même tems M. de Thury meſuroit l'arc du Méridien entre l'Obſervatoire de Paris & la Tour de Dunkerque, il le trouva de 2 d. 11′ 56″. Nos Lecteurs jugent bien que l'on apporta les mêmes ſoins, qu'on fit les mêmes vérifications. Enfin toutes les operations tant du côté de la partie ſeptentrionale de France que de la méridionale nous obligent à conclurre que les degrés vont en augmentant vers les pôles ou en décroiſſant vers l'Equateur: il n'y a

donc plus lieu de douter que la figure de la Terre ne ſoit applatie vers les pôles; les obſervations ſont conformes aux loix de la peſanteur, tout ſe réunit au même point. Les parties intereſſées en conviennent, ils ont été juges dans leur propre cauſe, & cependant ils n'ont cherché que la vérité, en nous faiſant connoître d'où prouvenoit l'erreur & la mépriſe à laquelle M. Caſſini n'avoit point participé.

M. de Thury ne s'eſt pas contenté de faire un précis de ſes obſervations, il a voulu que le public jugeât lui-même de la vérité & de la validité de ſes operations; chacun peut conſulter ſon ouvrage, ce ſont des Regiſtres ouverts où il eſt permis de fouiller. La premiere partie de cet Ouvrage qu'il vient de mettre au jour, contient le détail de ce qui a été fait par rapport à la figure de la Terre. La ſeconde comprend tout ce qui a rapport à la Géographie, & à la deſcription géométrique du Roïau-

me. La troiſiéme eſt un extraiit fidel des obſervations.

On a vû que l'on avoit partagé la Méridienne en quatre arcs depuis le paralléle de Dunkerque, ſçavoir, Paris, Bourges, Rhodés & Perpignan. Chacun de ces arcs tant céleſtes que terreſtres, a été déterminé en prenant un milieu entre les réſultats. L'on expoſe dans les quatre premiers Chapitres de cette premiere partie tous les calculs qui entrent dans comparaiſon de chaque arc céleſte avec l'arc terreſtre correſpondant & la grandeur du degré qui en réſulte. Le cinquiéme Chapitre contient les preuves juſtificatives du degré de longitude ſous le paralléle de 43 d. & demi. Enfin le ſixiéme Chapitre eſt le réſultat des obſervations comparées avec les meſures pour déterminer la figure de la Terre.

Dans la ſeconde partie on donne une ſuite de triangles depuis Dunkerque juſqu'à Perpignan,

d'où l'on déduit la vraie direction, & la longueur de la Méridienne avec les distances reciproques de tous les objets, que ces Messieurs ont observé, leur position par rapport au Méridien de Paris, la longitude & la latitude des Villes qui ont été déterminées. Cette seconde partie est une des plus essentielles. Le contour de nos côtes, celui de nos frontieres est exactement déterminé, & on peut dire que jamais on n'a eu une Carte dont les limites soient si exactement connuës, ainsi que les points principaux, d'où l'on peut partir pour lever les Cartes de chaque Province. Cette seule partie mérite une attention particuliere, & l'utilité qu'on en peut retirer répond à la magnificence du Monarque & au zéle du Ministre qui l'a fait entreprendre.

Cet Ouvrage est terminé par des recherches sur la Botanique faites par M. le Monnier le Medecin, qui avoit accompagné ces

Meſſieurs dans leur voyage. Il s'occupoit à examiner les procedés de la nature, mais dans un autre genre que celui que nos Aſtronomes avoient embraſſé : chacun travailloit de concert quoique differemment occupé.

M. le Monnier commence par faire un recit exact de ce qui peut appartenir à la Botanique & à l'Hiſtoire naturelle dans la Province du Berry. Il rapporte ce qu'il a trouvé de plus remarquable dans l'Auvergne, la Provence & le Rouſſillon. Un homme qui voyage avec les connoiſſances neceſſaires, voit plus loin & de plus près qu'un autre ; la plus petite plante, le ſol qui la produit, la maniere dont elle eſt cultivée, ſes proprietés & l'uſage qu'on peut en faire. Tous ces détails n'échappent point à un Phyſicien, à un habile Chimiſte, & par conſéquent à un homme comme M. le Monnier ; il ſe tranſportoit ſur les montagnes pour examiner la temperie de l'air, ſa dilatation, ſon

degré de peſanteur, il graviſſoit quelquefois contre les rochers pour y découvrir le progrès de la plante que les vents y avoient tranſportés, il deſcendoit juſque dans les mines pour voir la qualité des mineraux qu'elles produiſent, il viſitoit les plus profondes carrieres pour reconnoître l'eſpece & la nature de pierres qu'elles contenoient ; il examinoit avec ſoin les eaux minérales par une exacte analyſe, s'il paroît écouter les gens du pays, plus charmés du merveilleux que du vrai, il ne s'en tient qu'à ſes propres obſervations, & il eut lieu de reconnoître plus d'une fois que ces prodiges n'étoient qu'une ſuite de l'ignorance ou de la charlatanerie. Nous rapporterons quelques articles qui regardent les ſources minérales de l'Auvergne.

Il y a peu de Provinces auſſi abondantes que l'Auvergne en fontaines minérales. La ſeule Ville de Clermont en raſſemble un grand nombre, & les puits de

cette Ville ſont comme autant de ſources minérales ; entre les ſources minérales de Clermont celles de S. Pierre & de Jaude ſont renommées pour la ſanté.

L'eau de la fontaine de Jaude bouillonne au ſortir de la ſource, & produit en ſortant beaucoup de bulles d'air, ſon goût eſt picquant, & quand on en boit un aſſez grand verre, elle revient au nez, picote & fait pleurer à peu-près comme la bierre, & à cela ſuccede un goût fort déſagréable.

Une autre fontaine célébre eſt la fontaine de S. Allyre, elle paſſe pour avoir la vertu pétrifiante : on lui attribue d'avoir formé des murailles, & d'autres pierres dont l'amas ſert de pont ou de chauſſée. M. le Monnier a examiné cette fontaine avec ſoin, il n'a rien trouvé de ces effets merveilleux, & la muraille dont on lui attribue la formation eſt en partie un rocher vif, & en partie de la maçonnerie. L'acide que contient cette eau peut

bien diſſoudre quelques pierres tendres qu'elle rencontre dans ſon cours, & dépoſer ainſi un ſédiment pierreux.

Le Mont d'or eſt une des montagnes des plus élevées de l'Auvergne. M. le Monnier y monta avec tout ce qui lui étoit neceſſaire pour analyſer les trois ſources qu'on trouve ſur cette montagne. L'une s'appelle *le Bain de Céſar*, l'autre *le grand Bain*, & la troiſiéme *la Magdelaine*. Ces trois ſources ont le même goût, le même degré de chaleur ; & l'analyſe des matieres prouvent qu'elles ont la même origine. Ces eaux ont un goût aigrelet - vineux, qui prend au nez, terminé par un goût fade & délagréable. Les expériences que notre Chimiſte a faites ſur ces eaux vont à prouver qu'elles contiennent un ſel marin, un ſel alkali minéral, un peu de ſel de glauber, & une matiere graſſe & bitumineuſe. Toutes les eaux de Clermont & preſque toutes celles

de l'Auvergne ont la même vertu, & renferment les mêmes principes que celles du Mont d'or, elles different ſeulement dans la proportion de ces mêmes matieres.

M. le Monnier ne ſe contenta pas d'examiner les eaux du Mont d'or en Chymiſte, il voulut éprouver leur effet ſur le corps humain, & pour n'être point trompé, ou pour connoître mieux, il ſe mit lui-même en expérience : il prit le parti (quoique ſe portant bien) de ſe baigner dans le Bain de Céſar, il y reſta 18 minutes. La chaleur de cette fontaine qui fait monter le Termométre à 36 d. & demi, lui excita au viſage une chaleur très abondante, puis il ſe fit tranſporter dans un lit, & la ſueur ſe répandit avec excès par tout ſon corps. Il ſortit du lit après une demi heure, la ſueur ceſſa, mais la peau devint molle & fléxible, & tout cela ſe paſſa ſans que le corps ſentît le moindre affoibliſſement : ces mêmes ſyptomes ſont arrivés

(à ce

(à ce que dit M. le M.) à des perſonnes très ſaines. Notre Chimiſte auroit pû s'en tenir à leur récit, mais cela n'étoit pas dans le goût ni dans le plan de notre Obſervateur. M. le Monnier ne s'étoit pas reſtraint à herborizer & à analyſer les eaux des differentes ſources; nous avons dit que les mines étoient de ſon reſſort, il n'avoit garde de ne s'y pas preſenter: ſi les effets de la nature qui s'offrent tous les jours à nos yeux, nous ſont encore peu connus, combien ſes operations ſont-elles encore plus cachées lorſqu'elle les renferme dans le ſein de la terre, c'eſt un monde inconnu, où il nous reſte à faire bien des découvertes. La mine où M. le Monnier deſcendit eſt ſituée dans la Paroiſſe de Braſſac entre le chemin d'*Iſſoire* à *Brioude*, & la riviere d'*Allier*. On ſçait comme l'on deſcend dans les mines, quelles ſont les précautions qu'on met en uſage tant pour éviter l'éboullement des terres que

mes, il eut des tintemens dans les oreilles; enfin notre Obſervateur ſortit quand il s'apperçut de quelques étourdiſſemens, & peu après revenu à lui, il ſe mit à réfléchir ſur ces accidens auſſi tranquillement que s'il n'eut couru aucun riſque. Ces ſymptomes lui parurent être les mêmes que ceux qui ſurviennent quand on s'abſtient de reſpirer en ſe bouchant la bouche & le nez. M. le Monnier reporta avec la même aſſurance la lampe dans la pouſſe dont il ſortoit, & la voyant s'éteindre lentement, il la jugea beaucoup diminuée, & en queſtionnant les Charbonniers ſur cet effet, ils lui répondirent qu'il l'avoit bue, c'eſt leur expreſſion pour ſignifier que la *pouſſe* eſt affoiblie: il arrive ſouvent que ces Ouvriers en travaillant dans les endroits où il n'y a qu'une petite quantité de pouſſe parviennent à la boire toute. Mais ils ont ſoin de ne jamais hazarder cette dangereuſe experience, qu'ils n'ayent aupara-

vant bien éprouvé avec la lampe ſi elle n'eſt point trop forte.

M. le Monnier ſe fit conduire dans un autre endroit où il y avoit de la pouſſe, elle n'étoit élevée que de deux pieds, mais fort vive, car la lampe s'y éteignoit comme ſi on l'eut ſoufflée, il y reſta un quart d'heure, il n'avoit que les jambes & le bas de ſon habit dans la pouſſe, ſans quoi il auroit été abſorbé par la vapeur, & cependant M. le Monnier obſervoit avec attention la force de la pouſſe; il preſentoit de tems en tems la lampe à la pouſſe, & meſuroit ſes divers degrés de force qui cependant alloient toûjours en ſe ralentiſſant; il apprit des Charbonniers qu'ils épuiſoient ſouvent la pouſſe par le moyen d'un rechaud de feu. Cette remarque fit tenter quelques expériences à M. le Monnier pour détruire une vapeur ſi funeſte aux Travailleurs. Il fit deſcendre un grand rechaud de feu avec du vinaigre qu'il verſa deſſus & le pre-

ſenta à la pouſſe, mais cela fit peu d'effet, il ne ſe rebuta pas, il fit allumer de groſſes mottes de charbon qu'il enferma dans une cage de fer, & fit rougir une douzaine de gros cailloux, il y joignit des morceaux de toile à faire des ſacs, puis il attaqua la pouſſe en y jettant quelques-unes de ces pierres enveloppées de cette toile imbibée de vinaigre : la pouſſe diminua & diſparut aſſez promptement, mais au bout de peu de tems comme une heure & demie elle revint, & le lendemain il y en avoit autant que la veille, à la vérité elle étoit un peu moins vive. M. le Monnier ſoupçonne qu'on ne pourra réuſſir que très-difficilement à chaſſer totalement la pouſſe de maniere qu'elle ne revienne plus. Il croit que la pouſſe eſt du genre des vapeurs qui ont la proprieté de fixer & de détruire l'élaſticité de l'air telles que celles qui s'élevent de certaines caves, où quelques perſonnes étant deſcenduës ont péri

malheureuſement. On voit que M. le Monnier a fait tous ſes efforts pour prévenir la mort de ceux qui ſont expoſés à ces accidens fâcheux, on ne peut que loüer ſon habileté & ſon courage d'autant plus rare qu'il n'étoit ſoûtenu ici que par l'amour du bien public.

On trouvera encore dans ces recherches pluſieurs endroits curieux. Nous renvoyons au Livre même ceux qui voudront s'en inſtruire.

ESSAI SUR L'HISTOIRE Naturelle du Polype, Inſecte ; par M. HENRI BAKER, *de la Societé Royale de Londres, & Membre de celle des Inſcriptions ; traduit de l'Anglois par M.* P. DEMOURS, *Medecin de Paris*. A Paris, chez *Durand*, ruë Saint Jacques, à Saint Landry & au Griffon. 1744. vol. *in*-8°. de 360 pag. planches détachées XXII.

MONSIEUR Baker nous apprend dans un Diſcours préliminaire que M. Leuwenhoek a commencé à parler du Polype en 1703 ; mais que ſes découvertes, contenuës dans un Mémoire imprimé au n° 283 des Tranſactions Philoſophiques, ne concernent que la maniere extraordinaire dont il produit ſes petits ; qu'en 1739 l'heureux M. Trembley découvrit ſes proprietés les plus ſingulieres ; que ſes expériences ont été répetées avec le même ſuccès par M.

de Réaumur, & par M. Folques, Préſident de la Societé Royale, ſur des Polypes envoiés à ces Meſſieurs par M. Trembley ; que M. Folques a fait à ce ſujet un Mémoire inſeré dans les Tranſactions Philoſophiques ; que M. Baker ſçachant le peu de tems que M. Folques étoit en état de conſacrer aux experiences, en entreprit de ſon côté, dont M. Folques a été le témoin, ainſi que beaucoup de curieux ; que la multiplication des Polypes par la diviſion a mis l'Auteur en état d'en envoier à Oxford, & à Cambridge ; enfin qu'on trouve en Angleterre pluſieurs eſpéces de Polypes aquatiques.

Le Polype change ſi ſouvent de figure, qu'il eſt preſque impoſſible de décrire ſa véritable forme. Ses changemens les plus ordinaires ſont l'extenſion & la contraction de ſon corps & de ſes pattes, qui le font paroître quelquefois dix ou douze fois plus long dans un état que dans l'autre. Ordinairement

c'eſt en ſe ſoûtenant par la queuë au fond, & aux parois du vaiſſeau, & même à la ſurface de l'eau, qu'il opere ſes changemens de longueur, & de poſition, & de place. C'eſt un détail qu'il faut lire dans l'Ouvrage même, ou, malgré ſa clarté le ſecours des figures qui ſont gravées avec beaucoup plus de ſoin que dans l'original Anglois, n'eſt point du tout inutile. En général le Polype eſt un ver oblong, qui a la tête ornée de ſix ou huit filets mobiles, dont l'Inſecte ſe ſert pour exécuter certains mouvemens, & amener à ſa bouche les inſectes dont il a fait ſa proie par leur ſecours.

M. Baker décrit quatre eſpéces de ces inſectes, ceux de la premiere, que M. Trembley envoia en Angleterre, n'ont pas plus de $\frac{1}{20}$ de pouce dans leur état de contraction, bien qu'ils en aient un $\frac{1}{2}$ lorſqu'ils ſont étendus. Dans le premier état on apperçoit à leur

partie poſterieure un petit bouton un peu tranſparent, qu'on peut nommer leur queuë, & qu'on diſtingue à peine dans leur extenſion. Quand ils ſont chargés de nourriture, ou contractés, la couleur du corps paroît d'un chatain clair; dans les états oppoſés ils ſont preſque blancs. Ils ont depuis huit juſqu'à quatorze pattes, dont la couleur eſt blanche.

La ſeconde eſpéce, trouvée en Angleterre, eſt devenuë par la bonne nourriture égale en longueur à la premiere. Une queuë, longue, déliée, & tranſparente, laiſſe voir par le Microſcope un inteſtin long & grêle, qui de l'eſtomac aboutit à l'anus. Leur couleur eſt un peu plus claire que celle des premiers, & rarement ils ont plus de ſix ou huit pattes, ſuſceptibles à la vérité d'une grande extenſion.

Ceux de la troiſiéme eſpéce, trouvée auſſi en Angleterre, ſont verts, aiant les pattes beaucoup

plus courtes que les autres. La bonne nourriture les a auſſi fait beaucoup grandir; ils ont huit, neuf, ou dix pattes, d'un vert plus clair que le corps, & la queuë preſque auſſi groſſe que le corps, mais beaucoup plus large dans ſa partie inferieure que les autres eſpéces de ces inſectes.

Les Polypes de la quatriéme eſpéce viennent auſſi de M. Trembley. Ils ont les pattes beaucoup plus longues qu'aucune autre. Ils ſont preſque blancs lorſqu'ils ſont affamés, ou allongés. On voit plus diſtinctement dans cette eſpéce que dans les autres, le ver qu'ils ont avalé plié en deux dans leur eſtomac, & qui ne leur communique plus qu'une couleur rouge, quand il commence à ſe digerer. Mais ce qui diſtingue principalement cette eſpéce de Polypes eſt la longueur de leurs pattes, qui s'étendent de pluſieurs pouces, quoique leur corps ne ſoit pas plus long ou plus gros que celui des Po-

lypes des autres eſpéces, & une queuë longue, déliée, & tranſparente. Ils ont rarement plus de ſix pattes.

Tels ſont les Polypes qu'a obſervé M. Baker; nous aurons occaſion de parler de ceux que M. Trembley a obſervés, en rendant compte de ſon Ouvrage, & notamment d'une eſpéce que ce dernier nomme *Polype pennaché*, dont M. Baker ne parle que d'après lui, & dont il prétend que M. Leuwenhoek a parlé le premier. Paſſons à la deſcription des differentes parties du Polype.

Le corps de cet inſecte eſt un tuiau rond quand il eſt étendu, & reſſemble à une tête de pavot, quand il eſt dans un état contraire. Il eſt formé de deux membranes toûjours ſéparées par un eſpace tranſparent, où l'on remarque une eſpéce de fluctuation. La membrane exterieure eſt blanche, & formée d'anneaux ou rides qui s'effacent dans l'extenſion, & la con-

traction. Sa groſſeur augmente à proportion de celle-ci. Des Polypes dont le corps étendu de trois pouces étoit grêle comme le plus petit chalumeau, l'inſtant d'après n'avoient plus qu'un quart de pouce, & étoient de la groſſeur d'une plume d'oie. Le Polype allongeant à la fois le corps & les pattes, reſſemble à une articulation de la plante appellée *queuë de cheval*. Il eſt d'autant plus tranſparent qu'il eſt plus affamé. Mais en tout état le bout de la queuë reſte toûjours tranſparent, avec cette difference que dans la contraction ſon extrémité forme un petit tubercule qui s'efface à meſure que le corps s'allonge.

On apperçoit ſenſiblement dans les Polypes à longue queuë, qui ont auſſi les pattes plus longues, un inteſtin qui coule le long de cette queuë depuis l'eſtomac juſqu'à l'anus, par où il ſe décharge d'une partie des alimens qu'il a pris, & d'une mucoſité glaireuſe.

Il rejette par la bouche le reſte de ſes excrémens. L'Auteur ſoupçonne que cette mucoſité lui ſert a ſe fixer aux corps qui lui ſervent de point d'appui ; mais elle lui devient nuiſible, ſi on ne renouvelle ſouvent l'eau. Les pattes ſont rangées autour de la bouche en maniere de raïons. L'Auteur ſoupçonne que cet inſecte a toute la ſurface du corps hériſſée de crochets ou piquans qu'il allonge, retire, ou couche à volonté ; parce que les vers venant à toucher quelque partie de ſon corps, ſont auſſi-tôt arrêtés, & pris, & paroiſſent ſouffrir beaucoup, ſans que les pattes entrent en jeu.

La tête du Polype n'a rien de ſemblable à ce qu'on connoît ſous ce nom. C'eſt un mammelon, ou tubercule, arrondi, qui prend quelquefois une figure conique, & d'autres n'excedent pas la naiſſance des pattes. C'eſt-là que ſe trouve la bouche. Cette tête forme un muſeau allongé, quand l'inſecte

va chercher proie, c'eſt une ouverture circulaire, quand il avale. L'Auteur ſoupçonne aux ſignes de douleurs que donnent les vers en entrant dans la bouche qu'elle eſt garnie de dents très-aiguës, & à la prompte mort de ces vers arrachés de la bouche du Polype que ſa morſure y fait entrer quelque poiſon actif; comme il arrive à la vipere.

Les pattes du Polype lui ſervent en même tems de pieds & de mains. Elles ſont blanches, placées regulierement autour de la tête, où elles forment un cercle de pluſieurs pouces de diamétre, malheur au ver qui tombe dans l'aire de ce cercle; il y court autant de riſque qu'une mouche dans une toile d'araignée.

Le nombre des pattes dans les Polypes adultes n'a rien de fixe, même dans ceux de la même eſpéce. Ceux des Païs étrangers en ont depuis huit juſqu'à quatorze; ceux d'Angleterre en ont depuis quatre

juſqu'à dix, bien que rarement. Jamais Polype ne ſe détache de ſon pere avec moins de quatre pattes. Elles ne croiſſent pas toutes à la fois. Les Polypes à huit pattes commencent ordinairement par en pouſſer deux à l'oppoſite l'une de l'autre. Au bout de quelques heures il en pouſſe deux autres exactement au milieu des précedentes, & peu de tems après il en ſort quatre dans les intervalles des premieres. Il ſeroit difficile de décider ſi elles parviennent toutes à la même longueur, à cauſe des contractions continuelles non ſeulement de la totalité, mais d'une partie de chaque patte.

Chaque patte qui eſt un peu arrondie en dedans, & applatie en deſſus, va en diminuant depuis ſa naiſſance juſqu'à ſon extrémité, qui dans quelques eſpéces eſt garnie d'un petit tubercule. Il y en a auſſi un grand nombre tout le long de la portion convexe, de chacun deſquels il ſort deux ou trois filets

aſſez longs qui ſervent à l'inſecte d'hameçon pour attraper & retenir ſa proie.

Les pattes, étant tranſparentes, laiſſent appercevoir une ſuite d'articulations ſemblables aux vertébres de certains animaux, & au milieu un gros vaiſſeau qui du corps du Polype s'étend juſqu'à l'extrémité de chaque patte. Etenduës dans toute leur longueur elles reſſemblent à un chapelet dont les grains ſont éloignés les uns des autres ; dans une extenſion moienne, elles reſſemblent aux chenilles qui entrent dans les ajuſtemens des femmes; entierement contractées, elles imitent les raïons de l'étoile de mer. Au reſte quelque minces qu'elles ſoient dans quelques eſpeces, ou elles égalent à peine un fil d'araignée, elles laiſſent rarement échapper un ver beaucoup plus gros & plus remuant que le Polype. Nous ne ſuivrons pas l'Auteur dans la comparaiſon qu'il fait entre le Polype & les differentes eſ-

péces d'étoiles de mer, qui lui fait conclurre que le Polype eſt une vraye étoile d'eau douce; il vaut mieux paſſer avec lui à la deſcription de ſon eſtomac, qui comme ſa bouche ſe dilate ſi conſiderablement, tant leurs fibres ſont ſuſceptibles d'extenſion, qu'elles peuvent laiſſer paſſer, & renfermer des corps dont le volume eſt plus grand que ne l'étoit auparavant celui du Polype même. Ce n'eſt pas tout; il ne faut que peu d'heures au Polype pour digerer; & pour lors il rejette par la bouche les peaux ou membranes de l'inſecte entierement dépouillées des ſucs qu'elles contenoient, & auſſi minces qu'une toile d'araignée. Alors l'eſtomac reprend ſon premier diamétre, & le Polype cherche une nouvelle proie. L'Auteur, qui n'a pû réuſſir à diſſequer dans l'eau le corps d'un Polype, ne nous apprend rien de ſon eſtomac, ſi ce n'eſt que c'eſt un ſac arrondi par le fond, qu'il ſoupçon-

ne communiquer par quelque ouverture à l'inteſtin qui aboutit au fondement, & y porte la partie la moins groſſiere des alimens qui ne paſſent pas dans la ſubſtance de l'inſecte.

Nous avons juſqu'ici promené les yeux de nos Lecteurs ſur des objets propres à piquer leur curioſité; nous allons fixer leur attention ſur autant de miracles que nous leur en preſenterons de nouveaux.

Le premier ſera la multiplication naturelle des Polypes, ſans accouplement, ſans difference de ſexe. Du tronc d'un Polype il en ſort un autre, comme une branche d'un arbre. Cette branche en pouſſe pluſieurs autres ſans diminuer de volume. Aura-t-il en arrivet-il au Polype, avec [illegible] difference que la branche d'arbre ne ſe ſépare pas de ſon tronc pour vivre d'elle même, & que ſes développemens ſont infiniment éloignés de la promptitude avec laquelle un Po-

lype acquert l'accroiſſement neceſ-ſaire pour qu'il ſe ſépare de ſon pere. Il paroît d'abord comme un bouton gros comme une pointe d'épingle ; ce bouton s'allonge & groſſit d'une heure à l'autre. Dans un ou deux jours ſes pattes ſe développent ; il devient parfait, quoique petit, & ſe ſépare de ſon pere. Un Polype nouveau né ne tarde pas lui-même à devenir pere, & même le devient ſouvent de pluſieurs autres, avant qu'il ſoit détaché du ſien.

Au commencement les jeunes Polypes n'ont point de pattes, mais elles ne tardent pas à ſe développer dans l'ordre que nous avons décrit plus haut. Juſqu'à ce que le Polype ſoit en état de ſe nourrir lui-même, il tire ſa ſubſtance de ſon pere, comme on le voit clairement par le gonflement qui arrive aux deux lorſque le pere eſt plein de nourriture. Son détachement ne laiſſe ſur le pere aucune cicatrice.

Les Polypes en pouſſent d'autres de preſque toutes les parties du corps, quoique rarement des endroits qui ſont fort proches des pattes, ou de ceux qui ſont au-deſſous de la naiſſance de la queuë. C'eſt ſur-tout dans l'eau tiede qu'ils multiplient prodigieuſement quant à la viteſſe & au nombre. En général chaque Polype adulte en produit cinq autres dans l'eſpace d'une Semaine. On laiſſe aux Arithméticiens à calculer combien un ſeul Polype peut en produire dans le cours d'une année, en ſuppoſant que chaque jeune Polype eſt une Semaine à en pouſſer un autre quand il commence à porter, & trois jours à en produire un nouveau. Car la patience d'un Obſervateur s'eſt bornée à calculer le nombre de ceux de la ſeconde génération qui paſſoit onze milles. A quelle ſomme eut monté le total?

Il faut lire dans l'Auteur la digreſſion que quelque reſſemblance entre la génération du Polype &

celle des crapauts de Surinam lui donnent occaſion de faire, & la découverte que M. Folques a faite d'œufs très-petits contenant des vers bien conformés & ſéparés l'un de l'autre par une eſpéce de chorion particulier, afin de ne nous point écarter de notre ſujet.

Les Polypes ſe trouvent en abondance dans les eaux qui ne ſont pas dormantes, mais dont le courant eſt doux, parce qu'elles leur apportent une nourriture abondante. L'Auteur nourrit les ſiens de vers rouges dont le Polype ſe ſaiſit avec beaucoup d'adreſſe, en laiſſant rarement échapper. Quand il ne peut les avaler entierement, il en laiſſe pendre une partie hors de ſa bouche. Ses pattes ont le ſentiment ſi exquis qu'il ſuffit que la proie touche l'extrémité de l'une d'elles, pour qu'elle s'en ſaiſiſſe, les autres viennent alors au ſecours, & garottent ſi bien le ver qu'il ne peut échapper qu'en contrefaiſant le mort, par-

ce que dans cet état le Polype n'y touche pas ; ou en ſe donnant des ſecouſſes ſi violentes, qu'il lui arrache les pattes. Quand le Polype eſt maître de ſa proie, il raccourcit ſes pattes de moitié, allonge ſon muſeau, la mord ; ce qui fait couler du ſang ; & ſuce juſqu'à ce qu'il ait épuiſé les ſucs interieurs, & que le ver n'excede pas le diamétre de ſa bouche : après quoi il l'avale. Quand pluſieurs Polypes s'attachent à un ſeul ver, chacun en avale une partie, & ils reſtent la bouche appliquée l'un contre l'autre, ne pouvant ſe ſéparer que le ver ne ſoit digeré, & qu'ils n'en aient rejetté les reſtes par la bouche. Quelque vorace & même affamé que ſoit le Polype, jamais il ne ſe nourrit d'un inſecte de ſon eſpéce. Au contraire, il le reçoit avec beaucoup de ménagement.

M. Baker parle enſuite de l'eau qui convient aux Polypes qu'on éleve dans les Cabinets, de leurs maladies, & des remedes qui y conviennent,

conviennent, de la maniere de les nourrir, de l'impreſſion que font ſur eux le froid, la lumiere, les ſecouſſes violentes, & de la maniere de les examiner hors de l'eau de façon que toutes leurs parties ſoient le plus ménagées qu'il ſoit poſſible. C'eſt dans l'Ouvrage même qu'il faut lire ces détails, que les ſuivans ne laiſſeront pas regretter, puiſqu'ils contiendront la partie la plus merveilleuſe de l'Hiſtoire de cet inſecte, qui eſt que chaque morceau de cet inſecte coupé peut devenir un animal parfait. Il ſeroit trop long de décrire les procedés des differentes opetations multiplicatives des Polypes, le Lecteur ſe contentera, s'il lui plaît, de leur réſultat.

Soit qu'on coupe tranſverſalement un Polype, ou qu'on le coupe longitudinalement, il ne tarde pas à reproduire la partie qui lui manque. Mais ce qui paroîtra fort étrange, c'eſt qu'il ne ſe fait aucune extravaſion de ſucs, ſi l'on

examine la bleſſure même avec le Microſcope. Cette reproduction eſt plus ou moins prompte ſuivant la diſpoſition de l'air, celle des parties diviſées, & le ſoin qu'on prend des parties coupées. La partie ſuperieure d'un Polype coupé tranſverſalement, ſe ſaiſit d'un ver immédiatement après l'operation, & en avale autant qu'elle en peut contenir, ſans qu'il ſorte rien par la plaie. La partie poſterieure a beſoin de plus de tems pour paroître en auſſi bon état; car bien qu'elle donne des preuves évidentes de vie, elle eſt incapable de manger juſqu'à ce qu'elle ait pouſſé une tête & des pattes; ce qui ne demande pas plus de trois ou quatre jours en été.

Si le Polype a été coupé longitudinalement, chaque partie ſe dreſſe ſur ſa queuë, & une heure ou deux après il va à la chaſſe, & avale, ſans que rien ſorte par la bleſſure; &, ce qui eſt remarquable, c'eſt la maniere la plus expé-

ditive de faire deux Polypes d'un ſeul.

S'il a été coupé tranſverſalement en trois, la partie du milieu a beſoin de quatre ou cinq jours dans l'été pour produire une tête & une queuë.

L'Auteur a réiteré ces operations cinq ou ſix fois ſucceſſives ſur les Polypes qui en étoient le fruit, en leur laiſſant le tems neceſſaire pour acquerir la perfection, & jamais il n'a manqué de réuſſir; &, ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt que ce moien qui naturellement devroit être meurtrier à ces inſectes les produit beaucoup plus gros & plus féconds, & ſans que la multiplication naturelle des Polypes coupés tranſverſalement ſoit interrompuë.

Nous paſſerons les obſervations analogiques de M. Baker, bien qu'intereſſantes par leur nouveauté, pour ſuivre ſes expériences ſur le Polype.

Le 5 Avril 1743 il coupa la tête

à un Polype auſſi proche qu'il eſt poſſible de l'endroit d'où naiſſent les pattes, qui ne diſcontinuerent pas de donner des ſignes de vie. Le 7 la tête avoit produit un corps d'$\frac{1}{20}$ de pouce de long. Le 9 le corps avoit plus d'$\frac{1}{10}$ de pouce quand il s'allongeoit, & paroiſſoit parfait; mais il ne voulut manger que le 11. Le tems avoit été très-froid. Ce Polype a produit pluſieurs pattes répanduës par tout ſon corps, qui devinrent des mammelons charnus, leſquels en peu de jours ſe transformerent en petits Polypes. Le 19 Mai il en avoit produit trente-ſix.

La partie inférieure du Polype coupé le 5 Avril donna toûjours des ſignes de vie, & le 7 elle produiſit un embrion qui le 8 étoit un Polype diſtinct. Le 10 il parut une tête formée au Polype pere, mais qui ne voulut point manger; le petit cependant groſſiſſoit, & quand il ſuçoit un ver, le corps

de ſon pere ſe gonfloit comme le ſien. Le 11 la nouvelle tête parut enveloppée d'une eſpéce de glaire, qui ne s'étant point fonduë, obligea l'Auteur de couper cette nouvelle tête, à laquelle en ſucceda une dès le 18 qui le 19 ayant des pattes ſuffiſament grandes, ſe ſaiſit avidement d'un ver qu'elle devora de même. Dans cet eſpace de tems elle avoit produit trois jeunes qui étoient en fort bon état.

La ſeconde expérience ne renfermant rien de bien remarquable nous paſſerons à la troiſiéme, où un Polype fut coupé tranſverſalement en trois parties, dont la moienne qui n'excedoit point la groſſeur de la tête d'une moïenne épingle, étoit cependant huit jours après un Polype parfait qui mangea un morceau de ver avec avidité.

Dans la quatriéme expérience trois parties de la tête ſéparées, dont l'une n'avoit qu'une patte & un petit morceau de la tête gros

comme un grain de ſable, la ſeconde avoit deux pattes, & la troiſiéme trois, attachées à une baſe proportionnée, formerent en huit jours trois Polypes parfaits.

La ſuivante concerne un Polype coupé longitudinalement en deux parties, qui le lendemain paroiſſoient preſque auſſi groſſes que le premier Polype, bien qu'elles n'euſſent point mangé. Le jour ſuivant les pattes nouvelles, crûës du côté qui en manquoit, étant ſuffiſament grandies, chacun d'eux mangea un ver avec voracité. On voit dans la VIme un Polype coupé tranſverſalement en deux avant que d'être détaché de ſon pere, après que la partie inférieure eut été débarraſſée par art d'une mucoſité qui en ſortit en quantité, produire en moins de ſept jours une tête, & des pattes, manger avidement le lendemain, & ſe ſéparer deux jours après.

Le réſultat des expériences VII & VIII faites ſur un Polype coupé

longitudinalement depuis la queuë juſqu'à la tête excluſivement eſt très-different, puiſque dans la premiere les deux parties ſe réunirent parfaitement, & que dans la ſeconde il ſe forma un Polype monſtrueux aiant deux queuës ſur un ſeul corps beaucoup plus court que nature. L'Auteur remarque encore une varieté d'une pareille expérience, puiſque le Polype ſe ſépara en deux. Un Polype coupé longitudinalement en trois de la tête à la queuë, produiſit un monſtre à trois têtes, comme on le voit, expérience IX.

L'Auteur tenta avec un ſuccès fort different de couper tranſverſalement la queuë d'un Polype pour voir ſi cette partie, la moins féconde de l'inſecte par la voie naturelle, auroit la vertu de le reproduire en entier, ce qui manqua la premiere fois, & réuſſit la ſeconde, bien qu'après un tems plus long que dans les operations faites ſur d'autres parties. Il lui fallut

huit jours pour devenir un grand & beau Polype, qui fut très-fécond. Voiez exper. XIII.

Les experiences XI & XII n'ont rien de remarquable, ſi ce n'eſt que des Polypes coupés tranſverſalement, mais un peu obliquement, ſe ſont cicatriſés, & que l'endroit de l'inciſion a été chaque fois plus fécond que le reſte. Nous avons déja rendu compte d'une partie de l'experience XIII; ajoûtons ſeulement une ſingularité, c'eſt qu'il ſortit par l'inciſion tranſverſale qui avoit été faite à la queuë un petit Polype qui auroit fait croire qu'il auroit pouſſé une tête au lieu d'une queuë au Polype adulte, & qui ne ſe ſépara qu'au bout de 15 jours.

On voit dans la ſuivante un Polype coupé tranſverſalement à l'endroit où commence la queuë à laquelle reſterent attachés trois petits Polypes qui ne parurent ſouffrir en aucune maniere de l'operation qui les avoit ſéparés de la partie de

l'inſecte qui leur donnoit la nourriture : dans la XVme un Polype coupé longitudinalement en deux parties, qui furent tout de ſuite coupées tranſverſalement, produire quatre Polypes parfaits ; & dans la XVIme un Polype coupé longitudinalement en trois en former quatre autres, qui mangerent preſque immédiatement après l'operation.

Les expériences de M. Baker pour retourner un Polype, à l'imitation de M. Trembley, ne réuſſirent pas de même au Naturaliſte Anglois, qui détruiſit la premiere fois ſon inſecte, ſi l'on en excepte la tête, qui produiſit un corps nouveau ; dans la ſeconde le corps ne fut retourné que juſqu'au fond de l'eſtomac, & peu de jours après ſe ſépara de la tête, qui produiſit auſſi un corps, comme dans l'expérience précedente. Voiez les expériences XVII & XVIII.

Nous ne ferons qu'indiquer les expériences XIX, XX, XXI & XXII,

dans la premiere deſquelles on voit les tentatives inutiles de l'Auteur pour réunir les parties diviſées de differens Polypes. On y voit dans la ſeconde la prompte réproduction d'une nouvelle tête; dans la 3me un jeune Polype ſert à former la tête de ſon pere; & dans la 4me un Polype coupé produit un petit ſans reparer la partie qu'on avoit ſéparée de ſon corps. Nous nous contenterons d'en extraire deux obſervations, 1°. que les pattes du Polype, bien qu'elles continuent à ſe mouvoir après leur amputation, tombent le ſecond jour en diſſolution ſans reproduire le reſte du corps; 2°. qu'il s'eſt trouvé un grand nombre de Polypes dans un foſſé où ſe répand l'eau d'une ſource voiſine, qui y coule fort lentement. Cette eau eſt claire & tranſparente, le fond en paroît beau au Soleil; il eſt compoſé d'une vaſe légere formée de feuilles pourries, de plantes, & d'autres ſemblables matieres, &c

de très-peu de pur limon. On ne trouve pas de ces inſectes dans les foſſés dont le limon eſt gras, peſant & noir. Nous rapportons cette obſervation, qui n'eſt point de l'Auteur, tant parce qu'elle confirme celle qu'il a adoptée dans le commencement de ſon Ouvrage, que parce qu'elle peut aider les curieux à découvrir cette eſpéce d'inſecte.

L'Ouvrage eſt terminé par des réfléxions fort judicieuſes ſur la perte qu'on fait en donnant des explications des phénoménes de la nature, d'un tems qui ſeroit emploié beaucoup plus utilement à amaſſer ou conſtater des faits, & à nous élever au Créateur dont les operations inviſibles ſont des preuves évidentes de ſa Divinité.

Nous avons cru faire plaiſir à nos Lecteurs en leur donnant un extrait détaillé, bien qu'il excede les bornes ordinaires que nous nous preſcrivons, d'un Ouvrage dont le ſujet eſt ſi intereſſant. Nous

ſommes perſuadés que ſa lecture ne peut qu'être agréable à toutes ſortes de perſonnes, tant par la nouveauté des phénoménes, que par l'élégance de l'exécution. Il ſeroit pourtant à ſouhaiter que les Auteurs qui tiennent un Journal exact de leurs obſervations n'en fiſſent imprimer que l'extrait. Ils s'épargneroient par cette méthode la peine de tranſcrire des circonſtances étrangeres, ou inutiles, & des répétitions, qui ne ſervent qu'à multiplier les feuilles. Nous rendrons compte inceſſament de l'Ouvrage de M. Trembley ſur le même ſujet, qui eſt auſſi imprimé chez Durand dans la même forme que celui de M. Baker, avec deux Traités de M. Bonet aſſortis pour l'exécution, l'un ſur les Pucerons, l'autre ſur des Vers d'eau douce, qui, comme le Polype, ſe multiplient par la ſection.

RECUEIL DES HISTORIENS des Gaules & de la France. Tome cinquième, contenant ce qui s'eſt paſſé ſous les Regnes de Pepin & de Charlemagne, c'eſt-à-dire depuis l'an DCCLII *juſques à l'an* DCCCXIV. *Avec les Loix, les Ordonnances, les Diplomes de ces deux Rois & autres Monumens Hiſtoriques. Par Dom Martin Bouquet, Prêtre & Religieux Bénédictin de la Congregation de S. Maur.* A Paris, aux dépens des Libraires aſſociés 1744. *Avec Approbation & Privilége du Roi. in fol. pag.* 851. ſans la *Préface*, & la *Table Chronologique.*

L'AUTEUR a raſſemblé dans ce Volume tous les Monumens qui concernent les Regnes de Pepin & de Charles ſon fils. C'eſt un avantage particulier à cette Collection de renfermer dans un même Tome ce qu'il faut chercher en trois differens Volumes

de l'Edition de Dueheſne.

Avant que de parler en détail des Monumens qui compoſent ce Volume, l'Auteur fixe le commencement du Regne de Pepin. Il ſuit le ſentiment du P. Pagi qui a prouvé par pluſieurs argumens que Pepin a commencé à regner en 752. De toutes les preuves rapportées par le P. Pagi, Dom Bouquet ne fait uſage que de celle qui eſt tirée du quatriéme Continuateur de Fredegaire, témoin oculaire que l'on ne peut recuſer. Cet Auteur dit qu'en l'année qui a ſuivi l'élection de Pepin, les Saxons ſe revolterent une ſeconde fois malgré le ſerment de fidélité qu'ils avoient prêté à ce Prince. Or il eſt indubitable, ajoûte D. B., que cette revolte s'eſt faite en l'année 753.

D. B. expoſe enſuite les différentes pieces que contient ce Volume. Elles ſont au nombre de 70 en voici le Catalogue.

Chronici Fredegarii continuatio.
Clauſula de Pepini conſecratione.
Annales Nazariani.
Annales Petaviani.
Annales Tilliani.
Annalium Fragmentum.
Breviarium Chronologicum.
Chronicon Sancti Dionyſii.
Chronicon S. Galli.
Annales Loiſeliani.
Annales Lambeciani.
Chronicon Moiſſiacenſe.
Caroli vita per Eginhardum.
Geſta Caroli per Monachum S. Galli.
Annales de Geſtis Caroli.
Ex Caroli vita per Monachum Engolimenſem.
Ex Theophanis Chronographia.
Ex Supplemento Pauli Diaconi.
Ex Libello ejuſdem de Epiſcopis Mettenſibus.
Annales Eginhardi.
Chronica Francica S. Dionyſii.
Chronicon Fontanellenſe.
Adonis Chronicon.
Hiſtoria Longobardorum.

Hiſtoria Francorum.
Annales Fuldenſes.
Annales Mettenſes.
Vita Elfredi Regis.
Chronicon S. Galli.
Hiſtoria Flodoardi.
Chronicon Hermanni.
Chronicon Lamberti.
Chronicon Mariani.
Chronicon Centulenſe.
Chronicon Virdunenſe.
Chronicon Sigeberti.
Chronicon Breve.
Chronicon Laureshamenſe.
Diverſa Chronica.
Inſcriptio.
Poëma de Carolo Magno.
Ex Chronica Synopſi.
Ex Wetini Viſione.
Verſus Fardulphi.
Verſus Godeſcalci.
Verſus Caroli & Dagulphi.
Adriani Papæ Epiſtola.
Verſus Vigbodi.
Verſus de Carolo, &c.
Epitaphium Caroli.
Rythmus in obitum Caroli.

Verſus Angilberti.
Inſcriptio Codicis Evangeliorum.
Carmina Alcuini.
Epitaphium Alcuini.
Carmina Theodulphi.
Vitæ Sanctorum.
Bonifacii Epiſtolæ.
Codex Carolinus.
Stephani II. Papæ Epiſtolæ.
Adriani I. Epiſtolæ.
Leonis III. Epiſtolæ.
Alcuini Epiſtolæ.
Caroli Magni Epiſtolæ.
Epiſtolæ ad Carolum.
Capitularia Pepini & Caroli.
Diplomata Peppini & Caroli.
Lucubrationes Marquardi-Freheri de ſtatura Caroli Magni.

Il ne nous eſt pas poſſible de faire part au public des remarques que l'Auteur a faites ſur chacune de ces pieces dans ſa Préface, nous nous contenterons d'en indiquer les plus importantes, & de rendre juſtice en même tems au diſcernement que l'Auteur a fait paroître

dans le choix & l'uſage de ces monumens. Toute ſa Préface eſt employée à expliquer ce que les Annales & les autres monumens hiſtoriques contenus dans ce Volume ont de particulier ; à meſure qu'il indique les Annales ou Hiſtoires qu'il a placés dans ce Recueil, il marque la durée du tems que chaque piece embraſſe, il en nomme l'Auteur, lorſqu'il eſt connu ; s'il s'y rencontre des traits d'Hiſtoire dignes de remarque, il a ſoin de les faire obſerver. Il fait des recherches ſur la vie des Auteurs dont il recueille les Ecrits. Il établit l'autorité des monumens, qu'il employe, il déclare l'année dans laquelle ils ont été écrits, les lieux où l'on garde les manuſcrits ſur leſquels on a fait imprimer les Editions qui ſont entre les mains du public. Il rend raiſon des noms que l'on a donnés aux differentes Annales, dont les unes ſont appellées *Nazariennes*, parce qu'elles ont été écrites dans le Monaſ-

rere de S. Nazaire, près du Rhin, les autres Pétaviennes, Tilliennes, & Loiſeliennes, du nom des Sçavans qui les ont tirées de l'obſcurité ou qui poſſedoient les manuſcrits ſur leſquels on les a imprimées. Lorſqu'il ſe trouve des Annales ou d'autres monumens hiſtoriques qui ne contiennent rien autre choſe que ce qui eſt déja rapporté dans d'autres Ouvrages qui ont été inſerés dans ce Recueil, Dom Bouquet les ſupprime pour ne pas groſſir inutilement les Volumes. Par exemple il y avoit deux vies de Charles dans l'Edition de Duchesnes que l'Auteur a omiſes exprès, parce qu'elles n'étoient qu'une répétition & une copie, pour ainſi dire, des Annales dont elles étoient précedées. La ſeule difference qu'on y pouvoit remarquer conſiſtoit en quelques mots changés & mis en meilleur Latin, à la reſerve cependant d'une petite addition dans la ſeconde que l'Auteur a fait imprimer ſéparément

Pour donner une idée plus détaillée de l'attention & de l'exactitude avec laquelle D. Martin Bouquet a recueilli tous les anciens monumens de notre Hiſtoire, nous allons mettre ſous les yeux du Lecteur quelques articles de la Préface, il ſera plus en état de juger par ces morceaux détachés de la grande érudition & de la ſaine critique du ſçavant Bénédictin, & il connoîtra par-là plus parfaitement toute l'excellence de cet important Ouvrage. L'article 13me traite de la Vie de Charles par Eginhard. Voici ce qu'en dit notre ſçavant Editeur.

» André du Cheſne qui a fait » imprimer la Vie de Charles dans » ſon ſecond Tome des Hiſtoriens » François pag. 93 remarque qu'il » l'avoit très-exactement conferée » avec differentes Editions, & avec » cinq manuſcrits très-anciens qui » ont preſque tous cette même » Inſcription, en ſorte qu'il ne reſte » plus aucun ſujet d'accuſer Her-

» man Comte de Novenare, pre-
» mier Editeur de cette Vie, de
» s'être donné la liberté d'en chan-
» ger le ſtile en quelques endroits.
» Nous avons collationné l'Edi-
» tion de du Cheſne avec neuf ma-
» nuſcrits, auparavant de Colbert,
» aujourd'hui du Roi.

» Tous les Sçavans ſont d'ac-
» cord aujourd'hui à faire Egin-
» hard Auteur de cette Vie. Egin-
» hard ayant été élevé à la Cour
» par le Prince Charles exerça long
» tems la Charge de Notaire. Wa-
» lafride-Strabon le Chronographe
» de Fontenelle aſſurent qu'il avoit
» eu la Surintendance des bâti-
» mens du Roi. Ce même Chrono-
» graphe dit que c'étoit *un homme*
» *très-ſçavant en tout genre de Lit-*
» *terature*; l'Auteur de la Vie de
» Louis le Débonnaire l'appelle le
» *plus prudent des hommes de ſon*
» *tems*. Odilon Moine de S. Mé-
» dard de Soiſſons lui donne la
» qualité de *Sage*. Il fut marié, &
» pendant la vie de ſa femme qui

» s'appelloit *Imma*, il gouverna » pluſieurs Abbayes, celle de S. » Wandrille, celles de S. Bavon & » de S. Pierre de Gand, & celle de » Selgenſtadt qu'il avoit bâtie.... » Du Cheſne croit qu'Eginhard a » encore gouverné le Monaſtere » de S. Maur des Foſſés ſous Char- » les le Chauve & qu'il a ſurvêcu » à l'année 848, en laquelle il aſ- » ſiſta au ſecond Concile de » Mayence tenu par l'Archevêque » Rhaban. Mais D. Mabillon pen- » ſe qu'Eginhard n'a point paſſé » l'année 839. Il a cependant vécu » plus tard, ſi nous nous en rappor- » tons à l'Auteur de la Chronique » de S. Bavon, qui met ſa mort au » 25 de Juillet de l'an 843..... » Eginhard étoit-il Auteur des An- » nales qui paroiſſent ſous ſon » nom ?

C'eſt ce que Dom Bouquet examine dans le vingtiéme article de ſa Préface, où il dit que » Herman » Comte de Novenare, qui a mis » le premier au jour ces Annales,

» n'a rien de certain ſur le nom de
» leur Auteur, mais il ſoupçonne
» qu'elles ont été recueillies par
» un certain Moine Bénédictin.
» Reuberus qui les a publiées après,
» dit qu'elles ont été écrites par
» un Aſtronome de ce tems-là,
» Domeſtique du Roi Louis. Fre-
» her les attribue à un certain A-
» delme Bénédictin, ou ſelon d'au-
» tres, dit-il, au Moine Ademar.
» Du Cheſne dans l'obſervation
» qu'il met à la tête de ces Annales,
» prouve par l'autorité d'un certain
» Moine Auteur du Livre de la
» Tranſlation & des Miracles de
» S. Sebaſtien, qu'il faut les attri-
» buer à Eginhard. Dom Mabillon
» croit que cet Auteur eſt Odilon
» Moine de S. Médard qui a fait
» ſon Livre au commencement du
» dixiéme ſiécle. Cet Odilon dans
» ſa Préface à Ingranne Abbé de
» S. Médard fait Eginhard, ou
» comme il l'appelle, Agenard,
» Auteur de ces Annales, & lui
» attribue ce qui eſt raconté ſur la

» fin de l'année 826 de la Tranſla-
» tion du Corps de S. Sebaſtien de
» Rome à Soiſſons.

» La preuve tirée de ce que dans
» les manuſcrits la Vie de Charles
» & les Annales ſont jointes en-
» ſemble ſans aucun titre particu-
» lier ne me paroît pas d'un grand
» poids, car il arrive très-ſouvent
» qu'on trouve dans le même ma-
» nuſcrit des Ouvrages de differens
» Auteurs mis tout de ſuite ſans
» aucune Inſcription. Dans le ma-
» nuſcrit du Roi 8394 où la Vie de
» Charles eſt miſe immédiatement
» après ces Annales, Eginhard eſt
» appellé Auteur & des Annales &
» de la Vie : on le fait rendre rai-
» ſon pourquoi il met la Vie avant
» les Annales & on le fait ajoûter
» immédiatement avant la Vie de
» Charles certaines choſes qui ſont
» les propres paroles de l'Auteur de
» la Vie de Louis le Débonnaire
» dans le prologue.

» Dans l'Edition de Reuberus
» ſur la fin de l'an 817 il eſt dit
qu'Eginhard

» qu'Eginhard étoit *le plus prudent* » *des hommes de ſon tems.* Si cette » leçon étoit véritable, ce ſeroit » une forte preuve qu'Eginhard » n'eſt pas l'Auteur de ces Annales, » étant incroyable qu'il eût parlé » de lui-même ſi magnifiquement. » Mais ces paroles ne ſe trouvent » ni dans les autres Editions, ni » dans les manuſcrits, & elles ſont » certainement priſes de la Vie de » Louis le Débonnaire, & par » conſéquent la preuve que l'on » pourroit tirer de ces paroles tom- » be d'elle-même. L'Auteur des » Annales à la fin de l'année 774 » appelle Laurisham ſon Monaſte- » re, comme s'il y avoit été Moi- » ne. Le P. le Cointe en conclut » que les Annales ne ſont pas la » production d'Eginhard; Duchê- » ne en infere le contraire, & re- » marque qu'Eginhard ſelon le té- » moignage du Chronographe de » Laurisham avoit rendu tant de » ſervices à ce Monaſtere & y avoit » demeuré ſi familierement, qu'il

» avoit pû à juſte titre l'appeller
» *ſon Monaſtere*.

» Nous avons omis exprès ce
» qui eſt rapporté dans ces Anna-
» les depuis l'an 801 juſques en
» l'an 814 comme étant copié mot
» à mot des Annales de Loiſel.

Après avoir diſcuté dans le 14me article ce qui regarde les Geſtes de Charles par un Moine de Saint Gal, D. Bouquet s'arrête un moment à rechercher le nom de ce Moine, enſuite abandonnant cette recherche il fait auſſi la critique de cet Ouvrage. » Il eſt inutile,
» *dit-il*, de nous mettre en peine
» davantage d'en rechercher l'Au-
» teur : car l'Ouvrage le deshono-
» re plus qu'il ne l'honore. Outre
» qu'il eſt rempli de fables & d'Hi-
» ſtoriettes mal aſſorties, Charles
» y eſt repreſenté comme un hom-
» me qui exerce des cruautés, qui
» ne reſpire que menaces, qui jet-
» te la terreur par-tout, en ſorte
» que ſi nous ne le connoiſſions
» pas d'ailleurs, nous aurions de
» lui des ſentimens peu avanta-

» geux. Les Evêques y ſont traités » indignement : leurs mœurs, leur » faſte & leur ambition ſont repri- » ſes avec trop d'aigreur & avec » indécence. Ce qui eſt rapporté » aux Chapitres 8 & 9 du ſecond » Livre, eſt abſolument faux. Il » y a des fautes énormes de Chro- » nologie. Il eſt dit au Livre pre- » mier Chapitre 10me que Charles » avoit demandé douze Chantres » au Pape Etienne II, or ce Pape » mourut en 757, & Charles ne » commença à regner qu'en 768. » Au Chapitre ſecond on fait ſuc- » ceder Léon au Pape Etienne. Au » 18me Chapitre on dit que le Pa- » pe Léon ayant été maltraité par » les Romains en 799 avoit de- » mandé du ſecours à Michel Em- » pereur de Conſtantinople, qui ne » fut proclamé Empereur qu'en » 811. Les Sçavans, *ajoûte Dom* » *Bouquet*, ont cependant trouvé » dans cet Ouvrage de certaines » choſes dignes de remarque, mais » en petit nombre. Au Liv. I. Ch.

» 36, l'habillement des anciens » François eſt décrit aſſez exacte- » ment. Au Chap. 2. du Liv. II. » on donne aſſez bien la maniere » de camper employée par les » Huns.

Tous les autres articles ſont accompagnés de ſemblables obſervations, & quant aux notes on peut dire qu'elles ſont faites avec le même ſoin que dans les Volumes précedens. Elles ſervent à expliquer les mots difficiles à entendre, elles retabliſſent le Texte où il y a quelque faute. Elles contiennent des variantes & des traits d'érudition qui facilitent l'intelligence du Texte.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ALLEMAGNE.

DE BERLIN.

MONSIEUR Euler de l'Académie Royale de Berlin, a compoſé à l'occaſion de la Cométe qui a paru au mois de Décembre 1743. & aux mois de Janvier & de Fevrier ſuivans, un Ou-

vrage, dans lequel il traite avec ſoin & avec étenduë ce qui regarde la Théorie des Cométes & des Planétes; cet Ouvrage eſt intitulé: *Theoria Motuum Planetarum & Cometarum, continens Methodum facilem ex aliquot obſervationibus, orbitas cum Planetarum, tum Cometarum determinandi; una cum calculo, quo Cometæ qui annis* 1680. *&* 1681. *itemque ejus qui nuper eſt viſus, motus verus inveſtigatur: Auctore Leonhardo Eulero.* Berolini, 1744. *in*-4°.

On trouve auſſi cet Ouvrage à Amſterdam chez Wetſtein.

FRANCE.

DE ROUEN.

Il paroît ici un nouveau *Recueil des Edits, Déclarations, Lettres-Patentes, Arrêts & Réglemens de Sa Majeſté, leſquels ont été enregiſtrés au Parlement; enſemble des Arrêts, & Réglemens, &c. de ladite Cour.* Chez Jean-Baptiſte Beſongne, Imprimeur ordinaire du Roi, vis-à-vis la Fontaine S. Lo, à l'Im-

primerie du Louvre. 1745. *in*-4°. Ce Recueil qui commence en 1643 & qui va juſqu'en 1683, contient deux Tables, l'une Chronologique & l'autre alphabétique pour les matieres.

DE PARIS.

P. G. le Mercier, Imprimeur-Libraire, ruë S. Jacques, au Livre d'or, & Compagnie, vient de publier une nouvelle Edition des *Œuvres de M. l'Abbé de S. Réal.* 1745. *in*-4°. trois Volumes. Cette Edition, qui eſt très-bien imprimée, & la premiere qu'on ait donnée en cette forme, a été revûë, augmentée & rangée dans un meilleur ordre, que les précédentes; elle eſt encore ornée de pluſieurs eſtampes & d'autres figures en taille-douce. On a réimprimé à la fin les *Mémoires de la Minorité de Louis XIV.* connus ſous le nom de *Mémoires de Madame la Ducheſſe de Mazarin.*

Traité de l'Inſectologie. Par M. Charles Bonnet, de la Societé Royale de Londres, & correſpondant de l'Académie Royale des

Sciences de Paris, chez Durand, Libraire, ruë S. Jacques, à S. Landry, & au Griffon. 1745. *in*-12. 2. vol. Cet Ouvrage comprend deux parties qui forment les deux vol. On traite dans le premier des Pucerons; le ſecond roule ſur une eſpece de Vers d'eau douce, qui coupés par morceaux deviennent autant d'animaux complets. Ces deux Volumes ſont encore enrichis d'un nombre ſuffiſant de planches & de figures, & ſont bien imprimés. On en rendra compte avec l'étenduë convenable dans un des Journaux ſuivans.

De Bure l'aîné, Libraire, Quaï des Auguſtins, du côté du Pont S. Michel, à S. Paul, a publié depuis peu un *Abrégé de la Vie des plus fameux Peintres, avec leurs portraits gravés en taille-douce; les indications de leurs principaux Ouvrages, quelques réfléxions ſur leurs caracteres, & la maniere de connoître les deſſeins des grands Maîtres.* Par M.... de l'Académie des Sciences de Montpellier; premiere

partie. 1745. *in*-4°. Ce premier Volume, qui eſt dédié à M. le Controleur Général, contient, outre le corps de l'Ouvrage, un Diſcours préliminaire ſur la connoiſſance des deſſeins & des tableaux ; la Table des noms des Peintres, dont les Vies & les portraits ſe trouvent dans cette premiere partie ; une autre Table des principaux Auteurs qui ont écrit de la peinture, & qu'on a conſultés, avec la Table des matieres.

Guillaume Deſprez, Imprimeur-Libraire du Roi, & P. Guillaume Cavelier, Libraire, ruë S. Jacques, viennent de mettre au jour un Ouvrage intitulé : *Hiſtoire des Sacremens, ou de la maniere dont ils ont été célébrés & adminiſtrés dans l'Egliſe, & de l'uſage qu'on en a fait depuis le tems des Apôtres juſqu'à preſent.* Par le R. P. Dom C. Chardon, Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Vannes 1745. *in*-12. 6. vol. Cette Hiſtoire roule ſur un ſujet qui n'avoit point encore été traité de la maniere dont

il l'eſt ici, & mérite par ſon importance & par l'érudition dont elle eſt remplie qu'on en rende compte avec étenduë ; c'eſt ce que nous nous promettons de faire dans les Journax ſuivans.

Les Sermons de M. Maſſillon, qui forment ſon Carême, paroiſſent depuis peu en 4. vol. *in*-12. Chez la veuve Etienne & fils, & J. Hériſſant, ruë S. Jacques. Ces quatre Volumes ne ſont pas moins bien imprimés que les deux précedens dont nous avons déja parlé. Le Public, & entr'autre ceux qui ont entendu les Sermons contenus dans ces quatre derniers Volumes, verront avec plaiſir dans ce Journal l'analyſe qu'on en donnera inceſſamment.

Chardon, Imprimeur-Libraire, ruë Galande, & Durand, Libraire, ruë S. Jacques, ont publié tout nouvellement les *Sermons du Pere Pallu de la Compagnie de Jeſus, revûs & mis au jour par le P. Segaud Prédicateur du Roi, de la même*

Compagnie. 1745. *in*-12. 6. vol.

L'Edition de l'*Hiſtoire générale d'Allemagne*, que J. B. Deleſpine, & J. Hériſſant ont entrepriſe par ſouſcription, va toûjours ſon train; & nous pouvons informer les Souſcripteurs, que le 1^r^ vol. eſt achevé, que l'impreſſion en eſt d'une grande beauté, ſoit pour le papier, ſoit pour le caractere; & qu'au moyen du grand nombre de caracteres que ces Libraires ont fait fondre pour exécuter cette importante entrepriſe, on peut compter que ces mêmes caractéres conſerveront toute leur fraîcheur dans le cours de cette impreſſion, & que le dernier Volume ne ſera pas moins beau que le premier; on peut encore ajoûter que les Libraires qui ne s'étoient engagés qu'à donner en bois les vignettes & les autres ornemens convenables au ſujet, ont reſolu de les mettre en taille-douce. On peut voir dès à preſent quelques-unes de ces vignettes. Elles ſeront toutes de la main des meilleurs Maîtres.

BIBLIOGRAPHIE,

OU

CATALOGUE

DES LIVRES DONT IL EST parlé dans les Journaux de l'Année 1744.

*On a marqué d'une * les Ouvrages qu'un Extrait détaillé fait plus particulierement connoître.*

BIBLIA SACRA : INTERPRETES : CONCILIA.

VERSION de l'Ecriture Sainte, faite par ordre de Thamas Kulikam. Janvier, 170.

Gottfridi Olearii Obſervationes Sacræ ad Evangelium Matthæi. Avril, 746.

La premiere partie du Tome II. de la Sᵗᵉ Bible, ou du Vieux & du

Nouveau Teſtament, avec un Commentaire Litteral, compoſé de notes choiſies & tirées de divers Auteurs Anglois. Avril, 761.

Explanatio in ſeptem Pſalmos pœnitentiales, cum verſione Gallica. Mai, 995.

Epiphanii Salaminis in Cypro Epiſcopi de xij Gemmis Rationalis Summi Sacerdotis Hebræorum, Liber. Juillet, 1303.

Sacra Concilia Eccleſiæ Romano-Catholicæ in Regno Hungariæ celebrata ab anno Chriſti MXLV. uſque ad annum M. DCCCXV. Août, 1518.

Nouvelle Traduction des Pſeaumes de David ſelon la Vulgate, avec cinq Tables, &c. Sept. 1722.

Nouvelle Edition de la grande Bible de Sacy en 32 vol. *in*-8°. Octob. 1907.

Nouvelle diſpoſition de l'Ecriture Ste, miſe dans un ordre perpétuel pour la lire toute entiere chaque année commodément & avec fruit. Octob. 1908.

PATRES : THEOLOGI : ASCETICI : LITURGICI : SCRIPTORES ECCLESIASTICI, *&c.* HETERODOXI.

Ouvrage Latin de M. Georgi ſur les Habits Pontificaux. Janv. 170. Mars, 554.

Verſion de l'Alcoran, faite par ordre de Thamas Kulikam. Janv. 170.

De obligationibus ad Altare Communibus & peculiaribus, &c. Diſſertatio Hiſtorico - Theologica Franciſci de Berlendis. Janv. 174.

Vingt - quatre Sermons prêchés en 1739, 1740 & 1741 en l'Egliſe de Ste Marie le Bow pour la fondation de M. Boyle ; huit Sermons prêchés en 1739 & 1740 dans l'Egliſe Catédrale de S. Paul pour la fondation de Mad. Moyer, &c. Janv. 180.

Offices tirés de l'Ecriture Sainte pour tous les jours du mois, avec l'Ordinaire de la Meſſe, des Inſtructions & des Prieres pour le matin & le ſoir, & des pratiques ſolides.

pour les Sacremens de Pénitence & d'Euchariſtie. Janv. 185.

* Les Leçons de la Sageſſe ſur les défauts des hommes. Fev. 291.

La Somme de Théologie Morale de S. Raymond de Paignafort. Fev. 363.

Sancti Euſebii Hieronymi Stridonenſis Preſbiteri Operum Mantiſſa. Fev. 364.

Inſtitutiones Theologicæ diſtributæ in queſtiones hiſtoricas, criticas, dogmaticas, Scolaſticas de Deo uno, Trino & Incarnato: *Ouvrage poſtume de M.* Mazzinelli. Fev. 367.

Œuvres de Pieté de S. Ephrem, Diacre d'Edeſſe, & Docteur de l'Egliſe, traduites en François ſur la nouvelle Edition de Rome. Fev. 378.

Le Cathechiſme connu ſous le nom de Cathechiſme de Montpellier, traduit du François en Latin, &c. Mars, 557.

* La Religion Chrétienne éclairée des lumieres de l'intelligence

par le dogme & par la Prophetie. Avril, 708.

Nouvelle Edition de l'*Ouvrage du Pape Benoît XIV.* de Servorum Dei Beatificatione & Beatorum Canonizatione. Avril, 737.

Examen de la ſeconde propoſition de M. Warburton dans ſa démonſtration projettée de la divine Miſſion de Moïſe, &c. Avril, 758.

Les Tomes VII & VIII des Cérémonies & Coûtumes Religieuſes de tous les peuples du monde, repreſentées par des figures deſſinées de la main de Bernard Picard & autres. Avril, 759.

Nouvelle Edition de la Diſſertation ſur l'Exiſtence de Dieu, par M. Jacquelot. Avril, 764.

Nouvelle Edition des Lettres de S. Jerôme, traduites en François ſur l'Edition des Bénédictins. Avril, 770.

La Reſurrection de J. C. conſiderée, pour répondre à l'examen des Témoins par un Philoſophe moral. — L'évidence de la Reſur-

rection éclaircie contre les objections ou les réponſes de l'Auteur du Philoſophe moral. — L'évidence des preuves de la Reſurrection de J. C. défenduë contre les chicannes d'un Philoſophe moral, &c. — Les Témoins de la Reſurrection de J.C. entendus de nouveau, &c. Mai, 943.

Les VIIme, VIIIme, IXme & Xme Volumes de la Collection des Œuvres de M. Boſſuet, Evêque de Meaux. Mai, 954. Nov. 2101.

Delle Coſe Gentiliſche, e prophane tranſportate ad uſo e ornamento delle Chieſe opera di Giovanni Marangoni. Juin, 1127.

Deſcrizione delle Reliquie de' Santi Che ſi venerano in cento venti Reliquiarii collocati in una gran Croce, &c. Juin, 1135.

Andreæ Dudith Orationes quinque in Concilio Tridentino habitæ. Juin, 1142.

Cérémonial Eccleſiaſtique & Politique de Conſtantinople compoſé par l'Empereur Conſtantin-

Porphirogenete. Juin, 1145.

Il Davide penitente. Juil. 1303.

Thomæ Tenniſonij Commentatio Hiſtorica de apparitionibus Dei in Veteri & Novo Teſtamento. Symbolicis, è linguâ Anglicâ in Latinam tranſlata. Juil. 1315.

D. Jacobi Henrici Born de communione pefegrinâ, veteri Clericorum cenſura commentatio. Juil. 1316.

Tableaux de la Sainte Meſſe, avec des Prieres choiſies. Juillet, 1319.

Conſolations Chrétiennes, avec des réfléxions ſur les huit Béatitudes, &c. Juil. 1340.

Della Storia del probabiliſmo e del Rigoriſmo Diſſertazioni Teologiche, morali e critiche, &c. Août, 1515.

P. N. N. de Querelis Probabiliſtarum ad Patrem Danielem Concinam ſermo. Août, 1515.

Eſſai ſur le plan & l'execution, les moyens & l'étenduë de la Redemption du genre humain. Août, 1516.

*Toutes les Œuvres de S. Ephrem le Syrien, en Grec, en Syriac, & en Latin, &c. Sept. 1539. Octob. 1757.

* Antirrheticon, &c. Réfutation des notes de Jean Kohlius ſur les deux Diſcours de la Sainte Céne, par S. Ephrem. Nov. 2002.

Nouvelle Edition des Ouvrages de S. Bernardin de Sienne. Sept. 1704.

Traduction Italienne des conſeils d'un pere à ſes enfans de M. l'Abbé Gouſſaut. Sept. 1707.

Continuatio Prælectionum Theologicarum, *ſive* Tractatus de univerſa Theologia morali, Tomus ſextus & ultimus. Sept. 1723.

* Venerabilis Patris Monetæ Cremonenſis Ordinis Prædicatorum S. P. Dominici æqualis adverſus Catharos & Valdenſes Libri quinque. Novemb. 1923.

Dell'impiego del denaro Libri tres : par M. le Marquis Scipion Maffei. Novemb. 2086.

* Sermons de M. Maſſillon. Déc. 2115. 2241.

Hiſtoire des Sacremens ou de la maniere dont ils été célébrés & adminiſtrés dans l'Egliſe, & de l'uſage qu'on en a fait depuis le tems des Apôtres juſqu'à preſent ; par le P. Dom Chardon. Déc. 2240.

Sermons du Pere Pallu, Jeſuite. Décemb. 2241.

HISTORIA SACRA ET PROPHANA : VIRORUM ILLUSTRIUM VITÆ, ELOGIA : ANTIQUITATES HISTORICÆ, LITTERARIÆ, &c.

* Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Gaules & de la France, par M. Gibert. Janv. 3.

, Hiſtoire générale d'Eſpagne, traduite de l'Eſpagnol de Jean de Ferreras, par M. d'Hermilly. Janv. 65. Avril, 605. Juin, 963.

* Eſſai de Géographie pour les Commençans. Janv. 91.

* Extrait d'une Lettre écrite de Rome ſur des morceaux d'Antiquité découverts à Freſcati. Janv. 107.

* Mémoires concernant l'Hiſtoi-

re Eccleſiaſtique & Civile d'Auxerre, par M. l'Abbé le Beuf. Janv. 146.

Hiſtoire Eccleſiaſtique de l'Egliſe de Florence, par M. Lamy. Janv. 170.

L'Ouvrage du Marquis Poleni ſur les dommages du dôme de S. Pierre. Janv. 170.

Obſervations de M. Dominique Marie Manni ſur les Sceaux anciens des bas ſiécles. Janv. 170. Juin, 1135. Octob. 1895.

Melvil's Memoirs. Janv. 176.

Les Vies des Hommes Illuſtres de la France, depuis le commencement de la Monarchie juſqu'à preſent, par M. d'Auvigny. Janv. 188.

* Diſſertations ſur l'Hiſtoire Eccleſiaſtique & Civile de Paris, ſuivies de pluſieurs éclairciſſemens ſur l'Hiſtoire de France, par M. l'Abbé le Bœuf. Fev. 195. Mars, 497. Avril, 711. Juin, 1016. Nov. 2022.

* Hiſtoire de l'Empire Ottoman, par S. A. S. Démetrius Cantimir,

Prince de Moldavie, traduite en François par M. de Jonquieres. Fev. 230.

* Hiſtoire de Ciceron, tirée de ſes Ecrits & des Monumens de ſon ſiécle. Fev. 335.

Le ſecond Volume de Sulpice-Severe. Fev. 363.

Les Cartes Géographiques & plans de Villes du Sr Hoffmann, Géographe de Nuremberg. Fev. 372.

Recueil des eſtampes gravées d'après les tableaux du Cabinet du M. Boyer d'Aiguilles. Fev. 375.

Hiſtoire Générale de la Marine, contenant ſon origine chez tous les peuples du monde, ſes progrès, ſon état actuel & les expéditions maritimes anciennes & modernes. Fev. 379.

Vie de la Vénérable Servante de Dieu Marie Lumague, veuve de M. Polallion, &c. par M. Collin. Fev. 381. Août, 1530.

Le parfait Capitaine, *ou* abrégé des Guerres, des Commentaires de Cæſar. Fev. 384.

Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de la Vie de M. Silva. Fev. 384.

Journal d'un Voyage au Nord. Fev. 385.

* Tablettes Chronologiques de l'Hiſtoire univerſelle, Sacrée & prophane, Eccleſiaſtique & Civile, &c. par M. l'Abbé Lenglet du Freſnoy. Mars, 433.

* Hiſtoire des Indes Orientales, anciennes & modernes, par M. Guyon. Mars, 447.

Nouvelle Edition à Veniſe de l'Hiſtoire d'Italie, depuis la 1re année de l'Ere vulgaire juſqu'en 1500, compoſée par M. Muratori. Mars, 558.

Riſcretto dell'azioni e virtudi di ſuor Maria Gaetana Diomira Romagnuoli. Mars, 561.

Plutarchi, Demoſtenis, & Ciceronis Vitæ parallelæ nunc primum editæ. Græca recenſuit, Latinè reddidit, notis illuſtravit Philippus Baron. Mars, 561.

Remarques ſur l'Hiſtoire d'Angleterre donnée d'après les papiers

d'Humphrey Oldcaſtle. Mars, 563.

Nouvelle Edition d'une Collection de Voyages. Mars, 563.

Nouvelle Edition de l'Introduction à l'Hiſtoire générale & politique de l'Univers, où l'on voit l'origine, les révolutions, l'état preſent & les interêts des Souverains commencée par le Baron de Puffendorf, completée & continuée juſqu'en 1743. par M. Bruzen la Martiniere. Mars, 566.

Hiſtoire générale des Païs-Bas. Mars, 568.

Hiſtoire & deſcription générale de la nouvelle France. Mars, 575.

Le Tome XVme des Annales Eccleſiaſtiques du Cardinal Baronius. Avril, 737.

Programme par lequel on annonce qu'on va graver & deſſiner les peintures qui ſont ſur le plafond de la Gallerie Royale de Florence. Avril, 740.

Marci Gottliebi Wernſdorffii de Republica Galatarum, Liber ſingularis. Avril, 742.

Rerum Mecleburgicarum Libri octo, &c. Avril, 747.

Scriptores Rerum Auſtriacarum veteres ac Genuini; Tomus tertius. Avril, 749.

Mémoires du Comte de Guiche, concernant les Provinces-Unies des Pays-Bas, & ſervant de Supplément & de confirmation à ceux d'Aubery du Maurier & du Comte d'Eſtrades. Avril, 752.

Annales de l'Europe pour l'année 1741. en Anglois. Avril, 755.

Syſtême complet de Géographie en Anglois. Avril, 755.

Hiſtoire de l'Empereur Charles VI. de glorieuſe mémoire, &c. par le Sr P. A. la Lande. Avril, 762.

* Nouvel Abrégé Chronologique de l'Hiſtoire de France, contenant les évenemens de notre Hiſtoire, depuis Clovis juſqu'à la mort de Louis XIV, &c. Mai, 771.

* Diſſertation ſur la Conquête de la Bourgogne par les fils de Louis I. & les accroiſſemens que reçut le Royaume de Soiſſons ſous Clotaire I,

Clotaire I, &c. par M. l'Abbé Fenel. — Diſſertation pour ſervir d'éclairciſſemens à pluſieurs points de l'Hiſtoire des enfans de Clovis I. par M. Gouye de Longuematre. Mai, 834.

* Hiſtoire du Traité de Weſtphalie, ou des Négociations qui ſe firent à Munſter & à Oſnabrug pour établir la paix entre toutes les Puiſſances de l'Europe, &c. par le Pere Bougeant. Mai, 878. Août, 1347. Sept. 1568.

* Eſſai ſur les Hieroglyphes des Egyptiens, où l'on voit l'origine & les progrès du langage & de l'écriture, l'antiquité des Sciences en Egypte & l'origine du culte des animaux, traduit de l'Anglois de M. Warburthon par M. Léonard des Malpeines. Mai, 907.

Riſpoſta del P. Lettore fra Stephano Maria Loddi de Predicatori a un amico ſuo in ordine alla genealogia di S. Antonino Arciveſcove di Firenze da lui gia data alla luce. Mai, 940.

La continuation de l'Hiſtoire d'Angleterre de M. Rapin de Thoyras en Anglois depuis la révolution arrivée en 1688 juſqu'à l'avenement du Roi Georges II, &c. Mai, 941.

Mémorial de Paris & de ſes environs, à l'uſage des Voyageurs, Mai, 956.

L'Hiſtoire d'Allemagne avant & depuis l'établiſſement de l'Empire juſqu'à l'Empereur à preſent regnant; par le Pere Barre. Mai, 957. Décemb. 2242.

* Hiſtoire Romaine, depuis la fondation de Rome juſqu'à la bataille d'Actium, c'eſt-à-dire, juſqu'à la fin de la République. Tom. X. par M. Crevier. Juin, 1073.

Syllabus univerſus Annalium Minorum P. Lucæ Wadingi. Juin, 1127.

La ſeconde partie de l'Hiſtoire des Saints de l'Egliſe & du Diocèſe de Florence; par M. Brocchi. Juin, 1134.

De ſuppoſititiis militaribus ſtipendiis Benedicti Odeſcalchi Pat-

cii Comenſis, qui Pontifex Maximus anno 1676 Innocentii prænomine fuit renunciatus. Juin, 1136.

Cimbria Litterata, *ſive* Hiſtoria Scriptorum Ducatûs utriuſque Slevicenſis & Holſatici (quibus Lubecenſes etiam & Hamburgenſes merito accenſentur) literaria tripartita. Juin, 1140.

Aquilonales Marchiones Electores Brandeburgici Documentorum auctoritate aſſerti à Jo. Lud. Lev. Gebhardi. Juin, 1144.

Supplément aux Mémoires de Condé. Juin, 1150.

Hiſtoire de Charles XII. traduite du Suédois de M. Norberg. Juin, 1150.

Nouvelle Edition Latine de Saluſte. Juin, 1151.

* Hiſtoire de la Ville de Montpellier, depuis ſon origine juſqu'à notre tems, &c. par M. d'Aigrefeuille. Juil. 1155. Août, 1390.

* Mémoires Hiſtoriques, Politiques & Litteraires concernant le Portugal & toutes ſes dépendan-

ces, &c. par M. le Chevalier d'Oliveira. Juil. 1226.

Lettera ſcritta all'Academia Etruſca di Cortona da un Academico della Medeſima, ſopra la vera imagine d'Epicuro ritrovata in Roma. Juil. 1304.

De Vitâ & ſtudiis Fr. Vincentii-Ludovici Gottli Commentarius, Auctore P. Thomâ Ricchino. Juil. 1304.

Scriptores Hiſtoriæ Romanæ Latini veteres qui extant omnes, &c. Juil. 1311.

Les Œuvres de Saluſte, traduites en Anglois par M. Gordon. Juil. 1320.

Nouvelle Carte des environs de Londres, de Weſtminſter, &c. Juil. 1321.

Plans d'Ypres, Menin, &c. par le Sr le Rouge. Juil. 1338. Août, 1535. Nov. 2106.

Journal d'un Voyage au Nord en 1736 & 1737, par M. Outier. Juil. 1340.

Mémoires pour ſervir de preu-

ves à l'Hiſtoire Eccleſiaſtique & Civile de Bretagne, &c. mis en ordre par Dom Hyacinthe Morice. Juil. 1341. Nov. 2095.

* Vita Nicolai Quinti P. M. ad fidem veterum Monumentorum, &c. *par Dominique Georgio.* Août, 1421.

Conr. Sam. Schurzfleiſchii Polyhiſtoris incomparabilis Hiſtoria Eccleſiaſtica. Août, 1519.

Hermanni Henrici Engelbrechti delineatio ſtatus Pomeraniæ Suethicæ. Août, 1522.

Pinacotheca Scriptorum noſtra ætate Litteris illuſtrium, exhibens Auctorum eruditionis laude Scripſiſque celeberrimorum qui hodie vivunt imagines & elogia, vitas, ſcripta, &c. Août, 1522.

Chronologia univerſaliſſima, præter doctrinæ temporum epidicticæ & practicæ traditionem, omnium & ſingulorum annorum ſeriem à principio rerum ac temporum uſque ad ingreſſum æternitatis methodicè complectens, &c.

luci publicæ data ab A. R. P. Angelo Floerchen. Août, 1523.

Les plus beaux points de vûës des Palais & des Jardins d'Hampton-court & de Kenſington, repreſentés en huit planches gravées. Août, 1525.

Le Théatre de la Guerre preſente dans les Pays-Bas & ſur le Rhein. Août, 1526.

Hiſtoire Critique & Chronologique de l'origine, du progrès, du déclin, & du renouvellement des Sciences, &c. par M. Henri Winder. Août, 1528.

Hiſtoire de l'avancement & du progrès des Belles-Lettres depuis l'année 1300 juſqu'à la mort de Léon X. arrivée en 1521. Août, 1528.

* Des mœurs & des uſages des Romains. Nouvelle Edition. Sept. 1611.

* Hiſtoire Litteraire d'Aquilée, &c. par M. Juſte Fontanini. Sept. 1643.

* Panégyrique de la Ville d'Arles, ſuivi de remarques hiſtoriques

pour prouver les faits avancés dans ce Diſcours & pour ſervir à l'Hiſtoire de cette Ville ; par le Pere Fabre de Taraſcon. Août, 1681.

Hiſtoire des évenemens qui ſont arrivés en Europe depuis la mort de l'Empereur Charles VI, écrite en Italien par M. Innocent Montini. Sept. 1703.

Muſeum Etruſcum exhibens inſignia veterum Etruſcorum Monumenta, æreis tabulis centum, nunc-primùm edita, &c. Septemb. 1706.

Commentatio de Numo Hadriani Plumbeo & Gemma Iſiaca in funere Ægyptii medicato repertis. Sept. 1708.

Joannis-Laurentii Moshemii Diſſertationum ad Hiſtoriam Eccleſiaſticam pertinentium, Vol. I. & II. Sept. 1709.

Hiſtoire de la derniere Guerre de Boheme. Sept. 1710.

Voyages de Pietro della Valle de la Turquie, l'Egypte, la Paleſtine, la Perſe, les Indes Orientales &

autres lieux. Sept. 1722.

Gallia Chriſtiana in Provincias Eccleſiaſticas diſtributa. Tom. VII. & VIII. Sept. 1724.

Hiſtoire Civile, Eccleſiaſtique & Litteraire de la Ville de Nîmes, avec les preuves; par M. Ménard. Sept. 1724.

* Saggi di Diſſertazioni Accademiche publicamente Lette nella nobile Accademia dell'antichiſſima Citta di Cortona. Octob. 1731.

* Diſſertation ſur la fondation de la Ville de Marſeille, ſur l'Hiſtoire des Rois du Boſphore Cimmerien & ſur Leſbonax Philoſophe de Mytilene; par M. Carri. Octob. 1829.

* Analyſe Géographique de l'Italie, par le S^r d'Anville. Octob. 1850.

Noctes Corytaneæ. Oct. 1886.

Breve Iſtoria della Vita di Caterina Vizzani Romana, che per otto anni veſti abito da vivo in qualita di ſeromdore, laquale dopo vari caſi eſſendo in fine reſtata

uccisa, fu trovata pulcella, &c. Octob. 1888.

Elementi della Cronologia con diverse Scritture appartenenti al Calendario Romano. Octob. 1890.

Les plus belles vûës de la Ville de Florence representées en vingt-quatre estampes. Octob. 1893.

Annali d'Italia dal principio dell' Era volgare sino all'anno 1500. compilati da Ludovico - Antonio Muratori. Octob. 1897.

Histoire du Concile de Trente du Cardinal Palavicin. Oct. 1898.

Lettre de M. de Boze sur une Médaille antique de Smyrne du Cabinet de M. le Comte de Thoms qui y a joint sa réponse. Oct. 1900.

Voyages du Capitaine Robert Lade en differentes parties de l'Affrique, de l'Asie & de l'Amérique, &c. Octob. 1908.

Eclaircissemens Historiques sur les origines Celtiques & Gauloises, avec les quatre premiers siécles des Annales des Gaules. Octob. 1913.

Hiſtoire générale des Auteurs Sacrés & Eccleſiaſtiques; par Dom Remy Ceillier. Octob. 1915.

*Recueil des Hiſtoriens des Gaules & de la France. Par Dom Martin Bouquet. Tomes IVme & Vme. Novemb. 1982. Décemb. 2221.

Romanorum Pontificum, Regum atque illuſtrium virorum teſtimonia de B. Nicolao Albergati Cardinali S. Crucis, &c. Nov. 2080.

Hiſtoria Eccleſiaſtica Neapolitana. Novemb. 2082.

Joannis Brunatii de re Nummaria Patavinorum. Novemb. 2083.

La Vie de S. Bernard, premier Abbé de Clerveaux. Nov. 2084.

Le premier Volume des Lettres du Cardinal Polus. Novemb. 2085.

Hiſtoire de la Vie & du Regne de l'Imperatrice Catherine. Nov. 2089.

Hiſtoire Militaire du Prince Eugene, du Duc de Malborough & du Prince d'Orange & de Naſſau-Friſe. Novemb. 2090.

Actes publics d'Angleterre par Rymer. Novemb. 2092.

Le Journal de Henri III. Roi de France & de Pologne, *ou* Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de France ; par Pierre de l'Etoile. Nov. 2092.

La Terre des Hébreux ou Iſraëlites, partagée ſelon l'ordre de Dieu aux douze Tribus, deſcendantes des douze fils de Jacob. — La Monarchie des Hébreux ſous Salomon, ou le Royaume d'Iſraël diſtingué en douze Gouvernemens. Novemb. 2096.

La Vie du vénérable Pere Azevedo, de la Compagnie de Jeſus. Novemb. 2102.

* Nouvelle Edition de l'Hiſtoire des Juifs par Flavius Joſephe, ſous le titre d'Antiquités Judaïques; traduite par M. Arnaud d'Andilly. Décemb. 2133.

* Le V. VI. & VIIme Tomes de l'Hiſtoire univerſelle de Diodore de Sicile ; traduite en François par M. l'Abbé Terraſſon. Déc. 2153.

Abrégé de la Vie des plus fameux Peintres, avec leurs por-

traits gravés en taille-douce, &c. Décemb. 2239.

JURIDICI ET POLITICI.

La Giuriſprudenza ſenza difesti, che da le medeſima ſidifende contro il Trattato del Signor Lodovico-Antonio Muratori.... Opera del Signor Gio-Antonio Querini. Janv. 174.

Conferences des Ordonnances de Louis XIV, avec les anciennes Ordonnances du Royaume, le Droit-Ecrit & les Arrêts, enrichie d'annotations & de déciſions importantes; par M. Philippe Bornier. Fev. 371.

Traité des Matieres Criminelles, ſuivant l'Ordonnance du mois d'Août 1670, &c. par M. Guy-Rouſſeau de la Combe. Fev. 378.

Le Service ordinaire & journalier de la Cavalerie en abrégé; par M. le Cocq-Madeleine. Fev. 380.

Mémoires pour le Service journalier de l'Infanterie; par M. de Bombelles. Fev. 380.

Conſiderations ſur les cauſes de la grandeur des Romains & de leur décadence. Fev. 384.

* Traité général des Subſiſtances militaires; par M. Dupré d'Aulnay: Mai, 389.

Synopſis Lauretana, *hoc eſt* Summorum Pontificum Conſtitutiones Sac. Congregationis Lauretanæ Reſolutiones ſuper controverſiis Juriſdictionibus inter Epiſcopum & Gubernatorem Lauretanos ac plurima dubia à SS. D. N. Benedicto XIV. deciſa, cum alphabetica Synopſi, &c. Mars, 554.

Statuti del commercio e conſolato del Porto Franco di Civita Vicchia, &c. Mars, 555.

Nouvelle Edition des Œuvres de Machiavel, augmentées de l'Anti-Machiavel & de quelques autres Pieces. Mars, 567.

Capitula Regni Siculi quæ ad hodiernam diem lata ſunt, &c. Avril, 739.

De Jure Capituli Majoris Eccleſiæ Panormitanæ conferendi: Sede

vacante vivandas & alia Beneficia quæ ad Archiepiſcopi collationem pertinent. Avril, 739.

Theoretico-practicus Legum delectus, &c. Avril, 751.

Plutarchi Apophtegmata Regum & Imperatorum; Apophtegmata laconica aliqua Lacedemoniorum inſtituta, &c. Avril, 757.

Code de la Librairie & Imprimerie de Paris; ou Conference du Réglement arrêté au Conſeil d'Etat du Roi le 28 Fevrier 1723 & rendu commun par tout le Royaume par Arrêt du Conſeil d'Etat du 25 Mars 1744, &c. Avril, 768.

Lettres, Négociations & Pieces ſecrettes pour ſervir à l'Hiſtoire des Provinces-Unies & de la Guerre preſente, &c. Mai, 945.

* Traité Philoſophique des Loix naturelles, où l'on recherche & l'on établit par la nature des choſes la forme de ces Loix, leurs principaux chefs, leur ordre, leur publication & leur obligation, &c. par le Dr Richard de Cumberland,

traduit en Latin par M. de Barbeirac. Juin, 1093.

Jus naturæ methodo ſcientifica pertractatum, pars ſecunda. Auctore Chriſtiano Wolfio. Juin 1142.

Joſephi Gabaleonis Comitis Sarmatorii ad Legem Juliam de Ambitu Commentatio. Juin, 1144.

Bibliotheca Juris ſelecta, ſecundum ordinem litterarum diſpoſita & ad ſingulas Juris partes directa. Juin, 1148.

* Traité des peines des ſecondes Nôces; par M. Pierre Dupin. Juil. 1289.

Elementa Juris Canonico-Pontificio-Eccleſiaſtici, tùm veteris, tùm hodierni ex genuinis principiis eruit & apta connexaque ratione adornavit Ludovicus-Martinus Cahle. Juil. 1309.

Jo. Friderici Jugleri Ἀδραπιδοκαπηλεῖον, ſive de nundinatione ſervorum apud veteres Liber ſingularis Hiſtorico-Juridicus, &c. Juil. 1319.

Les Coûtumes de la Marche ex-

pliquées & interprétées ſuivant les Loix, les meilleurs Auteurs, & les Arrêts intervenus : par M. Barthelemi Jabely. Juil. 1339.

Nouvelle Edition des Loix Civiles dans leur ordre naturel, du Droit Public & du *Legum delectus* de M. Domat. Août, 1535.

* Traité *ou* Diſſertations ſur pluſieurs matieres féodales, tant pour le Pays Coûtumier que pour les Pays de Droit-Ecrit. Par M. Germain-Antoine Guyot. Sept. 1558. Octob. 1749.

Nouvelle Edition des Traités des Preſcriptions, de l'alienation des biens d'Egliſe & des dixmes ſuivant les Droits Civil & Canon. Septemb. 1720.

Recueil des Ouvrages de M. Ferdinando Valenti, Avocat du Conſiſtoire & du Fiſc de la Chambre Apoſtolique. Octob. 1884.

Coûtumes Locales, tant anciennes que nouvelles des Bailliages, Ville & Echevinage de S. Omer, &c. Novemb. 1916.

* Les Pandectes de Juſtinien, miſes dans un nouvel ordre, avec les Loix du Code & les Novelles qui confirment, expliquent ou abrogent le Droit contenu dans les Pandectes. Novemb. 2042.

Dominici Lazzarini de Murro Latinæ aliquot Epiſtolæ, neque omnes antehac in lucem editæ, quæ ad vetuſta tuenda Diplomata, &c. pertinent. Novemb. 2081.

Coûtumes générales du Pays & Duché de Bretagne, & uſemens locaux de la même Province, avec les Procès-verbaux des deux Reformations, les notes de M. Pierre Hevin, &c. Novemb. 2093.

Edition d'un Manuſcrit de la Bibliothéque du Roi, coté 2718. contenant un grand nombre de Chartes également curieuſes & intereſſantes pour l'Hiſtoire Eccleſiaſtique & Civile, & pour la Juriſprudence des tems où ces Chartes ont été données. Novemb. 2097.

Recueil des Edits, Déclarations, Lettres-Patentes, Arrêts & Régle-

mens de Sa Majeſté, leſquels ont été enregiſtrés au Parlement de Roüen; enſemble des Arrêts & Réglemens de ladite Cour. Déc. 2237.

PHILOSOPHIA, SCIENTIÆ & ARTES.

* Leçons de Phyſique de M. l'Abbé Nollet. Janv. 44. Mars, 414.

Diſcours prononcé par le P. Mamachi à l'ouverture de ſon Ecole de Philoſophie. Janv. 171. Mai, 939.

De tribus generibus inſtrumentorum muſicæ veterum organicæ. Janv. 172.

Tranſactions Philoſophiques. Janv. 177. Juil. 1327. Sept. 1712.

La Gnomonique, ou la Science des Cadrans; par M. Blaiſe. Janv. 187.

Nouveaux Elémens d'Algébre & de Géométrie, reduite à ſes vrais principes; par M. Blaiſe. Janv. 187.

Le parfait Cocher. Janv. 187.

* Aſtronomie Nautique; par M. de Maupertuis. Fev. 215.

* Principes ſur le mouvement & l'équilibre ; par M. Trabaud. Fev. 227.

* Hiſtoire naturelle des Abeilles. Fev. 261.

Paritez reciproques de la livre numéraire, ou du compte inſtituée par l'Empereur Charlemagne proportionnellement à l'augmentation du prix du marc d'argent arrivée depuis ſon regne juſqu'à celui de Louis XV à preſent regnant ; par M. Dernis. Fev. 368.

Caroli Linnæi genera Plantarum, eorumque caracteres naturales ſecundum figuram, ſitum, & proportionem omnium fructificationis partium. Fev. 378.

Entretiens Mathématiques ſur les Nombres, l'Algébre, la Géométrie, la Trigonométrie rectiligne, l'Optique, la propagation de la lumiere, les Téleſcopes, les Microſcopes, les miroirs, l'ombre & la perſpective ; par le R. Pere Regnaut. Fev. 385.

* Eſſai ſur l'eſprit humain, ou

Principes naturels de l'éducation ; par M. Morelly. Mars, 471.

* Progrès de l'éducation, ſuite des élémens de l'éducation. Mars, 543.

Eſſai ſur l'Hiſtoire naturelle du Polype, Inſecte; par M. Henry Baker, traduit de l'Anglois par M. Demours. Mars, 563. * Décemb. 2192.

Recherches Philoſophiques ſur la neceſſité de s'aſſurer par ſoi-même de la vérité, ſur la certitude de nos connoiſſances & ſur la nature des êtres. Mars, 567. Mai, 948.

Eſſai ſur le génie & le caractere des Nations. Mars, 568.

* Hiſtoire de l'Académie Royale des Sciences, années 1739, avec les Mémoires de Phyſique & de Mathématique, tirés des Regiſtres de cette Académie. Avril, 581. — Année 1740. Nov. 1947. — Année 1741. Octob. 1910.

Recueil de tout ce qu'on trouve épars dans divers Auteurs pour &

contre la Philoſophie de M. Newton. Avril, 741.

Traduction en Anglois des Elemens de la Philoſophie naturelle de Pierre Van-Muſſchembrock. Avril, 756.

Examen d'un Livre intitulé : la Méthaphyſique de Newton, *ou* paralléle des ſentimens de Newton & de Leibnitz ; par M. de Voltaire ; compoſé en Allemand par M. L. M. Kahle, & traduit en François par M. de Gautier-Saint-Blancard. Avril, 761.

* Joannis Bernoulli Opera omnia. Mai, 856. Juil. 1179.

Le nouveau Fermier parfait, ou le moyen de tirer le meilleur parti qu'il eſt poſſible d'une Ferme. Mai, 945.

G. J. 'sGraveſande Philoſophiæ Newtonianæ Inſtitutiones in uſus academicos. Editio tertia. Mai, 948.

Inſtitutiones Arithmeticæ, cum Appendice de naturâ atque uſu logarithmorum ; Autore Paulino à S. Joſepho. Juin, 1126.

Oſſervazioni ſulla Cometa comparſa nel principio di queſt'anno 1744. fatte nel Collegio degl'Ingleſi in Roma, &c. Juin, 1127.

Dictionnaire de Commerce, d'œconomie, d'Hiſtoire naturelle & des Arts en Langue Italienne. Juin, 1130.

Memorie ſopra la Fiſica e Iſtoria naturale di diverſi Valentuomini con tavole in Rame. Juin, 1131. Juil. 1305.

Hiſtoria Philoſophiæ. Autore Joanne Erneſto Schuberto. Juin, 1147.

Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire du genre de Polypes d'eau douce à bras en forme de cornes; par M. A. Trembley. Juin, 1149.

Specimen calculi fluxionalis, &c. Auctore Gerardo Meermann. Juin, 1149.

* Inſtitutiones Philoſophiæ Scolaſticæ faciles & breves, *ſive* Elementa Philoſophiæ. Juil. 1253.

* Deſcription du Ventilateur, par le moyen duquel on peut re-

ller facilement & en grande
ité, l'air des mines, des pri-
des Hôpitaux, des Maiſons
ce & des Vaiſſeaux, &c. par
Hales. Juil. 1259.
ers Ouvrages Latins de M.
es-Matthias Boſe, Profeſſeur
yſique à Wittemberg. Juillet,

ιστολογια : or the female
rchy, &c. par M. Jean
ey. Juil. 1322.
ani de natura animalium Li-
vii. cum animadverſionibus
di Geſneri & Danielis Wil-
Trillen, curante Abrahamo
ovio. Juil. 1323.
ſertation Hiſtorique & Phi-
hique du Baromètre; par M.
rd-Saul. Juil. 1326.
e Microſcopial Teatre of
: repreſentation des Plantes
par le Microſcope, &c. Juil.

principes de l'art d'eſſayer
étaux. Juil. 1332.
aduction en Anglois de la

théorie de la manœuure des Vaiſſeaux appliquée a la pratique ; par M. Pitrot. Juil. 1333.

Traduction en Anglois de la figure de la Terre déterminée par les obſervations ; par M. de Maupertuis. Juil. 1333.

* Iſaaci Newtoni Equitis aurati Opuſcula Mathematica Philoſophica & Philologica. Août, 1413.

De quamplurimis Phoſphoris, nunc primum detectis Commentarius. Août, 1514.

Compendium Elementorum Matheſeos univerſæ in uſum ſtudioſæ juventutis adornatum à Chriſtiano Wolfio. Août, 1516.

Inſtitutiones Hiſtorico-Phyſicæ regni vegetalis in uſum auditorum adornatæ à D. Chriſtiano Gottlib. Ludwig. Août, 1521.

Figures d'oiſeaux gravés & coloriés. Août, 1523.

Elementi delle Matematiche. Septemb. 1703.

Fabii Columnæ Lyncei Φυτοβασανος. Septemb. 1705.

Raccolta d'Opuſcoli ſopra l'Opinioni Filoſofiche di Newton. Sept. 1706.

Epicteti Enchiridion, Cebetis Tabula, Prodici Hercules, Cleantis Hymnus. Omnia græcè & latinè. Septemb. 1711.

Cours d'Arithmétique, par demandes & par réponſes. Septemb. 1720.

Dictionnaire Militaire, *ou* Recueil alphabétique de tous les termes propres à l'art de la Guerre, ſur ce qui regarde la tactique, le génie, l'artillerie, la ſubſiſtance des troupes & la marine. Sept. 1727.

* Traité de l'équilibre & du mouvement des fluides pour ſervir de ſuite au Traité de Dynamique; par M. d'Alemberg. Octob. 1744.

* Encyclopedie, *ou* Dictionnaire univerſel des Arts & des Sciences, &c. par Edouard Chambers. Octob. 1867.

Scritture concernenti i danni

della Cupola di S. Pietro di Roma ei loro rimedi. Octob. 1887.

Elementi di Fisica esposti dal P. D. Giovanni Crivelli. Octob. 1889.

Osservazioni della Cometa di questo anno 1744, e di due eccliss. Lunari fatte in Verona. Oct. 1890.

Aimans artificiels du Dr Knight. Octob. 1899.

Traité de la Cométe qui a paru en Décembre 1743 & en Janvier, Fevrier & Mars 1744. Par M. J. P. Loïs de Cheseaux. Octob. 1911.

Hæmastatique, *ou* la Statique des animaux, expériences hydrauliques faites sur des animaux vivans, &c. par M. Etienne Hales. Octob. 1912.

Traité complet sur l'aberration des étoiles fixes, avec une Histoire générale de l'Astronomie, &c. par M. Fontaine des Crutes. Oct. 1914.

Théorie de l'élevation des vapeurs & des exhalaisons démontrée mathématiquement par M. Gottlieb Kratzenstein. Nov. 2055.

Lezioni intorno all'Idrografia

di D. Filippo Anaſtaſio. Nov. 2083.

Quatrième Edition des Elémens de Mathématiques; par M. Rivard. Novemb. 2095.

Logique ou art de raiſonner juſte, à l'uſage des Dames; par le P. Reynau, Prêtre de l'Oratoire. Novemb. 2101.

Diſcours de M. Saverien ſur la manœuvre des vaiſſeaux. Novemb. 2103.

La Méridienne de l'Obſervatoire Royal de Paris, vérifiée dans toute l'étenduë du Royaume par de nouvelles Obſervations; par M. Caſſini de Thury. Déc. 2163.

Theoria motuum Planetarum & Cometarum, continens methodum facilem ex aliquot obſervationibus orbitas, cùm Planetarum, tùm Cometarum determinandi, &c. Autore Leonhardo Eulero. Déc. 2237.

Traité de l'Inſectologie; par M. Charles Bonnet. Décemb. 2238.

MEDICI.

* La Medecine militaire, &c. de L. A. Portius, traduite en François par M. Eidous. Janv. 124.

The Plague no contagious diſcorſe, &c. — A Diſcourſe on the Plague, &c. par M. Richard-Mead. Janv. 176.

* Cours complet de Chymie; par M. Ambroiſe Godfrey. Fev. 282.

* Obſervations ſur la maladie contagieuſe qui regne en Franche-Comté parmi les bœufs & les vaches. Fev. 310.

La matiere médicale; par M. Geoffroy. Fev. 382.

* Traité des maladies de la peau en général, avec un court Appendix ſur l'efficacité des Topiques dans les maladies internes, &c. traduit de l'Anglois du Docteur Turner. Mars, 512.

Conſultationes Medicæ, *ſeu* Silloge Epiſtolarum, cum Reſponſis Hermanni Boerhaave. Mars, 565.

Nouvelle Edition de l'expoſition anatomique de la ſtructure du corps humain de M. Winſlow. Mars, 566.

Chirurgie complette ſuivant le Syſtême des modernes. Mars, 573.

Nouveau Recueil de differens Traités de Medecine. Mars, 574.

* Diſſertations & Conſultations médicinales de Meſſieurs Chirac & Silva. Avril, 623.

Avis ſur le précédent Ouvrage. Avril, 770.

Seconde Partie du Tome Vme des Eſſais de Medecine de la Societé d'Edimbourg. Avril, 751.

* Introductio in notitiam rerum naturalium & arte factarum, quarum in communi vita, ſed præcipuè in Medicina uſus eſt, &c. per alphabeti ordinem digeſſit Joannes-Chriſtophorus Rieger. Mai, 803.

Nouvelle méthode pour faire l'eſprit de ſouffre ſi ſimple, ſi aiſée & à ſi bon marché que toute perſonne, ſans même ſçavoir la Chimie, pourra faire la preparation de cet

excellent remede pour ſon uſage particulier. Mai, 946.

Recherches ſur la petiteſſe des vaiſſeaux du corps humain, où l'on prouve qu'il n'y a pas deux corps humains qui ſe reſſemblent parfaitement. Mai, 947.

Recherches ſur les vertus de l'eau de Goudron, & pluſieurs autres ſujets liés enſemble. Mai, 947. Sept. 1715. — Lettre à M. l'Evêque de Cloyne au ſujet de ſon Traité ſur les vertus de l'eau de Goudron. Septemb. 1715.

* Théſe de Chirurgie ſoûtenuë dans les Ecoles de la Faculté de Medecine ſous la Préſidence de M. Winſlow ſur la queſtion, *ſi l'uſage du crochet eſt moins hazardeux, & auſſi innocent pour ſauver la mere préferablement à l'enfant que l'operation cæſarienne pour ſauver l'un & l'autre.* Juin, 1006.

* Traité des moyens de diſſoudre la pierre & de guerir cette maladie, & celle de la goutte par le choix des alimens; par M. Théophile Lobb. Juin, 1044.

Breve Ragionamento ſopra il
ntagio peſtilenziale & ſopra i
:todi da metterſi in uſo per pre-
nirlo ; dato in luce dal Dottor
ccardo Mead. Juin, 1135.

Diſſertations de M. Winſlow qui
uvent ſervir de Supplément à
n expoſition anatomique de la
ucture du corps humain. Juin,
39.

Thomæ Schwencke Hamatolo-
i, ſive ſanguinis Hiſtoria expe-
nentis paſſim ſuperſtructa. Juin,
50.

Marcelli Malpighii Opera Me-
ta & Anatomica varia. Juillet,
08.

Guide de ſanté pour les differens
es de la vie. Juil. 1325.

Traité de M. Lobb ſur la petite
ole. Juil. 1333.

Diſſertations & Obſervations
les maladies ſcorbutiques ; par
Cadet. Juil. 1338.

Théſe de Chirurgie ſoûtenuë
ns les Ecoles de la Faculté de
:decine ſous la Préſidence de M.

Falconnet ſur la queſtion *ſi l'appareil lateral mérite la préference ſur toutes les autres manieres d'extraire la pierre.* Août, 1371.

* Diſſertation contre l'uſage des Sétons, des Cauteres & des Véſicatoires, & par occaſion contre celui des ventouſes, des ſcarifications, &c. par M. Mopilier le jeune. Août, 1442.

Les Elémens de la Medecine-pratique, tirés des Ecrits d'Hippocrate & de quelques autres Medecins anciens & modernes ; par M. Boüillet. Août, 1529.

* Nouvelle méthode de prévenir & de guerir la rage cauſée par la morſure d'un chien enragé ; par M. R. James. Septemb. 1589.

Méthode de traiter les playes d'armes à feu ; par Jean Rauby. Septemb. 1716.

Recherches ſur le contenu, les vertus & les uſages des eaux minérales de Scarboroug; par M. Pierre Shaw. Septemb. 1716.

Diſſertatio Phiſiologica de reſ-

piratione ejuſque uſu primario. Auctore Joſepho de Marco Melitenſi. Septemb. 1720.

Diſſertatio Phyſiologica de reſpiratione. Autore Petro-Jacobo Daouſtenc. Septemb. 1720.

* Pathologiæ conſpectus. Autore Hugone Gourraigne. Oct. 1778.

* Diſſertation en forme de Lettre ſur l'effet des topiques dans les maladies internes. Octob. 1876.

Le Manuel des Sages-femmes. Octob. 1898.

Eſſai de Medecine-pratique à l'uſage des pauvres gens de la campagne ; par M. Vignon. Oct. 1904.

* Théſe de Phyſiologie, ſoûtenuë dans les Ecoles de Medecine de Rheims ſous la Préſidence de M. Henri-Joſeph Bernard, par M. Montagnat, ſur la queſtion : *ſi la voix humaine eſt produite par des cordes ſonores miſes en mouvement par un archet aërien.* Novembre, 2068.

ORATORES: POETÆ: FACETIARUM ET JOCORUM, NARRATIONUM ET NOVELLARUM, NECNON HISTORIARUM EROTICARUM SCRIPTORES: GRAMMATICI.

Recueil de differentes Pieces de Poëſie Latine; par le P. Noceti, Jeſuite. Janv. 168.

Autunno Tiburtino di Mireo Paſtore arcade. Janv. 169.

Raccolta di Poëſie Fiorentine, contenente coſe giocoſe. Janv. 173.

La Religion & la Grace, Poëmes, par M. Racine, &c. Janv. 180.

* Fables choiſies & nouvelles, miſes en vers par M. Richer. Fev. 269.

Nouvelle Edition des Œuvres de Pradon. Fev. 384.

* Le Recueil du Parnaſſe, *ou* nouveau choix de Pieces fugitives en proſe & en vers. Mars, 443.

Obſervations ſur la Mérope du Marquis Scipion Maffei & ſur la Traduction de Lucrece del Mar-

chetti, quelques Harangues & des Lettres Latines. Mars, 556.

Lettera all'Eminentiſſimo e Reverendiſſimo Signor Cardinale Angelo-Maria Quirini, intorno agli Italiani, che del ſecolo xj inſino verſo la fine del xiv ſeppero di Græco. Mars, 557.

Oſſervazioni ſulla pronunzia ed ortografia Franceſe per ſervire di Supplemento alle difettoſiſſime Grammatiche Franceſi-Italiane, &c. Mars, 560.

Recueil de Poëſies diverſes; par M. l'Abbé de Bernis. Mars, 574.

Fables nouvelles & autres Pieces en vers, avec un examen critique des principaux Fabuliſtes anciens & modernes. Mars, 577.

* Traité du Sublime de Denis Longin, accompagné d'une nouvelle verſion latine, de notes & de corrections faites en partie à l'aide des manuſcrits & en partie ſur des conjectures; par Zacharie Pearce, &c. Avril, 671.

* Penſées de Ciceron, traduites

pour ſervir à l'éducation de la jeuneſſe : par M. l'Abbé d'Olivet. Avril, 689.

* Modéles de la plus pure Latinité, tirés des meilleurs Auteurs. Avril, 729.

Fables gravées & deſſinées par le Sr George Foſſati. Avril, 736.

Nouvelle Edition des Œuvres de Torquato-Taſſo. Avril, 736.

Joannes Antonius-Vulpius de utilitate Poëtices, &c. Avril, 738.

Marci-Antonii, Joannis-Antonii & Gabrielis Flaminiorum foro Cornelienſium Carmina. Avril, 738.

Jacobi Guſſeki Bloeſenſis Lexicon Linguæ Hebraïcæ. Avril, 745.

Nouvelle Edition des Auteurs Claſſiques à Londres. Avril, 753.

Titi Petronii arbitri Satyricon quæ ſuperſunt, cum integris Doctorum virorum Commentariis, &c. Curante Petro Burmanno. Avril, 760.

Lettres de Ciceron à Brutus & de Brutus à Ciceron, avec une

ritique, des notes & di-
ieces choiſies pour ſervir
lément à l'Hiſtoire de la
iceron. Avril, 764.
lle Edition des Métamor-
'Ovide ; par du Ryer.
69.
lle Edition de l'art de par-
and. Avril, 769.
Œuvres de Lucien de Sa-
avec une nouvelle verſion
re Hemſterhuis, & Jean-
Geſner, les Scolies grec-
tous les Commentateurs
niere Edition, &c. Juin,

ation de Matthias Geſner
alogue intitulé *Philopatris*,
Lucien. Juil. 1237.
- Mazzoni Senenſis de
ne animæ ſomnium. Juin,

chia rapita, Poëma eroï-
o di Aleſſandro Taſſoni.
37.
achi Hymni & Epigram-
axim . m ptem ex inter-

pretatione Nicod. Friſchlini, & cum Scholiis veteribus., &c. Juin, 1143.

Jo. Gotter. Hauptmanni Faſciculus Carminum Latinorum optimæ notæ ex præſtantiſſimis veterum Poëtarum monumentis. Juil. 1316.

Lamberti Bos Ellipſes Græcæ, ſive de vocibus quæ in ſermone græco ſupprimuntur. Juil. 1317.

Johannis Miltoni Paradiſus amiſſus latinè redditus, Interprete Joſepho Trapps. Juil. 1321.

The trüe prattical french Grammar, &c. Juil. 1321.

* Le Panégyrique de S. Louis, prononcé dans la Chapelle du Louvre par M. l'Abbé de l'Ecluſe-Deſloges. Août, 1494.

Argumens ſur tous les Chants du Poëme de Dante Alighieri. Août, 1516.

Œuvres poëtiques de M. le Marquis Joſeph Gorini Corio. Août, 1517.

adoxon Stoïcum Ariſtonis
Ὅμοιον εἶναι τῷ ἀγαθῷ ὑποκριτὴν
φόν. Novis obſervationibus
itum opera Joannis Benedic-
pzou. Août, 1520.
riſtophanis Comœdia Plutus..
ta. ſunt Scolia vetuſta. Sept.

le Opere del Signor Stefa-
nedetto Palavicini. Septemb.

ux Harangues compoſées à
re de la Théologie & de la
cine. Septemb. 1711.
Gieruſalemme liberata, Poë-
roïco di Torquato Taſſo.
elle Edition. Septemb. 1723.
Pieces de Théatre d'Apoſto-
ro. Octob. 1883.
tre écrite par le Dr André-
: Giulianelli à l'occaſion d'une
: latine qu'il recita le 27 Août
:r dans l'aſſemblée académi-
du Séminaire de Florence.
). 1894.
ème ſur la ſanté, par M. Ed-
Bayard. Octob. 1900.

Recueil de Pieces choiſies ſur les Conquêtes & ſur la convaleſcence du Roi. Octob. 1910.

Nouvelle Edition des Œuvres diverſes de la Fontaine. Oct. 1913.

Cinna, Tragédie de Corneille en vers Italiens. Novemb. 2084.

Serenata a cinque voci in occaſione di Feſteggiare i ſolenni ſponſali della Reale Infanta di Spana Donna Maria Tereſa con il Delfino di Francia. Novemb. 2087.

Diſcours prononcés au Parlement de Provence par un de Meſſieurs les Avocats Généraux. Nov. 2096.

Bibliothéque Poëtique, *ou* nouveau choix des plus belles Pieces de vers en tout genre depuis Marot juſqu'aux Poëtes de nos jours. Novemb. 2105.

Nouvelle Edition de la Grammaire Angloiſe ; par M. Boyer. Novemb. 2106.

MISCELLANEI, PHILOLOGI ET POLYGRAPHI.

* Catalogue raiſonné des diverſes Curioſités du Cabinet de feu M. Quentin de Lorangere. Janv. 113.

Manuſcrits du célébre M. Bianchini. Janv. 171.

Deliciæ Eruditorum, *ſeu* veterum Anecdotorum Opuſculorum collectanea, Jo. Lamius collegit, &c. Janv. 172. Octob. 2892.

Opere di M. Sperone-Speroni degli alvarotti tratte da Mſs originali. Janv. 174.

Recueil complet des Ouvrages, tant imprimés que non encore imprimés de Leo-Allatius. Fev. 361.

Le quatriéme Volume du Recueil choiſi des Pieces inſerées dans les *Acta Eruditorum* de Leipſick. Fev. 366.

Laurentii Patarol Opera omnia, quorum pleraque nunc primùm in lucem prodeunt. Fev. 366.

giques de M. Joſeph Averani. Juil. 1306. Octob. 1895.

Maximi Tyrii Diſſertationes, ex recenſione Joannis Daviſii. Juil. 1320.

Le Recueil des Ouvrages de feu M. l'Abbé de Saint Pierre. Juil. 1341.

Notizie di Leone Allacci col Catalogo delle ſue Opere, insieme con cinque Letters ſcritte daluy ad Antonio Magliabechi. Septembre, 1702.

Joannis Gottlieb Heineccii Opera omnia ad univerſam Juriſprudentiam, Philoſophiam atque Litteras humaniores pertinentia. Oct. 1901.

Catalogue des Livres de feu M. le Préſident Talon. Octob. 1915.

Réflexions Critiques de M. l'Abbé de Bellegarde, traduites en Italien. Novemb. 2084.

Catalogue des Livres de feu M. Métra, Curé-Chefcier de Saint Méri. Novemb. 2104.

* Catalogue raiſonné d'une Collection conſiderable de diverſes Curioſités en tout genre, contenuës dans les Cabinets de feu M. Bonnier de la Moſſon; par M. Germain. Décemb. 2143.

* Nouvelle Edition des Œuvres de M. l'Abbé de S. Réal. Décembre, 2238.

Fin de la Bibliographie.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal de Déc. 1744.

Sermons de M. Maſſillon, Evêque de Clermont, &c. pag. 2115
Hiſtoire des Juifs, ou *Antiquités Judaïques de Flavius Joſephe*, &c. 2133
Catalogue raiſonné du Cabinet de feu M. Bonnier, &c. 2143
Hiſtoire Univerſelle de Diodore de Sicile, &c. 2153
La Méridienne de l'Obſervatoire Royal de Paris, &c. 2163
Eſſai ſur l'Hiſtoire naturelle du Polype, &c. 2192
Recueil des Hiſtoriens des Gaules & de la France. Tom. V. 2221
Nouvelles Litteraires, 2236
Bibliographie, 2243
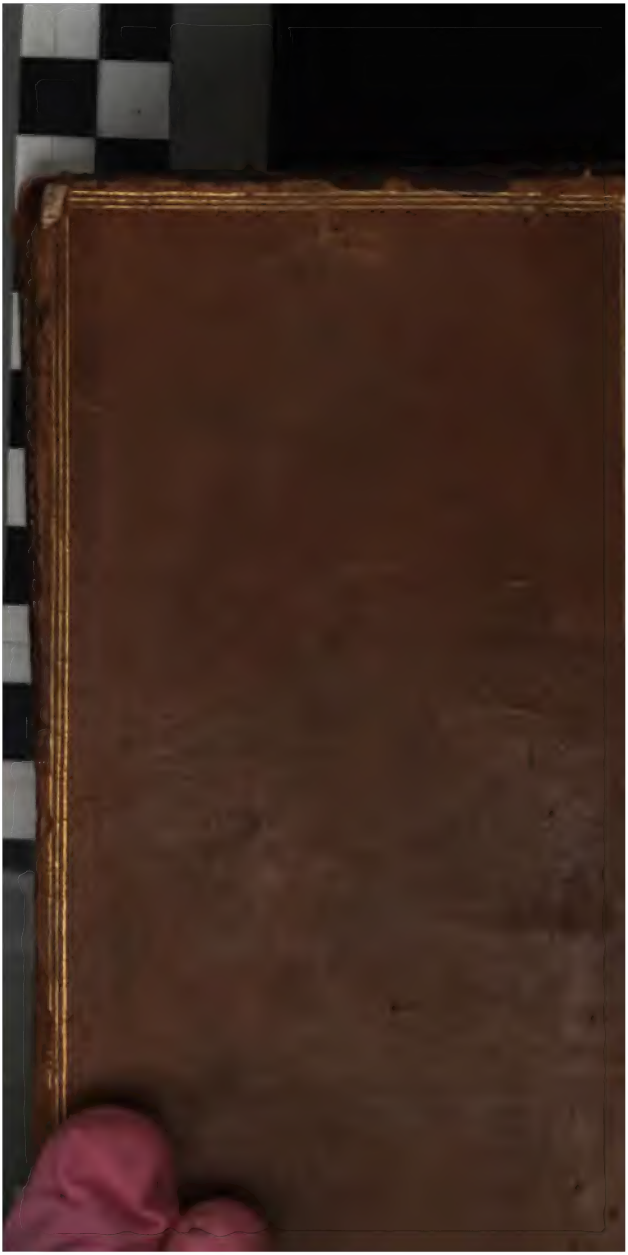
Fin de la Table.